incomplete

[illegible]

NOUVELLE

REVUE GERMANIQUE.

STRASBOURG, IMPRIM. DE F. G. LEVRAULT.

NOUVELLE
REVUE GERMANIQUE;

RECUEIL
LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE,

PAR

UNE SOCIÉTÉ D'HOMMES DE LETTRES FRANÇAIS
ET ÉTRANGERS.



DEUXIÈME SÉRIE.

Tome Premier.



PARIS,
Chez F. G. LEVRAULT, éditeur, rue de la Harpe, n.° 81;
Même maison, rue des Juifs, n.° 33, à STRASBOURG;
A BRUXELLES, à la Librairie Parisienne.

1834.

LA
NOUVELLE REVUE GERMANIQUE
EN 1834.

Propriam et sinceram et tantum sui similem gentem....
TACITE.

CINQ années se sont écoulées depuis que la NOUVELLE REVUE GERMANIQUE, continuant d'honorables efforts, s'est chargée de la tâche difficile de faire connaître à la France l'Allemagne contemporaine. Une pareille durée, qui est bien peu de chose pour l'immensité de cette tâche, peut paraître assez longue, si on la compare avec celle d'autres entreprises semblables, et surtout si l'on considère le temps auquel nous vivons.

Depuis que la NOUVELLE REVUE GERMANIQUE existe, une grande révolution est survenue, qui n'a pas seulement renversé un trône et une dynastie, qui n'a pas seulement changé les sympathies et les alliances politiques; mais qui a aussi porté dans la vie littéraire, dans le monde intellectuel une vive agitation : agitation de laquelle, sans aucun doute, sortira un mouvement progressif, une création nouvelle, un état meilleur; mais qui dans son premier période, d'où nous sortons à peine, a dû présenter tous les caractères du désordre et de la destruction.

Un assez grand intérêt avait commencé à s'attacher à nos travaux dans les derniers mois de la restauration, époque

d'un studieux recueillement et d'une laborieuse résignation, où le génie français, se reposant dans sa force, et attendant avec calme et confiance un meilleur avenir, semblait, par des études profondes et des innovations hardies et pourtant réfléchies, vouloir à la fois se consoler de son humiliation présente et se préparer à son futur affranchissement. Alors tout ce qui, dans le domaine de l'intelligence, se produisait avec une apparence de gravité et de profondeur, tout ce qui semblait ouvrir une nouvelle route et promettait quelque accroissement aux richesses intellectuelles, était accueilli avec faveur.

La Nouvelle Revue germanique présentait ce double caractère et recueillait les avantages qui y étaient attachés. Mais soudain un triomphe, qui surpassa en promptitude, en innocence et en promesses toutes les prévisions et toutes les espérances, vint changer les destinées de la France et imprimer à toutes les activités une autre direction.

Au milieu des agitations et des désappointemens inséparables de l'établissement d'un ordre de choses nouveau, les éditeurs de la Nouvelle Revue germanique sont demeurés fidèles à leur entreprise. Persuadés qu'ils faisaient une œuvre méritoire, convaincus que le moment n'était pas encore venu d'y renoncer, ils ont continué à se livrer à des travaux plus utiles qu'applaudis. Malgré les heureuses excursions que nos meilleurs journaux littéraires font depuis quelques années sur le sol de l'Allemagne intellectuelle, un organe spécial sera long-temps encore nécessaire pour la faire justement apprécier. Nous avons sincèrement applaudi à leurs efforts; nous les avons vus sans jalousie entreprendre sur notre spécialité; mais cette concurrence même nous a confirmés dans la persuasion de l'opportunité de notre entreprise.

Nous la continuerons donc, et nous nous remettrons à l'œuvre avec un zèle nouveau. En commençant avec l'année 1834 une série nouvelle de livraisons, nous redoublerons

d'efforts pour mériter de plus en plus la confiance du public. D'honorables suffrages en France et en Allemagne sont venus nous encourager. La critique aussi nous a visités, tantôt juste et bienveillante, tantôt dédaigneuse et injuste. Nous profiterons de ses avertissemens autant qu'il dépendra de nous : les inimitiés même, on l'a dit il y a bien long-temps, ont leur utilité. Mais, quelque docilité qu'on nous suppose, il nous serait impossible de satisfaire à toutes les exigences, de suivre tous les conseils qu'on nous donne. Pour cela il faudrait avant tout qu'ils fussent plus d'accord entre eux.

Selon les uns, notre rôle se bornerait à traduire les textes allemands sans notes ni commentaires. Quand même il nous serait donné d'avoir assez d'humilité pour nous résigner à cette tâche subalterne d'ouvriers, dont toute l'industrie se réduit à mettre laborieusement au jour les trésors que recèle un sol fécond, en agissant ainsi, nous serions peu compris du plus grand nombre de nos lecteurs. La pensée allemande, dans ce qu'elle a de plus intime et de plus original, c'est-à-dire précisément ce qu'il importe le plus d'en faire connaître, a besoin d'être non pas seulement traduite, mais interprétée et commentée pour devenir intelligible aux étrangers. Aussi d'autres critiques nous conseillent-ils de traduire peu, d'élaborer la pensée germanique, d'en donner la substance plutôt que la forme. Ils voudraient qu'en reproduisant l'esprit de l'Allemagne, nous le revêtissions de couleurs et de formes françaises. Il y a encore là un grand danger; en s'appliquant ainsi à transformer les idées de nos voisins, on court risque de les travestir au lieu de les reproduire. Au milieu de ces voies contraires, pour éviter l'un et l'autre inconvénient, le meilleur sera de faire comme nous avons fait jusqu'ici, c'est-à-dire de traduire simplement lorsque la simple traduction suffit, de commenter ce qui aura besoin de commentaire, d'abréger et d'élaborer lorsque cela paraîtra utile.

C'est encore cette même voie de véritable milieu que

nous suivrons, comme par le passé, pour satisfaire à la fois, autant que possible, ceux qui nous demandent surtout de l'érudition et de la science, à l'exclusion de ce qui n'est que de pur agrément, et ceux qui ne cherchent dans un journal qu'un passe-temps un peu moins frivole que les autres.

Nous continuerons à faire de la science, beaucoup de science, de l'érudition et de la philosophie; mais de temps en temps nous nous permettrons de mêler l'*agréable à l'utile, le plaisant au sévère.*

Nous avons lieu d'espérer de pouvoir offrir dans la nouvelle série une plus grande variété d'articles, et avec plus de richesse, plus d'ensemble encore, un répertoire plus complet des trésors littéraires et scientifiques de l'Allemagne. Plusieurs écrivains distingués de Paris et des départemens nous ont promis leur concours, et nous avons ouvert de nouvelles correspondances avec l'étranger.

La table des matières des cinq premières années de notre Revue, que nous publierons incessamment, prouvera combien de richesses nous avons déjà exploitées; mais la tâche est immense, la mine où nous puisons, inépuisable.

En philosophie, tout Hegel avec son école est encore à faire connaître; Hegel qui a porté l'abstraction aux dernières limites du possible, qui, au milieu de recherches pénibles et arides en apparence, a semé une foule de détails précieux et intéressans sur toutes les branches de la science, et qui a imprimé à une partie notable des savans de l'Allemagne la direction qu'ils ont prise et qu'ils suivront long-temps encore, fidèles satellites d'un des astres les plus brillans qui se soient levés jusqu'ici sur l'horizon de l'intelligence. Schelling, l'illustre auteur de la philosophie de la nature, qui s'est volontairement effacé, depuis près de vingt ans, devant son heureux disciple, devenu son rival, va reparaître dans la carrière; ce sera le moment alors de revenir sur des travaux qui ont placé leur auteur sur la même ligne que Platon et Spinosa.

Les sciences religieuses aussi appelleront notre attention : à aucune autre époque la théologie allemande n'a déployé plus d'érudition et de critique que de nos jours pour restaurer le christianisme. De pareils travaux ne peuvent être regardés avec dédain que par l'ignorance ou par un esprit d'exclusion et de système arrêté, pire que l'ignorance.

Les sciences historiques et philologiques continuent à être cultivées en Allemagne avec prédilection, et d'amples moissons nous attendent encore dans ce champ fécond sur les pas de Bœckh, d'Ottfried Müller, de Bæhr, de Creuzer, de Lachmann, d'Ast, de Lassen, de Hüllmann, de Dahlmann, d'Ideler, de Raumer, d'Aschbach, de Pfister, de Stenzel, de Kruse, de Ranke, de Johannsen et de tant d'autres esprits distingués.

La science du Droit, surtout la partie philosophique et la partie historique, a en Allemagne des représentans du premier ordre; nous avons plus d'une fois déjà fait remarquer les travaux des Thibaut, des Mittermeyer, des Welker, des Savigny, des Gans, et nous aurons souvent encore occasion d'y revenir. Un de nos collaborateurs donnera, dans le courant de cette année-ci, une série d'articles sur l'enseignement du Droit en Allemagne.

Dans la littérature proprement dite, de nouvelles notabilités se sont élevées depuis peu de temps. La gloire de Tieck, de Grillparzer, d'Uhland est déjà ancienne; celle de Menzel, de Bœrne, de Heine, de Grabbe, d'Immermann, de Steffens, de Spindler, de Gustave Schwab, est solidement établie depuis plusieurs années; et deux jeunes poètes, Pfizer et Zedlitz, se sont tout d'abord placés au premier rang.

Le génie de l'Allemagne n'est point descendu dans le tombeau avec Jean-Paul et Gœthe; s'il meurt quelquefois, c'est pour renaître plus jeune, pour revêtir des formes plus appropriées au siècle, et dans cette longue suite de personnifications et d'incarnations diverses sous lesquelles il a paru à travers les âges, les organes qu'il s'est choisis de nos jours, ne sont

ni les moins complets, ni les moins puissans. La critique qui se fait ses règles sur le passé, qui n'aime le présent qu'autant qu'il ressemble à ce qui n'est plus, et qui ne voit dans ce qui est nouveau qu'une dérogation à ce qui est consacré, est toujours prompte à crier à la décadence, alors qu'il n'y a que transition et transformation. Et cette autre critique qui puise ses exigences dans les idées et les besoins du moment et dans les prévisions de l'avenir, tout en dénigrant le passé, est mécontente du présent, parce qu'il ne réalise pas assez vite au gré de son impatience ses rêves d'amélioration et de grandeur future. Elle méconnaît le caractère nécessaire de toute époque de transition, et la nature du véritable progrès. Tout progrès réel s'opère avec lenteur, et par un long et laborieux enfantement. Minerve sortant tout armée du cerveau de Jupiter, est ou une fable ou une œuvre immédiatement divine. Mais dans l'ordre réel et humain des choses il n'y a rien de brusque, rien d'instantané; tout est longuement et régulièrement motivé, préparé, amené; telle est la loi, et le génie lui-même, quelque puissant qu'on le suppose, quelque soudaines et quelque originales que puissent être ses inspirations, ne saurait la changer; il ne fait œuvre, lui aussi, que dans les conditions du temps et de l'espace.

Dans la marche régulière et successive des siècles, dans la vie morale et intellectuelle des nations, une fois qu'elles sont sorties de l'état sauvage, il peut y avoir et il y a eu des décadences relatives; il n'y a jamais décadence absolue. Les nations font des haltes souvent honteuses et funestes, mais elles ne s'arrêtent absolument que dans la mort, et elles ne meurent que lorsque leur rôle est joué. Elles peuvent mourir, comme ces étoiles qui disparaissent du firmament, mais non s'arrêter. La nation allemande est pleine de vie, et son rôle est loin d'être fini. Elle marche et marchera malgré toutes les entraves dont on pourra l'embarrasser encore; loin d'être en décadence, comme l'assurent les deux critiques, d'ac-

cord cette fois, la critique des vieillards et des louangeurs du passé, et la critique impatiente du désappointement présent, l'Allemagne est pleine d'avenir et en voie de progrès. Toutes les sciences y sont dignement représentées; quelques-unes y sont portées plus loin que chez aucune autre nation, et l'époque actuelle, sous le rapport littéraire, ne le cède à aucune autre, ni pour la fécondité, ni pour l'originalité. Le spectacle qu'elle présente est digne de fixer l'attention la plus soutenue; il abonde en intérêt, en instruction et en moralité; et au moment même où nous écrivons, il se prépare des incidens graves, qui paraissent devoir amener une péripétie nouvelle dans ses destinées politiques et littéraires. Nous les suivrons avec une scrupuleuse curiosité, et en les analysant avec tout le soin dont nous serons capables, dussions-nous rester au-dessous de notre tâche, nous croirions encore faire une œuvre aussi utile qu'intéressante.

J. Willm.



JANVIER 1834.

Études biographiques.

I.[1]

LOUIS UHLAND.

Im Vaterlande
Schreibe was dir gefällt;
Da sind Liebesbande,
Da ist deine Welt.

GÖTHE.

A une époque inquiète et orageuse, où la vie publique est toute parsemée de doutes sans solutions, de troubles sans résultats; où la vie privée s'étonne de perdre la paix habituelle de son sanctuaire, s'il est encore un moyen d'échapper aux orages du forum, aux soucis de l'existence domestique, sans manquer à ses devoirs d'homme social, c'est de se jeter dans les investigations de la science, c'est d'échapper au tumulte ou à la monotonie de sa carrière, par l'étude qui console et récrée, par la poésie qui élève l'ame et l'encourage. Heureux l'homme qui, le soir, pendant une tempête d'hiver s'assied tranquille au coin de son feu, les pieds dans ses pantoufles, et entend du fond de son large fauteuil gronder le vent du nord! Heureux l'homme qui, au milieu du monde, s'enveloppe d'une atmosphère de poésie, échappe au scepticisme général par de naïves croyances; qui, dans le malheur, dans l'incertitude, dans le ballottement, où tombent les autres hommes, trouve un refuge dans ses rêves, une vie nouvelle dans ses mûres pensées, un autre monde dans ses magiques créations!

1 Voyez, dans la première Série, tomes XIII—XV, les dix études biographiques qui précèdent celle d'Uhland, et que notre Recueil doit toutes à M. X. Marmier.

Puis, ne taxez pas d'oisiveté cette existence rêveuse et contemplative; n'accusez pas d'indifférence ou de lâcheté cet être supérieur qui ne veut pas prendre part à vos mesquines discussions, à vos rivalités de clubs; car, comme l'a dit Moore, la main qui s'occupe maintenant à faire vibrer les cordes de la lyre, peut aussi, quand le jour en sera venu, tendre la corde robuste de l'arc, et lancer la flèche meurtrière contre ses ennemis. Un jour viendra où la fée qui donne au poète son manteau parsemé de fleurs et son auréole d'or, peut lui remettre aussi l'égide et le javelot. Alors vous serez surpris d'entendre cette voix qui n'exhalait que des paroles d'amour, cette voix douce et timide prononcer le cri de guerre, et chanter l'hymne patriotique.

Louis Uhland est l'homme qui possède cette double faculté de se reposer dans la poésie et de combattre avec la poésie, comme les anciens Grecs se reposaient sur leurs boucliers, comme aujourd'hui les soldats de la Crimée dorment sur leur cheval de bataille.

Je me souviens encore avec bonheur d'une promenade que je fis avec lui l'automne dernier, et vous vous en souvenez aussi, vous mon cher Schwab, vous le digne ami de notre grand poète. C'était par un bel après-midi de dimanche, nous gravîmes une des collines qui s'élèvent sur les flancs de Stuttgart; nous passâmes entre les riches enclos de vignes, entre les rians jardins; puis le chemin redescendait dans la plaine, nous trouvâmes un vaste verger, où sous les rameaux des arbres fruitiers les habitans de Stuttgart venaient faire un champêtre goûter. Là nous nous assîmes, avec un morceau de pain et une bouteille de vin sur notre table, et nous causâmes jusqu'à ce que vint le soir. On m'avait dépeint Uhland comme un homme sombre et froid, et je ne trouvai que l'homme bon et expansif. Oh! c'était pour nous une grande jouissance de l'entendre parler de nos anciennes chroniques poétiques, de nos vieux troubadours qu'il a si scrupuleuse-

ment étudiés; puis des sonnets et des ballades, dont il connaît si bien l'esprit et la forme. Puis, quand notre conversation venait à tomber sur des questions d'un plus haut intérêt, sur la politique et le droit des peuples, ce que disait Uhland était une sentence, et vous pouviez voir à la fermeté de son regard, à la mâle franchise de son visage, qu'il ne démentirait pas par ses actions ce qu'il avançait dans ses discours.

Uhland est dans la poésie allemande actuelle comme une réapparition d'un de ces vieux *Meistersänger* qui ont si long-temps étonné les seigneurs et les princes, et réveillé de nobles sentimens dans l'ame du peuple. C'est la même douceur de rythme, la même pureté d'ame, surtout la même loyauté de caractère. S'il chante le printemps et les femmes, voyez comme ce printemps est doux, comme cette couronne de roses se marie bien aux cordes de sa lyre; comme ces femmes ont la démarche gracieuse, et le visage suave et majestueux. Si le *Meistersänger* s'avance avec un front riant au milieu de la salle du banquet, heureux sont les convives qui vont l'entendre; ses chants répandront autour de lui la gaieté, et le prince se lèvera lui-même pour le remercier.

LE CHANTRE.[1]

L'enfant chante. Son cœur l'inspire,
Et la Sylphide des forêts
Ecoute avec un doux sourire
Cet accent des naïfs secrets.
Car les chansons lui viennent belles,
Comme des bouquets embaumés,
Et partout le suivent fidèles,
Comme des frères bien aimés.

A la fête son luth résonne
Entre les tentes de satin.
On l'écoute, et puis l'on s'étonne;
Ses chants animent le festin;

1 *Der Sänger.*

Et des dames la plus brillante
S'en vient le couronner de fleurs.
Il rougit. Sa joue est brûlante,
Et ses yeux se mouillent de pleurs.

Mais malheur! malheur si ce chantre timide doit se livrer une fois à son indignation, s'il arrive avec la colère dans le cœur et le fiel sur les lèvres; car sa colère est terrible, et avec la harpe il porte aussi l'épée.

LES TROIS CHANSONS.[1]

« Le roi Siegfried est assis sur son trône dans sa grande salle: allons, ménestrels, dit-il, qui de vous nous fera entendre la plus belle chanson? Et un jeune homme sortit de la foule, sa harpe à la main et son glaive au côté.

« Moi, je sais trois chansons, s'écrie-t-il. La première, tu l'as déjà peut-être oubliée, c'est que tu as traîtreusement fait mourir mon frère; oui, tu as fait mourir mon frère.

« La seconde, j'y ai songé au milieu de la nuit sombre et orageuse; c'est qu'il faut que tu te battes avec moi à la vie, à la mort; entends-tu, à la vie, à la mort!

« Alors le ménestrel pose sa harpe sur la table et tire son épée. Le roi en fait autant, et tous deux luttèrent l'un contre l'autre avec impétuosité, jusqu'à ce que le roi tomba sur le parquet.

« Maintenant je vais chanter ma troisième chanson, celle que je trouve la plus belle de toutes, celle que je ne me lasserai jamais de redire: c'est que le roi Siegfried se baigne dans son sang; le roi Siegfried se baigne dans son sang! »

Il y a encore une autre pièce d'Uhland, plus dramatique que celle-ci, et que je ne crains pas de citer en entier; car elle fait la juste admiration de toute l'Allemagne, c'est la MALÉDICTION DU POÈTE.[2]

1 *Die drei Lieder*, p. 249.
2 *Des Sängers Fluch*, p. 428.

« Jadis il y avait un château vaste et puissant, élevé au-dessus de la contrée et dominant la mer; de riches et spacieux jardins l'entouraient comme une couronne de fleurs, et des jets d'eau s'élançaient dans ces jardins comme autant d'arcs-en-ciel.

« Là demeure un roi farouche, un roi puissant par ses États et ses victoires. Il s'assied sur son trône, pâle et sombre; car dans sa pensée est la terreur; dans son regard, la rage; dans sa parole, la vengeance, et dans ce qu'il écrit, le sang.

« Auprès de ce château arrive un noble couple de poètes; l'un porte encore une chevelure blonde comme l'or; l'autre a déjà les cheveux blancs de la vieillesse, mais marche encore avec vigueur à côté de son jeune compagnon.

« Écoute, lui dit-il, écoute, mon fils; prépare-toi, songe à nos chants les plus énergiques; prends le ton de voix le plus touchant, rassemble toutes tes forces; car il s'agit aujourd'hui d'émouvoir le cœur de pierre du roi.

« Les deux voyageurs s'avancent dans la grande salle où le roi est assis sur son trône avec son épouse; le roi, majestueux, est terrible comme l'aurore boréale; la reine, belle et douce comme les rayons de la lune.

« Le vieillard fait vibrer les cordes de la harpe, il les presse d'une main robuste et en tire un son vigoureux, tandis que la voix argentine du jeune homme résonne harmonieusement, et adoucit ce que celle de son maître a de trop rude.

« Ils chantent le printemps et l'amour, l'âge d'or, la liberté, la dignité d'homme, et les graves et saintes pensées. Ils chantent tout ce qui peut émouvoir doucement notre poitrine; tout ce qui peut faire battre généreusement notre cœur.

« Les courtisans groupés en cercle autour d'eux oublient leur ton railleur. Les vieux guerriers s'inclinent devant Dieu; et la reine attendrie et cédant à son émotion, prend la rose qu'elle porte sur son sein et la jette aux poètes.

« Vous avez égaré mon peuple, s'écrie le roi en fureur,

voulez-vous donc encore séduire ma femme? Et tout bouillant de rage, il lance son épée contre le jeune homme, qui, frappé au cœur, tombe et vomit un flot de sang.

« Alors les auditeurs se dispersent comme s'ils étaient chassés par l'orage. Le jeune homme exhale le dernier soupir entre les bras de son maître; puis celui-ci le couvre de son manteau, l'attache sur son cheval, et s'éloigne.

« Mais devant la grande porte d'entrée le vieillard s'arrête, prend sa harpe, et d'une voix tonnante qui retentit à travers les jardins, les vestibules et la salle du trône, il s'écrie:

« Malheur à vous, demeures orgueilleuses; jamais un chant d'amour, un son doux à entendre, ne retentira entre vos parois. Non, jamais vous n'entendrez autre chose que les soupirs et les gémissemens, et le pas timide d'un esclave, jusqu'à ce que l'esprit de vengeance vous livre à la destruction!

« Malheur à vous, jardins embaumés, je vous montre ce visage de mort pour que vos plantes se dessèchent sur leurs racines, que vos sources d'eau tarissent; et que tout ce qui est contenu entre ces limites devienne un jour aride et désert.

« Malheur à toi, lâche assassin, la poésie te maudit. C'est en vain qu'au-delà de tes frontières tu t'en allas chercher une gloire sanglante; ton nom sera oublié, ton nom sera perdu dans la nuit éternelle, ton nom s'évanouira dans l'air comme le râle du mourant.

« Le vieillard a parlé, le ciel l'a entendu. Les murs du château sont tombés, les grandes salles sont détruites. Une seule colonne debout atteste encore l'ancienne splendeur de ces lieux; encore cette colonne déjà ébranlée tombera-t-elle comme les autres!

« Là tout autour, au lieu de ces jardins superbes, on n'aperçoit maintenant qu'une lande sauvage; aucun arbre n'y projette son ombre, aucune source ne l'abreuve de ses

eaux. Pas une chanson, pas un livre n'a conservé le nom du roi. — Voilà la malédiction du poète. »

Il y a dans les poésies d'Uhland un sentiment vrai et profond, joint à une vive imagination. Il vit dans la nature, il l'aime, il s'y complaît, il lui parle et entend son langage; mais il ne prend cette nature ni avec les idéalisations de Novalis, ni avec la candide simplicité d'un lakiste anglais. Il la représente d'une manière fidèle, mais en y joignant toujours quelques-unes des couleurs brillantes du prisme à travers laquelle il la regarde. C'est un amant qui contemple la jeune fille qu'il aime, et qui lui trouve sans cesse le regard plus doux, les joues plus fraîches, la voix plus suave. Écoutez-le quand il erre à travers la campagne, quand il chante un jour de Mai ou une belle soirée, comme il s'allie intimement avec cette nature qu'il observe, et quelles gracieuses images, et quel pieux enthousiasme elle lui inspire. Son ame est religieuse, son cœur est plein de foi et d'honneur, et là dedans se trouve comprise toute sa poésie; là est l'amour de la nature parée de fleurs, s'épanouissant au sourire du printemps; là est cette cohorte de preux avec leur courage et leurs chants d'amour; et par dessus tout, l'autre vie, la vie qui ne finit plus, et le ciel. Tantôt ses odes, ses chansons, ses élégies se composent seulement de quelques vers qui se terminent par une idée profonde et énergique; tantôt il se complaît à suivre la mélodie du rythme, à vous promener de strophe en strophe, et d'image en image; parfois sa poésie est *objective*, mais elle laisse toujours percer l'émotion qui l'a fait naître, le sentiment individuel d'où elle jaillit. Le tableau des forêts majestueuses, des prés en fleurs, des teintes bleuâtres du ciel, se retracent souvent dans ses vers; souvent aussi les idées de l'immortalité de l'ame lui reviennent sous des formes différentes et avec d'autres couleurs. C'est un

soldat qui meurt sur le champ de bataille, qui tend la main à son fidèle camarade, et lui dit : adieu, tu seras encore mon camarade dans l'autre monde; c'est un jeune homme qui s'écrie en contemplant le cadavre de sa bien-aimée : va, je t'aimais dans cette vie, et je t'aimerai encore dans l'autre. C'est un enfant malade qui pendant la nuit entend des voix harmonieuses résonner autour de lui, et croit que les anges l'appellent. C'est le poète enfin qui dans une heure de tristesse s'exprime ainsi :

Lorsqu'aux rayons du soir, au-dessus des coteaux,
Je regarde à travers les célestes campagnes
Les nuages pareils à de hautes montagnes,
Oh, je me dis, songeant alors à tous mes maux :
Est-ce là qu'est pour moi le vallon de repos?

Je citerai encore dans ce genre-là deux pièces assez courtes, mais charmantes : la *Chanson du mendiant* et le *Pasteur de campagne*.

La religion qui respire dans ces poésies, est une religion douce, consolante, qui nous aide à souffrir les maux de cette vie par l'espérance d'une autre, qui nous porte à rendre grâces à Dieu des biens que nous lui devons, et à lui ouvrir notre cœur avec joie et reconnaissance dans la prospérité, avec confiance dans l'infortune.

L'amour est ici revêtu des couleurs les plus pures et les plus riantes, soit qu'il nous apparaisse sous une armure de chevalier, sous un manteau de roi, sous l'humble habit de prêtre, il a toujours le sourire de l'ingénuité sur les lèvres, et la candeur sur le front. C'est un amour de poète plutôt que d'homme du monde, un amour idéal bien plus qu'un amour positif. Ceux qui en ont connu par expérience un autre, pourraient bien le trouver trop naïf, mais personne n'oserait lui refuser la grâce et la fraîcheur.

LE COURS DU MONDE.[1]

« Chaque soir je m'en vais par le sentier de la prairie qui passe devant son jardin, et de là je sais qu'elle me regarde. Jamais pourtant nous n'en avons parlé; mais c'est ainsi que va le monde.

« Je ne sais comment cela se fait. Voilà long-temps que je l'embrasse. Je ne le lui demande pas. Elle ne dit pas oui, mais aussi elle ne dit pas non. Et quand mes lèvres touchent les siennes, nous laissons faire; car c'est bon.

« Le vent qui joue avec la rose, ne lui demande pas: m'aimes-tu? La rose s'abreuve de rosée, et ne lui dit pas: rafraîchis-moi encore. Ainsi moi j'aime mon amie, elle m'aime, et jamais aucun de nous n'a prononcé le mot: je t'aime. »

Uhland chérit le moyen âge, il l'a étudié long-temps et avec soin; il a pénétré dans ses mœurs et ses croyances, il a fraternisé avec ses meilleurs poètes; mais c'est le moyen âge intrépide et galant, le moyen âge avec ses hommes à l'armure de fer, avec ses ménestrels et ses tournois; le moyen âge sans son bigotisme, ses cruautés, son ignorance et ses hideux préjugés. Le poète chante les chevaliers, parce qu'ils sont braves; les reines, parce qu'elles sont belles; non point par ce qu'il y a d'illustre dans leurs armoiries. Il préconise le courage, il idéalise la beauté. Un simple varlet doit obtenir par une action d'éclat le haut rang qu'il n'a point eu par sa naissance, et la fille d'un orfèvre épouse un noble seigneur.

LA FILLE DE L'ORFÈVRE.[2]

« Un orfèvre était dans sa boutique, environné de perles et de riches parures, et disait à sa fille: mon bijou le plus précieux, c'est pourtant toi, mon Hélène, c'est toi, mon enfant chérie.

1 *Lauf der Welt*, p. 30. — 2 *Des Goldschmieds Töchterlein.*

« Tout à coup arrive un chevalier pompeusement équipé : bonjour ma jolie enfant ; bonjour mon brave orfèvre, faites-moi une superbe couronne pour ma douce fiancée.

« Et quand la couronne parut resplendissante d'éclat, Hélène la regarda avec tristesse, et lorsqu'elle se trouva seule, la prit entre ses mains et s'écria :

« Heureuse, ah ! bienheureuse la fiancée qui portera cette couronne. Si seulement le chevalier m'en donnait une de roses, je serais si joyeuse !

« Quelques jours après le chevalier revint, regarda attentivement la couronne, puis, se tournant vers l'orfèvre : faites-moi, lui dit-il, un anneau avec des diamans pour ma douce fiancée.

« Et quand l'anneau couvert de pierres précieuses fut achevé, Hélène le mit avec tristesse à son doigt, et lorsqu'elle était seule, elle s'écriait :

« Heureuse, ah ! bienheureuse est la fiancée qui doit porter cet anneau ! Si seulement le chevalier voulait me faire présent d'une boucle de ses cheveux, je serais si joyeuse !

« Le chevalier revint, regarda l'anneau et dit : oh, mon cher orfèvre, tu as parfaitement travaillé les bijoux que je destine à ma douce fiancée.

« Maintenant pour voir comme ils vont, approche, jeune fille, que je t'essaie cette parure ; car celle que j'aime est belle comme toi.

« C'était un matin de dimanche, et ce jour-là Hélène avait mis pour aller à l'église ses habits les plus neufs et les plus riches.

« Timide et rougissante, elle se leva devant le chevalier. Et celui-ci lui mit la couronne d'or sur la tête et la bague de diamans au doigt.

« Hélène, ma bien-aimée, Hélène la douce, cessons cette plaisanterie ; c'est toi qui es ma belle fiancée, c'est pour toi que j'ai commandé cette bague et cette couronne.

« Tu as vécu ici au milieu de l'or et des perles, ne devait-ce pas être pour toi un présage de la fortune que je te donnerais un jour? »

Cette partie des Œuvres d'Uhland, qui renferme les romances et ballades, n'est pas une des moins remarquables. Il y a là une idée poétique bien arrêtée et bien suivie. L'auteur quitte l'élégie individuelle, le ton subjectif, pour prendre le langage des vieilles chroniques, pour nous initier aux traditions populaires, et il le fait avec une vérité rare et un talent admirable. Presque toutes ces ballades portent une telle empreinte de l'esprit qui a présidé à leur création, qu'on croirait lire des pages de chroniques du moyen âge rajeunies seulement par une main habile. Là aussi se trouve une grande variété de sujets et d'images. Il passe d'une scène d'amour à une scène de guerre, d'un pélerinage à un tournois, du terrible chevalier noir à S. George, et de Dante au châtelain de Couci.

Quelques-unes de ces romances, telles, par exemple, que *le Roi aveugle*, *le Château*, *la Cotte de mailles*, rappellent un peu la manière de Gœthe, et peuvent soutenir la comparaison avec *le Roi des Aunes*, *le Roi de Thulé*, et les romances les plus célèbres de ce grand poète.

D'autres, comme *l'Étudiant* et celle qui a pour titre *Unstern*, se distinguent par un ton humoristique assez rarement mis en usage par l'auteur.

Dans ce volume de poésies se trouvent encore des sonnets faciles et gracieux; des morceaux dramatiques dont nous avons extrait la *Malédiction du Poète;* des chansons de voyages, aujourd'hui populaires dans toute l'Allemagne; des sentences épigrammatiques; un fragment de poésie sur Fortunatus, remarquable par la vivacité du récit et l'admirable souplesse du style; enfin, des pièces patriotiques, devenues célèbres par l'influence qu'elles exercèrent. —

En 1815, le roi Fréderic de Wurtemberg ayant convoqué les États pour donner au pays une nouvelle constitution, Uhland dit adieu aux romances de chevalerie, aux sonnets d'amour, pour prendre en main la cause du peuple et défendre les droits de son pays. Ses chansons patriotiques furent d'abord imprimées sur des feuilles détachées, et répandues dans tout le Wurtemberg. Les hommes qui voulaient comme lui la liberté de la nation, trouvèrent dans ces feuilles fugitives un puissant auxiliaire; et ceux qui se montraient encore en opposition avec ses idées, étaient forcés pourtant de rendre hommage à la noblesse de son caractère, à la beauté de ses poésies. Là tour à tour il admoneste le peuple, il s'adresse aux députés et leur rappelle leurs devoirs; il s'adresse à Dieu, et le prie de toucher le cœur du roi. Il implore et il rend grâces; il demande la liberté pour son pays, et il dépeint cette liberté non pas comme la fougueuse vierge romaine, comme l'austère déesse de Sparte, mais comme une garantie à donner aux institutions, comme un pacte d'alliance entre le roi et le peuple, comme le vieux droit de la nation.

« Partout où l'on boit le vieux bon vin du Wurtemberg, il faut que le premier toast soit porté à notre ancien bon droit.

« C'est le droit qui doit être le plus ferme pilier de la maison de notre prince, et le soutien de la cabane du pauvre.

« C'est le droit qui mettra notre code à l'abri de l'arbitraire; le droit qui aime la justice loyale et qui prononce ouvertement ses sentences.

« C'est le droit qui abaisse le chiffre des impôts, qui veille fidèlement sur le trésor, et prend à tâche d'épargner le fruit de nos sueurs.

« C'est lui qui est le patron de nos biens d'église, c'est lui qui entretient parmi nous l'amour de la science, et favorise la culture de l'esprit.

« C'est lui qui arme le bras de l'homme libre, afin qu'il défende courageusement son prince et sa patrie.

« C'est lui qui ouvre à chacun une route sans entraves à travers le monde, et qui nous attache par l'amour à notre sol natal.

« C'est ce droit que les siècles nous ont transmis avec son auguste caractère, ce droit que nous aimons tous, et que nous gardons au fond du cœur comme une religion.

« Un temps désastreux le jeta tout vivant dans la tombe; mais le voilà qui se relève avec une nouvelle puissance.

« Eh bien! pour nous, hommes du Wurtemberg, que ce droit-là s'affermisse de plus en plus, et qu'il soit pour nos enfans et petits-enfans un gage assuré de bonheur. »

Je me suis laissé aller au plaisir de citer plusieurs morceaux d'Uhland, et je suis le premier à reconnaître combien cette traduction en prose, cette traduction pâle et sans harmonie est peu propre à faire comprendre le génie de ce poète. Mais que ceux qui peuvent le lire dans l'original, le reprennent et l'étudient; ils y trouveront sans cesse plus d'attrait. Pour moi, je ne l'ai jamais ouvert sans y découvrir quelque chose d'inattendu et de nouveau. C'est comme un de ces larges paysages que l'on a contemplés mainte fois, que l'on croit bien connaître, et dans lesquels un rayon de lumière, une échappée du soleil, un clair de lune vous révèle d'autres teintes, d'autres effets, que vous n'aviez pas encore découverts.

Uhland est sans contredit le premier poète lyrique de l'Allemagne, et celui de tous qui semble le moins songer à faire de la poésie. Quand Klopstock chante avec tant de chaleur Herrmann et la vieille Germanie, on sent qu'il a cherché à se donner de l'enthousiasme; quand Gœthe écrit ses jolies romances, on découvre sous ces lignes si harmonieuses, sous ces strophes d'un goût si pur, le travail de l'artiste amoureux des belles formes, qui songe toujours à bien nuancer ses

couleurs, et à ne pas livrer au hasard un seul coup de pinceau. Schiller ne cherche point à cacher le beau idéal qu'il porte dans son ame, et qu'il promène à Leipzig sous les majestueux ombrages du Rosenthal; à Dresde, le long des bords de l'Elbe. Novalis n'embrasse la nature que pour trouver au fond de ses entrailles le mystère religieux dont il poursuit la solution, comme un homme jaloux embrasse sa maîtresse pour lui arracher le secret d'amour qu'elle garde au fond du cœur. Tieck, enfin, avec ses vives et capricieuses fantaisies, avec son imagination si jeune, si fraiche, si brillante, se promène comme un enfant au milieu des bois, le long des ruisseaux, et donne une voix, un regard, un langage particuliers à tous les êtres inanimés qu'il rencontre.

Uhland ne laisse rien apercevoir de ce travail d'imagination. Il est poète, parce qu'il aime; il est poète, parce qu'il souffre; il est poète, parce que les besoins de son pays le touchent profondément. Il est tendre et naïf, grave et joyeux; mais vous ne pouvez pas dire qu'il ait cherché à se donner cette disposition d'esprit, il l'a prise comme elle lui est venue, et il l'exprime comme il la sent. Il a pour tout ce qui nous plaît, nous occupe, nous émeut, pour la nature, pour l'amour, pour les vagues rêveries, pour Dieu, pour le malheur, pour les héros et pour les femmes; il a pour tout une corde à faire vibrer, un chant à faire entendre; mais on ne voit pas qu'il se soit jamais donné un thème, imposé un sujet de poésie, il s'abandonne seulement à l'inspiration du moment, et ne cherche point à la forcer. Si elle ne lui donne que huit vers, il ne lui en demandera pas un de plus; si elle se resserre dans les bornes étroites du sonnet, il ne voudra pas la délayer dans les larges strophes de l'ode. Il n'a fait qu'un volume de poésies depuis près de vingt ans; croyez-vous qu'il n'aurait pas pu en faire davantage? Mais il demeure souvent comme assoupi dans les espaces poétiques où il s'est élevé, et ne se réveille que sous le choc d'une vive com-

motion. La poésie et lui se connaissent trop intimement pour en être sans cesse à se faire de nouvelles protestations. Il n'a pas besoin de courir après elle quand il veut lui parler, ni elle après lui quand elle veut l'avoir pour interprète. Mais ils s'en vont côte à côte de par le monde, en se donnant le bras, et marchant quelquefois long-temps sans se rien dire, comme deux bons amis qui n'éprouvent ni l'inquiétude de ne pas assez se parler, ni la crainte de le faire dès que l'envie leur en viendra. Uhland sait si bien qu'il peut compter sur l'assistance de la muse, qu'il a dit lui-même :

Oh, oui! destin, je te comprends,
Mon bonheur n'est pas de ce monde,
C'est dans la poésie éternelle et féconde
Que je le vois, que je l'attends.
La souffrance amère m'inonde,
Mais pour chaque douleur j'aurai de nouveaux chants.

Nous devons encore à Uhland une monographie du célèbre *Meistersänger* Walther von der Vogelweide, qui pourrait nous donner une idée des profondes études qu'il a faites sur la poésie du moyen âge, si ses anciennes ballades françaises et allemandes n'étaient là pour nous en fournir une preuve encore plus palpable.

Il a écrit aussi deux tragédies, *Louis de Bavière* et *Ernest de Souabe*, admirables toutes deux pour l'effet dramatique, la vérité des caractères et la fidélité historique. La première, dont le sujet remonte au commencement du quatorzième siècle, nous présente l'ancienne loyauté chevaleresque dans toute sa pureté et son dévouement. Louis de Bavière et Fréderic-le-Beau, duc d'Autriche, se disputent la couronne impériale. Fréderic est vaincu, fait prisonnier, et ne recouvre sa liberté que sous la condition de ne plus prendre les armes contre le roi de Bavière. Revenu chez lui, il ne demande qu'à rester fidèle à son serment; mais des trames s'ourdissent jusque dans son palais, des préparatifs de guerre auxquels on veut l'initier,

se forment contre Louis de Bavière, et plutôt que d'y prendre part, ou de laisser croire qu'ils ont lieu par sa volonté, Fréderic vient se remettre prisonnier entre les mains de son ennemi.

L'autre, qui remonte à l'année 1030, porte encore une empreinte plus caractéristique, et présente un tableau plus touchant : c'est le sentiment de la reconnaissance et de l'amitié poussé jusqu'au dernier point; c'est Ernest, le duc de Souabe, déchu du haut rang auquel sa naissance l'appelait; rejeté par son père, maudit par l'Église, et qui accepte tout, l'anathème, la malédiction, la pauvreté, l'exil, la mort; tout, plutôt que de se déclarer l'ennemi de celui qui a été son bienfaiteur. Là se trouve un beau et douloureux caractère, celui de la mère d'Ernest, de cette noble Gisela, qui ne se lasse pas de souffrir pour son fils, qui prie pour lui, qui pleure pour lui, qui avoue qu'elle l'aime plus que ses autres enfans, parce qu'il lui a causé plus de peines; là aussi il faut remarquer la figure froide, impassible de Conrad, le vieil empereur; l'ame haineuse et arrogante de l'évêque Warmann, l'organe du pouvoir romain; et l'ame toute chevaleresque, le cœur tout généreux de Werner, l'ami d'Ernest.

Ces deux tragédies ont été jouées plusieurs fois avec succès; leur mise en scène et leur genre de composition en rendent pourtant la représentation assez difficile. A la lecture, ce sont deux pièces du premier ordre et du plus haut intérêt.

Louis Uhland [1] est né à Tubingue le 26 Avril 1787. Son grand-père, théologien renommé, était surintendant et professeur de théologie à l'université de cette ville; et son père secrétaire de la même université. Uhland acheva de bonne heure ses études classiques, et se fit inscrire à l'âge de quinze

1 Voyez, pour tout ce qui a rapport à la vie d'Uhland et à ses poésies, la Notice publiée par G. Schwab, son ami, et l'un des hommes littéraires les plus distingués de l'Allemagne.

ans parmi les élèves de la faculté de droit. A la même époque il s'occupait déjà de poésie, et deux années après il écrivait quelques-unes de ses plus belles ballades. En 1808 il avait complétement terminé ses cours universitaires; il fut reçu au nombre des avocats royaux, et en 1810 il publia une dissertation qui lui fit décerner le titre de docteur. Peu de temps après il entreprit un voyage littéraire à Paris, visita assidument la bibliothèque impériale, et s'occupa surtout de l'étude de nos anciens troubadours, de nos chroniques, dont il traduisit en vers allemands plusieurs passages. Il passa près d'une année à ces importantes recherches, qui n'ont pas laissé que d'exercer une influence assez notable sur sa manière de concevoir la poésie. En 1811 il revint à Tubingue et y exerça la profession d'avocat. Les premières traces de ses essais littéraires se retrouvent dans un almanach des Muses, publié en 1806 et 1807, par Léon de Seckendorf. En 1812 il fit paraître avec Justin Kerner et quelques autres de ses amis, l'Almanach poétique, et deux ans après il livra à l'impression son premier recueil, dont les éditions se suivent maintenant régulièrement de six mois en six mois.

Bientôt il entra, par le choix de ses concitoyens, dans la carrière parlementaire, et s'y fit remarquer par une fermeté de principes inaltérable, par une loyauté de caractère à toute épreuve. En 1832 il fut porté comme candidat à la députation par les électeurs de Stuttgart. Le ministère, qui le redoutait pour sa mâle franchise, employa tous les moyens possibles pour empêcher son élection; mais il ne put y parvenir. Alors, usant du droit que lui accorde la constitution, il plaça Uhland dans l'obligation ou de résilier la chaire de professeur qu'il occupait avec honneur à Tubingue, ou de donner sa démission de député, et Uhland, qui n'a pas encore appris ce que c'était que transiger avec sa conscience, renonça à des fonctions auxquelles il s'était livré avec amour et dévouement, pour ne pas manquer au vœu de ses concitoyens.

Depuis ce temps Uhland est resté l'un des plus fermes appuis de cette opposition, dont G. Pfizzer, Menzel et Schott sont les principaux membres. Sa haute réputation et sa probité politique bien connue exercent sur tous les hommes de son parti, et même sur ses adversaires, une grande influence morale. Il ne parle pas souvent, mais il parle toujours à propos; il ne fait pas de longs discours, mais ce qu'il dit est grave et saillant. Je le vis une fois à la chambre de Stuttgart se lever pour répondre à un député ministériel, dont les longues phrases avaient été accompagnées à droite et à gauche de continuels chuchotemens. Quand on vit que c'était Uhland qui allait parler, il y eut dans toute la salle un silence subit, un mouvement d'attente solennel. Il prononça d'une voix douce une courte réfutation du discours de son antagoniste, et tout le monde applaudit. Royer-Collard, dans ses beaux jours, et le général Foy ont pu exciter par leur éloquence plus d'enthousiasme, jamais plus de respect.

X. Marmier.



Jurisprudence.

DE L'ÉTUDE DU DROIT EN ALLEMAGNE.

I.

INTRODUCTION ET MÉTHODE.

Quelque excellent qu'on veuille supposer un réglement universitaire, il ne saurait jamais être assez large et assez prévoyant pour ne pas devenir en temps et lieu un embarras, un obstacle aux vraies et consciencieuses études. Plus il s'abaisse à de minutieux détails, s'obstinant à faire entrer de force les jeunes intelligences dans des cadres scolastiques inévitables, plus il comprime et contrarie leur développement franc et normal. Il faut un peu de choix et de libre arbitre pour que les études puissent prospérer.

C'est là peut-être, plus que tout le reste, ce qui dégrade l'enseignement supérieur dans les facultés de droit en France. Tout est prescrit, tout est fixé d'avance avec une odieuse tyrannie de la forme sur l'esprit. Vous suivrez tels cours, ni plus, ni moins; vous les suivrez dans tel ordre, que vous ne serez jamais admis à intervertir; vous ne manquerez pas une leçon, quelque désespérant que soit le cahier stéréotype d'un vieux professeur, praticien émérite, ou l'inutile verbiage d'un jeune avocat qui a triomphé naguère au concours. Enfin, la multitude des grades qu'il faut prendre, des thèses qu'il faut soutenir, des examens qu'il faut passer régulièrement d'année en année et de semestre en semestre, entre telle et telle

inscription, à peine de forclusion, vous préoccupent, et semblent vous avertir que l'important n'est point de s'instruire sérieusement et de savoir, mais de répondre passablement, pendant une heure ou deux, à quelques questions d'usage que vous fait un examinateur complaisant par lassitude et par ennui.

La seule chose sur laquelle il soit permis, chez nous, à l'étudiant en droit d'exercer son jugement, parce que c'est la seule qui dépende de son choix, c'est qu'il peut opter entre les diverses facultés de droit de France. Il semble qu'il n'y aurait pas grand inconvénient à agrandir un peu la sphère, et à autoriser les jeunes gens à aller faire une partie de leurs études à l'étranger : leurs Institutes sous Savigny, leurs Pandectes sous Thibaut, leur Droit criminel sous Mittermaier, etc. Ce serait un moyen facile et prompt de ranimer les études et de suppléer, au moins provisoirement, à l'insuffisance de nos propres écoles. L'éloignement, la dépense, la difficulté de la langue, seraient un remède suffisant à l'abus qu'on pourrait être tenté de faire d'une permission de ce genre. Mais l'université est là, qui réclame non-seulement notre argent, mais la présence réelle de nos personnes. Pauvres serfs attachés à la glèbe, peu nous importe de faire nos études à Strasbourg plutôt qu'à Toulouse, à Rennes ou à Caen plutôt qu'à Aix, à Dijon ou à Grenoble. La proximité ou d'autres raisons pareilles font préférer l'un à l'autre ces centres obscurs de la science juridique : Paris seul jouit d'une préférence marquée, parce que la capitale exerce, sous tous les rapports, une attraction assez prépondérante, pour ne pas dépendre de la bonté des leçons de tel ou tel professeur, et que la culture générale qu'on y acquiert peut sembler une sorte de compensation pour ce qu'on n'y apprend pas, ou ce qu'on y apprend mal sur les bancs de l'école. [1]

1 Il est juste de reconnaître qu'à Paris, comme ailleurs, il y a des exceptions d'autant plus honorables qu'elles sont plus rares. Mais que peuvent quelques hommes de mérite contre les vices de l'institution qui les paralysent?

En Allemagne le choix d'une université n'est pas chose si indifférente et de si peu de conséquence. Entre les dix-neuf universités allemandes[1] règne une rivalité, une émulation qui fait leur vie. Il n'en est peut-être pas une qui soit décidément médiocre, mais toutes ne sont pas également distinguées. L'étudiant en droit, après avoir passé un an ou deux à l'université de son pays natal, voudra suivre, pendant quelques semestres, les cours des universités de Heidelberg et de Berlin, comme autrefois de Gœttingue.

Le voilà donc arrivé dans l'université de son choix; mais tout n'est pas fini encore. Il reste à faire un nouveau choix bien important, et qui a sans doute influé puissamment sur le premier, je veux parler de celui des professeurs en titre ou des docteurs enseignans (*Privat-Docenten*) dont il suivra les cours. Je ne veux rien dire de l'influence qu'exerce cette sorte de concurrence libre et généreuse sur les professeurs eux-mêmes, qui se disputent la renommée littéraire et le zèle des étudians; mais uniquement de ce qu'il en résulte d'heureuses conséquences pour les élèves. Sur chaque matière l'on suit un cours principal, et l'on *hospite* (c'est le terme consacré) à tous les autres. La comparaison des méthodes diverses, souvent contraires, élargit et rectifie les idées; puis on se passionne pour le maître qu'on a choisi; on le vante à ceux qui ont porté ailleurs leur préférence; on tâche de se bien pénétrer de son esprit, de s'approprier ses principes et ses argumens pour le défendre avec plus de succès contre les

1 Il y en a vingt-trois, en y comprenant celles de la Suisse allemande et de l'Autriche. Mais Bâle se meurt, Zurich ne fait que de naître; d'ailleurs elles n'appartiennent pas, à proprement parler, à l'Allemagne. Quant aux universités de Vienne et de Prague, leur organisation ressemble beaucoup à celle de nos facultés de France : même disette de professeurs, même exclusion des docteurs enseignans, même inflexibilité dans le nombre et l'ordre des cours. Aussi ne sont-elles pas, comme les universités du reste de l'Allemagne, de grands centres intellectuels. S'il y a de la science en Autriche (et il y en a), la faute n'en est certes pas à ses universités.

attaques de ses rivaux répétées par leurs disciples. Il n'y a que des esprits bien malheureusement doués par la nature qui ne soient pas entraînés plus ou moins dans ce mouvement d'études sérieuses, où il ne reste point de place pour l'indifférence et la paresse.

Il s'en faut bien que tous les cours soient des modèles; il s'en faut bien aussi que tous les élèves soient vraiment studieux. Il y a, comme partout, des esprits indolens, des caractères fougueux, des jeunesses orageuses; et l'on connaît les plaisirs et les dissipations de la vie d'étudiant aux universités allemandes. Mais il est rare que le jeune homme même le plus inappliqué reste aussi complétement indifférent aux leçons de ses professeurs que chez nous souvent les meilleures têtes. C'est qu'à chaque université il y a au moins quelques hommes de mérite, quelques cours bien faits et quelques rivalités littéraires qui commandent l'attention et l'intérêt; c'est que la liberté de l'enseignement et des études vivifie, tandis que le monopole et le formalisme plongent dans la routine, dans l'apathie et la somnolence.

C'est pour s'instruire et pour savoir que l'on étudie en Allemagne, et non pour répondre à l'appel ou dans un examen. Pendant les six à huit semestres que durent les études universitaires, pas un seul examen n'en vient troubler le cours régulier par des préparations machinales et précipitées. On étudie avec suite et à tête reposée, parce que rien ne presse le jeune homme de se faire illusion à lui-même et aux autres sur l'extrême insuffisance de ses connaissances, par quelques phrases banales ou quelques termes techniques, appris à la hâte et répétés avec assurance. Ne craignez pas que cette absence de toute contrainte, cette liberté des études ne dégénère en licence et en une facilité abusive. L'étudiant n'a garde d'oublier qu'à la fin viendra pourtant une épreuve, et une épreuve sérieuse, qui décidera de toute son existence future.

Il est vrai que, dans plusieurs universités, le grade de docteur en droit s'obtient sans beaucoup de difficulté. J'en sais une, on le croira à peine, où le candidat est interrogé par les professeurs assis à une table chargée de mets et de vin aux frais du récipiendaire. Après cet examen fait entre la poire et le fromage, il est tenu de faire imprimer une dissertation latine, si mieux il n'aime s'en racheter moyennant un droit de 40 florins. Mais cette condescendance blâmable, qui, d'ailleurs, est loin d'être générale, n'a pas de conséquences bien graves. Le titre de docteur est un préjugé favorable pour celui qui le porte, mais ne lui confère absolument aucun droit, si ce n'est celui d'entrer dans la carrière de l'enseignement, lorsqu'il obtient l'agrément de l'université à laquelle il désire s'adjoindre, et celui du gouvernement. L'un et l'autre ne se refusent jamais, ou presque jamais; mais la liberté d'enseignement qui en résulte pour les docteurs, cette concurrence permanente, qui vaut mieux que tous les concours du monde, fait bien vite justice de la médiocrité.

Les jeunes gens qui ont terminé leurs études universitaires, se destinent-ils à quelque carrière pratique, comme de magistrat, d'administrateur, de notaire ou d'avocat, le grade de docteur leur est parfaitement inutile. Docteurs ou non, il leur faut subir un examen bien autrement sévère que celui-là. Les conditions et le programme de cet examen tout pratique varient d'État à État : on le nomme *Staatsexamen*, c'est-à-dire examen pour l'admission à une fonction publique. Les juges ne sont pas des professeurs préoccupés de théories, et toujours disposés à l'indulgence envers leurs élèves; mais des praticiens distingués, que la publicité des examens met à l'abri de toute velléité de faveur ou d'injustice. Soit avant, soit après cet examen, suivant les différens pays de l'Allemagne, le jeune praticien est tenu de faire un stage, qui n'est pas non plus, comme en France, une pure et vaine formalité.

Avant d'être admis à cet examen pratique, il faut, dans tous les cas, avoir fait un ensemble d'études universitaires, dont l'ordre et la durée ne sont pas déterminés, les réglemens de chaque État se bornant à fixer les objets sur lesquels le candidat doit avoir suivi des cours pour pouvoir prétendre à des fonctions dans l'administration de la justice ou dans la pratique du droit. Ces réglemens ne sont pas absolument semblables pour toute l'Allemagne ; mais ils se rapprochent tous d'une espèce d'idéal qu'on s'est généralement formé de ce que doit embrasser un cours complet d'études en droit.

Pour que les jeunes gens, dès leur début à l'université, puissent se reconnaître et s'orienter plus facilement dans la science nouvelle qu'ils abordent, et combiner leur plan d'études, on fait chaque semestre dans chaque université un ou même plusieurs cours introductifs, sous le titre d'*Encyclopédie et Méthodologie du Droit.*

Donner un aperçu de ces cours introductifs, ce sera faire connaître, par cela même, ce que sont, en Allemagne, les études en droit dans leur ensemble, l'idéal qu'on s'efforce d'atteindre.

Il existe bon nombre de manuels entre lesquels les professeurs et docteurs peuvent choisir pour faire leurs cours d'encyclopédie et de méthodologie. Ces manuels, d'après un usage constant en Allemagne pour cette espèce de cours comme pour tous les autres, leur servent de cadre et de canevas, qu'ils remplissent par des explications orales ou par des dictées, ou par l'un et l'autre moyen concurremment, suivant leur auteur paragraphe par paragraphe, et le commentant, l'amplifiant ou le corrigeant, selon qu'ils le jugent utile ou nécessaire. Un de ces manuels qu'on suit le plus fréquemment, est la petite *Encyclopédie juridique*, par M. Falck, professeur à Kiel [1]. L'introduction comprend toutes les

1 Un volume in-8.° Nous avons sous les yeux la troisième édition, qui est de 1830.

notions générales sur le droit, la loi, l'État, la jurisprudence et l'étude du droit; puis il est traité, dans des chapitres séparés, 1.° des diverses branches du droit, tant public que privé; 2.° des sources du droit (Droit naturel, Droit romain, Droit canon, Droit germanique, traités de nation à nation); 3.° des sciences auxiliaires du droit.

Cette simple table des matières indique suffisamment ce qu'on trouve dans ce manuel: d'un côté une foule de notions positives, sur lesquelles on est obligé de revenir d'une manière plus approfondie dans d'autres cours, mais qu'il est bon de pouvoir embrasser d'un regard dès le premier aperçu; de l'autre, peu de ces notions générales qu'on ne comprend et n'apprécie bien que lorsqu'on a pénétré à fond dans toutes les parties de la science, et dont néanmoins on ne saurait se passer dès le premier pas, parce qu'elles éclairent la route, donnent l'impulsion et la direction aux études, et servent en quelque sorte d'initiation. C'est là le mérite et le défaut de ce livre: le jeune homme y peut puiser des connaissances exactes, mais point de véritable amour pour la science; il y trouve des cadres, des classifications, des définitions, des renseignemens bibliographiques; mais le droit ne lui apparaît nulle part dans son unité vivante. A cette critique nous devons en joindre une autre: c'est que M. Falck ne s'est pas borné à indiquer quelques vues qui lui sont particulières; il en a fait la base même de son ouvrage. C'est ainsi que, dans le chapitre premier, où il traite de la division du droit, il affirme que le Droit privé comprend le Droit civil, le Droit ecclésiastique, le Droit criminel, la police et la procédure; donnant ainsi aux termes de Droit public et de Droit privé une signification contraire à celle qu'un usage général a consacrée, et jetant la confusion dans l'esprit des commençans, lorsque, dans un cours purement introductif, il crée une nomenclature nouvelle, qu'il faudra désapprendre ensuite dans les cours spéciaux et approfondis.

Nous aimons mieux le *Manuel d'encyclopédie et de méthodologie de la jurisprudence*, par M. Wening, professeur à Landshut[1]. Il est a regretter que cet excellent ouvrage soit si rarement suivi dans l'enseignement universitaire. Cela n'a pourtant rien d'étonnant. On peut lui reprocher quelques défauts de détail, quelques doubles emplois; mais ce serait là un faible inconvénient. Riche de faits et surtout d'idées, il suppose dans le professeur qui voudrait le suivre beaucoup de connaissances, de talent et d'esprit, la maturité jointe à la jeunesse, le jugement vivifié par l'enthousiasme. Ces qualités diverses se trouvent rarement réunies au même degré dans le même homme; on ne doit surtout pas les attendre dans ces cours introductifs, dédaignés le plus souvent par les hommes supérieurs qui se renferment dans la spécialité où ils priment, et ainsi abandonnés aux débutans ou aux grandes utilités du personnel universitaire.

Ces qualités, si elles rendent le Manuel de M. Wening peu propre à l'enseignement, nous feront d'autant mieux connaître l'idéal de la science du droit tel qu'on ne le réalise pas toujours dans son ensemble, mais tel qu'on le conçoit. Nous allons mettre sous les yeux du lecteur non pas une analyse critique de ce manuel, mais un simple exposé, qui, tout abrégé qu'il est, en pourra donner une idée assez complète.

Dans une courte introduction M. Wening rappelle ce que c'est que la science, et ce que doit être un cours introductif à la science en général, et à la science du droit, à la jurisprudence en particulier. Puis il divise son sujet en deux parties principales, l'une théorique ou l'Encyclopédie, l'autre pratique ou la Méthodologie. Voyons d'abord la première.

[1] Un volume in-12; Landshut, 1821.

LIVRE PREMIER. *Du droit et de la jurisprudence en général, et particulièrement en Allemagne.*

§. 1.er Qu'est-ce que le droit? Quel rôle joue-t-il dans l'existence humaine[1]?

La destination de l'humanité est le plein développement de ses facultés, le perfectionnement de sa nature spirituelle et sensible, l'amélioration morale, religieuse, scientifique, artistique et matérielle.

Ce but commun de l'humanité doit être poursuivi par tous, mais sans sacrifice de l'individualité.

La conciliation du développement humanitaire avec le respect dû à l'individu, au milieu des collisions que l'imperfection de l'homme, l'ignorance et les mauvaises passions entraînent, appelle le droit.

Le *droit* est le maintien de la *liberté extérieure* au moyen des *lois*. Celles-ci limitent l'arbitraire et l'indépendance absolue des *actes extérieurs*, et sont mises sous la sanction non-seulement de la morale individuelle, mais encore d'une *force coërcitive extérieure.*

Ici, de la différence de la morale et du droit. La morale règle toute l'activité de l'homme; le droit ne se rapporte qu'à la coexistence des hommes en société. Le mobile de la morale est la perfection de l'agent, et dans les rapports des hommes entre eux, le respect de la dignité humaine; à ce dernier mobile, le droit associe l'instinct de la conservation. L'intention est l'important en morale, tandis qu'en droit on regarde surtout au fait extérieur. Le droit admet la contrainte, il la réclame même; la morale en exclut la possibilité : elle périt avec le libre arbitre.

1 Nous ne discutons pas, nous exposons. Nous renvoyons aux articles suivans la discussion des questions spéciales, et notamment celle des questions philosophiques. Notre but est uniquement de rendre attentif à la multitude de questions chez nous négligées dans l'enseignement universitaire, et qu'en Allemagne on traite avec plus ou moins d'étendue, et qu'on ne manque jamais d'indiquer au moins dès le début.

§. 2. La définition du droit, qui suppose la coaction, suppose, par cela même, l'*État*. Toute réunion des hommes dans un but commun s'appelle société. L'État est une société dont le but direct est la réalisation du droit.

Le droit existe-t-il ou non en dehors de l'État, et indépendamment de lui? Question oiseuse.

Le pouvoir social qui donne au droit de la réalité, s'exerce sous trois formes différentes : il est *législatif*, *judiciaire* ou *exécutif*. Mais l'État ne borne point son action exclusivement à la réalisation du droit; son action s'étend à tout ce qui importe au bien commun des citoyens, et, en ce sens, elle prend le nom de *police*, ou plutôt d'*administration* (*Polizei*).

Les moyens de l'État pour atteindre son but, sont la *force publique* et les *finances*.

La multiplicité des États produit les relations étrangères, réglées par la *diplomatie*.

L'ensemble des pouvoirs sociaux constitue le *gouvernement* (*Regierung*); celui qui les exerce s'appelle *souverain* (*Regent*).

§. 3. De quelles *sources* découle le droit?

Quant au fond, quant à la nature même du droit, ses sources sont la *raison*, l'*expérience*, l'*histoire*, l'*équité*, la *volonté discrétionnaire* (comme, par exemple, pour la fixation précise des délais, etc.); enfin l'*interprétation* des règles dérivées de l'une des sources précédentes. L'interprétation procède, soit par l'extension d'une règle particulière à un cas nouveau, mais semblable, en vertu de l'*analogie du fait*, soit par l'admission de règles nouvelles déduites des principes généraux en vertu de l'*esprit des lois*.[1]

Toutes ces sources du droit sont également naturelles,

[1] Cette distinction entre deux espèces d'interprétation est de la plus haute importance en Droit criminel. Rejeter la première, serait consacrer l'impunité dans le plus grand nombre des cas; admettre la seconde, serait ouvrir la porte à l'arbitraire.

également légitimes, quoiqu'on ne fasse dériver ordinairement le Droit naturel que de principes purement rationnels.

Quant à la forme, au mode d'établissement du droit, ses sources sont : 1.° l'*autonomie* (comme, par exemple, les statuts qu'un corps, une association se donnent à eux-mêmes, ou comme les conventions particulières qui servent de loi entre les parties, etc.); 2.° la *coutume;* 3.° les *lois écrites* (particulièrement les *codes*); et enfin 4.°, comme *Droit supplétoire*, les sources intimes et naturelles du droit, principalement l'interprétation, qui s'appuie sur l'histoire, puis l'équité et le pouvoir discrétionnaire du juge.

§. 4. Qu'est-ce que le Droit positif? C'est le droit actuellement et réellement en vigueur dans un État, par opposition à ce qu'il pourrait ou devrait être, eu égard aux sources générales et naturelles du droit.

La multiplicité des circonstances de temps et de lieu entraîne nécessairement de grandes diversités dans le droit des différens États, des différens peuples.

Le Droit positif, quelque imparfait qu'il puisse être, est mille fois préférable à l'absence ou à la violation du droit.

§. 5. Après le droit lui-même vient la jurisprudence ou la science du droit.

Dans le droit, comme en toutes choses, la pratique a précédé la théorie. On appliquait comme juge, on invoquait comme partie le droit qui vivait dans la conscience de tous, alors que nul n'avait encore imaginé de le rédiger en formules et en système scientifique.

Le droit est le bien commun de tous les hommes; la jurisprudence ne l'est plus, ni ne saurait plus l'être.

La jurisprudence embrasse le droit non d'un seul peuple, ni d'une époque, mais de l'humanité tout entière. Elle est une science à la fois philosophique et empirique, historique, dogmatique et littéraire. Tel est l'idéal qui doit présider à tous les travaux du jurisconsulte.

Mais si la jurisprudence a une valeur absolue comme science, elle a ensuite une valeur relative et toute d'application pour le juge, l'avocat, le notaire, le professeur en droit, le législateur. Cette tendance pratique fait de la jurisprudence une science plus bornée et une science positive.

§. 6. Ici trouvent leur place des notions détaillées sur le Droit positif de l'Allemagne.

Les sources du droit, en Allemagne, sont : le Droit romain, le Droit canon, le Droit mosaïque, le Droit féodal lombard (*Libri feudorum*), le Droit français, les anciennes lois de l'Empire, et les lois et coutumes particulières aux divers États ou provinces.

Livre II. *De la division du droit et des diverses branches de la jurisprudence.*

§. 1.er Le droit, *un* dans son principe, se fractionne suivant les objets auxquels il s'applique. De là le Droit privé et le Droit public.

Le Droit public comprend le Droit constitutionnel (*Staatsrecht*) et le Droit gouvernemental (*Regierungsrecht*). Ce dernier embrasse, à son tour :

1.° Le Droit criminel;

2.° Le Droit ecclésiastique. — Ici se présente la question de savoir, si l'Église est coordonnée ou subordonnée à l'État ;

3.° La police. — Quelles doivent être les limites de l'action de la police, afin d'en prévenir les abus;

4.° Les finances, et

5.° L'organisation militaire, pour autant que ces matières sont du ressort du droit.[1]

1 Le lecteur comparera cette division avec celle de M. Falck que nous avons rapportée ci-dessus. En général, on peut remarquer que le droit n'a pas encore été divisé d'une manière satisfaisante, parce qu'on a pris le terme de Droit public dans deux significations différentes, et qu'on a confondu le Droit privé avec le Droit civil. Le Droit civil, y compris

§. 2. La jurisprudence doit se ramifier naturellement en autant de branches que le droit lui-même a de parties. Toutefois elle a d'abord, comme science, une tendance plus haute et plus générale que le simple exposé des lois positives; puis ensuite la différence dans la méthode, ou même des causes accidentelles motivent de nouvelles distinctions. En voici l'aperçu:

I. Les spécialités que la jurisprudence embrasse sont ou dogmatiques ou pratiques. Les premières admettent toutes les divisions et subdivisions que nous venons de reconnaître dans le droit, avec cette différence pourtant, qu'ici le Droit commercial, le Droit féodal et la procédure civile d'une part, l'instruction criminelle de l'autre, se démembrent du Droit civil et du Droit pénal, pour se poser comme autant de sciences ou de théories à part. Les sciences pratiques ou appliquées comprennent l'éloquence judiciaire, l'art du notariat, etc.

II. La partie générale de la jurisprudence n'est pas moins vaste que la partie spéciale. Elle se divise comme il suit:

la procédure civile, renferme, outre les dispositions purement supplétoires des conventions particulières, et auxquelles les parties peuvent renoncer (ce qui constitue proprement le Droit privé), une foule de dispositions d'ordre public, que les jurisconsultes romains, suivis en cela par M. Thibaut dans ses Pandectes, rangent parmi le *jus publicum* (l. 38, ff. *de pactis*; l. 8, ff. *de tutelis*; l. 18, §. 1, ff. *de damn. inf.*). De ces observations résulte la classification indiquée par le tableau suivant:

DROIT PUBLIC (dans le sens des jurisconsultes romains et de M. Thibaut).	I. CONSTITUTION ou organisation des pouvoirs publics, et limites de leur action coactive.	*Droit* constitutionn.	DROIT PUBLIC.
	II. ADMINISTRATION ou direction des forces sociales. Elle comprend: 1. La force publique; 2. Les finances; 3. Les travaux publics; 4. L'instruction publique et le culte; 5. La police.	*Droit* administratif.	
	III. JUSTICE, c'est-à-dire: 1. Règles du pouvoir de juger;	*Droit* judiciaire.	
	2. Répression des crimes et délits.	*Droit* criminel et Instruction criminelle.	DROIT PRIVÉ (dans le sens de M. Falck)
	IV. ORDRE PUBLIC dans les relations des particuliers entre eux.	*Droit* civil et Procédure civile.	
DROIT PRIVÉ.	V. DISPOSITIONS SUPPLÉTOIRES des conventions particulières.		

1.° Philosophie du droit. Celle-ci recherche ce qu'il y a d'absolu et d'immuable dans le droit, par opposition au contingent et au variable que les circonstances extérieures et le développement historique y associent. La philosophie du droit se pose et résout cette question, qui en contient plusieurs autres : Qu'est-ce que le droit *doit être ?*

Et d'abord, qu'est-ce que le droit est en lui-même? Son siége, sa racine est dans la nature même de l'homme; le droit est une idée essentielle de l'esprit humain. — Déduction de cette idée; puis, déduction du principe dirigeant, du *criterium*, par lequel se reconnaît ce qui est conforme ou contraire au droit; enfin, fixation du rapport du droit: 1.° aux autres idées de l'humanité (où il convient d'examiner si son inflexibilité doit céder quelquefois pour maintenir l'harmonie, si le droit rigoureux peut être sacrifié à l'équité); 2.° aux faits extérieurs auxquels le droit s'applique et qu'il juge.

Secondement, le droit a besoin d'être garanti par des institutions, par un ordre de choses qui le maintienne et le réalise : déduction de l'idée de l'État, et fixation du rapport de l'homme au citoyen, ou, ce qui revient au même, de l'État, dans son organisation comme société juridique, aux autres fins pour lesquelles les hommes se réunissent et vivent en société.

Troisièmement, quel est le détail des droits particuliers et des obligations diverses qui découlent du principe général, de l'idée mère du droit? et spécialement, peut-on admettre, à proprement parler, des droits privés, des droits abandonnés à la libre disposition des particuliers et même à leur renonciation, ou bien n'y a-t-il véritablement que des droits publics, des droits établis et maintenus dans l'intérêt de la chose publique? en d'autres termes, peut-il y avoir ce qu'on appelle dans l'École des lois *secundum quid permissivæ?*

La dernière question à résoudre par la philosophie du droit, c'est celle de l'origine et du fondement du Droit positif et de son rapport au Droit naturel.

Ici se manifeste une profonde divergence dans la manière d'entendre et de traiter la philosophie du droit. Les uns prennent pour point de départ l'état de nature, soit qu'ils l'admettent comme un fait historique ou comme une simple hypothèse. Un grand nombre décorent du nom de Droit naturel un extrait arbitraire des dispositions du Droit positif, du Droit romain, par exemple [1]. D'autres confondent le Droit naturel avec la morale. Quelques-uns, enfin, nient l'existence d'un véritable Droit naturel, et, regardant le droit comme essentiellement variable, n'admettent que l'étude des législations comparées sous le nom de philosophie du Droit positif.[2]

Le vrai rapport de la philosophie du droit au Droit positif est celui de l'idéal au réel. Sans elle il ne saurait y avoir de progrès possibles ni pour la science du droit, ni pour la législation.

2.° La jurisprudence empirique, au contraire de la philosophie du droit, s'occupe des faits extérieurs, variables et contingens, des circonstances de temps et de lieu, dont l'expérience et l'observation prouvent l'influence sur le droit.

Ces faits, ces circonstances sont : 1.° la nature physique et la situation géographique du pays, le sol, le climat, les productions diverses, etc.; 2.° la nature variable de l'homme suivant son degré de culture corporelle ou spirituelle, suivant son origine, etc.; 3.° l'action de l'homme sur la nature physique, l'industrie, l'agriculture, le commerce, etc.; 4.° les rapports sociaux des hommes entre eux, l'état de la famille, etc.

3.° L'histoire du droit diffère de la jurisprudence empirique en ce qu'elle n'étudie point les causes générales qui peuvent produire des diversités dans le droit, mais raconte les diversités que telles causes données ont en effet produites dans telles circonstances données, dans tel pays, chez tel peuple, à telle époque. L'histoire du droit ne doit pas être

1 Tel est le *Jus naturæ* de Wolf, en huit volumes in-4.°

2 Par exemple Hugo.

une sèche chronique de ces diversités, de ces changemens; elle doit faire voir dans ces changemens un développement, un enchaînement de causes et d'effets : elle doit être, en un mot, une histoire pragmatique.

Le manque de documens et la tendance pratique de la jurisprudence réduisent l'histoire universelle du droit à un certain cycle d'histoires particulières.

4.° La politique indique les moyens de réaliser actuellement un mieux possible, et les règles de prudence par lesquelles on peut combattre avec succès ou écarter les obstacles. Elle concilie l'idéal du droit avec la juste appréciation des rapports sociaux et des circonstances extérieures : elle est principalement utile pour améliorer la législation existante, mais elle est aussi nécessaire pour son intelligence.

La politique a une haute tendance : l'abus seul produit le machiavélisme.

La politique n'a pas seulement rapport au Droit public; il y a aussi une politique du Droit privé, une politique du Droit criminel, etc.

5.° L'herméneutique, ou science de l'interprétation juridique. Elle comprend l'exégèse et la critique des textes.

6.° L'histoire littéraire juridique, c'est-à-dire l'histoire des travaux des jurisconsultes, de leurs écrits, des écoles qu'ils ont fondées ou suivies. Mais une simple nomenclature bibliographique et biographique ne suffit point: de même que l'histoire du droit doit faire connaître le développement successif des lois et des institutions, l'histoire de la jurisprudence doit exposer la marche progressive ou rétrograde de la science.

Livre III. *Des rapports de la jurisprudence avec les autres sciences.*

Considérées dans leur rapport avec le droit, toutes les sciences se répartissent en deux classes d'après leur impor-

tance : 1.° les sciences subsidiaires du droit, telles que la philologie, la philosophie, l'histoire, la géographie, la statistique, l'économie politique, les mathématiques, etc.; 2.° les sciences dont tout homme cultivé doit avoir au moins des notions élémentaires, telles que la physique, l'histoire naturelle, la théologie, etc.

Tel est l'exposé succinct de la première partie, de la partie théorique ou encyclopédique de cette Introduction à l'étude du droit. Passons à la Méthodologie, c'est-à-dire au recueil des règles pratiques qu'il convient que l'étudiant en droit suive dans le cours de ses études. Elles se résument en un petit nombre de préceptes.

L'étude du droit exige quelque maturité; elle ne saurait convenir à la première jeunesse. Elle suppose, d'ailleurs, une foule de connaissances préliminaires, d'études préparatoires.

Les sciences subsidiaires du droit ne sont pas toutes purement préparatoires; il en est qu'il convient d'étudier concurremment avec le droit : telle est, par exemple, l'économie politique. Celles même qu'il faut avoir étudiées préalablement, ne doivent pas être abandonnées et négligées par l'étudiant en droit, mais continuées au contraire pendant tout le cours de ses études.[1]

Quant à l'étude du droit lui-même, il faut en bien sentir l'importance et l'intérêt, il faut se passionner pour elle; le succès est à cette condition.

Elle doit être approfondie, mais point exclusive; large, mais point superficielle; pratique, mais point routinière.

Il y a trois manières d'apprendre le droit : par la pra-

1 Ceci est de la plus haute importance. Chez nous les études préparatoires, en histoire surtout, sont tout-à-fait insuffisantes; et l'étudiant, sitôt arrivé à la faculté de droit, dédaigne des études qu'il regarde désormais comme au-dessous de lui. Aussi les études en droit manquent-elles de base et de tout esprit scientifique : elles deviennent une affaire de mémoire et de routine.

tique, par l'étude individuelle ou par l'enseignement universitaire. L'une de ces voies n'exclut pas les autres : ce sont des moyens divers, entre lesquels il ne faut pas choisir ; il faut les cumuler.

L'enseignement universitaire peut seul donner à l'étude du droit une tendance large et élevée, une méthode sûre, un caractère véritablement scientifique.

Le choix et l'ordre des cours, en un mot, un bon plan d'études, sont d'une grande importance. Ils admettent bien des modifications diverses, suivant les circonstances particulières. Voici un tableau qui indique l'ordre qu'en thèse générale il convient d'observer.

PREMIER SEMESTRE.

Cours d'encyclopédie et de méthodologie (4 heures par semaine).
Cours d'histoire du Droit romain (6 heures).
Institutes (6 heures).
Histoire universelle (6 heures).
Physique (6 heures).

SECOND SEMESTRE.

Cours d'herméneutique (4 heures par semaine).
Pandectes (12 heures par semaine, ou deux fois par jour [1]).
Exercices d'exégèse (4 heures).
Histoire du Droit allemand (6 heures).
Économie rurale (4 heures).

TROISIÈME SEMESTRE.

Fin des Pandectes (6 heures par semaine).
Droit privé germanique et Droit commercial (6 heures).
Droit féodal (4 heures).
Procédure civile commune (6 heures).
Cours de commerce (4 heures).

QUATRIÈME SEMESTRE.

Droit privé provincial, prussien, français[2], bavarois, etc. (6 heures par semaine).

1 M. Thibaut consacre aux Pandectes trois heures par jour, ce qui ne dispense pas d'un cours complémentaire pendant le semestre suivant.

2 Les Codes français sont en vigueur dans les provinces rhénanes ; le

Procédure civile provinciale (4 heures).
Droit criminel et instruction criminelle (6 à 8 heures [1]).
Médecine légale (4 heures).
Histoire de l'Église (6 heures).
Philosophie (6 heures).

CINQUIÈME SEMESTRE.

Droit ecclésiastique (6 heures par semaine).
Droit public (6 heures).
Morale (6 heures).
Histoire de la philosophie (6 heures).

SIXIÈME SEMESTRE.

Finances (6 heures par semaine).
Économie politique (6 heures).
Police ou administration (4 heures).
Arithmétique politique (4 heures).
Histoire littéraire (6 heures).

SEPTIÈME SEMESTRE.

Droit des gens (4 heures par semaine).
Droit fédéral germanique (4 heures).
Exercices pratiques de Droit civil (6 heures).
Philosophie du droit (6 heures).

HUITIÈME SEMESTRE.

Histoire littéraire juridique (6 heures par semaine).
Politique (6 heures).
Exercices pratiques de Droit criminel (6 heures).
Exercices pratiques de Droit public (4 heures).

Code civil et le Code de commerce ont été introduits, avec de légères modifications, dans le grand-duché de Bade.

1 Nous ne comprenons pas bien pourquoi M. Wening réunit le Droit pénal et l'instruction criminelle dans le même semestre, ce qui fait 32 à 34 heures par semaine, tandis qu'en renvoyant l'instruction criminelle au semestre suivant, pour lequel il n'y a que 24 heures par semaine, on évite la surcharge du quatrième semestre, tout en se réservant le moyen de donner plus de temps et de développement à ces importantes matières. Nous en sommes d'autant plus étonné que l'usage des universités allemandes est conforme à notre observation et contraire au projet de M. Wening.

Ce tableau complète le résumé de l'ouvrage de M. Wening, que nous nous étions proposé de mettre sous les yeux du lecteur, pensant que ce simple extrait, dégagé de toutes réflexions par lesquelles nous serions venu l'interrompre, était le meilleur moyen de donner une idée exacte et précise de ce qu'est un cours complet d'études en droit, tel que, à un petit nombre de différences près, il se fait généralement en Allemagne. Le détail des cours les plus importans fera la matière des articles qui suivront celui-ci. Il ne nous reste plus ici qu'à faire voir qu'un plan si vaste n'est pas une chimère, mais une réalité; à montrer comment il est possible d'embrasser tant d'objets différens, et à opposer, outre les faits qui parlent assez haut, ce semble, quelques raisons à l'espèce d'incrédulité avec laquelle il nous est arrivé de voir accueillir tout plan d'études plus complet, plus développé que celui qu'indiquent les programmes de nos facultés de droit.

Nous avons parlé ailleurs de l'utilité des cours semestriels.[1] Professeurs et élèves concentrent, pendant quatre à cinq mois, tous leurs efforts sur un certain nombre de matières. L'attention se soutient comme d'elle-même; l'intérêt, loin de s'affaiblir, va croissant. Le semestre écoulé, c'est une chose faite, et sur laquelle il n'y a plus à revenir; le semestre suivant on entreprend autre chose. Ainsi l'on étudie avec plus d'ardeur, parce qu'on ne sent pas la fatigue et l'ennui survenir; et la courte durée de chaque cours permet d'en doubler le nombre. Première raison, qui rend un plus large développement des études possible; une autre, c'est qu'on travaille davantage, c'est que les étudians ne croient pas avoir fait merveille lorsqu'ils ont été deux ou trois heures au cours. Le tableau que nous avons cru devoir transcrire tout au long, prouve que l'étudiant allemand a rarement moins de quatre à cinq heures de cours par jour.

Ajoutez que le système des cours libres non-seulement

1 Revue encyclopédique, t. LV, p. 108.

permet d'avoir un personnel enseignant très-nombreux, mais facilite encore le développement des capacités spéciales. Lorsque le nombre des professeurs est limité, lorsqu'il ne peut y avoir en règle générale qu'un seul cours sur chaque matière, quiconque aspire à entrer dans la carrière de l'enseignement, doit nécessairement faire des études à toutes fins, des études également approfondies, c'est-à-dire également superficielles dans toutes les parties, afin de pouvoir se présenter au concours pour la première chaire vacante quelle qu'elle soit. On conviendra que c'est là le plus sûr moyen de créer des médiocrités. Avec le système des cours libres, au contraire, chacun choisit la partie pour laquelle il se sent plus de talent et de goût; il la cultive avec ardeur et sans préoccupation fâcheuse, toujours sûr qu'il est de se créer ainsi une existence honorable et quelque nom dans la science. Or, un professeur qui aime et qui entend à fond une partie, l'enseigne mieux et plus vite.

Une dernière raison, enfin, c'est qu'en Allemagne on développe des principes, tandis qu'en France on fait des commentaires. Les principes sont féconds, ils s'appliquent à un grand nombre d'espèces; le commentaire s'attache aux détails, se perd parmi des milliers de cas et d'hypothèses, et retombe à chaque question nouvelle dans la nécessité de déduire de nouveau les motifs, parce que ceux-ci n'ont jamais été exposés sous forme de règles générales. En Allemagne on donne les raisons de décider; en France on explique, on paraphrase, on discute les décisions particulières. Le commentaire est, de sa nature, interminable; et l'on n'achève pas en trois ans ce qui serait l'affaire de six mois.[1]

En cherchant à donner une idée générale aussi exacte

1 M. Thibaut faisait encore, il n'y a qu'un an, un petit cours systématique de Code Napoléon, qui en apprend plus que tous les commentaires. Il indiquait d'un mot les controverses; il donnait la liste des divers commentateurs: aux élèves de les lire et de les comparer.

et aussi complète que possible de ce que sont, dans leur ensemble, les études en droit en Allemagne, nous avons été amené irrésistiblement à parler de ce qu'elles sont chez nous. A qui trouverait notre critique un peu vive, nous répondrions qu'elle n'est que juste: encore y avons-nous mis beaucoup de modération, et il resterait bien des choses à dire, mais qui sont en dehors de notre sujet. Nous n'avons pas hésité, en ce qui le touche, à mettre à nu les parties honteuses de notre régime universitaire et de la fausse méthode d'enseignement qu'il a fait naître, qu'il encourage, et qui en est le digne pendant. Lorsque les vices d'un système commencent d'être vivement sentis, le redressement ne peut plus se faire long-temps attendre.

Henri Klimrath.



Littérature.

COURONNES FUNÉRAIRES.

CHANTS

DE J. C. DE ZEDLITZ.

TRADUIT DE L'ALLEMAND.

En toutes choses ce n'est que l'émotion qui est sublime.

LETTRES DU PRINCE DE LIGNE.

1.

L'obscurité de la forêt m'enfermait, et, entouré des images de mes rêves, j'étais plongé dans de profondes méditations : Qu'est donc, ô cœur, cette ardeur qui t'enivre? — Ainsi je m'écriai, et mes larmes coulèrent. — Que demandes-tu sans cesse, palpitant de désir, par cette agitation fougueuse? Veux-tu te consumer à saisir une ombre, et pour un fantôme d'existence donner l'existence même avec tous ses plaisirs? Veux-tu, ton propre ennemi, te haïr toi-même? — Ah, renonce à ces formes mensongères, elles paraissent, mais ne peuvent être saisies!

2.

Non! — Ainsi résonne une voix des profondeurs de l'ame. — Non, ce qui souvent t'a élevé sur des ailes, ce qui te brûle d'une flamme céleste, ce qui a palpité avec violence dans ton sein, c'était la voix de Dieu, son souffle bienheureux qui t'animait. Les fleurs qui se sont épanouies, qui ont

germé, qui ont jeté leurs racines dans le sol de l'existence, que ce rayon a éclairées et vivifiées, que la rosée de la sublime tristesse a rafraîchies, elles ne seront pas brisées par la tempête d'une mauvaise heure! Ce que tu as senti était la vie immortelle, et non des ombres qui passent et s'évaporent. —

3.

Le chêne de la gloire qui veut atteindre les cieux, les roses de l'amour qui, en rougissant, se consument au milieu du vert incendie du feuillage, et que pleurent les chants onduleux et frémissans du rossignol; le laurier élancé qui plane sur la tête de ces bardes sublimes, qui d'une voix véridique marient aux sons harmonieux de la harpe dorée le récit des symboles éternels.... : quoi, les faire balancer sur notre chevelure tous ces nobles rameaux entrelacés en couronnes, plonger ainsi notre front dans la lumière et le parfum, ce ne serait pas l'ornement de la vie, et celui qui le trouverait aurait vécu en vain? —

4.

Et celui dont le front en serait dignement paré, n'aurait pas atteint la cime du bonheur et des jouissances terrestres? Il y aurait un but plus élevé; un ravissement plus divin serait réservé au cœur? — Non, jamais! Comme le brouillard qui, percé des flèches du soleil, s'évanouit à l'instant, ainsi rentre dans le néant ce qui brillait dans l'éclat. Regarde — ces objets qui brûlaient de vives couleurs, comme ils pâlissent, comme toutes les lueurs se sont éteintes. Un souffle corrupteur s'attache à la vie. L'idéal seul qui enflamme nos ames proclame son immortalité!

5.

Un foyer de lumière diverge en cent rayons pour alimenter notre ame, flamme échappée de Dieu; c'est l'inspi-

ration, soleil qui féconde la vie, l'abreuve, et la fait mûrir dans toutes les sphères! Dans quelque miroir qu'elle réfléchisse son image, qu'elle déploie hardiment ses ailes dans les chants, qu'elle entraîne deux cœurs l'un vers l'autre; elle cherche toujours le sublime, qu'elle connaît. Sans elle depuis long-temps le monde serait tombé dans le commun, sans elle depuis long-temps le temple où brûle la flamme céleste serait en poussière. Elle est la source d'où coule la vie éternelle qui vient de la vie, qui seule donne la vie.

6.

Ce qui s'est fait de grand sur la terre n'a jamais pris naissance dans le sein de ceux qui sans intérêt se balancent sur la vague des joies sensuelles au milieu d'écume sans consistance. L'œil qui dans cette autre région lointaine a vu le nouveau monde, qui a percé la nuit inconnue qui le couvre, qui l'a vu brillant d'une lumière miraculeuse derrière le voile, au-delà des mers étrangères qui le cachent, cet œil était celui de la pensée; c'était l'inspiration dont le faible a horreur!

7.

Rêveur insensé! — ces paroles se font entendre; — relevant mes yeux chargés de pleurs, j'aperçois près de moi un spectre étendant ses membres gigantesques, vision effroyable qui me fait trembler! Qui es-tu? m'écriai-je. — L'esprit du tombeau — répond la même voix retentissante. « Je suis descendu vers toi pour te conduire où pourrissent les insensés qui, comme toi, ont rêvé des pensées de lumière jusqu'au moment où la terre qui les portait s'ébranla, et la flamme qui remplissait leur cœur s'éleva avec violence. Ils ont été consumés par ce feu qu'eux aussi nourrissaient fidèlement.

8.

« Près de leurs tombeaux je te demanderai alors s'il faut leur porter envie, à eux qui y sont couchés. Souvent pour

te complaire tu as prononcé ces noms avec un frissonnement de joie et de tristesse. Soit. Tu pourras dire s'ils furent dignes d'envie, ou s'ils furent à plaindre avant qu'ils eussent pu reposer leurs os blanchissans entre les murs du tombeau. Ces couronnes que tu crois si riches, je les ai vues briller sur leurs chevelures lorsqu'ils étaient encore enivrés du vin de la vie. Viens, suis-moi, tu reconnaîtras si ce que tu sens est vérité ou erreur! »—

9.

Et comme il eut parlé ses bras m'entourent; il déploie autour de moi son manteau, qui nous enveloppe tous deux de ses amples plis. Comme glisse une voile, ainsi nous nous élançons dans l'éther azuré, et les nuages se séparent là où nous dirigeons notre chemin. Profonds au-dessous de moi, mes regards découvraient alternativement hauteurs, vallées, moissons, forêts, torrens, ponts, villes et hameaux, semés au loin dans le paysage, et enfin ces monts géants qui bornent les antiques limites de la Bohème.

10.

Et dans la plaine qu'on voit couler du haut sommet, ondoyée par les vagues dorées des épis, rayée en vert foncé par les forêts et les bouquets d'arbres, qui s'arrête là où l'Elbe, serpent azuré aux larges courbures, entoure joyeusement les hautes murailles d'anciens châteaux célèbres, — dans le milieu de cette vallée s'élève la forteresse de Gitschin, bâtie avant le temps des Taborites, de cette secte qui longtemps combattit pour le calice; elle regarde au loin dans la vaste contrée, et semble dire : Pourquoi, étrangers, vous approcher de ces murs, et me troubler dans mon deuil de veuve?

11.

Car, comme une veuve elle cache l'urne qui renferme les cendres de l'homme qu'elle vit jadis, plein d'une superbe

confiance, sur son coursier guerrier, haletant, téméraire, dans le vol rapide de la victoire. Dans cette forteresse est une chartreuse; lui-même la fit bâtir. Là des moines pieux, solitaires, morts au monde, se taisent, et au lieu de tout discours, se disent : Pense à la mort. Là, lorsqu'il fut tué, on déposa ses restes. Nous étions auprès de son cercueil, dont des mains invisibles levèrent le couvercle.

12.

Et lorsqu'il fut ouvert, un squelette y était couché. Le crâne reposait sur des coussins de velours, et on le voyait, lui depuis long-temps sans chairs, paré de la toque de prince, les tempes encore garnies de cheveux. La chaîne de la toison d'or était orgueilleusement agrafée à son cou; l'une de ses mains d'os était sur sa poitrine, elle tenait une croix; l'autre paraissait saisir le bâton de général, comme si elle ne voulût le quitter que quand les os eux-mêmes s'en iraient en poussière, et le linceuil, ordinairement blanc et pur qui couvre les morts, était ici entaché de sang.

13.

« Vois cette tête pourrie et en poussière, ainsi parla l'esprit. Il fut grandement honoré celui dont l'ame dirigeait cette structure. Lui qui n'était pas roi, gouvernait comme les rois. Le monde retentissait de sa parole souveraine. Quand son regard se fixait menaçant, aucun souffle ne se faisait entendre parmi trente mille guerriers; et des héros qui rient à la mort ne pouvaient supporter ce regard, quand irrité il allait à la rencontre des vainqueurs ! Il s'éleva comme le météore sanglant, créateur et destructeur de sa propre fortune!

14.

« Lui, fils des armes, né au loin dans l'empire de l'obscurité de son berceau, il entra tout à coup dans les hautes salles du palais impérial, son droit d'aïeux était son épée et

ses victoires. Il saisit la bannière qui avait perdu sa gloire, afin qu'au bruit de son nom, plantée sur les murailles ennemies, il lui prêtât l'éclat de ses propres rayons! Dès qu'il l'appelle, une armée se lève, et du pas puissant de la tempête il part des plaines de la Moldavie riches en troupeaux, et des cimes glacées des Sudètes il s'élance au loin jusqu'au Belt, où roule la vague salée.

15.

« On vit des monarques s'incliner devant les armoiries de son bouclier, qui autrefois avait pendu inconnu, inconsidéré, à la muraille. Les princes recherchent sa faveur, l'envie grince, mais impuissante, elle est réduite au silence, tandis que le souverain répand d'une main toujours ouverte ses libéralités sur ce serviteur égal aux princes. Le manteau ducal ne lui suffit pas, à lui qui à la grandeur voudrait ajouter la sublimité et hardiment saisir une couronne royale. Mais comme il étend la main vers elle, il perd et la couronne et la vie.

16.

« Le regard tourné vers les espaces célestes, tu observes l'aspect et l'orbite des signes; tu épies la forme de ta maison sidérale. Insensé, auquel l'heure la plus proche était cachée! Que veux-tu lire dans les astres menteurs? La main qui régit le destin de l'homme n'a jamais soulevé les voiles qui cachent le sort futur; nous ne le voyons que quand il est accompli! — Regarde derrière toi! ne vois-tu pas le meurtrier salarié, dirigeant contre toi le poignard qui doit te porter dans le cœur la blessure mortelle? Rêveur, aucune étoile ne t'en prévint! —

17.

« Ainsi tomba le fier héritier de la gloire; lui, l'invulnérable qu'aucun fer ne pouvait blesser, qu'aucune balle ne pouvait atteindre dans le combat. Que vite il s'est trouvé

un instrument quand le destin a voulu qu'il mourût! Ce n'est pas dans la parure des armes, parmi les cadavres d'ennemis qui lui cèdent, entouré de l'éclat de sa grandeur à son midi, qu'il lui est permis de finir sa course victorieuse; son sang doit être versé par la main de l'assassin; à peine accusé, il est déjà jugé; il est puni comme celui qui aurait commis l'action, parce que peut-être il y pensait!

18.

« Duc de Friedland! — Oui, il est passé ce nom qu'un seul a porté, et qui s'est éteint avec lui dans la tombe. Il ne devait pas fleurir dans les temps futurs pour la gloire de celui qui le porta; aucun enfant né de lui ne devait en hériter. — Cependant, m'écriai-je, il trouvera l'immortalité dans les chants de la poésie. La tradition douteuse, défigurée, s'est ennoblie dans la bouche du grand poète; doublement épurée, sa gloire ne périra pas! Le temps viendra où l'histoire comme le poète le justifiera par un examen sévère.

19.

« Mais fut-il heureux? — Non, tel je ne l'appellerai pas; il acheta à un prix trop élevé l'heure si courte de son éclat, il la paya du repos de sa vie! Que tôt la fureur et l'envie s'allumèrent et s'élancèrent sur lui, comme des chiens haletans de rage sur la trace du gibier; l'ingratitude et la trahison se tournèrent contre lui pour hériter de ses dépouilles! Et ainsi dévoré par le feu de son ame, saisi et entraîné par les tempêtes étrangères, il était temps qu'il mourût! Qu'il repose en paix! Il a pardonné, il lui fut pardonné — ferme le cercueil! — viens, volons plus loin. »

20.

Et de nouveau je sentis le manteau de l'esprit m'abriter en m'entraînant, et il m'emportait sur des ailes rapides, infatigables! Déjà le continent échappait au regard; aucune

voix, aucun son de vie ne résonnait plus! La solitude n'était percée que par le triste et égal battement des vagues, qui, tantôt s'élevant avec un bruit sauvage, découvraient l'effroi de l'abîme des gouffres horribles, tantôt se gonflant comme d'obscures montagnes et, semblables à l'image de terribles éternités, portaient la crainte et l'inquiétude dans l'ame.

21.

Et notre voyage me paraissait sans fin. Je voyais successivement le ciel s'obscurcir et s'éclairer! Tantôt le matin paraissait avec ses feux, et près de moi passait le char du soleil aux roues d'or, parcourant son chemin de diamant. Jusque dans le lointain, à perte de vue, les flots de la vaste mer semblaient saigner. Des torrens d'air éblouissant m'inondaient. Tantôt je voyais les nuages s'épaissir, les brouillards s'amonceler sur les brouillards, l'obscurité se répandre de toute part, et enfin j'entendais le griffon à la crinière et aux ailes de dragon haleter sous les rênes du char de la nuit!

22.

Et la lune et les étoiles sortaient des ondes, un doux éclat se répandait dans les espaces immenses que je venais de traverser, et des lueurs d'argent dansaient sur l'écume! Alors dans le brouillard du lointain j'aperçus une île qui s'élevait tristement du solitaire empire des eaux, éclairée par la lumière de la lune! Sommes-nous au but? demandais-je à mon compagnon. Bientôt, répondit-il, bientôt; avançons courageusement. Et je sentis s'abattre doucement sur le rivage le manteau enchanté qui nous avait portés au travers de ces routes lointaines comme un char de nuages.

23.

Une tête de rocher s'élevait seule des abîmes de la mer vers le ciel! — Aussi loin que le regard fatigué se fixait sur le désert des eaux, la mer, la mer! elle est sans fin! Et nulle

part dans ce vaste cercle ouvert un rivage vert, nulle part une côte : on croirait que le rocher est tombé du ciel, et que les vagues irritées cherchent à l'entraîner; mais lui se rit de ces efforts, et laisse s'agiter l'impuissant et bruyant fracas : car il fut mis là comme signe éternel qui doit durer jusqu'à la fin des jours!

24.

Et je vis un cercueil sur le haut du rocher, une épée y brille pour tout ornement. A côté est un laurier sur lequel fut dirigée la foudre du ciel; car le tronc qui autrefois s'élevait fièrement est brisé. Mais pourtant il n'est pas anéanti, un feuillage brillant entoure les branches rompues, et quoique abandonné aux tempêtes, elles n'ont pu le déraciner. Dieu lui-même l'a scellé dans l'écueil, afin qu'exemple dans l'histoire, il témoigne comment juge le Très-Haut!

25.

A côté étaient en désordre par terre un sceptre royal, des couronnes brisées, un vêtement d'hermine, comme aux funérailles des souverains. Tout cela avait été jeté sans ménagement par le destin comme une raillerie faite au mort. On voyait blanchir la pourpre décolorée, et les riches insignes des grandeurs passées étaient affreusement déformées. « Te nommerai-je la tombe que tu vois? — ainsi parla l'esprit — t'expliquerai-je ces ornemens mortuaires? » — Oh arrête! m'écriai-je, et un frisson traversa mon cœur, avec une tristesse qu'à peine j'osais m'avouer.

26.

Ainsi donc je foule le sol où tes ossemens tombent en poussière, toi qui faisais trembler le monde abattu à tes pieds? — Rien ne t'est resté de l'éclat de la grandeur; ce qui t'appartenait est devenu la proie du temps; la pourpre qui te couvrait est flétrie, les couronnes sont en éclats, le

laurier même est frappé de la foudre; l'épée seule, l'épée ensanglantée est restée sur ton cercueil, que bercent les rudes tempêtes sur ce rocher fondé dans la mer déserte. Tu es là délaissé, solitaire dans ta tombe; pas une larme pour toi!— Personne ne t'aurait-il aimé?

27.

Et à l'heure du voyage qui va au-delà, quand l'ame dit le douloureux adieu à la vie, tu jetas les yeux sur le cercle qui t'environnait, tu cherchas qui des tiens était à ton lit de mort! De tous ceux auxquels tu avais donné des couronnes, malheureux abandonné, tu n'en vis pas un auprès de toi, maintenant que l'éclat et la grandeur s'étaient détournés de toi! Alors la dernière larme vint baigner tes yeux d'une eau amère et cuisante, troublant ton ame à son départ; des étrangers saisissent tes mains et les croisent sur ta poitrine! Qui prononce la bénédiction?

28.

« Tu dis que personne ne lui paya le tribut d'une larme, qu'il passa sans être pleuré, et pourtant je vois tes yeux humides? Tu n'appelas pas le dédain sur lui, mais bien la paix. Lui auquel l'humanité gardait une rancune irréconciliable, que ces malédictions chassèrent jusqu'ici, il fait briller la tristesse sur ton visage. » Ainsi me dit l'esprit. « Comment ta faible voix se fait-elle entendre du milieu de ce chœur de colère, dont les sons ont retenti au loin dans le monde? Homme faible, si sa vie t'a ébloui, n'oublie pas comment il la termina! »

29.

Ici, auprès de la sépulture de ce mort, que le monde me dégoûte, ce monde misérable et vulgaire! comme un reptile il a rampé devant lui lorsqu'il vivait dans l'éclat du bonheur! Alors pour tous les riches trésors du Pérou aucune bouche

n'aurait proféré tout haut le moindre mot contre lui; mais à présent que sa splendeur n'est plus, à présent ils fendent la presse à l'envi, et viennent vomir la raillerie et l'opprobre sur les mânes du vieux Titan foudroyé; eux qui portaient ses chaînes comme un faste! Tourbe impuissante, vous pouviez le haïr, mais il était trop élevé pour la raillerie.

30.

Orage pour purifier le monde, il partit du trône éternel; et il était facile de reconnaître de qui il était le messager! C'est pourquoi ceux qui ont tremblé quand il menaçait du milieu des flammes de sa colère divine, devraient maintenant, tous réunis, prier à genoux, le visage incliné vers la terre; car il ne tomba des degrés de la grandeur que quand cette main qui l'avait appelé, et qui est plus puissante que la main des hommes, le terrassa; et nous nous glorifions de sa fin! Sous les armes je fus contre lui, c'est pourquoi je ne l'outragerai pas alors qu'il fut captif.

31.

Et je cueillis une branche du laurier, et la cachai comme souvenir dans mon sein. O! conduis-moi plus loin, viens, partons, dis-je à l'esprit; éloignons notre vol de ce lieu trop digne de larmes! Qui mérite la pitié et les pleurs, si ce n'est l'aspect de ceux qui sont tombés sous les coups des deux vengeurs; parce que, enivrés de l'orgueil de leur propre grandeur, ils oublièrent témérairement qu'ils étaient mortels! Emmène-moi d'ici, allons au lointain le plus reculé, quittons la cendre des astres éteints!

32.

Je ne veux plus les voir ceux qui ont acquis la gloire sanglante des armes; je ne veux plus les louer, trop de larmes baignent la couronne! Qui voudrait marcher sur des traces aussi sanglantes, où toutes les fleurs de bénédictions sont

arrachées et écrasées par la rude danse guerrière! Je frémis d'horreur à la vue de cet éclat, de cette sombre et sauvage rougeur des flammes! Assez de malheurs oppressent la triste terre, il est temps que la paix soit avec elle; il est temps qu'on bénisse, et qu'on ne massacre plus! Cachez l'épée, laissez les palmes se balancer; ôtez la couronne, je ne veux plus la voir!

33.

Laisse-moi les louer ceux qui dédaignent le monde et restent solitaires au milieu de l'agitation; qui n'entendent pas les horreurs des tempêtes, et ne regardent qu'une seule douce étoile, encore elle et toujours elle, pendant que dans l'azur foncé des champs du ciel les innombrables lumières d'or montent et descendent comme des flots. Oh! insensés, qui courez après un autre bonheur! Deux cœurs qui se trouvent et se reconnaissent, quatre lèvres qui se pressent, quatre bras qui s'étreignent délicieusement, que faut-il autre pour l'extase céleste?

34.

Viens, auguste esprit! Oh, montre-moi, ne fût-ce même qu'en songe, montre-moi une seule fois ces plaisirs sublimes pour lesquels la parole est muette, que les larmes seules peuvent louer! Laisse-moi, enveloppé de nouveau du rayon du désir, puiser encore une fois aux sources du souvenir, et vider la coupe avec son écume perlée! Que je puisse parcourir l'espace sacré avec les amans bienheureux, que je me ravisse à leurs banquets divins, que je boive avec eux dans le bocal d'or; fais-moi sentir l'ivresse des dieux! O mon cœur, renonce à tout autre sentiment pour connaître un seul instant d'une pareille vie.

35.

« Ferme tes yeux! » s'écria l'esprit — et de nouveau il m'enlève et me reporte en arrière tout le long chemin que

nous avions fait. Profonds au-dessous de moi étaient les gouffres entr'ouverts de l'onde grise! Comme porté sur les ailes de l'aigle, j'avais traversé la Méditerranée avec la rapidité du vol des nuages. — Couronné de couleurs variées, le rivage de France était là; ce rivage d'où découle l'huile, que parfume le raisin musqué caché sous les feuilles des ceps, et qu'éclaire sans cesse un ciel sans nuages. C'était non loin du lieu où le Rhône, enfant des montagnes, verse ses eaux dans la mer.

36.

Comme un diamant sur un fond d'or, Avignon luit avec ses tours du milieu de champs qui ne connaissent ni les orages, ni les tempêtes, et parfumés comme les prairies célestes. Vierge pleine de charmes, elle repose en souriant près des ondes azurées du Rhône! A ses côtés la Sorgue, la reine des fontaines, coule limpide; et on voit les vagues gracieuses de la Durance glisser à travers les buissons de lauriers. Salut à vous, cent châteaux, pierreries étincelantes — salut Vaucluse dans ton éclat rosé! —

37.

« Vois-tu cet antique monastère de l'ordre de S. François? dit l'esprit, le vois-tu là-bas avec sa tour? C'est là que Laure, devenue une étoile de l'amour, qui brille dans la nuit des temps passés, a son tombeau dans une chapelle sombre; elle repose sous le seuil de l'autel, arrachée aux peines terrestres. Toutes les bouches répètent son nom, un roi lui-même [1] a chanté ses louanges! Aussi long-temps que l'amour parcourra encore la terre, aussi long-temps, ô Pétrarque, tes chants, un doux écho, retentiront dans les ames! »

38.

O couple heureux, digne d'envie! Comme celui qui sur la cime d'un mont voit au-dessous de lui les nuages dans

1 François I.er

les vallées, tandis que sa tête rayonne dans la sublime lumière de l'éther; ainsi vous étiez tous deux sur les hauteurs de la vie, et profondément au-dessous de vous l'agitation terrestre! Vous ne désiriez pas toutes ces frivolités que les insensés poursuivent, les trésors, la puissance, pour lesquels nous sacrifions le moment d'existence; tout ce vain clinquant, vous pouviez le mépriser! Enlacés, vous brillez au centre du soleil bien au-dessus des sombres brouillards des joies terrestres.

39.

« Et pourtant jamais joues de roses ne furent baignées d'autant de larmes qu'il n'en coula des doux yeux de Laure, et jamais sein ne fut enlacé d'autant de vipères que le sein de Pétrarque où elles s'étaient attachées, afin d'y sucer son sang et de le déchirer de leurs dents venimeuses. Le jour de la passion était venu, quand pour la première fois ils se virent et se trouvèrent. Comment un amour né à pareille heure n'aurait-il pas bientôt allumé le martyr? Oui, un lien semblable, acéré par la joie et la douleur, ne peut se briser qu'avec les cœurs qu'il unit!

40.

« Et pourtant il se brisa long-temps avant leur mort! De cette flamme il ne resta que cendres. Êtres chéris! ce qui paraissait impérissable, immortel, n'a pas survécu à la courte existence! Les blessures profondes guérirent, devinrent cicatrices. La perte de Laure, qui autrefois l'eût fait frissonner à mort; cette perte fut pleurée doucement par Pétrarque, et ses yeux se tournèrent vers d'autres charmes! — Et cette ivresse, délire aussi long-temps qu'elle dure, alimentée par l'agitation du sang, qui cesse dès qu'elle n'augmente plus, tu la crois la plus sublime couronne de la vie? » Ainsi parla l'esprit d'un ton mêlé de pitié et d'ironie.

41.

Heureux s'il en est ainsi! Si avec la clarté du jour qui s'éteint imperceptiblement le calice de la fleur se ferme, l'éclat se ternit, le son s'évanouit, et enfin la nuit arrive qui nous apporte le repos! Si doucement la vague de la mer de feu qui flamboie à travers le ciel s'éteint en un rouge foncé, d'où les ombres tissent une enveloppe de plus en plus terne et épaisse, jusqu'à ce que mouvement et formes soient devenus méconnaissables! Heureux s'il en est ainsi! si vous n'augmentez pas le vertige, et ne demandez pas un breuvage frais pour une nouvelle ivresse!

42.

«O prenez garde, ne l'approchez pas de vos lèvres la coupe fatale et empoisonnée! Vous ignorez ce que vous buvez! ô laissez-la! Infortunés convives, en vain vous croyez boire la félicité de ses bords! déjà vous délirez, et l'horrible chant des Parques répond à votre démence! — L'amour ne s'est pas toujours consumé lui-même en s'évanouissant doucement comme l'éclat des lumières, qui, plus elles éclairent, plus vite s'éteignent; bien plus souvent il vous a détruits, vous, lorsque, comme les présens de Médée, ses funestes dons devinrent flammes!»

43.

Et nous passâmes outre, laissant à notre gauche le Rhône et la vaste étendue qu'il parcourt, quand du seuil du Saint-Gothard, couvert d'avalanches qui ne fondent jamais, il sort en bouillonnant pour aller tomber dans le lac que le lait des glaciers remplit d'ondes pures; mais bientôt il s'en échappe avec une nouvelle vitesse et se précipite dans la mer. A notre droite, près des Appennins qui semblaient des roses amoncelées, reposait dans un cercle étendu Gênes la royale, la sublime, baignée par les vagues du golfe de Ligurie, avec une magnificence indicible.

44.

Mais nous la traversâmes pour passer les Alpes, d'où le Pô s'élance et serpente à travers les plus charmantes prairies comme un fil d'argent. Devant nous s'étendait la Lombardie sereine et sans nuages, un paradis qui s'ouvre aux yeux. Là tous les charmes, toutes les jouissances se baignent dans les rayons d'un délire de volupté; là le langage coule comme des chants. Nous parcourûmes ce pays, auquel nul ne ressemble, jusqu'à ce que de nouveau nous atteignîmes presque les Alpes.

45.

« Vers cette antique ville qu'on voit s'élever de la plaine, au pied de la chaîne des monts saliens qui bordent les frontières du Tyrol, pays toujours fidèle; près de l'Adige rapide qui s'efforce ardemment d'aller admirer le jardin de l'Italie. Là où sont encore les ruines du grand monde romain, afin que l'impuissance de nos jours ressorte près de leur grandeur, sur Vérone nous dirigerons notre voyage; là je te montrerai un tombeau bien digne de plainte, et l'histoire de Roméo et de Juliette te parlera du bonheur de l'amour! »

46.

Deux êtres dans la robe de Mai de la jeunesse se rencontrent à une heure funeste : leurs bouches n'ont pas encore rompu le silence, et leurs cœurs sont déjà unis! Leurs lèvres muettes jurent serment d'amour, leurs yeux entendent ce qu'ils ont prononcé sans voix; leurs seins s'agitent, palpitent, et leurs ames se fondent en un torrent de pleurs que font naître ces nouvelles jouissances, et se tiennent inséparablement unies avant que leurs bras, pleins de désir, se soient encore enlacés. Mais comme ils s'étreignent dans le premier baiser, le souffle de la mort touche leurs joues! —

47.

Engendrés et nés pour la haine et la colère, ils sont destinés à nourrir l'antique rancune, à hériter de l'amère inimitié des leurs! Capulet appellerait la malédiction sur toi, Roméo, si tu osais, toi, un Montagu né de son ennemi, aspirer à l'amour de Juliette, et Juliette mourra avant que Montagu la nomme sa fille! Mais eux, insoucians des espaces qui s'étaient placés entre eux et leurs rêves, ne considèrent pas le délire qui les sépare, puisqu'un délire qui leur paraît plus doux les a unis au premier regard!

48.

Pour cueillir avec félicité les prémices fleuries, nous les voyons courir à un mariage secret. O doux enlacement, humblement délicieux, ô charmantes lèvres qui confondent leurs souffles, ô de l'amour extase non pressentie! — Comme les ceps amoureux qui dans le mois de Mai pleurent pleins d'existence et de sève, ainsi ils confondent leurs larmes voluptueuses! De mille sources jaillit pour vous le ravissement; vous sentez votre cœur se gonfler, à peine si le sein peut le contenir; dans les airs vous voudriez proclamer cette félicité créée par l'amour et le silence.

49.

Mais voici que le destin avec une malice infernale change la scène des jouissances cachées; les tempêtes qui dormaient se sont éveillées, et l'obscurité s'amoncelle devant le soleil de leur bonheur d'amour à peine allumé! La vieille haine est de nouveau attisée, et ses furies rient de la tendresse qui unit leurs cœurs. C'est en vain que pour arrêter leur rage nous voyons Juliette vider la coupe terrible d'une mort apparente. — Hélas, trop tôt elle trouve la mort réelle que Roméo avait choisie et qu'elle épouse dans son désespoir! —

50.

« Vois-les réunis dans un tombeau ! — ainsi parla l'esprit.— Tel est le sort qui sur terre est réservé à l'amour! Il faut que l'arbre soit brisé par la tempête, et s'il ne l'est pas, nous voyons bientôt sa cime déformée, desséchée et sans feuilles! Oubli et trépas! voici la fin de l'amour. S'il s'élève en épis mûrs, la mort vient le moissonner; sinon, il s'en va peu à peu en poussière, à peine si l'enveloppe vide reste encore, le sol refuse de nourrir plus long-temps le germe! Et pourtant, quelque délai qui lui soit accordé, il dure toujours trop long-temps pour votre repos! »

51.

Esprit jaloux! pourquoi tes railleries? répondis-je; veux-tu me ravir ce qui me rend heureux, ce qui orne le monde pour moi, ce qui vivait immuable en moi; la croyance à ces dons qui embellissent la vie. Et s'il en était ainsi; si une erreur nous eût trompés, si des fantômes nous eussent ravis, il *est* un bonheur; *oui*, *il est*, puisque, rêverie sentie, il sait être sans le secours de ce qui existe, puisqu'il unit et développe sous mille formes l'apparence et la vérité, élève la terre jusqu'aux espaces célestes, et par sa parole toute-puissante et créatrice fait descendre en triomphe le ciel sur la terre.

52.

Jeu invisible de la lyre, chants simples qui vous en échappez, sons modestes, quoi! vous ne vivriez pas dans la bouche des temps, comme ceux de ces prêtres des Muses, qui, pareils aux astres immortels, monteront et descendront sans cesse dans les siècles à venir? Cependant, faibles cordes, souvent je vous entends résonner dans les tempêtes de la vie; semblables aux cygnes qui nagent toujours en paix, que la vague écume, que l'ouragan se déchaîne! Contre quel autre don voudrais-je vous échanger? Ainsi que la harpe de David, qui

a vaincu les douleurs étrangères, vous, consolantes, avez calmé les miennes!

53.

« Peut-être non! répliqua l'esprit avec ironie. Qui pourrait juger si ce qui murmure dans les chants des poètes est félicité ou souffrance? L'inspiration est une source de douleurs acerbes, quoique toujours nobles, je l'avouerai! Comme les coursiers qui emportent Phaéton, et que, trop faible, il cherche en vain à dompter, ainsi l'imagination que vous pensiez diriger vers le ciel, vous entraîne sans frein et par des routes non tracées dans l'abîme. Viens, allons voir comment finissent ces esprits. » Et nous nous dirigeâmes vers les campagnes de Rome.

54.

Et planant dans le pur cristal de l'air, le beau pays sous nos pieds, nous saluons mille cités proches et lointaines, que l'œil embrasse à la fois. A gauche s'élèvent les palais de Farnèse, et dans la plaine, semés comme des étoiles, les châteaux où autrefois les poètes de l'Italie aimaient à s'arrêter près de la race d'Este, riche en lauriers. Là-bas la forteresse de Castruccio-Castracani, et plus loin, où courent les vagues de l'Arno, la ville de ce Médicis initié aux arts, et le plus grand esprit de ces temps passés.

55.

Sur tout ce qu'il découvre dans notre vol, le regard voudrait se reposer, retenu avec force par le souvenir. Les paroles ne peuvent décrire toutes les merveilles qui s'épanouissent en un changement continuel. Jusqu'à ce que, plus proches du but, nous volions entre deux mers étendues; car à droite reluisent les flots tyrrhéniens, à gauche est l'Adriatique fouettée par les tempêtes. Et enfin Rome la sacrée, la sublime, la très-sainte, montre à nos regards l'admiration et l'extase d'un monde!

56.

Et comme nous descendîmes, nous vîmes devant nous tous ces ornemens des anciens temps dont nous parlent les ruines fastueuses. Les arcades merveilleuses du Colysée, les puissans et hardis débris des temples, les grandeurs à demi tombées du forum, les arcs de triomphe où passaient les héros avec les cris d'alégresse, volant autour d'eux; les murailles gigantesques et les portiques de colonnes, les thermes et les grands mausolées où se promènent les ombres des héros quand elles sortent de leurs tombes; enfin toutes les traces ineffaçables des maîtres de l'univers!

57.

Et tout ce qu'une autre génération a ajouté pour surpasser les antiques merveilles : l'incomparable édifice de Bramante; la puissante coupole orgueilleusement soutenue par Buonarotti, qui a tellemement élevé le signe rayonnant de la croix que le haut vol de l'aigle ne peut l'atteindre; le Vatican, le château de Saint-Ange, obélisques, fontaines, palais, statues, portes fortement coulées en bronze, je les voyais fuir à mes regards, et je ne pouvais m'arrêter à les contempler!

(La fin au numéro prochain.)



Nouvelles et Variétés.

JOURNAL DE VOYAGE.

Munich.

Le malheur est qu'avant d'arriver à Munich j'avais lu sur cette ville un très-bel article de M. Saint-Marc Girardin, et qu'à la suite de cet article, beaucoup trop entraînant pour une faible tête comme la mienne, je m'étais fait de la capitale de la Bavière une nouvelle Florence, un temple de fées, un véritable *Eldorado*. N'en déplaise au spirituel et savant voyageur, je ne puis rendre à Munich le tribut d'admiration qu'il a si généreusement prodigué. Je n'ai rien retrouvé là de ce que je m'étais figuré, rien même de ce que j'avais vu dans quelques autres parties de l'Allemagne. Ce n'est ni la scrupuleuse symétrie de cette pauvre petite ville de Carlsruhe, ni le mouvement et l'aspect pittoresque et gracieux de Francfort, pris sur les bords du Mein ou dans la rue dite *die Zeil;* ni la bonne figure gothique d'Augsbourg ou de Nuremberg, ni les délicieux points de vue que Dresde vous présente, ni la majesté de Berlin. La ville est bâtie irrégulièrement, mais de cette irrégularité qui choque, qui repose mal l'œil, qui fatigue. Mauvaises arcades, mauvais pavé; maisons sans grâce et sans caractère : voilà l'ancien Munich. Autour de ce premier noyau se groupent çà et là de hautes et spacieuses maisons, qui vont se perdre à droite et à gauche à travers champs. On appelle cela les faubourgs, mais les faubourgs avec leurs airs de parvenus écrasent la ville; les

faubourgs bien badigeonnés, platrés, élevés à la hauteur de trois ou quatre étages, pleins de jeunesse et de fraicheur, disent à l'ancienne ville de se cacher, et l'ancienne ville se cache humblement derrière leurs larges pans de muraille. Bientôt on ne parlera plus de Munich, on parlera des faubourgs de Munich. Encore n'y a-t-il là ni rue, ni alignement. Ici une maison, ensuite un jardin, un verger, des décombres; un peu plus loin encore une maison, et puis un jardin, un verger, des décombres. La route qui conduit de Sèvres à Versailles ressemble plus à une ville que ces fameux faubourgs.

Notez encore que Munich a déjà plus d'habitations qu'il ne lui en faut pour loger ses 80,000 habitans, en sorte que si elle continue à bâtir, chaque bourgeois pourra avoir sa maison à soi, son jardin à soi, et se promener dans ses quatre ou cinq étages, ce qui sera vraiment très-commode.

Cela dit pour noyer le chagrin de déception que j'ai éprouvé en regardant cette ville pour la première fois, et en parcourant ses rues les moins sales, ses places les moins étroites, je puis prendre un autre côté de la question, et admirer, comme tous les étrangers qui arrivent à Munich, l'activité qui s'y manifeste, le zèle infatigable que l'on déploie pour les embellissemens, l'impulsion étonnante que la volonté du roi donne à tout ce qui sait manier un compas, à tout ce qui peut remuer une pierre, à tous les artistes et les architectes. Oui, certes, c'est une très-belle chose que de se complaire à réunir toutes les inspirations de la sculpture et de la peinture pour faire l'ornement d'une ville. C'est une très-belle chose d'occuper tant d'artistes ensemble, de mettre ainsi en œuvre le ciseau et les couleurs, de bâtir tout à la fois, ici un musée avec ses larges salles, ses parois en marbre, ses colonnes de jaspe; là une chapelle bizantine avec ses fresques de Cornélius, et son architecture long-temps étudiée d'après les monumens historiques; ailleurs un palais où l'on ne sait

ce qui tient le plus de place du marbre ou des dorures, des plafonds peints ou des voûtes sculptées. Vouloir faire le Léon X ou le Médicis, vouloir écrire en lettres d'or son nom au frontispice de vingt édifices, pour que la postérité, en l'épelant, dise : vraiment, Louis I.er de Bavière était un grand roi! sans doute, c'est une noble et généreuse ambition; mais l'époque est-elle bien choisie, et les moyens sont-ils bien calculés pour satisfaire à une telle ambition. Léon X et Médicis avaient pour eux le moyen âge, siècles de foi, d'art, de dévouement. Léon X avait le trésor inépuisable des indulgences, et Médicis, le trésor amassé par son père et les richesses de Florence. Aujourd'hui nous vivons dans un siècle positif et raisonneur, qui ne se donne guère la peine de créer ce qui ne lui présente pas d'abord un intérêt réel. Aujourd'hui on trouvera des actionnaires pour établir un chemin de fer, pour construire une filature. Je voudrais bien voir que l'on demandât des actionnaires pour bâtir l'admirable cathédrale de Strasbourg ou le beau dôme d'Ulm, comme on rirait au nez de celui qui oserait faire une telle proposition.

Aujourd'hui le roi a une liste civile de près de 7 millions, ce qui est énorme; car c'est plus de 3 francs par tête pour chacun de ses sujets (et en France on se plaint!). Avec cette liste civile il pourrait subvenir à beaucoup de besoins urgens, aider l'industrie dans un pays où elle manque d'encouragemens, donner un nouvel essor au commerce, une nouvelle impulsion à l'agriculture, sans compter tous les malheureux qui pourraient avoir recours à la charité du roi, tous les accidens dont il pallierait les funestes résultats. Au lieu de cela, les sept millions s'en vont en pierre et en édifices. Il est juste de dire que le roi se refuse toute autre dépense, et qu'il se ferait un scrupule d'avoir plus de trois plats à son dîner; mais s'il y a un beau bloc jaspé à Salzbourg, il faudra qu'il l'ait; si un architecte lui présente un nouveau devis de bâtiment, il faudra qu'il soit exécuté.

Pendant ce temps la ville de Nuremberg sollicite du trésor royal une allocation pour l'aider à construire un chemin de fer qui mènerait à Fürth, et serait pour elle de la plus haute importance; elle n'a pas encore pu l'obtenir.

Pendant ce temps les pauvres fermiers des environs de Munich s'en viennent encore avec leurs sacs de blé stationner au milieu de la rue. Par le froid, par la grêle, par l'hiver, n'importe, vous les verrez chaque vendredi dans la *Kaufinger-strasse*, obligés de poser leur blé dans la boue, de le mesurer en plein air, et d'entraver tout le jour le passage de la rue. Croyez-vous que ces bonnes gens n'aimeraient pas mieux avoir une halle ou un marché couvert que ce nouveau palais, où ils ne mettront pas les pieds, et ce bazar, où il n'y a que quelques élégantes boutiques, et quelques fresques pour les hommes qui n'ont rien à faire, et les étrangers qui arrivent à Munich?

Arts et Lettres.

Il y a pourtant à Munich une très-belle réunion d'artistes: Cornélius, dont l'on admire les nombreuses fresques; les tableaux du Faust et la magnifique Cène placée dans la galerie du duc de Leuchtenberg; les deux frères Hesse, dont l'un est surtout célèbre par sa Nuit de Noël; les deux Quelio, Schnorr, Neureuther et le sculpteur Schwannthaler.

Presque tout ce que l'on a fait en peinture à Munich, depuis quelques années, est dû au pinceau de ces maîtres habiles. Le roi leur a cependant aussi parfois adjoint des artistes étrangers, et nous avons vu dans la *glyptothèque* une fresque de M. Conder.

Après cela le nombre des tableaux et des choses rares et curieuses à voir dans Munich, est vraiment prodigieux. Voici d'abord la grande galerie. Là, quand vous vous serez une fois résigné à ne point rencontrer d'œuvre remarquable de la plupart des grandes écoles italiennes, vous pourrez jouir tout à

votre aise et de voir cette longue enfilade de pièces si soigneusement remplie, et de contempler tant de morceaux précieux de Rembrandt, du Titien, de Mieris, de Carlo Dolce. Là un tableau d'enfans dont les visages frais et épanouis se marient si bien avec les fleurs, et qui est une des plus délicieuses compositions que jamais Rubens ait faites; un peu plus loin des portraits en pied de Van Dyck, qui passent pour ses chefs-d'œuvre; un tableau du Poussin de toute beauté; deux de Murillo, dont on ne se lasse pas d'admirer la netteté de dessin, la vérité de couleur. Dans cette galerie vous ne trouverez guère de tableaux qui vous arrêtent en face d'eux la tête immobile et la bouche béante, qui vous fascinent comme une figure de Méduse, de ces tableaux tels que ceux du Corrège ou de Raphaël, dont vous ne vous éloignez qu'avec peine, et que vous venez souvent revoir après les avoir déjà souvent vus. Mais vous pourrez passer quelques heures agréables à vous promener de salle en salle, à vous y arrêter et à y revenir encore. Les Munichois sont, je pense, trop raisonnables, pour ne pas placer leur galerie bien au-dessous de celles de Dresde, de Paris, de Florence, et pour mon compte je préférerais encore celle de Berlin.

J'ai eu, je puis le dire, tout autant de plaisir à visiter celle du duc de Leuchtenberg. Il n'y a là que deux salles, mais elles renferment de véritables trésors. Là nous aimons à retrouver les souvenirs de Napoléon: sa table de conseil, le chiffre de Joséphine inscrit sur un petit temple de marbre, le portrait de Pie VI par David, et la belle tête de l'empereur, peinte aussi par David. Là les amis de Pétrarque ne manqueront pas de s'arrêter devant un portrait de femme revêtue d'une robe noire, et la tête couverte d'un voile qui lui retombe légèrement sur le front: c'est le portrait de Laure. On ne peut pas dire qu'elle soit belle. Son front est trop étroit, son nez est trop busqué. Mais quelle dignité il y a dans toute l'expression de ce visage, et quelle douceur dans ces yeux

noirs! Je conçois, après avoir vu ce portrait, que Laure ne pouvait guère aspirer aux hommages du vulgaire; mais qu'elle pouvait inspirer un amour de poète, chaste, profond, durable.

En vous tournant de l'autre côté, vos yeux tombent sur des statues en marbre : l'une est la Magdeleine de Canova, l'autre est le groupe des trois Grâces de Canova. Je n'entreprendrai pas de vous faire la description de ces statues; quand on les a bien étudiées, bien senties, la parole semble se refuser à dire tout ce qu'il y a de mélancolique et de religieux dans l'une; tout ce qu'il y a de pur, de suave, d'aérien dans l'autre. J'aime mieux vous arrêter encore devant cet ange de Murillo, et surtout devant sa Madone. Non, de ma vie, je crois, je n'ai eu autant de bonheur à contempler un tableau; de ma vie je ne suis resté si long-temps à étudier une couleur, une forme, une expression de tête. Cette vierge est si belle, si divinement belle, et cet enfant qu'elle tient sur ses genoux est si gracieux. Non, ce n'est pas de Raphaël, après lui on aimerait encore Raphaël, et après Raphaël on aimera encore Murillo. Ce n'est pas de l'art seulement, de l'art matériel; c'est une inspiration toute céleste. Si vous me dites que la vierge s'est montrée à S. Luc pour qu'il fasse son portrait, j'ai bien de la peine à le croire, après toutes les mauvaises croûtes qu'on attribue à ce pauvre S. Luc, notamment celle qui est à Schleisheim; mais dites-moi que la vierge s'est révélée à Murillo, oh! je vous croirai tout de suite.

Le roi a fait bâtir en dehors de la ville un superbe édifice, auquel on a donné le nom de *glyptothèque*. C'est là que doivent être réunies les sculptures. Et l'on y trouve déjà des morceaux extrêmement précieux. Deux ou trois statues égyptiennes, de grandeur naturelle; une tête en lave, représentant un des dieux indiens; des bas-reliefs et fragmens d'un temple d'Égine; une statue d'Apollon, de grandeur

colossale, noble et majestueuse, antérieure à l'époque de Phidias. Il y a dans la cinquième salle trois morceaux admirables : l'un est un enfant de Niobé, étendu mort par terre ; un corps de femme d'une pureté de dessin et d'une légèreté de formes à faire envie à la Vénus de Médicis ; enfin, un Faune de grandeur colossale, endormi sur un rocher. Plus loin un Adonis de Thorwaldsen et une Vénus de Canova.

A peu près vis-à-vis de cet édifice, et toujours hors de la ville, en pleine campagne, on construit en ce moment la *pinakothèque*, où l'on réunira les tableaux qui sont maintenant au bazar et à Schleisheim. La construction de la *pinakothèque* est tout-à-fait grandiose, et les fresques qui décorent les plafonds doivent lui donner un grand prix. Il est à regretter seulement que le roi ait voulu élever deux édifices, quand il pouvait n'en faire qu'un. On aurait mis les sculptures dans les vastes salles du rez-de-chaussée et les tableaux au premier, comme cela se voit à Paris et à Berlin. Il y aurait eu économie d'argent pour l'État, et économie de temps pour les artistes et les amateurs.

Maintenant si vous voulez voir ce que la Bavière renferme de plus beau en fait d'art, il faut quitter Munich et prendre la route de Schleisheim.

Schleisheim est un château situé à trois lieues de la capitale, un château bâti à grands frais dans le goût de Louis XIV, et abandonné aux soins d'un concierge et d'un vétéran. Les environs en sont tristes et arides. L'art n'a cependant rien négligé de ce qui pouvait le rendre digne de passer pour le Versailles bavarois, et les bandes de gazon adroitement coupées, et les pièces d'eau, et les allées d'arbres, et le pavillon en perspective, attestent encore qu'un élève de Lenôtre, si ce n'est Lenôtre lui-même, avait pris à tâche de façonner royalement ce terrain. Si les arbres ne sont pas devenus plus grands, si les jardins sont quelquefois bien nus, ce n'est pas de sa faute, mais de la faute de cette incorrigible nature,

qui n'a pas encore pu se résoudre à donner à ses arbres la forme d'un vase en fleurs, d'un grenadier ou d'une tour crénelée.

Le château est très-vaste, et c'est dans ses quarante-cinq grandes salles que se trouvent placés provisoirement des tableaux de l'école italienne, bien plus remarquables que ceux qui existent dans la galerie de Munich. Là vous verrez un magnifique crucifiement du Tintoret, deux beaux Paul Véronèse, un Jules Romain, un Léonard de Vinci, un Titien, une bonne copie d'un tableau de Raphaël; puis un Téniers, qui est rare, car il représente la passion de Jésus-Christ, et l'on sait que le joyeux peintre flamand ne se plaisait guère à peindre de tels sujets; puis un Poussin, deux ou trois Ruysdaël, des Ostade et des Paul Potter.

Mais après avoir vu ces tableaux des différentes écoles, toute l'attention se réserve pour une collection, admirable, unique dans son genre, je veux parler de celle des frères Boissérée. On sait que ces deux frères, doués d'un sentiment artistique exquis et passionnés pour le moyen âge, s'occupèrent, pendant le long séjour qu'ils firent à Cologne, de recueillir tout ce que les couvens, les antiquaires, les bibliothèques, les églises pouvaient leur fournir d'anciens tableaux. Ils en recueillirent ainsi jusqu'à 110, et les offrirent d'abord au roi de Wurtemberg, qui les refusa, et eut grand tort. Le roi de Bavière les acheta au prix de 400,000 francs, et c'est bien là un de ses plus riches joyaux.

Là se trouve toute l'histoire de l'ancienne peinture; toute l'histoire de l'ancienne école byzantine, dont cette tête de la Vierge supposée peinte par S. Luc, est un des plus vieux monumens. Puis vient le Cimabue, qui a déjà adouci les teintes de son prédécesseur, qui a rendu les mains moins raides, les yeux moins cernés, et qui a répandu sur le visage de sa Madone une ineffable teinte de douceur. Puis arrive l'école de Cologne : maître Wilhem, avec ses figures d'apôtres,

sérieuses et recueillies ; et le naïf Meckenen, et le tendre et gracieux Van Eyck, et le bon Hemmling, et leurs élèves encore si fidèles à copier la nature, la pure et simple nature. Puis voici l'école allemande : Holbein le père, avec ses fautes de dessin et sa science de composition. Voici les charmantes figures de Lucas Cranach ; les portraits de Holbein ; les chevaliers d'Albert Dürer, et les tableaux d'un de ses élèves, qui dans sa naïve admiration prend la tête de son maître pour en faire une tête de Christ. A travers tout cela, quelques jeunes artistes allemands qui ont été en Italie, en ont rapporté des idées neuves, et leurs tableaux remarquables par la pureté des formes, la correction du dessin et les règles de perspective, tranchent singulièrement sur ceux de leurs compatriotes qui sont restés à Nuremberg ou à Wurtzbourg. Et tout cela forme une précieuse chronique de l'art, une chronique écrite au pinceau, et qui vivra tant que nous pourrons distinguer un fragment de cette chaude couleur de Van Eyck, de cette grâce rêveuse d'Albert Dürer.

Si, comme on l'espère, le roi de Bavière parvient à réaliser le projet qu'il a conçu, de réunir dans la *pinakothèque* les meilleurs tableaux de la galerie actuelle, les meilleurs de Schleisheim, quelques-uns de la collection de Wallenstein, et s'il est possible, de la *Moritz-Kapelle* de Nuremberg, Munich pourra se vanter alors d'avoir un musée d'une grande richesse, une réunion de tableaux du moyen âge comme il n'en existe nulle part, et alors ceux qui auront vu l'école française à Paris, l'école hollandaise à la Haye, l'école italienne à Florence et à Dresde, devront venir à Munich pour compléter leurs études. [1]

1 Je ne devrais pas quitter Schleisheim sans parler de la célèbre école d'agriculture qui s'y trouve ; mais je laisse à mon ami P. A. de la Nourrais, qui m'a accompagné dans cette excursion, le soin de traiter prochainement dans la *Nouvelle Revue germanique* une question dans laquelle la direction de ses études lui a donné un titre de compétence que je ne possède pas.

Sous le rapport des lettres, Munich est loin de présenter le même intérêt que sous le point de vue artistique. Il y a bien une université, et une nombreuse université, qui compte plus de 80 professeurs et près de 2000 élèves. Il y a aussi des hommes d'un rare mérite, tels que Thiersch, le savant philologue; Schubert, le poétique auteur de l'Histoire de l'ame; Herrmann, le professeur d'économie; Schelling, Gœrres et Bader, et de tels hommes seraient bien en état de donner à la ville qu'ils habitent une puissante impulsion. Aussi ne saurais-je dire à quoi cela tient; mais le fait est qu'il existe à Munich une torpeur littéraire, comme je ne l'ai même pas vue dans quelques-unes des très-petites villes d'Allemagne. Ici, en mettant à part la librairie Cotta, qui appartient plus au Wurtemberg qu'à la Bavière, les libraires ne sont que de très-humbles commissionnaires, qui reçoivent les livres que l'on publie ailleurs, et tâchent de les vendre le mieux possible. Voilà tout. Il n'y a que trois journaux politiques : l'*Allgemeine Zeitung*, qui est de toutes les nations; le *Landsbote*, qui vous dit toujours soigneusement à quelle heure le roi est allé à la chasse, et combien de pièces de gibier il a tuées; le *baierische Beobachter*, qui n'est guère moins officiel, et pour toute feuille littéraire, le *Bazar* de M. Saphir. Si c'est la censure qui influe d'une manière si défavorable sur la littérature, si c'est le catholicisme, je ne sais; si le mysticisme de Bader ou de Gœrres, les cloches des églises qui sonnent tout le jour, et le bigotisme qui se promène dans les rues en froc de capucin, sont moins favorables au mouvement littéraire que le protestantisme de Leipzig ou de Berlin, c'est ce que je vous laisse à décider. Pour moi, je ne veux que constater le fait, et comme j'ai grande peur de la censure, je vous prie de ne pas me mêler à vos conclusions.

Politique.

Les habitans de Munich regardent et ne pensent pas, a dit M. Saint-Marc Girardin, et l'observation est on ne peut plus juste. La police, la censure et leur caractère de passivité habituelle les soumettent à une sorte de résignation silencieuse, qui ressemble beaucoup à un mutisme mental. En France, un roi ne peut pas faire gratter une colonne, construire un balcon, creuser un fossé, sans s'exposer à toutes les remarques, à tous les commentaires, souvent à tous les sarcasmes des grands et petits journaux. En Bavière, c'est bien plus commode. Le roi n'a qu'à se mettre à bâtir, alors tout le monde y prend intérêt; si son plan est passable, on dit que c'est magnifique; si c'est mal, on le trouve encore plus beau. Les bonnes gens de Munich s'en vont tous les matins, les mains dans leurs poches, visiter ce qui s'est fait, et remarquent avec un air de joie non équivoque que telle fresque n'avait encore hier que deux têtes, et qu'aujourd'hui elle en porte trois; que telle colonne n'en était qu'à sa base, et que maintenant elle approche du chapiteau. Ils reviennent ensuite chez eux, et racontent avec enthousiasme à leurs parens et amis les merveilles qu'ils viennent d'observer; et à les voir prendre tant d'intérêt aux progrès d'une construction, calculer combien il faut encore de temps pour élever les murailles, arrondir les voûtes, couvrir les toits, on dirait que ce sont eux-mêmes qui font bâtir. Du reste, leur réflexion ne va pas au-delà de ce qui constitue l'éloge le plus énergique et le plus franc témoignage d'admiration. Si le roi un beau jour s'avisait de vouloir faire paver les places et les rues de la ville qui ne le sont pas encore; si l'idée lui venait d'élever une fontaine, une grenier public, une halle, je suis sûr qu'ils trouveraient cela charmant; mais jusque-là ils diront que c'est chose inutile.

Il y a en Bavière une constitution et des chambres; mais

on mène cette constitution avec les rigueurs de la censure, et des chambres remplies de fonctionnaires, d'officiers et de magistrats. Le roi fait tout ce qu'il veut, et personne n'ose dire qu'il fait mal. Sa politique se rapproche aujourd'hui évidemment de l'Autriche; c'est déjà le même esprit d'intolérance; la même police inquiète et vétilleuse; les mêmes précautions à l'égard de tout ce qui porte le titre d'étranger et surtout de Français. On vous demande, quand vous vous présentez à la police, si vous êtes catholique ou protestant, célibataire ou marié. On veut savoir aussi ce que font vos parens, s'ils vivent de leurs rentes, ou s'ils sont employés dans l'administration, et l'on ne se fait pas faute de scruter quel est le but de votre voyage et quels sont vos moyens d'existence.

Il y a des gens qui pardonnent à l'Autriche son esprit arriéré et soupçonneux, parce qu'ils l'ont toujours vue ainsi, et qu'elle ne fait que rester fidèle à son système. Mais ces mêmes gens en veulent au roi de Bavière, qui avait d'abord montré des idées libérales, et qui retombe ainsi de ses poésies de vingt ans, à la mesure politique de Vienne, à peu près comme Louis XIV tombait de son char de victoires au confessionnal du père Lachaise, et à la révocation de l'édit de Nantes.

Remarquez encore que sous plus d'un rapport le roi de Bavière s'écarte singulièrement des bons principes de l'empereur d'Autriche.

Ainsi l'empereur s'en va encore promener au *Prater* dans un modeste équipage, et se met tranquillement à la suite de la première voiture de bourgeois qui se trouve devant la sienne.

Et le roi de Bavière publie une ordonnance, pour que tout homme à cheval, à pied ou en voiture, s'arrête dès qu'il le voit passer.

L'empereur François tient à cœur de ménager l'argent de ses sujets.

Et le roi de Bavière, non content de sa liste civile de sept millions, demande un jour cent mille florins à la ville de Munich, et comme la pauvre ville, déjà passablement endettée d'ailleurs, témoigne l'humble désir d'être exemptée de faire un tel cadeau, le roi part pour Ratisbonne, et déclare qu'il y transportera le siége du gouvernement, si Munich ne répond pas mieux à ses désirs; sur quoi Munich se saigne, et remplit le bassin royal.

Enfin l'empereur d'Autriche s'en va comme un simple particulier dans les rues de Vienne, sans s'occuper de l'étiquette.

Et le roi de Bavière descend un jour de son cheval tout exprès pour jeter bas la casquette d'un étudiant qui ne l'avait pas salué.

Et voilà ce que les journaux de Munich appellent de la grandeur de roi! Que Dieu nous garde d'une telle grandeur!

X. MARMIER.

LITTÉRATURE ET VOYAGES,

PAR M. J. J. AMPÈRE.

M. Ampère, professeur au Collége de France, vient de publier, sous le titre *Littérature et Voyages* (chez Paulin), un volume presque tout entier consacré à l'Allemagne et à la Scandinavie, et que nous recommandons aux amis de ce qu'on est convenu d'appeler la littérature du Nord, bien qu'une moitié de l'Allemagne soit aussi méridionale que le nord de la France. Ils y trouveront sous le titre d'*Esquisses* un voyage de Berlin à Copenhague, et une description de la Norwège et de la Suède; des notices sur Œhlenschlæger et sur Holberg, sur le théâtre de Gœthe, avec la nécrologie de ce grand poète; des fragmens sur Tieck, un article sur Hoffmann; un excellent morceau sur les poésies nationales de la Bohême; un discours sur l'ancienne littérature scandinave, avec quelques spécimens de l'Edda et des Sagas; en-

fin un discours de la littérature française, considérée dans ses rapports avec les littératures étrangères au moyen âge. Nous transcrivons le commencement du voyage de Berlin à Copenhague.

« Je partis de Berlin le 7 Juillet 1827, pour visiter la Suède, le Danemarck, la Norwège. Je m'étais toujours senti entraîné vers ces pays qui nous semblent si reculés. J'étais curieux de voir cette grande et mélancolique nature du Nord, de contempler, au sein de leurs déserts, ces Germains restés purs que reconnaîtrait presque Tacite. Le peu que je connaissais de leurs chants populaires, de leurs *sagas*, de leur vieille mythologie, me faisait désirer d'en apprendre davantage. Je savais qu'il y avait là un monde nouveau pour la science et pour l'imagination, et c'est ce monde que j'allais chercher.

« Berlin a le désert à ses portes. On s'étonne de rencontrer au milieu des sables et des sapins cette ville régulière et monumentale; on sent qu'une pensée despotique et militaire a planté là une capitale comme un camp.

« Avant Berlin commence réellement la nature du Nord. On entre sans transition dans cette zone de végétation qui couvre la Scandinavie et la Russie. Un jour, près de Halle, je m'étais endormi dans un pays qui ressemblait assez à la Brie; je m'éveillai au milieu d'un bois de sapins. Des sapins sur des montagnes, c'eût été comme la Suisse, l'Auvergne et le Dauphiné; des sapins en plaine, dans une plaine de sable, c'était le Nord de l'Europe. Si je m'étais rendormi, et si j'avais fait huit cents lieues pendant mon sommeil, j'aurais retrouvé exactement la même nature en me réveillant sur les bords de l'Oby.

« Cette physionomie générale de la Prusse du Nord est variée çà et là par des espèces d'oasis fraîches et verdoyantes que forment de loin en loin des étangs dont les bords sont couverts de hêtres, d'aunes et de bouleaux. Tel est, par

exemple, Tegel, illustré par le séjour et le nom des Humboldt, où l'on trouve, à quelques lieues de Berlin, une gracieuse anticipation de la Scandinavie méridionale. Là sont déjà ces lacs si fréquens dans la Zéelande, qu'on découvre tout à coup au milieu des arbres, et dont les contours vagues s'étendent comme au hasard sur un sol plat; là se déploient de vastes espaces d'eau qui se confondent avec de vastes espaces de verdure, et sur lesquels semblent flotter des forêts; veritables lagunes du Nord, dont le caractère est si rêveur et si doux, et qui sont aux autres pays ce que certains jours tranquilles et tristes de l'automne sont aux autres jours de l'année.

« On ne trouve rien de pareil sur la route de Stralsund, que je suivais pour aller m'embarquer à Greifswalde. A une lieue de Berlin on quitte le pavé, et on s'enfonce, souvent sans-chemin tracé, dans la solitude. Triste et singulier pays! tantôt on parcourt des landes sablonneuses qui semblent des plages délaissées par la mer, tantôt on traverse de grands bois de sapins et de bouleaux gigantesques; puis, par moment, on rencontre dans ce désert des champs de blé comme ceux de la Beauce, ou des prés comme ceux de la Normandie. Les rivières n'ont point de bords escarpés, point de lit véritable; elles glissent indolemment sur le sable presque au niveau du sol; nulle colline n'indique leur approche; on les côtoie long-temps sans les apercevoir; tout à coup on voit un mât s'élever au milieu des sapins, une voile blanchir à travers le feuillage.

« On est tout étonné de rencontrer çà et là des villages fort propres, et présentant ce caractère tranquille d'un bien-être surtout moral, que les Allemands désignent par le mot *heimlich*. Souvent même, loin de toute habitation, on trouve comme un petit jardin planté sur le bord de la route, quelques touffes de lis, des jonquilles, et au milieu un banc pour les voyageurs. Tout cela donne l'idée d'une certaine bien-

veillance naturelle et d'une sorte d'imagination douce, commune dans les classes inférieures en Allemagne. Ces bonnes gens semblent tout honteux des tristes lieux qu'ils habitent; on dirait qu'ils s'efforcent de les orner un peu, comme pour s'excuser auprès des étrangers de les recevoir dans un si vilain pays.

« J'avais pour compagnon de voyage, de Berlin à la mer, un capitaine prussien, dont le sentiment dominant était un enthousiasme sans bornes pour Napoléon. Jamais enthousiasme ne fut plus désintéressé. A Bautzen, une balle le transperça de part en part, et il ne fut guéri que par miracle, après un an de souffrances, sans autre perspective que la mort. Le jour où il fut blessé, ses deux frères restèrent sur le champ de bataille, et son père, qui en apprenant tous ces malheurs à la fois se crut sans enfans, mourut fou peu de temps après. Malgré tout cela et l'excellent cœur du capitaine de V***, Napoléon est un dieu pour lui. Du reste, cette admiration presque fanatique pour l'empereur est générale en Allemagne.[1] Chose étrange! nulle part elle n'est plus vive qu'en Prusse, surtout dans l'armée. Un vaudeville de M. Holtey, dans lequel Napoléon traversait le théâtre, excita le plus vif transport, principalement parmi les officiers prussiens. Le roi en permit six représentations, après lesquelles, la fermentation allant toujours croissant, la pièce ne put plus être jouée.

« Du reste, j'admirais sans cesse, en Allemagne, combien les étrangers prennent à cœur notre politique, et à quel point nos affaires sont les affaires de l'Europe. Un discours brillant de l'opposition, une séance orageuse de la chambre, agitent les cercles de lecture de toutes les petites villes de la Saxe ou de la Prusse. Dans telle principauté on est cent fois mieux au courant des événemens qui se passent parmi nous que de ceux du pays, et chacun y a une opinion beaucoup moins vive sur la marche de son gouvernement que sur la marche du nôtre.

1 Ceci a été écrit en 1827.

« J'allais franchir la Baltique, j'allais entrer en Suède; j'éprouvais une joie véritable à penser que ce bateau à vapeur me porterait en douze heures sur la terre scandinave. »

La noblesse de la Bohème.

Bien qu'en Bohème les terres soient distribuées par de très-grandes portions, la noblesse de ce pays est de nos jours en partie déchue de son aisance; plusieurs nobles se sont considérablement chargés de dettes. Cependant on y trouve encore des grands extrêmement riches. Une administration tant soit peu réglée de leurs seigneuries rétablit en peu de temps leurs finances, et s'il s'y joint encore l'économie du ménage, elles ne tardent pas à redevenir assez brillantes. — L'orgueil qu'on pourrait être tenté d'attribuer à la noblesse bohémienne, est plutôt apparent, et il sera plus vrai de dire, que c'est chez elle un désir légitime de soutenir sa dignité: les sentimens vraiment nobles qu'elle manifeste en bien des occasions, parlent ici en sa faveur. On n'a qu'à se rappeler toutes les dispositions bienfaisantes qu'elle fit à l'époque où le choléra régnait dans ses domaines. Elle prodiguait ses secours au point, qu'encore aujourd'hui, en bien des seigneuries, le peuple se plaît à dire que cette époque-là avait été la plus heureuse de sa vie. En général, la noblesse bohémienne donne des sommes très-considérables quand elle en voit la nécessité, et qu'elle juge ses secours bien employés. Elle donna, notamment aux mois de Février et de Mars de l'année passée, une preuve éclatante de ses sentimens charitables. Elle organisa, au bénéfice de deux établissemens de bienfaisance de la ville, un carrousel qui rapporta la somme considérable de 12,000 florins. La magnificence avec laquelle il fut exécuté, coûta aux entrepreneurs des sommes très-grandes, mais qu'ils sacrifièrent volontiers. Le public témoigna le vif intérêt que lui inspirait cette fête, en venant, malgré

la distance, assister en foule aux six représentations, qui eurent lieu trois fois pendant le jour, trois fois pendant la nuit. Tout en remplissant ce but bienfaisant, cette fête fut une vraie scène de chevalerie, et peut-être y aurait-il peu de provinces où une simple association de particuliers pût donner un spectacle aussi magnifique. Tous les ans se célèbrent de semblables fêtes, soit des bals, soit des représentations sur des théâtres particuliers. L'ex-roi Charles X contribua pour 200 florins à cette œuvre charitable.

Quant à cet ex-roi, on dirait qu'il doit rechercher la société d'une si haute et brillante noblesse; mais non. Tout retiré, fréquentant seulement quelques églises, il ne voit que ses parens les princes de Rohan, qui ont leurs biens en Bohème et résident à Prague. En général, on ne s'apercevrait guères de son séjour dans cette ville, si l'on ne voyait de temps à autre les courtisans et les ecclésiastiques qui l'entourent. La cour française resterait fort inaperçue, si l'on ne voyait quelquefois passer par les rues l'ancien archevêque de Paris, le cardinal Latil. Celui-ci, du moins, est un véritable représentant de cet éclat, quand, précédé de deux coureurs, escorté d'une livrée habillée en blanc, il parcourt les rues dans son carrosse attelé de six chevaux.

Le grand nombre de maisons et de palais que la noblesse bohémienne possède à Prague, donne à cette capitale un éclat tout particulier; mais c'est aussi une raison pour laquelle, en proportion de son étendue, elle est moins peuplée que d'autres grandes villes. Si plusieurs membres de la haute noblesse ne passaient pas l'hiver à Vienne, si d'autres, surtout ceux qui remplissent de hautes fonctions publiques, n'y résidaient pas pendant toute l'année, la splendeur de Prague brillerait encore davantage. Cependant, comparée sous ce rapport à deux des pays voisins, la Bavière et la Silésie, la Bohème les surpasse de beaucoup en magnificence. Le luxe qu'étalent les nobles à Munich ou à Breslau, n'est rien auprès

de celui des nobles de Prague. En Silésie, la noblesse, par des raisons fort simples, passe ordinairement toute l'année dans ses campagnes, et ne se rend dans la capitale que quand ses affaires l'y appellent. Aussi est-ce le corps des négocians qui brille le plus à Breslau, et qui y montre le plus de luxe.

Un des plaisirs favoris de la noblesse bohémienne est la chasse. Dans ce pays s'étendent des campagnes de dix à vingt milles carrés, couvertes encore en grande partie de forêts où le gibier abonde; c'est là que vient se réunir toute la noblesse des environs, que des centaines de paysans sont employés pour rabattre le gibier. Il n'est pas rare qu'en une journée on mette à mort 600 à 1000 lièvres, des centaines de chevreuils, de perdrix, de renards, etc.; à la suite des chasses se célèbrent des fêtes brillantes.

Ce qui contribue à l'honneur et à la gloire de la noblesse de Bohème, c'est que pour le développement intellectuel elle est aussi avancée que celle de tout autre pays de l'Allemagne. La plupart de ses membres sont versés dans les littératures ancienne et moderne, et malgré les obstacles, on trouve chez eux presque tout ce qui se publie d'important dans le monde littéraire. (*Morgenblatt.*)

Cours de philosophie allemande à Paris.

Nous apprenons que M. Henri Ahrens, jeune docteur de l'université de Gœttingue, vient d'ouvrir à Paris, et en français, un cours sur l'histoire de la philosophie allemande. MM. Ballanche, Cousin, Mignet, et en général les principaux représentans des diverses écoles philosophiques de France, assistaient à la séance d'ouverture.

M. Ahrens s'annonce comme disciple du philosophe Krause. Charles-Chrétien-Fréderic Krause est mort à Munich le 27 Septembre 1832; il était né le 6 Mai 1781. Il a écrit un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont les Leçons

sur les vérités fondamentales de la science (*Vorlesungen über die Grundwahrheiten der Wissenschaft*), l'Idéal de l'humanité (*das Urbild der Menschheit*), etc. On le classe communément parmi l'École de Schelling; mais il en diffère par un côté qui le rapproche assez de notre École éclectique: son point de départ n'est pas, en effet, comme dans Schelling, l'absolu, mais le *moi* individuel. Toutefois il se sépare promptement de l'éclectisme; car, d'abord, il ne regarde pas son point de départ comme le seul vrai, le seul admissible; il pense, au contraire, qu'on peut arriver à la connaissance de l'absolu par des voies diverses suivant les intelligences. Puis la méthode qu'il suit pour s'élever du *moi* pensant à l'absolu, n'est point psychologique, mais métaphysique. Enfin, il a hâte d'arriver à l'absolu, comme au centre de l'univers et au principe de toute science : et sitôt qu'il y est parvenu, toutes ses recherches précédentes ne lui paraissent plus que préparatoires ; c'est de là seulement, comme du seul point de vue central et véritable, qu'il développe toutes les sciences particulières, la logique, la philologie, la philosophie, l'histoire, les sciences naturelles, les sciences sociales, la religion, la morale, l'art, le droit, dans leurs rapports avec leur source éternelle. Krause compte en Allemagne un certain nombre de disciples qui croient fermement que la doctrine de leur maître est destinée à jouer un grand rôle. Quoi qu'il en soit, nous applaudissons à l'entreprise de M. Ahrens, qui fera connaître parmi nous un philosophe de plus, outre qu'elle est un nouveau symptôme heureux de la confraternité intellectuelle de l'Allemagne et de la France.

Histoire de l'empire ottoman, par M. de Hammer.

Un dixième et dernier volume vient de terminer cette œuvre importante. Pour la rendre accessible à un public plus nombreux, à une époque où l'empire ottoman semble tra-

vailler lui-même aux derniers feuillets de son histoire, l'éditeur a eu l'idée d'en donner une édition compacte en quatre volumes grand in-8.°, chacun en cinq livraisons de dix feuilles, paraissant de mois en mois. L'ouvrage sera terminé en vingt mois, et ne coûtera que 40 francs, tandis que la première édition coûte près de 240 francs. Il sera accompagné de huit cartes et d'un plan de Constantinople. Cette seconde édition offrira un texte revu et corrigé, et l'emportera ainsi sur la première, malgré le retranchement d'un grand nombre de notes et de pièces qui ne peuvent intéresser que les savans de profession. Déjà deux livraisons paraissent.

Nouveau moyen d'éteindre le feu.

On vient de faire en Allemagne une découverte qui y a produit d'abord une grande sensation, c'est d'éteindre le feu avec de la paille hachée. En effet, la chose paraît au premier abord tellement paradoxale, qu'il serait permis d'en douter, si des expériences faites devant un grand nombre de personnes, et, du reste, faciles à répéter pour tout le monde, ne repoussaient toute objection. Voici quelques-unes de ces expériences : On jeta dans un feu de cheminée très-vif quelques poignées de paille hachée, et le feu s'éteignit aussitôt. Plusieurs bottes de paille même furent allumées et couvertes ensuite de paille hachée; le feu s'éteignit encore sur-le-champ, sans brûler la paille hachée. Une barre de fer rouge fut plongée dans un tas de paille hachée; celle-ci ne prit pas feu, tandis que le fer se refroidit très-vite, d'où il paraît s'ensuivre que la paille hachée est un excellent conducteur de calorique. Sans énumérer ici toutes les autres expériences, en voici encore une des plus remarquables : Une demi-corde de bois de hêtre tout sec fut allumée, et quand le feu fut très-vif, elle fut couverte de quelques pellées de paille hachée, sur laquelle on répandit ensuite de la poudre; le tison s'éteignit sur-le-champ, et la

poudre, séparée du feu seulement par une couche de paille hachée, ne s'alluma point. Si des expériences multipliées viennent à confirmer que la paille hachée est douée de cette propriété d'éteindre le feu dans toutes les circonstances, le bienfait de cette découverte sera immense. A cet effet, et en même temps pour trouver la cause physique de ce phénomène, le gouvernement prussien a fait faire des expériences publiques. Elles ont donné des résultats satisfaisans, et ont confirmé ce qu'on avait déjà présumé, savoir que la cause principale de ce phénomène est l'humidité qui s'échappe de la paille hachée quand celle-ci commence à s'échauffer.

(*Morgenblatt.*)



Bulletin bibliographique.

HISTOIRE LITTÉRAIRE. — Poésie.

Handbuch der allgemeinen Geschichte der Poesie : Manuel d'une histoire générale de la poésie, par le D.r *Ch. Rosenkranz.* Tome troisième, XII et 444 pages in-8.° Halle, chez Anton, 1833 [1]. Prix : 7 fr. 50 c.

Ce troisième volume complète l'histoire de la poésie moderne. Il renferme la poésie espagnole et portugaise, la poésie anglaise, celle de la Scandinavie, celle des Pays-Bas, celle de l'Allemagne et celle des peuples slaves.

L'élément national domine généralement dans la poésie de la péninsule ; il ne cède jamais l'empire à l'antique comme en France, et ne se confond pas si immédiatement avec le romantique comme en Italie. Jusqu'au seizième siècle l'Espagne demeura presque sans aucun rapport avec le reste de l'Europe. Après l'entière soumission des Maures, ce fut d'abord l'art de l'Italie qui s'introduisit en Espagne. La poésie espagnole, comme la portugaise, s'empressa de s'approprier les formes italiennes. Il y eut lutte quelque temps entre la forme nationale et les formes étrangères ; mais les plus grands poètes de la nation surent les concilier ensemble : Camoëns, dans son épopée ; Cervantes, dans ses romans, dans ses nouvelles, dans sa Numantia ; Lope de Vega, dans ses drames et dans ses nouvelles ; Calderon, dans ses drames. Dans ces œuvres admirables, où le caractère national se marie avec la perfection de l'art, la force productive du génie parut s'être épuisée. Il y eut une époque d'affaiblissement, de prostration complète. La froide simplicité de l'art français, tel qu'il

1 Voir pour le premier volume, *Nouvelle Revue germanique*, première Série, t. XI, p. 380 ; pour le second, t. XII, p. 381.

s'était fixé sous Louis XIV, envahit l'Espagne littéraire en même temps que le petit-fils de ce prince monta sur le trône de Philippe II. Ces observations s'appliquent à la poésie portugaise.

L'histoire de la poésie espagnole se divise en trois périodes:

I. La poésie populaire, dans son passage à la poésie d'art, jusqu'au seizième siècle. Ici l'auteur traite successivement :

1) *De la poésie épique*, les romances, la légende, l'épopée savante, le poème historique, les Amadis;

2) *De la poésie lyrique*, séparation de la poésie populaire et de la poésie de l'art, au moyen de la poésie provençale;

3) *Des commencemens de la poésie dramatique*, le drame pastoral de Juan del Encina, fondation du théâtre national par Lope de Rueda.

II. Le seizième et le dix-septième siècle : la poésie d'art dans son passage à la poésie populaire. Cette période présente trois phases:

1) L'introduction des formes italiennes; Boscan, Garcilaso, Montemayor, Mendoza, Herrera, Ponce de Leon, les frères Argensola ;

2) Opposition de la forme nationale et de l'art italien: Castellejo, et excès du style dit *culto;*

3) Conciliation des formes italiennes avec les formes espagnoles et le génie national : Cervantes, Lope de Vega, Caldéron: — l'*estilo culto* continue à avoir des partisans; — les poésies lyriques de Villega, la satire de Quevedo.

III. Dix-huitième siècle: la poésie d'art s'éloignant de plus en plus de la poésie populaire : le goût français fixé en Espagne par Luzan; Huerta maintient la poésie nationale; influence de la poésie anglaise, Melendez Valdez.

La poésie portugaise eut à peu près les mêmes destinées. Selon notre auteur, la poésie populaire ne se trouve parfaitement unie à la poésie d'art que dans le seul Camoëns. Le goût français s'introduisit au Portugal en même temps que dans la littérature espagnole.

M. Rosenkranz, en bon hégélien, affectionne surtout la division en trois membres, ou la trichotomie. L'histoire de la poésie anglaise, comme celle de la poésie espagnole, ainsi que celle

de la poésie allemande, est également divisée en trois périodes, et ce sont toujours les rapports de la poésie populaire avec la poésie d'art qui fournissent le motif de la division.

I. La première période de la poésie anglaise va jusqu'au seizième siècle. L'élément populaire et national y prédomine. Elle est subdivisée en trois sections :

1) La poésie celtique, les Bardes gallois, erses et écossais; Ossian;

2) La poésie anglo-saxonne;

3) La poésie anglo-normande : Chaucer, Lydgate, Barbour, Harry, Jacques I.er d'Écosse, Dunbar, Douglas, Lindsay, Scot. Opposition des ballades populaires et de la poésie allégorisante.

II. La seconde période, qui comprend le seizième et le dix-septième siècle, présente l'unité de la poésie nationale et de la poésie d'art. La matière en est encore divisée en trois parties :

1) La poésie épique et lyrique : Surrey, Sackville, Sidney, Spenser;

2) La poésie dramatique : miracles, masques, etc.; établissement d'un théâtre permanent; essais dramatiques de Lily, Marlow, Green et Heywood; — Shakespeare. Le romantique, qui se montra chez ce grand poète dans toute sa pureté et sa perfection, tourne au fantastique dans Beaumont, Fletcher et Masinger, à la réflexion dans Ben Jonson.

3) Au dix-septième siècle la réflexion prédomine : Waller fait des poésies d'occasion; Cowley, des poésies lyriques spéculatives; Milton se livre à l'inspiration religieuse; Buttler, enfin, se moque avec esprit des sectes religieuses et politiques.

III. Troisième période : antagonisme de l'art français et du type national et primitif de la poésie anglaise. Encore en trois sections :

1) Imitation des formes et des règles françaises par Davenant et Dryden; séparation entière de la tragédie et de la comédie. Le Caton d'Adisson; la tragédie bourgeoise de Lillo; les poèmes didactiques de Pope et de Thomson; le Léonidas de Glover; les Pensées d'Young.

2) La poésie réfléchie de l'entendement est remplacée par le *Humour;* Swift; — le roman de famille de Richardson; le na-

turel humoristique de Fielding; l'humeur est sentimentale dans Sterne, piquante dans Smollet.

3) Retour au romantisme: Walter Scott, Byron el Moore.

Arrivé aux peuples d'origine germanique, l'auteur traite successivement de la poésie scandinave, de la poésie neerlandaise et de la poésie allemande. Après avoir caractérisé l'ancienne poésie scandinave, il consacre quelques pages seulement à la poésie d'art de la Suède et du Dannemarck, et apprécie les travaux poétiques des Hollandais Hooft, Van der Vondel et Cats, qui marquent l'âge d'or de la littérature nationale des Pays-Bas, auquel succéda au dix-huitième siècle l'influence du goût français, et au dix-neuvième celle de la poésie anglaise et allemande.

Sauf quelques observations sur la poésie slave et sur celle de l'Amérique, le reste de l'ouvrage offre l'histoire de la poésie de l'Allemagne, dont le caractère distinctif, dit l'auteur, est le *sentiment;* mot qui, du reste, n'exprime qu'imparfaitement l'expression allemande *Gemüthlichkeit*, qui signifie à la fois une sensibilité profonde et un peu mystique, une chaleur pleine d'ame et d'humanité, et une naïveté qui n'exclut ni la force, ni l'esprit. Après avoir caractérisé en général la poésie germanique, il en retrace l'histoire sous trois périodes:

1) La période de la poésie romantique, qui se termine avec le quinzième siècle. Cette poésie se montre sous trois formes: la poésie populaire, la poésie ecclésiastique et savante, et la poésie d'art.

2) La période du divorce de la poésie populaire et de la poésie d'art, qui s'étend jusqu'au milieu du dix-huitième siècle;

3) La poésie moderne, ou la période du rétablissement du principe romantique. Cette période est à son tour divisée en trois périodes. L'auteur groupe ensemble d'abord: Gunther, Hagedorn, Haller, Uz, J. Élie Schlegel, Liscov, Rabener, Gellert, Gottsched et Bodmer; ensuite Klopstock, Ramler, Hœlty, les deux Stollberg, Voss, Jacobi, Claudius, Bürger; Wieland, Thümmel et Blumauer, Lessing et Herder; enfin Lenz, Klinger, Müller, Gœthe, Schiller et Tieck.

Une table alphabétique, qui renferme près de huit cents noms, prouve la richesse de ce livre, en même temps qu'elle en facilite l'usage. W.

GÉOGRAPHIE.

Die Erde und ihre Bewohner : La Terre et ses habitans, manuel pour toutes les classes de la société, par *Ch.-F.-Vollrath Hoffmann*, membre honoraire de la Société royale géographique de Londres, membre de la Société de géographie de Paris, etc. Troisième édition; un fort volume grand in-8.°, avec cinq jolies gravures sur acier et six lithographies. Stuttgart et Vienne, 1833. Prix : 6 fr. 75 c.

Cet ouvrage a obtenu un véritable succès de vogue bien remarquable pour un livre d'étude dans un pays où les bons livres élémentaires ne manquent pas, et où les succès ne sont pas toujours aussi prompts. La première édition parut vers le milieu de 1832; au bout d'un an, deux éditions, tirées chacune à 3000 exemplaires, se trouvaient épuisées, et la troisième édition, que nous avons sous les yeux, paraissait.[1]

Ce succès, hâtons-nous de le dire, ne nous étonne point. La géographie a fait depuis vingt ans, en Allemagne, des progrès immenses. Toutes les branches des sciences naturelles, en se perfectionnant, avaient contribué à rectifier mille erreurs des géographes, à ouvrir des vues nouvelles sur la description du globe. On sentait que ces nomenclatures interminables et stériles, ces collections de chiffres, entassés, mais non groupés de manière à découvrir des résultats féconds, ces détails souvent minutieux et toujours impossibles à retenir, parce qu'ils restaient isolés, et ne se liaient à aucune vue d'ensemble, pouvaient tout au plus composer un dictionnaire de géographie, un répertoire qu'on eût mieux fait de disposer par ordre alphabétique, afin d'épargner l'apparence de la science à une compilation confuse. La géographie, ainsi faite, était devenue lettre morte, et lorsqu'on y mettait encore quelque prétention au système, c'était un système faux et arbitraire, conçu dans le cabinet et hors de l'aspect vivifiant de la nature. Cela ne pouvait durer dans un pays où la nature avait été comprise d'une

1 M. Hoffmann a de plus publié en 1833 un abrégé de cet ouvrage sur le même plan, et un atlas qui paraît par livraisons.

manière si vivante dans sa constitution organique et dans sa corrélation avec l'humanité par Herder, et où Schelling venait de la réintégrer dans ses droits, et d'en remettre en honneur la poésie contre les dénigremens d'une philosophie sèche et abstraite, qu'étiolait sa pruderie rationaliste. Alors parut le grand Ritter, qui, résumant dans une vaste compréhension tous les progrès des sciences naturelles, et toutes les inspirations d'une philosophie qui sait reconnaître aux faits quelque valeur, et aux choses extérieures quelque intérêt et quelque vie, mit au jour sa majestueuse conception géographique, à la réalisation de laquelle il travaille laborieusement avec la patience du génie.[1]

Quand il arrive de ces grandes rénovations dans les sciences, il faut du temps toujours jusqu'à ce que l'enseignement élémentaire s'en pénètre et se retrempe. Et lorsque les disciples du novateur, après que leur maître a remporté la victoire dans les hautes sphères de la science, en viennent à s'adresser au vulgaire, et aspirent à populariser et à rendre élémentaires leurs principes, il est à craindre qu'ils ne trouvent pas aussitôt la juste mesure de ce qui est à la portée de tous, de ce qui peut être admis dans un abrégé, dans un rudiment. Y eussent-ils réussi, le public montrera long-temps de la défiance à accepter tout entier et sans transition un plan tout nouveau d'études et d'enseignement. Il se sent entraîné vers les idées nouvelles par l'attraction puissante de la vérité, et pourtant il se met encore en garde contre ce que ces idées pourraient avoir d'exclusif, non pas en elles-mêmes, car ici il ne saurait y en avoir de plus larges et de plus compréhensives, mais dans la manière dont ceux qui les professent les élaborent. C'est là, peut-être, ce qui est arrivé à M. H. Berghaus pour ses *Élémens de la géographie*[2], composés sur les idées de Ritter.

Après cela on comprendra que ce qui a fait et dû faire le succès prodigieux de la Géographie de M. Hoffmann, c'est le tact pra-

1 Voyez sur Ritter, l'ancienne *Revue germanique*, t. IV, p. 233 — 252, et la *Nouvelle Revue germanique*, première Série, t. VI, p. 201 — 222, et 301 — 331. — Les tomes II et III de la nouvelle édition ont paru en 1832 et 1833. Nous les réservons pour en joindre l'analyse à celle des deux volumes suivans, qui compléteront la description de l'Asie.

2 *Die ersten Elemente der Erdbeschreibung*. Berlin, chez Reimer, 1830.

tique avec lequel il a su faire passer dans son livre tous les résultats positifs et tous les aperçus nouveaux de l'école de Ritter, compatibles avec les conditions d'un livre élémentaire, et capables de se faire accepter par le public dans l'état actuel des esprits. Le livre de M. Hoffmann, écrit d'un style simple et facile, a de plus le mérite d'être court et substanciel, plein de vie, enfin, et de cet intérêt qui ressort des faits bien choisis et bien disposés. La dédicace à M. Alexandre de Humboldt, et l'épigraphe tirée du *Faust* de Gœthe : « Mon cher ami, toute théorie est obscure; mais l'arbre doré de la vie est plein de sève et de vert feuillage, » vont bien à un tel livre. Quant à ceux qui trouveraient son précis trop succinct, M. Hoffmann les renvoie lui-même à deux autres ouvrages : pour de plus amples renseignemens sur les fleuves et les montagnes, aux *Élémens de la géographie pure d'après les vues nouvelles*, par M. L. Schuch [1], et pour des descriptions plus détaillées, à la *Géographie pour les lycées, les gymnases et les écoles intermédiaires*, de M. Th.-F. Dittenberger. [2]

L'ouvrage de M. Hoffmann se compose de trois sections inégales : 1.° la terre comme partie de l'univers, comme astre du système solaire, ce que nous appelons vulgairement la géographie mathématique (30 pages); 2.° la terre considérée comme un monde à part (124 pages); 3.° la description des diverses parties du monde : l'Europe (370 pages), l'Asie (50 pages), l'Afrique (42 pages), l'Amérique septentrionale (27 pages), l'Amérique méridionale (12 pages), et l'Australie (3 pages). Il y a à la fin du volume une table alphabétique des noms de lieux, villes, pays, montagnes, rivières, etc.

La seconde section comprend sept chapitres : les terres, les eaux, la distribution des terres et des eaux sur le globe, l'atmosphère, les productions minérales et végétales, le règne animal, les habitans. C'est la partie générale de ce qu'on intitule ordinairement géographie physique et géographie politique. Nous y avons surtout remarqué avec grand plaisir l'esquisse de la bo-

1 *Grundzüge der reinen Geographie nach den neuen Ansichten.* Coblentz, chez Bædeker, 1829.

2 *Geographie für Lyceen, Gymnasien und Mittelschulen;* trosième édition. Heidelberg, chez Winter, 1831.

tanique et de la zoologie géographiques, où les principales espèces de plantes et d'animaux sont énumérées par classes avec indication des pays où on les trouve.

Quant à la troisième partie, peut-être est-il à propos de ne pas entrer dans de trop grands détails, dans l'enseignement élémentaire, sur les parties du monde qui ne nous sont pas encore parfaitement connues. Ceci peut servir d'excuse à M. Hoffmann pour la brièveté peut-être excessive avec laquelle il a traité de l'Asie, de l'Afrique, des deux Amériques et de l'Océanie. Il est juste, sans doute, de s'étendre beaucoup plus, à proportion, sur la partie du monde qui est la nôtre, et où l'on peut être embarrassé de décider si c'est la nature même qui, en la découpant de mille manières, y a produit une plus grande variété, ou si c'est seulement l'intérêt plus prochain et l'attention plus immédiate que nous y portons qui nous en donne l'illusion. Mais cela même admis, la description que M. Hoffmann nous fait des autres continens, est loin de répondre à la curiosité légitime qu'ils méritent.

Nous n'avons guère que des éloges à donner à la description de l'Europe, surtout à la partie générale, où les accidens du terrain, les cours d'eau, les mers, ne sont pas seulement énumérés, mais décrits. C'est un excellent article que celui qui traite des montagnes : point là de ces lignes de partage des eaux hérissées de chaînes et de dos imaginaires, tandis que les plus imposantes sommités sont négligées, parce qu'elles ont le malheur de se trouver à droite ou à gauche de la grande arête. Car ainsi le veulent les systèmes aujourd'hui à la mode en France; mais ainsi ne l'a point fait la nature; ainsi ne l'a point fait, après elle, Charles Ritter; ainsi ne le fait point, après lui, M. Hoffmann. Partout où il y a montagne, c'est-à-dire élévation réelle au-dessus des terrains environnans, il la constate; et pour preuve que ce sont bien là des réalités, et non pas de ces chimères systématiquement enchaînées dans un réseau aussi chimérique qu'elles, il donne, pour chaque groupe, pour chaque chaînon qu'il décrit, la mesure aussi exacte qu'il se peut de la hauteur des principales cimes qui les composent. Ce sont encore d'intéressans articles que ceux qu'il a consacrés au climat de l'Europe, à ses productions, à ses habi-

tans. Il en vient ensuite à décrire chaque pays en particulier, et ici nous avons plus d'une critique à faire. Il faut absolument que nous cherchions querelle à M. Hoffmann, mais non pas une querelle d'Allemand, quoique nous fussions bien en droit de lui rendre la pareille. Vous allez voir.

Nous demanderons d'abord à M. Hoffmann, pourquoi il n'a pas opté franchement entre deux systèmes de division, celui par régions naturelles, fondées sur la configuration physique des pays, sur la langue des habitans, sur les arrêts répétés et concordans de l'histoire, et celui par États, par circonscriptions purement politiques, fixées d'une façon toujours variable et souvent assez arbitraire par les derniers traités de la diplomatie, ou par le sort du dernier champ de bataille? Ou s'il cherchait à concilier ces deux systèmes, ce qui serait assurément une tentative utile et digne d'éloges, il faut convenir qu'il l'a fait d'une façon vraiment étrange. Si le principe des divisions naturelles, bien ou mal appliqué, lui a fait réunir le Portugal à l'Espagne, les Pays-Bas et la Suisse à l'Allemagne, et les divers États de l'Italie en un seul tout, fallait-il, pour donner satisfaction au principe des divisions politiques, mettre sur la même ligne que la France, que l'empire russe et que l'empire d'Autriche, la république de Cracovie et la république d'Andorre? Nous apprenons, p. 404, que cette dernière, située sur le revers méridional des Pyrénées, compte 15,000 habitans, et est gouvernée par un syndic sous la protection du roi de France et de l'évêque d'Urgel!

M. Hoffmann fait observer que les limites politiques de l'Allemagne diffèrent considérablement de ses limites naturelles. Suivant lui, ces dernières, à l'ouest, coïncident avec les limites occidentales du bassin du Rhin. Partant du cap Gris Nez, sur le Pas-de-Calais, cette ligne se dirige au sud-est jusqu'aux sources de la Meuse; de là au ballon d'Alsace, elle décrit un arc dont l'ouverture est tournée au midi; plus loin elle court au sud-sud-est jusqu'au mont Terrible, et longe ensuite la chaîne du Jura. En d'autres termes, M. Hoffmann revendique pour l'Allemagne non-seulement la Hollande, la Belgique et la Suisse, mais la Lorraine et l'Alsace. Si pareille chose se lisait dans un pamphlet politique, nous y verrions d'innocentes représailles contre nos prétentions aux frontières

du Rhin et à l'intégrité territoriale de l'antique Gaule. Mais que dire quand on rencontre de ces assertions dans un livre grave, dans un précis de science positive, et encore de la part d'un savant distingué qu'on devrait croire au-dessus de ces petitesses?

C'est que décidément M. Hoffmann en veut à la France, et n'en revendique pas seulement quelques lambeaux, mais la convoite tout entière pour ses chers et incomparables Allemands. Je n'en veux d'autre preuve que ces étranges passages : « La France, dit-il, est une des plus grandes, des plus riches et des plus florissantes contrées de l'Europe, admirablement située, et formant un seul tout, en sorte que si la France était habitée par des Allemands, elle pourrait bien être le premier pays de l'Europe.» Et plus loin : « La France est le meilleur pays de vignobles et d'arbres fruitiers qui soit en Europe, et elle laisserait peu à désirer, si l'on y trouvait la laborieuse industrie de l'Allemand.» Je crois que M. Hoffmann se fût volontiers dispensé de parler de la France et surtout des Français, si ç'avait été possible ; « mais, dit-il en commençant, on ne peut pas toujours éviter l'étranger : les bonnes choses sont souvent si loin de nous! Aucun véritable Allemand ne peut sentir les Français; toutefois il aime à boire leurs vins.[1] »

Voici le portrait que M. Hoffmann fait de notre nation; nous le traduisons pour l'édification du lecteur:

« Les habitans ont la stature beaucoup moins haute que les Allemands, et ne sauraient se mesurer avec ceux-ci pour la force musculaire; mais plus vifs, ils sont aussi plus agiles, ennemis du repos, ambitieux et querelleurs, aimant la parure et la magnificence, vains au point de s'être qualifiés souvent la *grande nation* par excellence; toujours aux aguets, ils deviennent assez souvent dangereux à des adversaires dont l'énergie est plus droite et plus loyale. Ils sont bien faits, mais non pas beaux hommes : il y en a peu de contrefaits parmi eux; les femmes sont belles, vives et gracieuses. Gais et légers, fougueux, incapables d'une persévérance aussi ferme que les Allemands, toujours disposés au tapage, à rire et à crier, ils sont agités par une activité désordonnée, et prennent toutes leurs passions pour autant de maximes et de

1 Citation de Gœthe, dans *Faust*.

règles de conduite. Leur conversation est agréable; mais il ne faut pas, si l'on ne veut y être pris, attacher trop de foi à leur parole, à leur fidélité, à leur probité. On ne cherche que ce qu'on n'a pas; ainsi les Français veulent la gloire, l'influence et la supériorité sur leurs voisins et sur les autres peuples. Le Français vit plus dans le présent que l'Allemand, a moins d'ame et de profondeur, et le jugement de César s'applique à lui jusqu'à ce jour.»

Franchement, M. Hoffmann devrait savoir qu'il n'est plus permis aujourd'hui de faire, dans un livre de science, de ces caractéristiques banales des nations, des peuples, des provinces, en termes généraux, qui, nécessairement, ou en disent trop, ou ne disent plus rien. Que prouve tout ce qu'il y a de blessant pour les Français dans le portrait que nous venons de transcrire, si ce n'est que M. Hoffmann n'aime pas les Français? C'est là un goût comme un autre, dont il ne faut pas disputer, et qui nous est fort indifférent en tant qu'il peut être l'opinion individuelle de M. Hoffmann. Mais dire cela tout de bon et d'un ton professoral dans un traité de géographie; mais prétendre inculquer à tous ses lecteurs, à tous ses élèves cette antipathie particulière comme un fait positif, en vérité, c'est revenir au bon temps où ces caricatures niaises passaient pour être de bon goût, et devenaient un accessoire obligé de toute description géographique. Dans ce bon temps, les Français, qui, eux aussi, trouvaient cela charmant, ne s'épargnaient pas les uns les autres : témoin, par exemple, la *Description géographique abrégée de la France*, par M. Bonne, maître de mathématiques et ingénieur-géographe, Paris, 1764, *avec approbation et privilége du roi*. On y lit, entre autres choses, que les Flamands sont pesans et indolens; que les Picards passent pour être brusques et entêtés; que les Normands aiment les procès et ne sont pas fort exacts à tenir leur parole; que les Manceaux sont si fins pour leurs intérêts, qu'on dit qu'un Manceau vaut un Normand et demi; qu'on accuse seulement les Champenois d'être simples; que la fertilité du pays rend les Alsaciens paresseux et peu industrieux; que les Comtois sont taxés d'être emportés et violens; que les Bourguignons sont de bonnes gens, mais oisifs; que les Orléanais ont l'esprit tourné à la raillerie, c'est pourquoi on les a nommés *Guépins;* que les Bretons passent pour être vifs et quel-

quefois même violens; que les Poitevins sont vifs, et plus portés à la danse et au plaisir qu'à la guerre et au commerce; que les habitans de la Marche sont bons et humains, nonobstant leur voisinage avec les Limousins; que ceux-ci, long-temps gouvernés par les Anglais, ont retenu quelque chose de leur férocité, qu'ils se tuent ou s'estropient souvent à propos de rien; qu'on accuse les Gascons de paresse, de promptitude et de vanterie; que les Languedociens sont impatiens, brusques et quelquefois même colères; qu'on taxe les Provençaux d'être peu sincères, etc.

Tout ceci n'est que plaisant et quelque peu ridicule. Mais nous devons dire à M. Hoffmann que de tels écarts, renouvelés des faiseurs d'autrefois, déparent une œuvre de science d'ailleurs digne de grands éloges. Le sentiment qu'ils trahissent est tout au moins un anachronisme dans un temps où tous les peuples, revenus de plus en plus de leurs préventions injustes et de leurs vieilles haines, n'aspirent qu'à faire tomber les barrières qui les séparent encore, non pour se confondre, mais pour se rapprocher et se mieux connaître; pour oublier ce qui est un travers de quelques-uns en apprenant à s'estimer dans ce qui fait le fond, toujours estimable, du caractère d'une grande nation; pour s'entr'aider enfin, et en toutes choses se tendre la main en frères. H. K.



LEVRAULT, *éditeur-propriétaire.*

FÉVRIER 1834.

II.

EULOGE SCHNEIDER.

Première partie.

DANS un de ces délicieux ouvrages, comme il n'appartient qu'à lui d'en faire, et où l'on ne sait ce qui l'emporte le plus de l'imagination qui colore les tableaux, du drame qui les anime, de la vérité qui les fait mouvoir, dans ses *Souvenirs, Épisodes et Portraits*, Ch. Nodier a dépeint avec son magique coloris et sa verve entraînante quelques scènes du temps de la terreur en Alsace, et la figure sombre, étrange, farouche de Schneider. Si je reviens sur ce sujet, ce n'est, certes, pas avec la prétention de rien ajouter à ce qu'en a dit notre admirable écrivain. Oh! loin de là, je ne prends Schneider que sous les points de vue que Nodier a dédaignés; je l'adjoins comme poète et prédicateur à ces autres poètes dont j'ai déjà essayé de retracer la biographie. Nodier a vu lui-même son modèle agir, vivre, parler, et il l'a fait d'après nature; moi, je ne le prends que d'après les dates, la tradition et les livres. Après cela, l'œuvre de Nodier se montrera palpitante de vérité, pleine de sève et de vigueur, tandis que ceci pourrait bien ne ressembler qu'à une de ces froides et raides ébauches qu'un élève craintif et maladroit crayonne d'après le plâtre.

Il y a, si je ne me trompe, une question psychologique très-importante à saisir dans la vie de Schneider; car cet homme est né avec une ame tendre, et il a souillé ses jours

par d'innombrables cruautés; jeune il était dévoué à la poésie, enivré de rêves d'amour, et il s'est montré par la suite dur, inaccessible à toute pitié; prédicateur, il a fait des sermons sur la charité évangélique, sur la tolérance, et il a trempé froidement ses mains dans le sang. Autrefois il implorait avec des larmes un baiser de jeune fille, et maintenant c'est au nom de la hache révolutionnaire qu'il demande à satisfaire ses brutales passions; autrefois il se promenait avec de douces et riantes pensées à travers les champs reverdis et les beaux sites du Wurtemberg, et maintenant il s'en va, avec une horrible soif de vengeance, de ville en ville, de maison en maison, traînant après lui sa cohorte de bourreaux et sa guillotine. Étrange révolution dans une ame d'homme! Horrible problème, que l'on ne résoudrait peut-être pas sans trouver au fond de notre nature tant de faiblesse ou tant de misère.

Cependant je crois que les circonstances dominantes de la vie de Schneider, les vives et amères contrariétés avec lesquelles il a dû entrer en lutte, pourraient expliquer en grande partie les terribles aberrations dans lesquelles il est tombé. Né pauvre, mais avec un tempérament sanguin et des sens faciles à émouvoir, il a dû, dès que ses passions se sont éveillées, entrer en rébellion contre la société qui lui refusait ce qu'il croyait devoir en attendre. Placé par une fausse piété dans un couvent, soumis au régime monacal, lui, homme de colère, homme ardent, obligé par les règles de son état de dompter sa nature, de maîtriser ses passions, il s'est révolté contre les règles, il a franchi les barrières qu'elles lui imposaient: le besoin de se justifier a fait entrer dans son cœur le doute sur tout ce qu'on lui prescrivait; le doute s'est tourné en impiété, et la contrainte qu'il avait dû subir, au lieu de déposer dans son cœur une pieuse résignation, n'y a mis que des semences de haine et de vengeance. Après cela est venue la révolution, qui brisait ses chaînes, la révolution qui lui ouvrait ses bras et lui donnait un refuge; loin

de l'enceinte du cloître, loin des frocs de moine, il s'y est lancé avec transport, et la révolution l'a entraîné. Il ne voulait peut-être en devenir que le prosélyte, il en est devenu le chef, et plus tard la victime. Il s'y était jeté comme un intrépide nageur se jette à la mer dont les ondes brillantes lui sourient, et cette mer, devenue tout à coup noire, houleuse, emportée, l'a promené de vague en vague, et d'abîme en abîme, jusqu'à ce que, lasse de le soutenir, elle le vomit avec des flots d'écume sur le rivage.

Jean-George Schneider, qui prit plus tard le prénom d'Euloge, afin d'indiquer par là son amour pour le grec, naquit à Wipfeld, dans l'évêché de Wurzbourg, le 20 Octobre 1756. Son père était pauvre, et ne pouvait rien faire pour son éducation; mais un homme riche de son pays, qui avait remarqué l'intelligence précoce d'Euloge et ses dispositions au travail, résolut de lui être utile, et le fit entrer au gymnase de Wurzbourg. Dans un de ses meilleurs morceaux de poésie, Schneider a retracé cette circonstance de sa vie, et l'on ne lira peut-être pas sans intérêt cette pièce où le proconsul futur de l'Alsace rappelle avec tant d'images douces et de mélancolie ses souvenirs d'enfance.

Mon trente-troisième jour de naissance,

A MON AMI BRUNNER.

« Voici le jour où je vins au monde; voici le trente-troisième hiver qui entre dans ma vie. Oh! laisse-moi répandre dans le sein de l'amitié les larmes qui me gonflent le cœur. Laisse-moi bénir l'Éternel qui d'un souffle anima la poussière; laisse-moi bénir mon père qui prit tant de soins de moi, et ma bonne mère qui, accablée de vieillesse et de chagrin, balbutiait en mourant le nom de son fils bien-aimé, qui, errant alors sur une terre lointaine, ne pouvait pas venir adoucir sa dernière heure, recueillir son souffle, et d'une main tremblante lui fermer les yeux.

« Elle repose depuis long-temps au sein de la Divinité, elle attend le jour où elle se réunira à son fils. O, mon ami, tu ne l'as pas connue; mais pour moi son image flotte sans cesse devant mes yeux, se retrace la nuit dans mes rêves, et marche à côté de moi pendant le jour. Elle était simple et bonne; souvent je la vis verser en secret des larmes de compassion, lorsque sur son seuil indigent un malheureux plus pauvre qu'elle venait implorer une aumône. Souvent elle se priva du repas qu'elle allait prendre, elle mit de côté son morceau de pain, pour le donner à l'orphelin que le riche repoussait.

« Elle m'aima comme une mère, et je connus toutes les joies de l'enfance dans le pays qu'elle habitait sur les rives du Mein. Là je m'en allais sans soucis, courant de côté et d'autre, heureux de me sentir vivre et grandir. Tantôt j'aimais à sommeiller au bord du ruisseau, tantôt j'allais cueillir des fleurs, ou je grimpais sur l'arbre pour enlever les nids des oiseaux.

« Mais lorsque tous mes jours s'écoulaient si calmes et si heureux, un noble me vit et s'écria : cet enfant appartient aux muses! Ah! si du moins il s'était tû! Maintenant peut-être je m'en irais chanter ma joyeuse chanson d'automne, cueillir les grappes de raisins que j'aurais cultivées moi-même; j'enlacerais d'un bras nerveux ma robuste épouse, et je pourrais entendre résonner à mon oreille ce nom si doux, ce nom qui m'est à jamais interdit, au lieu d'entendre le bruit de ces chaînes que Rome m'impose par une amère dérision.

« S'il s'était tû? Je ne connaîtrais pas les ruses des bonzes, je ne connaîtrais pas la cour avec ses vipères envenimées qui se glissent auprès du voyageur, ni les tortures de l'esprit, les doutes qui nous tourmentent, et l'effroyable combat que la raison livre à la vérité.

« Cependant je ne le maudis pas; car en m'enlevant à ma paisible existence, pour me consacrer à celle des villes, il crut bien faire, il crut être mon ange protecteur. »

Le gymnase de Wurtzbourg, dans lequel Schneider fut placé, était alors dirigé par des jésuites, et leur morale sévère ne pouvait guères convenir à un enfant habitué jusque-là à vivre en complète liberté, et qui n'avait jamais reçu dans la pauvre cabane de son père des principes bien rigoureux, des idées bien religieuses. Aussi les efforts auxquels il dut s'astreindre pour se plier au nouveau joug qu'on venait de lui imposer, soulevèrent dans son ame de violens germes de récrimination contre ses maîtres, et plus tard ces germes-là devaient porter leurs fruits. Puis il cherche déjà à esquiver la règle qui pèse sur ses condisciples. Il porte au dedans de lui des penchans vicieux, et ces penchans, il veut les alimenter et les satisfaire. N'ayant pas un ami qui puisse lui donner avec douceur un bon conseil, pas un parent qui vienne lui tendre la main; jeté tout seul avec ses défauts de caractère et son impressionnabilité dans un monde étranger qui ne lui inspire aucune sympathie, et devant lequel il se place toujours dans une sorte de défiance, il se livre aux écarts de son imagination, il tombe dans des sociétés mauvaises, qui lui font connaître par expérience la vie qu'il ne faisait encore que pressentir.

Je crois que l'homme naît bon, avec des sens plus ou moins faciles à maîtriser, il est vrai; avec une organisation physique plus ou moins heureuse, mais avec une complète liberté d'agir; avec une destinée toute blanche encore, et sur laquelle il trace lui-même des caractères noirs ou de belles et riantes images. Puis vient la misère qui peut briser son énergie, les contrariétés qui l'irritent, la contrainte qui le fait mentir, les circonstances qui l'entraînent, s'il ne sait pas leur résister; les penchans passionnés qui dégénèrent en habitude; les événemens qui l'emportent là où il n'eût jamais songé à arriver, là où il ne fût pas arrivé, s'il avait agi avec plus de droiture et de persévérance.

Ainsi pour Schneider. Il quitte ce gymnase où il a com-

mencé à voir la vie sous son mauvais côté, où ses maîtres l'ont reçu sans lui témoigner d'affection, où ses camarades ont regardé d'un œil de dédain son humble fortune, où ses parens n'ont pas pu le rejoindre, où son protecteur l'a souvent laissé languir dans le besoin. Tout jeune, il a beaucoup et tristement vécu, il a déjà amassé dans son cœur ce qui n'appartient pas au jeune homme, le mépris de l'opinion, et peut-être la haine de ses semblables. Maintenant il va se présenter dans un autre couvent, chez les récollets de Bamberg, et cependant il n'aime pas les religieux, il ne croit pas à ce qu'ils lui enseignent; mais là se trouvent peut-être pour lui ses seuls moyens d'existence, ses seules chances de fortune. A Bamberg il est reçu comme novice, il continue ses études avec succès, prend l'habit ecclésiastique, et passe neuf années dans ce couvent. En recourant à ses poésies, nous pouvons voir avec quel dégoût il accepta la science théologique et la vie monacale. Dans le même poème dont nous avons déjà cité un fragment, il s'exprime ainsi:

« Là je me gonflai d'un stupide orgueil, je remplis ma tête de mots, et je me crus sage. Je vidai avec des lèvres brûlantes la coupe des plaisirs, et cette jouissance trop rapide aiguillonnant mes sens, je courus après la satiété, le dégoût et le désespoir. Quand un orage a fait errer long-temps le vaisseau sans gouvernail jusqu'à ce qu'il le brise contre les rochers, le passager tremblant enlace ses mains autour d'un de ses débris, et rêve déjà sa prochaine délivrance. Ainsi j'embrassai la résolution de devenir moine, je l'embrassai avec force, et je m'en allai à travers les écueils aborder dans la *sainte île des bonzes*. Cette île est environnée d'une ceinture de roc; de là on attire par maint piége riant les voyageurs, qui alors doivent sans cesse pénétrer plus avant dans le pays, mais ne peuvent plus retourner en arrière. Là notre belle nature est morne et déserte; un nuage éternel la recouvre, et rien ne trouble son terrible silence, que la voix discordante des

bonzes quand ils chantent ou quand ils boivent. Travailler est pour eux un péché; là jamais vous ne voyez se mettre à l'œuvre le vigneron, jamais la charrue ne sillonne le sein de la terre. Cependant le vin pétille dans leurs verres, et les mets recherchés abondent sur leur table.

« Les muses leur sont étrangères, et s'il arrive qu'un jeune homme les vénère en secret, il vont briser l'autel qu'il leur élève, jeter sa harpe au feu, et étouffer dans le cœur du poète tout sentiment du beau, toute étincelle de liberté. Neuf fois l'année accomplit avec lenteur son cercle accoutumé, et ton ami languissait encore dans cette fatale retraite. Enfin j'aperçus dans le port un vaisseau du prince de Souabe, et je m'y élançai avec joie, croyant briser mes fers pour toujours.

« Et voilà que j'atteins le rivage, voilà que je respire en entrant dans la ville de mon puissant maître. Je revêts l'habit à la mode, et je me dis: je suis heureux. Mais ce bonheur ne dura pas long-temps; bientôt le ciel se couvrit de nuages sombres, et l'infortune se montra à moi sous mille formes; car je ne pouvais pas baiser la poussière aux pieds des grands; je parlais avec hardiesse comme je pensais, et mon regard tombait avec un froid dédain sur cette horde de courtisans. Les courtisans le sentirent, et conjurèrent ma perte. Déjà je croyais mourir, lorsque sur les bords du Rhin Apollon m'appelle, et mon cœur s'élance au-devant de lui. Ah! je serai libre, j'irai dans les bosquets mystérieux retrouver les muses et les doux chants, et les joies assurées qu'elles nous procurent. Oh! laisse-moi courir au milieu d'elles, laisse-moi revivre et chanter pour mon bienfaiteur, Phébus Apollon! que sa couronne orne parfois ma tête, que son esprit enflamme mon imagination, et que je m'élève sur les bords du Rhin, au milieu des Bardes de la Teutonie! »

Dans ces derniers vers nous trouvons résumée une partie de l'existence de Schneider. Il s'était fait dans son couvent

une réputation d'éloquence, et ses supérieurs, pour tirer de lui tout le parti possible, l'envoyèrent prêcher à Augsbourg. Là il se distingua encore par son talent oratoire, et attira beaucoup le monde à lui; mais un sermon qu'il fit sur la *tolérance*, suscita contre lui les plaintes de tous les rigoureux catholiques orthodoxes, et le blâme de ses supérieurs, qui, non contens de lui adresser à ce sujet de sévères reproches, menaçaient encore de lui infliger une punition. Cette nouvelle mésaventure acheva de le dégoûter du couvent; il résolut de ne plus y retourner, et vécut dans la retraite à Augsbourg. C'est là qu'il mit la dernière main à sa traduction des *Homélies de S. Chrysostôme*, qui est sans contredit son meilleur ouvrage.

Cependant son sermon avait fait du bruit. Les protestans, qui y trouvaient des idées de charité et de conciliation répondant aux leurs, l'élevèrent surtout très-haut, et appelèrent l'intérêt du public sur le prédicateur. Le duc Charles de Wurtemberg, qui se plaisait à réunir autour de lui les hommes distingués en tout genre, voulut avoir Schneider, et lui donna le titre de prédicateur de la cour. Là furent écrits ces dix sermons que nous possédons encore, et dont quelques-uns renferment de très-belles pages. Le ton général en est cependant trop âpre, trop dur. On voit que l'orateur s'attache plus à la pensée qu'à la forme. Ainsi il néglige les artifices de style, les tournures gracieuses, les expressions polies et recherchées, pour aller brusquement et droit à son but. Une telle manière de prêcher ne pouvait sans doute guères convenir à une cour élégante, qui se faisait d'un sermon plutôt une pratique d'habitude ou de convenance qu'un acte de dévotion. Quand Massillon ou Bossuet prêchaient devant Louis XIV ils s'y prenaient autrement; et d'ailleurs avec sa raideur naturelle et sa haine d'instinct contre les privilèges, Schneider ne craignait pas d'adresser aux courtisans des observations qui pouvaient leur déplaire, et ne prenait

aucun soin d'entourer ses observations de mots arrangés pour en adoucir la rudesse. Ainsi il déplut, et l'on ne mit pas grande réserve à le lui faire sentir. Mais il s'en souciait peu. C'était en 1789; les premières lueurs de la révolution française venaient d'apparaître, et le jetaient dans un nouveau monde d'idées : les francs-maçons de Stuttgart l'accueillaient dans leur loge, puis les illuminés l'initiaient à leurs mystérieuses conceptions, et Schneider, s'abandonnant aux louanges qu'il recevait d'une part, à la nouvelle tendresse qu'il entrevoyait de l'autre, à l'entraînement que son caractère fougueux lui faisait subir de tous côtés, en vint à se croire investi d'une mission, appelé à réformer les hommes, à régénérer le monde. Singulière prétention chez un être qui, comme lui, n'avait fait encore que côtoyer de temps à autre le chemin de la vertu, et tomber à chaque pas dans des vices honteux.

Pendant qu'il poursuivait ainsi ces beaux rêves de régénération et de philanthropie, il n'oubliait pas de se livrer à ce qui a été son besoin constant, à ce qui tient une si grande place dans sa vie, à sa passion pour les femmes. Il fit la connaissance à Stuttgart d'une jeune personne, sage et bien élevée, qui repoussa d'abord ses propositions, et à laquelle il adressa la pièce suivante :

« Souvent, lorsque dans ma sombre cellule, je reposais sur mon lit de paille grossière, souvent le dieu des rêves me montra la jeune fille que j'aimerais un jour.

« Je la vis cette beauté toute divine; son regard exprimait le sentiment, et dans sa blanche poitrine palpitait un cœur encore innocent, mais qui avait déjà quelque vague pressentiment de l'amour.

« Je la vis, animée de l'esprit d'Apollon, avec sa harpe d'or à la main : en un mot, je te vis, Irène, car c'était toi.

« Le Ciel rompit mes chaînes, je sortis libre, et je te cherchai. Pendant trois ans, hélas! je te cherchai en vain.

« Maintenant que j'entrevois de loin mon sort, je te trouve,

ô mon ange. Hélas! comme mon cœur est triste! Comme mon ame est lourde de noirs pressentimens!

« Oh! donne-moi une larme, une seule larme de pitié; alors je me résigne volontiers à pleurer, jusqu'à ce que je repose dans le tombeau. »

S'il parvint à vaincre les rigueurs d'Irène, c'est ce que l'on peut croire d'après une autre pièce de vers qu'il lui adresse, et où il dit:

« Oui, voilà bien ton portrait, Irène; voilà bien l'image de ton ame. Oh, pourquoi ne peux-tu voir les larmes qu'elle fait couler de mes yeux?

« Les grâces planent sur ton beau visage; et ton sein se soulève oppressé par des désirs .... des désirs qui s'adressent à moi.

« Tes souffrances se peignent dans ton doux regard, dans ces yeux qui ont fait mon tourment et mon bonheur. »

Cependant il quitta bientôt cette jeune fille dont les refus lui avaient inspiré tant de tristesse, dont l'amour semblait devoir être pour lui un lien si puissant. Au printemps de 1789 il dit adieu à Stuttgart pour se rendre à Bonn, où l'électeur de Cologne l'appelait à occuper la chaire de grec et de belles-lettres. Dégagé de ses devoirs de prédicateur, éloigné de ce cercle de courtisans pour lesquels il avait montré de jour en jour moins de sympathie et moins de complaisance, il part en se berçant de toutes ses espérances de réforme et de liberté. Il salue avec enthousiasme les lieux par lesquels il a passé autrefois, les rives du Mein, qui lui rappellent son heureuse enfance, la ville de Bonn, où l'attend Apollon.

Il commença son cours par un discours remarquable sur l'état de la littérature dans l'Allemagne catholique, et les obstacles qui s'opposent à son plus large développement. Là perce encore son dédain pour toutes les doctrines religieuses alors adoptées généralement, sa haine pour tout ce qui porte le capuchon de moine ou le bonnet de prêtre. Il accuse le

catholicisme de ne donner aux enfans qu'une éducation fausse et sans résultats, en appliquant pendant de longues années leur esprit à l'étude presque exclusive du grec et du latin, au lieu de leur faire connaître les langues vivantes, la littérature moderne. Il l'accuse surtout d'enlever à l'ame du jeune homme un de ses ressorts les plus puissans, une de ses cordes les plus sonores et les plus harmonieuses, en faisant de l'amour un péché, en le rayant des livres d'éducation, en le mettant en dehors de tous les entretiens, de tous les essais poétiques et littéraires, au lieu de le présenter comme une vertu, comme un penchant naturel de l'homme, comme un mobile de gloire et d'honneur.

Cette première leçon obtint beaucoup de succès, d'abord par le talent rare et les idées généreuses qu'elle annonçait, et puis par l'esprit d'opposition qui s'y manifestait. Les jeunes gens et les hommes éclairés de quelque religion qu'ils fussent, se plurent à lui donner leurs suffrages. Mais les prêtres catholiques, les jésuites, les professeurs qui avaient jusque-là vécu si tranquillement dans leur paisible routine d'instruction, ne purent entendre sans un frémissement de colère cette voix tonnante qui venait les troubler jusque dans l'enceinte sacrée de leurs gymnases. Ils se plaignirent à l'électeur, qui se crut obligé de faire quelques remontrances à Schneider, et c'est alors que l'ex-prédicateur de cour, l'ex-récollet de Bamberg, reprenant tout à coup le sentiment de sa dignité, s'écrie :

« Quand les autres s'en vont les mains jointes, la tête humblement baissée, et n'osant regarder personne en face, moi, je veux porter partout un visage serein, jouir de la vie, comme le bon Dieu me le permet, et agir et parler comme il me plaît, pourvu que je ne nuise pas à mes semblables. Une telle conduite ne mène point, il est vrai, à la faveur et aux places de cour ; mais qu'ai-je besoin du superflu ? Et que gagnerais-je à vendre mes chansons et mon repos comme le

savetier. Celui qui a besoin de peu est assez riche. Je puis manger mon pain sec, et si je n'ai pas de vin, boire une cruche d'eau. Et que me servirait-il d'avoir avec des huîtres du vin de Champagne, si je ne pouvais pas écrire : que la liberté est le plus grand des biens.

« Peindre le fanatisme avec ironie, briser le sceptre de la sottise, combattre pour le bon droit de l'humanité : voilà ce que ne peut faire aucun valet de prince. Mais voilà ce que doivent tenter les ames généreuses qui préfèrent la mort à l'hypocrisie, la pauvreté à l'esclavage, et moi, je ne serai pas le dernier à m'élancer sur cette route. »

Pendant que Schneider était à Bonn, il publia une traduction d'Anacréon, qui jouit encore aujourd'hui d'une grande estime dans le monde savant; une Théorie sur l'art, qui sans être d'une haute portée, mérite cependant d'être lue avec attention; et, enfin, un volume de poésies, dont les deux premières éditions furent épuisées en très-peu de temps.

Ce recueil de poésies est de la part d'un prêtre catholique une œuvre singulière; on y trouve des hymnes à la liberté, des épîtres, toutes imprégnées d'une tolérance, ou plutôt d'une sorte de déisme qui ne s'accorde guère avec la rigoureuse orthodoxie théologique de Rome; des épigrammes qui frisent parfois le cynisme de Martial; et, enfin, nombre d'élégies d'amour qui portent une furieuse atteinte à ce vœu de chasteté que Schneider a dû faire en revêtant l'habit ecclésiastique; car ce n'est pas à une seule femme que ces élégies s'adressent, mais à Minette, à Nanette, à Babette, à Lina, à Irène, quelquefois à deux jeunes filles à la fois. Parny et Bertin, qui n'avaient pourtant pas (Dieu le sait!) fait vœu de chasteté, pourraient pâlir auprès de cet étrange religieux qui affiche publiquement le nombre de ses conquêtes et les infractions qu'il a commises aux réglemens monastiques.

Comme ce recueil de poésies de Schneider est devenu très-rare, et qu'on le connaît généralement fort peu, je crois

bien faire d'en citer ici quelques-uns des morceaux qui me semblent être le plus caractéristiques :

Morale.

« Celui qui cherche Dieu à chaque pas, qui lui rend grâces pour les dons comme pour le châtiment qu'il en reçoit, qui ne fait rien contre sa conscience, celui-là remplit ses devoirs envers son Créateur.

« Celui qui est animé du sentiment de l'amour, qui nomme chaque homme son frère, et agit envers chacun comme un frère, celui-là remplit ses devoirs envers son prochain.

« Celui qui reste inaccessible à la flatterie, qui peut pardonner une injure, et ne jamais consulter son propre intérêt, celui-là remplit ses devoirs envers son ami.

« Celui qui demeure fidèle en amour, qui ne prend pas cette passion comme un passe-temps, et ne va pas jusqu'où il pourrait aller, celui-là remplit ses devoirs envers sa maîtresse.

« Celui qui ne compte ni sur les hommes, ni sur le bonheur, ni sur ceux dont il rencontre à tout instant le sourire, celui qui n'entreprend rien sans y avoir réfléchi, celui-là remplit ses devoirs envers lui-même. »

A Lina.

« Si j'aime la belle Lina, pourquoi me le reprocherait-on ? Dites-moi donc, prêtres de Rome, ravisseurs de notre liberté, dites-moi que vous ai-je fait ?

« Est-ce un crime de rendre hommage à la plus noble de toutes les femmes ? Et pourriez-vous, tigres que vous êtes, voir avec un sourire diabolique couler ses larmes ?

« Mais je sais qu'il y a là-haut un Dieu qui n'est pas insensible comme vous. Et peut-être que les anges me louent pendant que vous me maudissez ?

« Le temps de la souffrance passera, bientôt je serai libre, je déploierai mes ailes pour prendre mon essor vers le ciel, et alors .... alors, ma Lina, tu seras à moi. »

Le soir au cloître.

« Assez pour aujourd'hui. Maintenant j'ai besoin de repos, maintenant je ferme ma porte, je dis adieu à mes livres, et je tire de mon armoire une bonne bouteille de vin. Puis je m'en vais, rêvant de chose et d'autre, de ce que j'ai fait pendant le jour, de ce que l'on a dit de moi dans la ville. Et après cela je suis bien, je vide mon verre, je le remplis, et je reste là à méditer sur ce que ma Lina m'a écrit. »

A la dévotion.

« Dévotion, amie des belles ames, fille du ciel, un pécheur comme moi ose-t-il t'invoquer dans ses chants? Oh! viens, enflamme mon esprit.

« Ah! que ne puis-je m'élever jusqu'à toi, contempler tes rayons de lumière et ta beauté! Que ne puis-je sentir ton souffle passer dans mon ame.

« Car où puis-je maintenant trouver sur la terre un plaisir qui apaise la soif de mon cœur? Hélas! je n'ai que trop long-temps puisé à ce qui n'était qu'une fange impure.

« C'est toi seule qui peux nous donner une joie véritable, c'est toi qui alimentes l'esprit, c'est toi qui fais couler sur nos plaies un baume rafraîchissant.

« L'homme juste repose dans tes bras, et attend de toi sa force et sa récompense; le pécheur entend tes paroles de miséricorde résonner à son oreille au milieu de ses nuits désolées.

« Si les tyrans oppriment l'innocence, si l'envie la fait tomber sous ses trames perfides, tu lui montres au milieu de sa prière le Dieu puissant qui doit la soutenir.

« Si Jésus tremble devant la mort, et tombe épuisé de douleur, la face contre terre, tu viens le fortifier, tu lui présentes la coupe qu'il doit boire pour le salut de l'humanité.

« Tu élèves l'ame de Paul au milieu des mondes supérieurs qui glorifient Dieu. Tu lui fais entendre ce qu'aucune oreille n'a entendu, et voir ce qu'aucun œil n'a vu.

« Au sein des arides déserts de l'Égypte tu peux créer un lieu de délices. Et ton bien-aimé François d'Assises se plonge avec bonheur dans les saintes voluptés que tu lui présentes.

« Si les joues de Thérèse s'enflamment d'un brûlant désir, tu satisfais aussitôt ses vœux, en la conduisant vers Jésus.

« Tu adoucis la rigueur des vœux que prononce trop tôt le jeune homme, tu lui fais de son cachot une demeure paisible, et de son cilice un fardeau glorieux.

« Semblable au soleil du printemps, tu portes dans l'ame la chaleur, la lumière et la fécondité. Ah! viens à moi aussi, viens, ne méprise pas le pauvre pécheur.

« Puisses-tu m'élever jusqu'à la source d'où provient le système harmonieux du monde! Puisses-tu me porter sans cesse plus haut, jusqu'à ce que mon esprit retourne se fondre en Dieu. »

Le Serment.

« La belle Doris a juré de ne se donner jamais qu'à celui qui lui plaira; mais comme tout le monde lui plaît, elle se donne à tout le monde. »

Le Baron.

« Le jeune Fritz est un baron de vieille race, qui porte sur sa poitrine grand nombre d'ordres de toute espèce; dernièrement il m'assurait que je n'étais pas son égal.... Par Dieu! il a bien raison! »

A Minette.

« Pourquoi donc as-tu comme un enfant parlé à ta sœur de mes baisers? Était-il si nécessaire qu'elle le sût? Eh bien! je ne t'embrasserai plus de ma vie, puisque ta sœur pourrait l'apprendre. Mais non, je veux encore t'embrasser une fois, encore une fois toucher ta douce petite bouche et tes lèvres roses. Et puis deviens plus prudente. Pourquoi trahir nos secrets? Peut-être as-tu raconté, mauvaise que tu es, ce qui nous est arrivé dans ta chambre; regarde après cela, si je n'ai pas raison de me fâcher? »

La vie de l'homme.

« Exercer la justice, se montrer bon et charitable, voilà ce qui s'appelle aimer son prochain. Celui qui parle beaucoup de l'amour et s'y livre peu, ne connaît pas le but de notre vie.

« Entendre la voix de la conscience, voilà ce qui s'appelle honorer son Créateur. Celui qui ne recherche pas Dieu et n'aime pas à s'entretenir avec lui, ignore le plus grand bonheur de notre vie.

« Diriger tous ses efforts vers la sagesse et la vertu, voilà ce qui s'appelle agir avec dignité; celui qui rêve la sagesse, sans la mettre en pratique, végète et ne vit pas. »

A la théologie des moines.

« Adieu, théologie, tu m'as assez tourmenté, tu m'as assez rapporté de contes de bonnes femmes, avec l'idée peut-être que je les croyais.

« Nourris-toi d'air, si bon te semble; enveloppe-toi de ton faux clinquant, adieu. Un abîme immense nous sépare.

« Trouve-toi de nouveaux mystères pour avoir éternellement à les expliquer; trouve-toi des hérétiques pour les convertir, et des enfers pour les voir pleins.

« Jase toujours, sans savoir ce que tu dis; étends les péchés au long, au large, de toutes parts, avec ta mesure de casuiste.

« Adieu. Apollon me présente la harpe. De joyeuses chansons résonnent dans ma poitrine, et je respire enfin.

« Phébus, je ne veux pas te quitter. Je veux vivre avec les muses au milieu des lauriers du Pinde. Adieu, théologie, bonne nuit! »

Schneider passa environ une année et demie à Bonn; mais loin de chercher à se maintenir dans une position qui devait lui être doublement agréable, et par la popularité qu'il s'était acquise, et par les études favorites auxquelles il lui était enfin permis de se livrer, il se laissa aller à des écarts de conduite, d'autant moins pardonnables, qu'il devait être astreint par ses fonctions de professeur et son caractère de prêtre à garder plus de dignité. L'électeur, qui lui avait fait à différentes reprises et toujours inutilement d'abord des remontrances amicales, puis des reproches sérieux, parla enfin d'un ton de maître, et Schneider, qui ne pouvait guère compter la docilité au nombre de ses premières vertus, résolut de quitter cette ville de Bonn, où il était venu s'établir avec tant de joie.

Alors la révolution française, dont il avait gaiement salué l'aurore, prenait déjà un caractère plus marqué. Le peuple commençait à comprendre ses droits, et demandait à les reconquérir. Les premiers actes de révolte d'une classe de la nation qui jusque-là avait patiemment porté le joug, effrayèrent ceux qui le lui avaient imposé. Les grands seigneurs émigrèrent, les prêtres les suivirent; les châteaux se dépeuplèrent comme les évêchés, et l'on ne pensait encore à porter aucune atteinte réelle à la religion, que déjà grand nombre de ses ministres s'en allaient comme des persécutés chercher un refuge sur la terre étrangère. L'évêché de Strasbourg avait souffert de cette émigration, la belle cathédrale d'Erwin de

Steinbach voyait chaque jour ses admirables arceaux et ses armées de saints et d'apôtres impuissans à retenir ses lévites. Quelques prêtres allemands furent appelés à venir prendre la place de ceux qui s'en allaient, et Schneider accepta avec empressement cette occasion de quitter son électeur, et d'entrer dans un pays vers lequel le portaient depuis long-temps tous ses vœux. Il arrive à Strasbourg en 1792, et reçut de l'évêque Brendel le titre de vicaire général.

Maintenant une nouvelle carrière va s'ouvrir pour lui. Nous l'avons vu homme malheureux, homme faible, arraché pauvre enfant à son humble chaumière pour être jeté contre son gré dans un couvent. Nous l'avons vu luttant contre les nouveaux devoirs qui lui sont imposés, puis les rejetant avec mépris, puis se prenant d'une haine souvent injuste contre tout ce qu'il a connu, et cherchant son repos et sa vie dans des idées d'indépendance et de liberté dont il pressent la réalisation. Nous l'avons vu doué d'une nature noble et élevée; mais entraîné de bonne heure dans le vice, reflétant dans ses poésies tout ce qu'il souffre, tout ce qui se passe au fond de son ame, tous les doutes qui l'agitent, ou les illusions passagères qui le trompent, tantôt s'élevant par un accès de piété jusqu'au mysticisme, puis retombant dans une épître toute sensuelle à Nanette; tantôt chantant la liberté grande, noble, généreuse, puis se laissant aller à une mesquine épigramme. Étrange destin d'un homme qui eût pu être un bon laboureur, un brave père de famille, et qui est devenu mauvais, parce que l'on a voulu en faire un prêtre, un religieux. Désormais le voici qui rompt violemment avec tout ce qui l'a jusqu'alors retenu, qui s'abandonne à la fougue de ses passions, qui se fait de la liberté un bouclier, à l'aide duquel il accepte l'arbitraire, et de la révolution naissante une arme dont il se sert pour laver dans un flot de sang toute sa vie passée. Désormais le voici qui se relève hardi et terrible, qui se plaît à dompter les hommes par la terreur, comme autrefois

ils l'ont dompté, et qui, entraînant d'abord le mouvement populaire à sa suite, puis entraîné par ce même mouvement auquel il ne peut plus résister, change sa plume poétique en instrument de mort, et signe de sang-froid une condamnation comme autrefois il signait une épître plaintive à Lina.

X. Marmier.

(La fin au prochain numéro.)



Littérature.

COURONNES FUNÉRAIRES.

CHANTS

DE J. C. DE ZEDLITZ.

TRADUIT DE L'ALLEMAND.

(*Fin.*[1])

58.

A Saint-Onuphre, où les parfums des citronniers s'échappent du paisible jardin du cloître; à cette église qui semble petite près du dôme colossal de Saint-Pierre, dont la tête dressée dans les airs paraît luire comme un soleil brillant et séparer les nuages — à Saint-Onuphre nous nous arrêtâmes enfin et ouvrîmes les portes! Bientôt j'étais en silence près d'une pierre funéraire, ces seules paroles y étaient gravées: *Ici reposent les cendres du Tasse.* Un frisson de douleur passa en moi; pour l'apaiser, je fléchis les genoux, afin de baiser ce noble tombeau! —

59.

« Fais passer devant toi dans le miroir du souvenir la vie du Tasse, que son bonheur te soit expliqué — ainsi parla l'esprit. — Lui au-dessus de bien d'autres, il reçut la couronne que ta déesse accorde à ses initiés! Cette force élevée par laquelle il allume en d'autres ce qu'il sent et sonde la source de l'art, lui fut généreusement accordée. Voyons si

1 Voyez p. 43.

son bonheur en fut augmenté, si ce souffle de la divinité lui apprit à échapper aux souffrances que l'homme se crée; s'il le défendit dans le combat intérieur, s'il l'aida à remporter la difficile victoire? »—

60.

L'infortuné! A peine né, il doit, fugitif au sein de sa mère, errer loin de la tranquille paix du foyer paternel! Avant que les rêves brumeux, qui, troubles et informes, dorment aux portes de l'ame, se fussent répandus, à cet instant où l'homme, encore uni à la brute, ne connaît d'autre existence que le sommeil; toi seul, arraché au doux sort de reposer dans l'enfance innocente comme dans le calice de la rose encore fermée, tu fus déjà le but de la douleur, et tu dus, mûri avant le temps, porter un cœur d'homme dans un sein d'enfant!

61.

Et lorsque jeune tu saluas l'existence du salut amoureux de l'ame, que tu essayas tes premiers sons merveilleux, brûlans comme si tu voulais exhaler la vie dans un baiser de désir; lorsque, semblable à l'arbre dans sa pompe printanière, pressé par sa sève toujours croissante, et caressé par le doux et jeune rayon, tu vis tout à coup s'épanouir cette abondance de fleurs de poésie, et te trouvas inondé des parfums de cette neige fleurie, alors aussi jaillit du plus profond de ton cœur la source sanglante de douleurs sans nom!

62.

Don fatal que tu reçus, sort malheureux qu'il t'apporta! Oh, que ton nom couronné d'étoiles n'eût jamais été prononcé avec ivresse! Tu ne te serais pas baigné dans l'éclat éthéré de la gloire; mais aussi jamais tu n'aurais senti la pointe de l'épine qui pénétra dans ton ame, tu aurais disparu sans laisser de traces! Oh, qu'Alphonse ne t'eût jamais associé à ses convives dans ses palais dorés! qu'il ne t'eût jamais appelé

à Ferrare! Que fait le poète dans les salles royales, peut-il plaire en ce lieu, ce lieu peut-il lui plaire? —

63.

A lui dont le sein gonflé ne cherche que de la voix et des sons, afin de dire ce qui émeut son cœur; à lui qui tantôt voudrait pousser des cris d'alégresse, tantôt gémir, que toujours agite la puissance du moment. Que fera-t-il dans la foule du monde, où personne n'est et où tous veulent paraître? Comment accordera-t-il sagement ce qu'il lui faut si nécessairement, et ce qui pourtant est si éloigné? Ce qui lui paraît grand, il voit la foule le mépriser, et lui dédaigne ce à quoi elle aspire; il est fier là où l'homme sensé se courbe, et quand il devrait comme lui s'enorgueillir, il est humble et absorbé en lui-même!

64.

O fuis, Torquato, ne te laisse pas séduire! Parce qu'ils ont tressé des couronnes pour ta tête, parce que tu as vu leurs yeux humides de larmes, crois-tu qu'ils ressentent ce que tu sens? Parce qu'ils ne peuvent entendre ton œuvre sans émotion, crois-tu dans ton émotion qu'ils comprennent ton cœur? qu'ils suivent tes traces? Crois-tu qu'ils t'honorent, parce que tu leur as dévoilé l'essence de ton génie dans sa vie intime, la force innée des dons célestes, la baguette magique accordée aux êtres favorisés? crois-tu avoir conquis leur estime, parce que ravis ils battent des mains?

65.

Funeste erreur qui t'aveugla! tu es un jouet qui épice[1] leur temps, qui, appelé après les repas sensuels, doit abréger la marche paresseuse des heures! On te renvoie quand tes chants sont finis! Pourquoi le rayon obscur de ton regard

1 Traduction littérale.

ardent erre-t-il dans la salle pour pénétrer dans les yeux d'Éléonore? Ton cœur rempli de leurs flammes se flétrira dans de longs martyres, et ne boira que poison de toutes les veines! La douce espérance que tu nourrissais, son regard, ses paroles, ils t'ont trompé.

66.

Bientôt les salles dorées s'évanouissent; les seigneurs, les dames gracieuses qui te souriaient avec douceur, où sont-ils? ils ont disparu! D'autres murs t'enferment, bien différens de l'image passée. Une tour obscure, des êtres hideux, défigurés, qui en grinçant regardent à travers les barreaux de fer, qui avec des bras décharnés s'approchent des grilles et y passent leurs mains pâles. Au-dessus de toi on entend des rires effrayans; au-dessous, des plaintes, des hurlemens et des pleurs! —

67.

Comment vins-tu ici? comment le Tasse peut-il s'arrêter en ce lieu? Parce que tu n'as pas su maîtriser ton cœur gonflé, enchaîner tes regards, quand tu apercevais la dame que tu servais; parce qu'on te vit sur ses traces parcourir les bocages, parce que l'écho répéta hardiment de sa langue invisible tes secrets hommages, son doux nom — doux jusqu'à te perdre! — Si tu dois en être puni, si ce rêve fut une témérité si grande que la mort seule peut le racheter, qu'il en soit ainsi, meurs! tu n'as pas porté ton épée sans gloire, je le sais, tu mourras en homme sans te plaindre!

68.

Mais ce n'est pas la mort, c'est l'outrage qu'on t'apprête! Afin que ton nom soit anéanti avant toi; afin que, le but de l'opprobre, tu sois livré au mépris du peuple, que, la gloire ne t'accompagnant pas à la tombe, le souvenir ne te sanctifie et ne te récompense pas par une couronne toujours verte; que

tu sois plus que mort, que déshonoré tu n'inspires plus qu'un pâle effroi aux cœurs sensibles, au lieu de la noble pitié; afin qu'aucune larme ne te soit prodiguée, on te donne la folie pour compagne! On te déclare en démence! Ainsi il t'est permis de vivre!

69.

C'est en vain que tu ébranles les murs creux où tes plaintes se perdent sans être entendues, et où ta juste colère n'est comptée pour rien! Est-ce merveille qu'assailli par le chagrin, le désespoir, le dégoût, la douleur, ce génie qui gémit sous tant de liens, enfin, enveloppé et obscurci, soit saisi et anéanti par une véritable démence? Mais qu'ils l'aient souhaitée et amenée, l'étincelle que le ciel t'accorda reste en toi! Bientôt le monde voit avec étonnement ce que tu créas; avide, il respire les sons de tes chants d'enthousiasme et d'immortalité!

70.

Ainsi les efforts de tes ennemis deviennent une risée; la source de ton génie coule sans être troublée. Du Belt à l'Etna une voix le proclame. Le Tasse rayonne encore de la même splendeur, et il peut mépriser ce que le mensonge inventa! Mais ce corps courbé par les souffrances, consumé par l'air empoisonné des prisons, descendra de bonne heure au tombeau! Enfin on détache ses liens, et il peut marcher sans chaînes vers la tombe! Ce que le duc de Mantoue sollicita si long-temps pour lui, le souffle libre pour le couchant de sa vie, on le lui accorde comme dernière faveur.

71.

Encore une fois il sent se mouvoir en lui de nouvelles forces. Son cœur gonflé, qui brûle comme autrefois, boit à traits avides le torrent des airs; l'ancien Tasse sort de la nuit des tombeaux, rendu au soleil dont il fut si long-temps privé!

De même que sous la neige les vertes moissons germent, la primevère fleurit, ainsi son cœur est resté frais et vert, quoique couvert des glaces de l'hiver et effrayé par la furie des tempêtes! Sa poésie et son amour se montrent parés de fleurs. Il vole à Sorrente pour se réchauffer des frimas dans les bras de sa sœur.

72.

Cœur infortuné, qui ne connais pas de repos! Regarde la mer, sa furie se calme, la foudre se tait enfin dans les airs, et les ouragans cessent de souffler. Oui, le Vésuve dont les entrailles brûlent, lui qui coule l'airain dans ses abîmes, et le lance avec fureur des profondeurs de ses cavernes, comme si l'enfer rejetait son antique mariage de feu; les volcans même se fatiguent; toi seul, ô cœur blessé, tu ne veux pas te calmer, tu ne veux pas chercher ce repos qui est accordé à la mer, à la tempête et aux flammes.

73.

Et de nouveau, Tasse, tu es poussé à naviguer sur les flots trompeurs de mers orageuses. A peine de retour, tu quittes déjà les lares si long-temps désirés du foyer paternel. Tu te sens attiré par ton destin; l'ancienne inquiétude s'empare de toi, et t'entraîne vers les bocages de l'amour! Là où, cédant à l'aimant, les clous sortent de l'acier des cuirasses, et ceux qui se sont égarés dans le chemin restent tout à coup désarmés; là où avec peine tu échappas à ces dragons aux écailles d'airain qui gardent l'entrée du lieu enchanté.

74.

Mais pour que la dernière heure du départ te réconcilie avec ta vie pleine de souffrances, avant de descendre ton soleil flamboie encore une fois dans toute sa splendeur. Partout où tu diriges tes pas dans ton nouveau voyage, tu es conduit par les acclamations; tous les bras s'efforcent de

t'élever, afin que l'Italie se réjouisse à ton aspect. Tu marches vers Rome dans la pompe du triomphe. Aldobrandini court à ta rencontre, et Clément, le prince de l'Église, dit : « D'autres reçoivent leur gloire de la couronne de laurier; mais si tu la portes, c'est elle qui acquerra de l'éclat. »

75.

Et on veut te conduire au Capitole ; c'est devant le peuple que le rameau doit te parer. Les cloches sonnent, mille voix font retentir les airs d'alégresse et de ravissement ! Partout où le cortége passe, les balcons, les fenêtres, les chemins sont parés de superbes tapis ; tout ce qui dans Rome s'élève aux premiers rangs, marche aux sons de la musique vers le cloître pieux de Saint-Onuphre, où une cellule hospitalière t'avait été ouverte, asyle agréable pour un court repos ! Le cortége vient t'appeler à la fête — il te trouve mort sur les marches de la porte ! —

76.

Celui qui dispense les couronnes, qui au jour de la gloire enverra ses anges avec des trompettes d'or, t'avait appelé à une autre fête. Vers le Capitole où se mesurent les soleils, te conduisent les esprits qui y servent autour du trône de rubis. Là une couronne t'ornera le front, non de laurier pâle et fané, mais un cercle éblouissant d'étoiles avec mille rayons. Tes chants terrestres sont devenus des accords du cantique éternel !

77.

« Veux-tu contempler l'image d'un autre poète ? Viens, passons la mer qui baigne le rivage d'Angleterre et bouillonne avec une éternelle furie autour des rochers blancs qui la protègent. — Vois-tu là-bas des nuages gris obscurcir le paysage ; là où le vieux château avec ses tours abandonne aux tempêtes son sein de rocher, et élève hardiment ses membres

colossaux vers le ciel sombre et sans étoiles ! Écoute comme il bruit ! Les grues s'envolent effrayées ; la girouette tourne, et crie à la suite des vents qui soufflent à faire frémir à travers les cimes agitées des vieux chênes.

78.

« Entre.... » Les portiques sont vides, les salles solitaires ! Un profond silence, sérieux et sévère, règne dans la maison déserte. Aucun serviteur ne se présente à l'entrée, et on n'entend que le bruit de ses propres pas qui résonne au loin dans les corridors voûtés. Pourquoi, rayon des chants, as-tu fui ces nobles murs ? bouche de la poésie, pourquoi es-tu fermée ? source puissante, où as-tu été couler ? A vous, génies de ce lieu, je vous demande dans mon deuil, où est cette ame sublime qui habitait ici, qui volait sur les orages, qui bruissait dans la tempête ?

79.

Oui, un homme puissant était autrefois ici ! son souffle n'était pas celui du zéphyr de l'été, qui comme un éventail aérien sort de la cime des tilleuls chargé des doux parfums de l'haleine des fleurs. Son chant était semblable aux horreurs de l'ouragan, quand il arrive sur de puissantes ailes, poussé par les vents impétueux, et que les nuages épais se déchargent de la grêle que portait leur sein noir. Partout la bénédiction des moissons est abattue, et les champs sont inondés par des torrens de pluie. Là seulement où le voile des nuages se déchire, sourit un ciel bleu du sein des ténèbres.

80.

Comme les chants horribles des démons poussent au délire par leurs sons sauvages, ainsi nous sentons la moelle trembler dans nos os quand notre oreille est frappée de ces chants effroyables ; et comme dans les régions raréfiées la respiration et la vie s'arrêtent pour ceux qui y planent, et le sang

jaillit des poumons oppressés, ainsi l'ame étourdie et pleine d'effroi cherche à fuir l'hymne magique, jusqu'à ce qu'il plaise à l'enchanteur qui a tracé le cercle de mettre fin à l'épouvante, et de lever sa baguette en souriant d'ironie.

81.

Quand notre ame s'arrête devant cette image, la douleur s'exhale en justes plaintes. On ne te voit pas porté dans les airs sereins comme le cygne mélodieux qui plane sur les prairies riantes et vertes; mais bien au milieu de l'horreur du désert, semblable à l'aigle solitaire qui s'élance du rocher où il a assis son aire, et monte, monte, et ses ailes largement étendues l'élèvent là où le regard qui le suivait ne perce plus. Mais ce n'est pas le soleil qu'il s'efforce d'atteindre de son œil perçant, il épie — les cadavres.

82.

Ame malheureuse, dont le miroir trouble réfléchissait si effroyablement défigurées les images que la vie et la nature ont peintes en signes gracieux avec des couleurs claires! — Sur ton front brille le sceau du génie auquel est accordé le pouvoir dans l'empire des intelligences, et pourtant tu te plais à égarer l'ame par des apparences pâles et incertaines. — Toi-même je ne te reconnais plus. L'image de Prométhée paraît briller aux yeux, mais elle s'efface en changemens étranges! Es-tu Prométhée qui sent sa blessure, ou le vautour qui fouille dans son cœur? —

83.

Il sortit de Newstead-Abbey, de cette noble et silencieuse demeure de ses ancêtres, où il laissait des gages chéris. Comme la mouette qui, troublée par le bruit de la tempête, effleure dans son vol l'écume de la vague; comme Ahasvérus il fut poussé loin du toit de ceux qu'il aimait; comme lui, il ne

lui fut pas permis de se reposer! C'est en vain qu'il errait sur la vaste terre pour chercher le bonheur dans les combats et le danger; toujours le sombre anathème pesait sur son ame, soit que sur le bord de l'abîme il escaladât les rochers, soit qu'il traversât à la nage les vagues froides de l'Hellespont.

84.

Tantôt on le voit marcher vers les rives dorées du Tage, tantôt vers cette pointe hérissée de rochers où l'Atlantique, limite des continents, sépare l'Europe du pays des Maures et s'unit à la Méditerranée en un étroit ruban, d'où leurs eaux mêlées coulent fièrement et avec joie. Tantôt on le voit sur les Pyrénées brillantes de soleil, vers lesquels du fond des vallées basques serpente le sentier de roc étroit, impraticable, où s'élancent les jeunes flots de l'Adour. Il marche plein d'inquiétude, paraissant fuir devant lui-même.

85.

Tantôt il est parmi ces morts qui dans les champs ensanglantés de la Flandre exhalèrent l'ame sous une pluie de balles, pour des opinions d'or, pour l'honneur et la fidélité! Le souffle des ombres murmure à ma rencontre. O terre chérie, sein du sacre de la mort! C'est avec une crainte pieuse et sainte que mon pied te foule! Toi qui es mêlée à la noble poussière de ces mille et mille cœurs qui périrent dans la fureur des angoisses, la proie du sabre et de l'artillerie des batailles! Enivrés du feu d'un noble enthousiasme, ils sont tombés avec une croyance joyeuse.

86.

Tantôt il est pensif sur le front de ces glaciers d'où les cascades tombent avec fracas dans l'abîme que l'œil seul peut sonder, tandis que l'oreille entend à peine encore le bruit lointain du torrent qui s'échappe de la vallée étroite. —

Ainsi nous le voyons fuir d'un pays à un autre jusqu'aux lieux où le pâle croissant luit des minarets. Maintenant il se précipite dans les flots perfides du Bosphore, traverse à la nage les Dardanelles, aborde aux côtes de l'Asie, cherche la place des grandeurs passées, et du sein de nobles ruines voit briller Athènes, Akrocorinthe et Mycènes.

87.

Et il atteint cette ville forte de tours et de remparts, qui au loin, sur le seuil du pays des Hellènes, sort des lagunes de cette mer couverte d'îles. Ah! cette ville sublime, cent fois assiégée, détruite par le feu et le carnage, n'est plus que décombres solitaires, et penche vers la terre sa tête inclinée! Dans les sombres horreurs de la nuit les troupes pâles des esprits des héros morts planent sur les saintes ruines, tristes et en silence, la douleur sur les traits, le laurier éternel dans leurs cheveux sanglans! C'est ici que la vie du noble poète trouve son terme; le destin ne pouvait lui donner un plus digne tombeau.

88.

Et partout sur le même ton sauvage son ame sombre se répand en ses chants; sa baguette magique anime des formes; mais des démons seuls y descendent féroces et hautains, et avec une froide ironie ils tourmentent et fendent perversement les cœurs. Les puissances célestes qui purifient et récompensent par les douleurs, sont étrangères à cet homme dont la parole magique soulève le rideau du lieu effroyable où habitent la malédiction et le vice. Nulle part un rayon de lumière, de paix; l'enfer seul est dans son poème! —

89.

« Et ce reflet d'angoisses et de flammes, est-ce le sein d'un heureux qui l'enfanta? Était-il fortuné, le cœur au fond duquel fermentaient des créations qui tuent la vie? Quand,

abreuvé des doux flots du désir, raconta-t-il jamais des plaisirs de l'amour et de la paternité, du lien béni d'une union heureuse? Quand chanta-t-il Dieu et la paix, la consolation, les nobles souffrances? Il a écrasé, mais quand a-t-il élevé les cœurs? Porte-lui envie si tu le peux. Et pourtant la couronne lui fut accordée. Eh bien confesse, si en vérité il fut heureux!» —

90.

Esprit astucieux, tu ne me tromperas pas! répondis-je. Ces collines tumulaires où tu m'as guidé, porté par les ailes légères des vents agiles, oui, je crois qu'elles pèsent sur des cœurs blessés. Mais pourquoi me montrer ceux-ci? Écoute: dans les jours passés, comme maintenant, le monde a vu le laurier souillé par les efforts de l'ambition, a vu l'amour se forger des chaînes fatales, a vu l'imagination méconnaître la vie! — Que la flamme consume une maison, elle n'en est pas moins un bienfait à adorer.

91.

Et la couronne ne récompenserait-elle que l'amour et les chants? La gloire ne doit-elle rayonner que sur la parure des armes? Est-ce donc assez de mourir pour le devoir? Est-ce tellement peu de vivre et d'agir pour lui, qu'un grand cœur n'a aucun droit à ces couronnes? Le cœur noble qui brûle pour le bien, est-il exclu de ce riche héritage? Celui qui pour le bonheur des générations à venir a fidèlement veillé pendant des nuits sans sommeil; celui qui travaille sans relâche pour ses contemporains; celui qui a calculé leur bien-être et non le sien, n'obtiendrait-il pas de couronne? serait-il oublié de la gloire?

92.

« De la gloire, non, mais du bonheur! — Crois-tu qu'à ces cœurs, brisés par le chagrin de voir leurs efforts méconnus, il suffise d'un rameau desséché qu'on dépose sur leurs

tombes prématurées, pour toute récompense d'une vie pénible, qui, pauvre en plaisirs, mais riche en douleurs, meurt en languissant sur l'autel de la patrie? Une couronne trouvée sur le tard, remplacera-t-elle des années de combat, dans lesquelles ce noble esprit si libre, si courageux, se consuma et mourut peu à peu des blessures profondes de l'ame? Eh bien, demandons à un grand mort, si son bonheur ne fut pas lourd à porter.

93.

« N'allons pas là où roulent les vagues larges de la Tamise le long des murailles noires et épaisses de la Tour, sur lesquelles l'histoire sanglante de l'Angleterre est tracée avec toute la sanglante horreur d'une aveugle furie. N'allons pas frapper à la vieille porte de fer où la haine des partis garde, privées d'air et de lumière, les victimes de ses effroyables repas. Les malheureux égorgés, rampant hors de leurs tombeaux, se dresseraient devant nous et nous répondraient: N'interroge pas le passé, ne cherche pas parmi les horreurs des jours écoulés.

94.

« Vois ici les nobles portiques funèbres de Westminster. Ici reposent les morts que l'Anglais a cru dignes des plus hauts honneurs, les plus dignes parmi ceux qui se sont élevés par les actions et la parole. Les flatteurs ne louent plus celui que le tombeau entoure de ténèbres. Ce que nous avons cherché et acquis, est gravé sur des tables d'airain, ouvertes aux yeux de la postérité, et sa louange décide si le monde contemporain s'est incliné devant le vrai mérite; car celui qui n'est plus peut espérer un jugement sévère. Vois ici trois tombeaux; cette voix qui ne connaît pas les égards, a nommé grands ceux qui y reposent.

95.

« Mais s'ils furent heureux, eux qui furent grands, tu le sauras, appelle-les. Appelle-le, qu'il te réponde celui qu'ils

déposèrent ici le dernier. Son lieu de repos lui fut choisi[1] où plane encore la voix des esprits de ceux qu'on vit longtemps diriger le globe par la puissance de la parole. Comme deux lions tenant la lettre de franchise de l'Angleterre, on vit l'un s'appuyer tranquillement dessus, tandis que l'autre, toujours prêt au combat, paraissait l'œil en feu et secouait sa crinière quand on osait toucher au sceau! —

96.

« Appelle le troisième de ces grands morts, celui dont la main sûre dirigea le vaisseau de l'Angleterre à travers les écueils des vagues inconstantes; animé par la voix de ce pilote toujours vigilant et courageux, il traversa pompeusement l'Océan de la marche accélérée du triomphe. » — Elle s'est envolée cette grande ame ivre d'inspiration, qui ne trafiqua jamais des droits de l'homme, qui se battit hardiment contre le vieux mal, qui toujours sut préserver la sainte étincelle de la liberté, de l'aveugle furie d'une audace sans frein et de la puissance de l'arbitraire.

97.

Il n'appela pas glorieux de plier le sens et les paroles, de jouer avec les sermens, et de cacher aux yeux du monde les sages filets de l'astuce. On ne le vit jamais sacrifier à la peur; il ne voulut vaincre qu'avec de nobles armes, et il dédaigna fièrement les artifices des petites ames. Il voulut marier le droit à la vérité. Sa politique fut l'honneur; l'arrachant avec courage à sa vile obscurité, il amena ses actions, ses doctrines à la lumière, devant le jugement libre du monde! Grand par lui-même, tandis que les autres portent des étoiles, un cœur battait dans son sein ardent.

98.

« Quelle fut sa récompense? Qu'a-t-il acquis en combattant? Alla-t-il comme un moissonneur, quand sa journée est

1 Entre Pitt et Fox.

finie, se reposer sur ses gerbes, dans la joie d'avoir terminé l'œuvre de la moisson? Non, en vérité, non. — Il tomba épuisé au milieu de peines amères, dans la chaleur du midi, n'attendant plus la douce fraîcheur du soir! Comme sur la tour déserte est suspendue la flamme du phare, au-dessus d'elle les vents, au-dessous les flots de la mer qui mugissent, ainsi il était, solitaire, le but de la tempête! Vous vîtes la couronne qui ornait sa chevelure, mais non l'épine qui entrait dans son front. »

99.

Qu'il en soit ainsi, dis-je. Après avoir couché les gerbes, après un jour beau, quoique brûlant, il s'en est retourné avec le bienfait de la moisson! Que les autres en remplissent les granges, il est parti! — Couvert de cicatrices, il tomba, héros dont la mort ne voila les yeux que quand, dans le triomphe de la victoire, il eut mesuré le champ qu'il venait de conquérir. D'une puissante voix qui résonne encore des profondeurs du tombeau, il proclame d'un pôle à l'autre cette devise des nobles Bretons: « Que la foi et le droit aient partout sur la terre une demeure libre! »

100.

Ceux qui lorsqu'il vivait se détournaient de lui, semblables à la lune, tandis que lui était le soleil, — vois-les maintenant répandre sa haute doctrine. N'est-ce pas le bonheur, n'est-ce pas une noble jouissance que même après nous nos œuvres engendrent la prospérité, marchent dans la lumière de la gloire à travers les temps les plus éloignés. Vois comme les feuilles tombées de sa couronne suffisent à former à ses héritiers des couronnes civiques. Leurs fronts brillent des rayons qui partent de sa face. Le charme ne peut être levé, car ils ont enterré le sceau avec l'enchanteur.

101.

Ceux qui lui ont succédé ont peine en vain pour ouvrir le livre que son art magique avait fermé; ils durent se courber sous la puissance surnaturelle de l'enchanteur qui avait quitté les espaces agités de la vie; ils durent, eux apprentis, témoins de sa grandeur de maître, forcément s'incliner devant l'esprit supérieur. Comme jadis les Maures s'enfuirent à la vue des ossemens du Cid, quand, cadavre dans le cercueil, les siens le portaient au sépulcre; ainsi ce mort les effraie, et ils regardent avec épouvante dans le tombeau pour voir s'il ne ressuscite pas!

102.

Ce ne fut pas lui qui ordonna de ses jours; il vint envoyé et s'en alla rappelé dans sa patrie, les espaces étoilés, quoique le monde s'en vît privé en gémissant, car lui pouvait nous sauver des fléaux du temps présent. Un sort ordinaire n'est pas réservé à son nom; béni par la langue du monde contemporain, il résonnera aux oreilles de l'avenir. Envieux de sa gloire, regardez le mourant à son agonie; il ne jette pas des torrens obscurs, il s'est enlevé au milieu des flammes comme il l'avait prédit, et comme autrefois les prophètes qu'emportait vers le ciel un char de feu.

103.

« Et le monde était-il mieux lorsqu'il vivait? était-il autrement formé? était-il plus béni, était-il en paix? le bonheur et le repos y régnaient-ils plus que maintenant? — Et la prospérité a-t-elle disparu avec lui? la terre est-elle en flammes depuis qu'il est parti? Ne voit-on plus ici-bas ni droit, ni ordre, ni vertu? — Ce n'est pas la liberté qu'il faut à l'homme, ce sont des limites! Et il croira toujours peu devoir à ceux qui bâtissent l'échelle du ciel à son esprit, afin qu'il puisse s'élancer par des voies brillantes comme le matin, de lumières en lumières vers des cercles toujours plus élevés.

104.

« Tel est le bonheur qui récompense les grandes ames, tel est le prix qui paie les élans sublimes, dont le but est fixé sur les hauteurs solaires! Que celui qui aime le monde, le laisse dans sa route largement battue comme il y est habitué. Chaque fois que l'homme étendit la main pour soulever le voile qui couvre la vérité, il ne s'est acquis que doutes. Qu'il ne recherche pas si c'est vrai ou faux, qu'il croie! — Il est indifférent pour cette race de boue et de poussière, qu'elle boive aux sources de la vérité ou bien aux sources de l'erreur, et elle est plus heureuse quand des rêveurs ne cherchent pas à l'éclairer. »

105.

Retire-toi avec tes méprisables doctrines, génie du mensonge, toi qui te railles du sublime, et qui pourtant dois reconnaître son existence divine, que le futile esprit du monde n'a pu encore déraciner. Fussiez-vous même des légions en nombre, comment oseriez-vous appeler rêveurs ceux qui, inspirés de Dieu, brûlent de délivrer des chaînes de l'erreur la noble création de l'homme que vous avez déshonorée, et de la rendre à l'éclat de sa dignité. Que dans cent ans il en vienne un seul envoyé de Dieu, un seul comme celui-ci, il suffira au monde pour le préserver de vos ruses! —

106.

Ceux qui conservent autant que ceux qui conquièrent, sont dignes qu'une éternelle gloire les couronne! Combien on vit briller de nobles épées, afin que le droit réconcilie le monde. Que les fleurs s'épanouissent ou non, leur prospérité est entre les mains de Dieu; mais le combat est toujours noble! — Vois cette tombe nouvelle dans le haut nord, un héros de l'humanité repose dans son sein; car le vainqueur modéré est seul grand, et non celui qui fut le plus terrible dans le

carnage. Et cette gloire lui restera devant le tribunal incorruptible de l'histoire du monde.

107.

Et si même souvent les fleurs d'amour et de poésie tombèrent fanées de l'arbre de la vie, n'a-t-il donc jamais porté de fruits dorés? N'y eut-il jamais de cœurs qui dans le rêve céleste des jouissances de l'amour se consumèrent en silence? Je vois s'élever les tours de Westminster; laisse-moi demander au demi-dieu dont la lyre est suspendue aux astres, si sa voix qui ravit le monde, lui seul ne l'a pas su rendre heureux; si lui seul fut percé de douleur, tandis que ses chants miraculeux marchent de générations en générations à travers les temps? —

108.

Demande à celui[1] qui sommeille près de l'Ilm, dont les vagues écoutaient autrefois la mélodie de sa harpe, émues des sons dorés, et retenant leur bruissement dans une douce surprise; demande à celui qui sans cesse fait renaître les regrets, qui, choisi par Dieu pour les cantiques du ciel, fut enlevé trop tôt du cercle de ceux qui l'écoutaient par l'ange de la mort, à celui qui était un chérubin avec l'épée et un bouclier, hélas! et un enfant en même temps aussi fort, aussi doux! Demande à celui qui plane maintenant sur les sentiers des sphères, si la félicité n'agitait pas son cœur quand des perles tremblaient tendrement dans ses yeux?

109.

Car ce que les hommes appellent douleur, est jouissance pour ceux qui vivent dans les flammes, et qui, comme des vêtemens d'asbeste, se purifient dans l'élément qui fait trembler les faibles. Il est des larmes, quoique peu les connaissent, qui sont la rosée de Mai pour ceux qui les répandent. Le com-

1 Schiller.

bat a ses joies; les blessures et les douleurs ne brûlent pas, quand devant nous flotte le drapeau de la victoire, au travers duquel soufflent les tempêtes de cette inspiration que Dieu lui-même a allumée dans nos cœurs, lorsqu'en signe d'alliance éternelle il anima le limon du souffle de sa bouche!

110.

De même que, quand le soleil darde sur les vagues transparentes du lac ses rayons embrasés, la claire couronne de lumière se réfléchit et se peint sur le fond argenté et tendu; et que, quand dans les airs profonds et bleus l'arc d'Iris, voilé d'un léger brouillard, orne les hauteurs des monts de son diadème, les saphirs, les chrysolites, les raies d'or et de pourpre qui y étincellent, ne font que réfléchir la lumière que nous ne voyons pas; de même les couleurs qui brûlent dans l'intérieur de l'ame sont la réfraction du soleil que nous voyons.

111.

Et malheur si jamais, loin de cette terre, l'inspiration s'élançait vers le ciel. Alors l'ancienne nuit nous recouvrirait, un frisson mortel pénétrerait la moelle de la création! Alors aucune consolation ne repaîtrait plus la pauvre ame! La malice réveillerait dans leurs cavernes le désespoir et les pâles terreurs; le meurtre sanglant marcherait dans les rues, et le *moi* serait dieu. La riche moisson du vice croîtrait hardiment, arrosée par le sang, et la volonté, libre, sans frein, agirait d'après elle. Le droit ne régnerait plus, aucun lien d'amour n'unirait alors les hommes!

112.

Et l'honneur et la générosité disparaitraient, l'amitié serait un vain conte; l'amour et la fidélité seraient sans force, et seule l'agitation du sang conduirait les cœurs à une union dépravée. La patrie ne trouverait plus de fils pour la protéger

à l'heure du combat. Les chants des poètes seraient muets. Aucune voix ne s'élèverait pour la sainte cause de l'innocence opprimée; aucun cœur courageux ne paraîtrait pour sa défense, quand l'arbitraire, la haine et l'insolence l'accableraient de dédains. Alors l'homme, pareil aux bêtes des déserts, ne suivrait que l'aveugle besoin de désirs changeans.

113.

Mais que le monde flétrisse cette ardeur d'un froid dédain; qu'il appelle délire ces efforts élevés qui, attisés par les saintes tempêtes, chérissant autre chose que les récompenses communes, voudraient atteindre les couronnes qui planent sur les astres; qu'il mesure à l'aune, pèse à la livre, lui qui ne t'a jamais pressentie, qu'il t'outrage, inspiration. Astre qui as montré le chemin du toit sous lequel sommeillait le Sauveur, pourtant un temple, un trône s'élèveront pour toi! Que le monde te blasphème, il devra te voir.

114.

Et les prêtres ne manqueront pas au temple, et les fidèles entoureront le trône. Mais que celui qui s'est juré ton vassal, soit prêt à marcher par un sentier rude; qu'il ne se dissimule pas les fatigues du voyage, car un large chemin ne conduit pas à ton palais. Si la couronne doit ceindre votre front, crucifiez-vous et sachez souffrir! Comme ces Templiers des anciens temps, qui, pauvres alors, étaient deux sur un cheval, n'ayez qu'une épée et une corde [1]. L'égoïsme ne doit pas toucher les cœurs de ceux qui portent la croix sur leurs manteaux!

115.

Mais tous ceux qui ont bu le breuvage de flamme sont heureux; ils le sont, oui, je le jure! car ils ont senti leur

1 D'après les règles de l'ordre, il ne pouvait être donné qu'une corde et une épée pour la rançon d'un Templier.

origine divine, impossible à détruire. Les héros qui sont tombés pour la patrie, et qui, percés d'une large blessure mortelle, proclamaient la victoire; ceux qui s'étaient liés à un cœur, ceux qui ont nourri une haute et céleste pensée avec la moelle de la vie, ceux qui ont dirigé leurs efforts vers un but digne, inébranlables dans leurs actions, leur amour, leurs souffrances, ils furent heureux, dignes d'envie, et leurs douleurs surpassent mille plaisirs!

116.

« Et toi, es-tu heureux? demanda l'esprit; toi qui dédaignes l'homme plus sage qui s'est couché à l'ombre d'un profond repos, content quand son corps gras est à couvert. Il marche sur un terrain ferme qui ne se rompra pas. Sa nacelle est dans le port en sûreté, affermie à l'ancre; tandis que tu marches sur un chemin d'écueil d'abîme en abîme; pour pont tu as un arbre frêle, tout près de toi sont des blocs de rochers arrachés; et au-dessus de toi les arides sentiers qu'enveloppent les nuages, dis-moi, es-tu heureux? toi dont toute la vie n'a été qu'un vain effort vers un but éloigné? » —

117.

Je le suis, je le suis! Et si je ne l'ai pas conquis, j'ai pu le pressentir, l'atteindre du regard! Comme Moïse en face de la terre promise lançait ses regards sur les ailes du désir, et la reconnaissait à ses signes de bénédiction, ainsi je regarde du haut de la montagne. Oui, je le suis; si maintenant les liens de la mort m'enlaçaient, si mon pouls s'arrêtait; je l'ai vue cette terre avec ses vallées en fleurs, ses roses, ses rayons, ses ruisseaux, ses lacs d'argent. Si même mes pieds ne la foulent jamais, je l'ai vue — et comme Moïse, je mourrai sur le seuil de l'entrée.

118.

« Et qu'as-tu gagné à voir les raisins de Kaleb, sans les avoir goûtés? à donner la réalité pour des rêves? » — Le courage inébranlable de savoir supporter cette réalité. Je puis voir le mérite dans la poussière, la présomption environnée d'éclat lever sa tête creuse; les fous assis à la place des sages, la vertu languir, misérable et abandonnée, tandis que le vice et la nullité banquètent et la chassent du seuil du bonheur. Je puis voir prospérer le mauvais arbre, et le noble tronc abîmé par la foudre! Je puis tout voir et espérer.

119.

Laisse-moi donc saluer ce meilleur avenir, qui vit en moi, que je vois en esprit! Je dois marcher à la rencontre du jeune jour, suivant l'étoile à laquelle je me confie! Et quand j'aurai secoué la poussière de mes pieds, alors moi aussi, au milieu d'une pluie de fleurs, je m'abandonnerai au repos! Je sais qu'il en est un qui parcourt les astres et fait naître l'harmonie de leurs danses, qui plane sur les eaux, fait taire les tempêtes et luire le phare dans le lointain! Pas un grain ne tombe inutilement de sa main, quand il en sera temps il fera la moisson!

120.

« Eh bien donc, dit l'esprit, séparons-nous, et si un rêve fait ton bonheur, rêve! Une fois réveillé, tu ne te rendormiras plus! » — Et je me retrouvai au milieu de la même verdure des arbres, la vue limitée au loin par des prairies et des bruyères fleuries. Tel que le phénix au plumage de feu, le soleil se couchait sublime; des lumières d'un vert clair se jouaient sur les branches. La contrée ne semblait plus que roses, comme si la nature célébrait une fête, et se montrait rayonnante dans sa robe de pompe. Et le fantôme comme une fumée s'avanouit dans les airs et disparut! —

PETER SCHLÉMIHL.

AVANT-PROPOS.

Qui ne connaît Peter Schlémihl? ou plutôt, qui n'a entendu parler de ce conte charmant qui trouva des échos dans tous les pays de l'Europe, et qui reçut en Amérique les honneurs d'une contrefaçon enrichie de fort jolis dessins. Hoffmann, celui-là même qui nous a laissé de si ingénieuses, de si fantastiques compositions, ne put se défendre d'un vif enthousiasme en écoutant la lecture du manuscrit de Schlémihl; il voulut à toute force en connaître l'auteur. Et nous aussi, nous commencerons par dire quelques mots de ce poète gracieux, que la France compte parmi ses enfans, et que l'émigration a fait Prussien. M. Adelbert de Chamisso, issu d'une noble maison de Champagne, était bien jeune quand ses parens l'emmenèrent en Allemagne: sans perdre le souvenir de sa patrie, il apprit la langue du pays auquel il allait appartenir, et se voua à l'étude des sciences. La littérature française et celle de l'Allemagne avaient échauffé sa brillante imagination. Il écrivit des poésies remarquables par leur originalité et leur sensibilité, quelquefois aussi par un enjouement très-peu commun. Cependant M. de Chamisso, que la paix de Tilsit avait dégagé du service militaire, fit un voyage en France; l'auteur de cet article doit au hasard d'une rencontre de diligence le souvenir d'une érudition et d'une amabilité qui ne lui permettaient pas de discerner à laquelle des deux nations appartenait son compagnon de voyage. Alors M. de Chamisso n'avait encore publié qu'un almanach des Muses, mais déjà il était l'ami de Fichte, des frères Schlegel, de Lamotte-Fouqué, et il allait devenir le commensal de Mme

de Staël. La conversation de l'étranger agissait sur le jeune voyageur avec une puissance presque électrique; elle tenait plus encore de l'inspiration et de la méditation que de la lecture. Être enfermé plusieurs jours en aussi bonne compagnie, était pour un jeune homme passionné de littérature un bonheur à bénir la lenteur que mettaient alors les voitures publiques à parcourir la distance qui sépare Cologne de Paris. On en était encore aux étroites idées de l'empire, la conquête seule devait être universelle, non l'étude; et la douane semblait faite tout autant pour prohiber les idées allemandes que pour saisir les marchandises anglaises. Ces entretiens avec M. de Chamisso ont ouvert des routes nouvelles à l'activité de quelqu'un qui s'étonne peu de le voir aujourd'hui en si grande réputation. Probablement il a oublié depuis long-temps celui qui se serait volontiers fait son ombre, à condition qu'il ne la vendît pas, comme a fait depuis son Peter Schlémihl. Pour lui, il a eu assez de sujets de bannir de sa mémoire les choses indifférentes : naturaliste de l'expédition entreprise aux frais du comte de Romanzow, il navigua pendant trois ans, fit le tour du monde, et publia en 1821 un volume d'*observations*, qui est le troisième de ceux où sont consignés les résultats de ce beau voyage. A son retour, l'université de Berlin l'a fait docteur, et le roi, directeur de son jardin botanique. Voilà bien des raisons pour oublier un étudiant.... Mais parlons de Peter Schlémihl, ou plutôt laissons-le parler lui-même.

CHAPITRE I.er

« Après une traversée heureuse, mais fort pénible pour moi, nous atteignîmes enfin le port. Dès que le canot m'eut mis à terre, je me chargeai moi-même de mon petit bagage, et, me faisant jour à travers la foule, je pénétrai dans la première maison de mince apparence où je vis pendre une en-

seigne. Je demandai une chambre : un valet me mesura d'un coup d'œil et me conduisit sous le toit. Après m'être fait apporter de l'eau fraîche, je m'informai de la demeure de M. Thomas John. — *A la porte du nord, la première maison de campagne à main droite; c'est un grand et bel édifice tout neuf, en marbre rouge et blanc, avec beaucoup de colonnes.* — *Bien.* — Il était encore assez matin : je dénouai sur-le-champ mon paquet, j'en tirai un habit noir fraîchement retourné, puis, mettant ce que j'avais de plus présentable, j'eus soin d'emporter ma lettre de recommandation, et sans délai je partis pour aller visiter l'homme qui devait être favorable à mes modestes espérances.

« J'avais parcouru la longue rue du Nord, j'avais gagné la porte de la ville, et je ne tardai pas à voir briller des colonnes à travers la verdure. C'est ici, me dis-je, et tout aussitôt j'abattis de mon mouchoir la poussière de mes bottes, j'ajustai ma cravate, et à tout hasard je sonnai. — La porte s'ouvrit, il me fallut d'abord subir un petit interrogatoire dans le vestibule; mais le portier me fit annoncer, et j'eus l'honneur d'être appelé dans le parc, où M. John se promenait avec une petite société. Il me fut facile de le reconnaître à l'éclat d'une santé qui annonçait le contentement où il était de sa personne. Il me reçut aussi bien qu'un riche reçoit un pauvre diable. Il daigna même se tourner vers moi, sans toutefois se séparer du reste de la société, et prenant la lettre que je lui présentai. — *Ah, fort bien*, dit-il, *elle est de mon frère. Il y a long-temps que je n'ai eu de ses nouvelles. Il se porte bien, j'espère.* Et sans attendre de réponse : *c'est là*, dit-il, en étendant la lettre vers une élévation, *c'est là que s'élèvera mon nouvel édifice!* Puis il rompit le cachet, et sans suspendre la conversation qui s'était fixée sur la richesse : *Quiconque n'a pas au moins un million*, dit-il, *n'est, qu'on me passe l'expression, qu'un véritable gueux.* — *Oh, c'est la vérité!* m'écriai-je avec une douloureuse surabondance de

conviction. L'exclamation lui plut; car il sourit et me dit: *Restez ici, mon ami, tantôt j'aurai peut-être le temps de vous dire ce que je pense de ceci;* et il montrait la lettre, qu'aussitôt il remit dans sa poche. Enfin il se retourna vers sa société, en offrant le bras à une jeune dame; d'autres cherchèrent à s'associer à d'autres belles, et l'on s'avança vers la colline entourée de rosiers.

« Je me glissai derrière ce groupe, pour n'être à charge à personne; pas une ame ne s'inquiétait de moi. La société était très-éveillée, on rit, on plaisanta; parfois on parla d'un air d'importance de choses futiles, et de choses importantes avec futilité. La malice n'eut point de peine à se donner carrière sur des amis absens et sur leur conduite. J'étais trop étranger à tout cela pour y rien comprendre; trop soucieux, trop retiré en moi-même, pour avoir l'esprit à ces énigmes.

« Nous avions atteint le bosquet de rosiers. La belle Fanny, qui était, à ce qu'il paraissait, la reine du jour, eut le caprice de vouloir cueillir elle-même une branche chargée de fleurs; elle se blessa, et comme s'il fût sorti de la pourpre d'une rose, le sang couvrit sa main délicate. Cet événement mit toute la société en émoi; on demandait du taffetas d'Angleterre. A côté de la compagnie marchait un homme à l'air posé, à la tournure grêle, maigre, efflanquée, et déjà sur le retour; je ne l'avais pas encore remarqué. Il mit aussitôt la main dans la poche d'un habit de taffetas gris dont la coupe était surannée, en tira un petit porte-feuille, l'ouvrit et, s'inclinant profondément, présenta à la dame ce qu'elle désirait. Elle le reçut sans faire attention à celui qui le donnait et sans le remercier; on pansa la blessure, et l'on continua de monter la colline pour y jouir de la vue qui s'étendait au-delà du vert labyrinthe du parc et sur l'immense océan.

« En effet, le coup d'œil était ravissant: un point lumineux apparaissait à l'horizon entre les sombres ondulations

des vagues et l'azur du ciel. *Une lunette!* s'écria M. John, et avant même que cet ordre eût mis en mouvement ses domestiques, l'homme gris avait déjà la main dans sa poche; il s'inclina modestement, et en sortit un fort beau Dollond[1], qu'il remit à M. John. Celui-ci l'appliquant à son œil, annonça à la compagnie que c'était le vaisseau sorti hier du port, et que des vents contraires retenaient à la vue de la côte. Le télescope passa de main en main, et ne revint point à son maître. Pour moi, je considérais cet homme avec étonnement, et je ne concevais pas comment un objet aussi grand avait pu sortir d'une poche aussi petite : cependant personne n'en paraissait choqué, et l'on ne s'occupait pas plus de l'homme gris que de moi.

« On présenta des rafraîchissemens : c'étaient les fruits les plus rares de tous les climats, et servis dans les vases les plus précieux. M. John faisait les honneurs avec aisance, et m'adressant la parole pour la seconde fois, *mangez*, me dit-il, *vous n'aviez point de cela en mer*. Je m'inclinai, mais il ne s'en aperçut point, car il parlait déjà à un autre.

« On aurait bien voulu s'asseoir sur le gazon au revers de la colline pour y jouir de l'aspect du pays, mais on redoutait l'humidité. *Vraiment*, s'écria quelqu'un, *si l'on avait ici des tapis à la turque*, *on s'y étendrait avec délices*. A peine le vœu était-il exprimé, que l'homme à l'habit gris remit encore la main à la poche; prenant une attitude modeste, humble même, il en fit sortir un riche tapis broché d'or. Les domestiques le reçurent comme s'il était naturel que cela se passât ainsi, et ils le déployèrent à l'endroit indiqué. La société s'y plaça. Pour moi, tout stupéfait, je regardais tour à tour l'homme, la poche, et le tapis qui avait plus de vingt pas de long, plus de dix de large; je me frottais les yeux, ne sachant pas ce qu'il en fallait penser, et mon embarras s'accroissait encore de ce que personne n'en parût surpris.

1 Dollond est un Anglais qui perfectionna les télescopes.

« J'aurais bien voulu obtenir des explications sur cet homme, mais je ne savais à qui m'adresser; car il s'en fallait de peu que je ne craignisse plus encore messeigneurs les serviteurs que le seigneur servi par eux. Enfin je pris courage et m'approchai d'un jeune homme, qui me paraissait jouir de moins de considération que les autres, parce qu'on l'avait souvent laissé seul : je le priai à voix basse de me dire quel était cet homme si complaisant qui portait un habit gris. — *Quoi, celui qui a l'air d'un bout de fil échappé de l'aiguille du tailleur?* — Oui, celui qui est seul. — Je ne le connais pas, dit-il. Ce fut toute sa réponse, et pour éviter un plus long entretien, il se détourna et parla de choses indifférentes à une autre personne.

« Cependant le soleil devenait plus ardent, il incommodait les dames. La belle Fanny demanda négligemment à l'homme gris, auquel personne que je sache n'avait encore adressé la parole, s'il n'aurait pas une tente sur lui. Il ne répondit que par une profonde inclination, comme s'il était l'objet d'un honneur peu mérité, et déjà sa main était dans sa poche. Il en tira de la toile, des pieux, du fer, des cordons, en un mot, tout ce qu'il faut pour la tente la plus magnifique. Les jeunes gens aidèrent à la dérouler, et elle couvrit toute l'étendue du tapis. — Cette fois encore le miracle fut accueilli sans étonnement.

« Il y a long-temps que je me sentais gêné, j'éprouvais même une sorte de frisson; mais que devins-je, lorsqu'au premier souhait qui fut prononcé je vis cet homme prendre dans sa poche trois chevaux de monture; je te le répète, trois beaux chevaux bien noirs, tout sellés, tout équipés, et cela dans la même poche d'où il avait retiré déjà un porte-feuille, un télescope, un tapis de vingt pas de long, de dix de large, une tente avec ses montans et ses ferremens. Si je ne t'affirmais que je l'ai vu de mes propres yeux, tu ne le croirais pas.

« Quelque embarrassé, quelque humble que me parût cet homme, quelque peu d'attention qu'on fit à lui, sa pâle figure, dont je ne pouvais détourner la vue, me faisait tant d'effet, que sa présence me fut désormais insupportable. Je résolus de me dérober à la société : d'après le rôle insignifiant que j'y jouais, cela me paraissait chose facile. Mon projet était de retourner à la ville, et de revenir le lendemain matin tenter fortune auprès de M. John, me réservant, si j'en avais le courage, de l'interroger sur l'étrange homme gris. — Que ne me fût-il donné de m'échapper comme je le voulais!

« J'avais traversé déjà tout le bosquet sans être aperçu. Après être descendu de la colline, je me trouvai sur une pièce de gazon; là, craignant qu'on ne me vît ainsi marcher dans l'herbe sans suivre aucun chemin, je promenais mes regards autour de moi. — Quelle fut ma frayeur, quand je vis venir à moi l'homme à l'habit gris! Il ôta son chapeau et me fit une révérence profonde, comme jamais je n'en avais reçu de personne. Il n'y avait plus de doute sur son intention de m'aborder, et sans être impoli, il ne m'était plus possible de l'éviter; de mon côté, j'ôtai mon chapeau, je lui rendis sa révérence, et je restai là, tête nue, en plein soleil comme si j'y avais pris racine. Dans ma terreur je le regardai fixement; j'étais comme un oiseau qu'un serpent tient enchanté. Quant à lui, sans lever les yeux, il réitéra ses révérences, s'approcha et me parla d'une voix basse et mal assurée, à peu près comme le ferait un mendiant. *Que monsieur veuille bien excuser mon importunité*, dit-il, *qu'il me pardonne de l'avoir suivi sans le connaître; j'ai une prière à lui faire. Qu'il daigne me l'accorder.* — *Mais au nom du Ciel*, m'écriai-je, toujours plus effrayé, *que puis-je pour un homme qui ....* Tous deux nous perdîmes la parole, et tous deux aussi nous rougissions, à ce qu'il m'a semblé.

« Après un instant de silence il reprit la conversation.

Pendant le peu de temps que j'ai eu le bonheur de passer près de vous, j'ai plusieurs fois, permettez-moi de vous le dire, monsieur, considéré avec une indicible admiration la belle ombre que vous projetez au soleil, et cela en quelque sorte avec un noble dédain et sans même y faire attention. Oui, cette ombre-là, celle qui est à vos pieds. Veuillez me pardonner une demande téméraire sans doute. Seriez-vous bien éloigné de me céder cette ombre?

« Il se tut, et il me sembla qu'une meule tournoyait dans ma tête. Que pouvais-je penser de la singulière proposition de m'acheter mon ombre? Il faut qu'il soit fou, me dis-je en moi-même; puis, prenant le ton qui convenait à l'humilité du sien, je lui répondis :

« *Eh, mon ami, n'en avez-vous donc pas assez de votre propre ombre? C'est vraiment un marché d'un genre tout particulier.* Lui m'interrompant : *j'ai là dans ma poche bien des choses qui pourraient avoir quelque valeur aux yeux de monsieur; et pour obtenir cette ombre inestimable, le prix le plus élevé me semblera trop modeste.*

« Une sueur froide me couvrit au souvenir de cette poche; je ne concevais plus mon audace de l'avoir si familièrement appelé *mon ami*. Je cherchai donc à réparer ce tort par une politesse infinie.

« *Ah, monsieur, pardonnez à votre très-humble serviteur. Peut-être je ne vous comprends pas. Comment pourrais-je ....? — Je ne demande que votre permission*, s'écria-t-il, *pour ramasser à l'instant cette noble ombre et la mettre dans ma poche. Les moyens d'exécution me regardent. Pour en marquer ma reconnaissance à monsieur, je lui laisse le choix entre tous les objets précieux qui sont dans ma poche. L'herbe du pêcheur Glaucus, la racine de Circé, les cinq sous du juif errant, la véritable racine de mandragore et la serviette des écuyers de Roland, ou un petit nain de potence. Mais tout cela ne vous convient*

pas. Il vaut mieux vous offrir le petit chapeau magique de Fortunatus retapé à neuf, ou bien encore une petite bourse merveilleuse comme était la sienne. — *Quoi, la bourse de Fortunatus?* m'écriai-je, et malgré ma peur, ce mot s'était emparé de tous mes esprits. J'étais étourdi : c'était comme si des doubles ducats eussent brillé devant mes yeux.

« *Que monsieur daigne examiner ce petit sac et l'essayer.* Il mit la main dans sa poche, et en tira une bourse de grandeur moyenne; elle était en maroquin, bien cousue et pourvue de cordons en cuir. Quand il me l'eut présentée, j'y plongeai la main et j'en sortis dix pièces d'or, encore dix, encore et encore dix. *Touchez-là*, lui dis-je, *le marché est fait, je vous cède mon ombre pour cette bourse.* L'homme gris me saisit la main en signe d'acceptation, et sans tarder il se mit à genoux. Je le vis enlever avec une étonnante dextérité l'ombre que de la tête aux pieds je projetais sur l'herbe. Il se leva, s'inclina encore une fois, et se retira vers le bosquet de rosiers. Il me semble que je l'entendis rire. Pour moi, je tenais les cordons de la bourse; autour de moi brillait un beau soleil, et la réflexion n'était pas encore venue.

CHAPITRE II.

« Enfin je revins à moi, et me hâtai de quitter ce lieu, où il n'y avait pas d'apparence que j'eusse jamais d'autres affaires. D'abord je remplis mes poches d'or, puis je m'attachai autour du cou les cordons de la bourse, que je cachai sous mes vêtemens; et, sortant du parc sans être vu, je pris le chemin de la ville en suivant la grande route. En approchant de la porte, une voix me tira de mes pensées. *Mon jeune monsieur! hé, mon jeune monsieur!* Je me retournai, c'était une vieille. *Que monsieur y prenne garde! il a perdu son ombre.* — *Merci, ma bonne mère*, et je lui jetai une pièce d'or pour reconnaître sa bonne volonté.

« A la porte de la ville le factionnaire m'apostropha : *où donc monsieur a-t-il laissé son ombre?* et peu après quelques femmes : *Jésus Marie, le pauvre homme n'a point d'ombre!* Cela commençait à m'importuner, et j'évitai soigneusement d'aller au soleil. Mais cette précaution ne pouvait s'observer toujours; par exemple il me fallut traverser la grande rue, et par malheur c'était le moment où les enfans sortaient de l'école. Un maudit petit bossu, je le vois encore, s'aperçut sur-le-champ qu'il me manquait une ombre. Il me trahit aux grandes exclamations de la jeunesse littéraire du faubourg, qui sur-le-champ se mit à m'invectiver et à me lancer de la boue. Ces écoliers disaient que les honnêtes gens qui vont au soleil se font ordinairement accompagner de leur ombre. Pour m'en défaire, je répandis l'or à pleines mains, et je sautai dans une voiture de louage que des ames charitables me procurèrent.

« Dès qu'elle se mit à rouler, je pleurai amèrement. Déjà je commençais à soupçonner qu'autant, dans ce monde, l'or l'emporte sur le mérite et la vertu, autant, et plus encore, l'ombre l'emporte sur l'or même. Autrefois j'avais sacrifié la richesse à ma conscience, et maintenant je venais de donner mon ombre pour de l'or. Que pouvais-je devenir?

« J'étais encore fort troublé quand la voiture s'arrêta devant mon auberge. Je me sentais de la répugnance à monter jusqu'à ma mansarde; je me fis donc apporter mes effets. Ce ne fut qu'avec mépris que je repris ce paquet, en jetant quelques pièces d'or et en ordonnant au cocher de me conduire au premier hôtel de la ville. Il était exposé au nord, je n'avais point à redouter le soleil. Je payai richement le cocher et le renvoyai, puis je me fis donner les plus beaux appartemens sur le devant et m'y renfermai.

« Que penses-tu que j'aie fait alors? Je rougis de te l'avouer, mon cher Chamisso : je tirai ma bourse de mon sein, et avec une sorte de rage qui de sa propre violence s'ac-

croissait comme la flamme d'un incendie, j'y puisai de l'or, de l'or, encore de l'or et toujours de l'or; je le répandais sur le carreau, je l'enjambais, je le faisais sonner, et me saturant et de l'éclat et du son, je ne cessais d'ajouter le métal au métal jusqu'à ce qu'épuisé de fatigue je m'étendis sur cette couche si riche, en me roulant çà et là. Ainsi se passa la journée, la soirée même; je n'ouvris point ma porte, et le sommeil s'empara de moi.

« Alors je te vis en songe, mon ami, il me parut que j'étais derrière la porte vitrée de ton petit cabinet; tu me semblais assis entre un squelette et des plantes desséchées; Haller, Linné, Humboldt étaient ouverts sur ta table; sur ton sopha étaient un volume de Gœthe et l'Anneau enchanté. Je te regardai long-temps et chacun des objets de ta chambre, puis encore toi; mais tu ne bougeais pas, tu ne respirais même pas, tu étais mort.

« Je me réveillai, il me parut qu'il était encore bien matin; ma montre s'était arrêtée. Je me sentais tout abattu, et n'ayant rien mangé depuis la veille au matin, je souffrais de la faim et de la soif. Je repoussai avec une sorte d'humeur et de dégoût cet or duquel je venais de rassasier ma folle passion. Je ne savais plus qu'en faire, mais je ne pouvais le laisser ainsi étalé. J'essayai de le remettre dans la bourse, elle refusa de l'engloutir. Je n'avais point de fenêtre qui s'ouvrît sur la mer. Il fallut donc le ramasser à grande peine et le porter à la sueur de mon front dans une vaste armoire d'un cabinet voisin, où je l'enfermai, n'en laissant en évidence que quelques poignées. Dès que j'eus fini ce travail, je me couchai dans un fauteuil à bras, et j'attendis que les habitans de la maison fissent quelque mouvement; enfin, dès que cela fut possible, je me fis apporter à déjeûner, et j'appelai l'hôte.

« Je concertai avec lui l'organisation future de ma maison. Il me recommanda pour le service particulier de ma personne un homme appelé Bendel, dont la physionomie loyale et

intelligente me plut. Dans la suite sa fidélité me consola dans toutes les misères de cette vie, et m'aida à supporter un sort odieux. Toute la journée se passa dans mon appartement avec des valets sans maître, des cordonniers, des tailleurs, des marchands; je me montai en tout genre, et surtout j'achetai beaucoup d'objets de luxe et de pierreries, pour me débarrasser de cette immense quantité d'or que j'avais si aisément fabriquée; cependant il ne paraissait pas que ce monceau voulût diminuer.

« J'étais agité par les doutes les plus inquiétans sur mon état : je n'osais hasarder un pas au dehors, et le soir je faisais allumer quarante bougies dans mon salon avant de sortir de mon obscurité. Je me rappelais toujours avec effroi la terrible rencontre des écoliers. Cependant, quel que fût le courage dont il fallut m'armer, je résolus de tenter encore une fois l'opinion publique. Les nuits étaient alors éclairées par la lune : je m'enveloppai d'un large manteau, je m'enfonçai le chapeau sur les yeux, et me glissai hors de la maison comme un criminel qui s'évade. Parvenu sur une place solitaire, je m'aventurai à quitter les bâtimens dont l'ombre m'avait protégé : car j'étais résigné à connaître mon sort et à l'apprendre de la bouche des passans.

« Épargne-moi, cher ami, le douloureux récit de tout ce qu'il me fallut souffrir. Quelques femmes me témoignaient la plus grande compassion, et leurs démonstrations ne me perçaient pas moins le cœur que les moqueries de la jeunesse et les superbes dédains des hommes, surtout de ceux dont l'embonpoint et la rotondité produisaient une belle ombre. Une jeune fille belle et douce accompagnait ses parens; elle jeta par hasard les yeux sur moi, pendant que ceux-ci regardaient droit devant eux. Elle fut visiblement saisie d'effroi en voyant que je n'avais pas d'ombre; elle se cacha la figure de son voile, baissa la tête et passa sans dire un seul mot. Je ne pus y tenir. Des ruisseaux de larmes coulèrent de mes yeux, et le cœur brisé je me retirai à l'ombre. Il fallut

me tenir aux maisons pour ne pas chanceler, et je n'arrivai que tard en ma demeure.

« La nuit se passa sans sommeil. Le lendemain mon premier soin fut de faire rechercher partout l'homme à l'habit gris : peut-être je serais assez heureux pour le retrouver, et quel bonheur, si comme moi il se repentait du marché. Je fis donc venir Bendel, qui paraissait adroit et intelligent : je lui donnai la description exacte de l'homme qui avait en sa possession un trésor sans lequel la vie n'était pour moi qu'un tourment. Je lui dis quand et en quel endroit je l'avais vu; je lui fis le portrait de tous ceux qui étaient là; enfin j'ajoutai qu'il s'informât avec soin d'une lunette de Dolond, d'un tapis à la turque broché d'or, d'une tente magnifique; enfin de trois chevaux noirs, toutes choses que, sans trop m'expliquer à cet égard, je lui disais être en rapport avec l'homme énigmatique qui avait paru si indifférent à tous, et qui avait à jamais troublé le repos et le bonheur de ma vie.

« Après avoir terminé mes instructions, je pris de l'or autant que j'en pouvais porter; j'y ajoutai des pierreries, des bijoux, pour une plus grande valeur encore. *Bendel*, m'écriai-je, *voici qui aplanit bien des chemins et qui rend faciles bien des choses qui paraissent impossibles.* N'épargne rien, prodigue cet or comme je le prodigue, et puisses-tu réjouir ton maître d'une nouvelle qui fait sa seule espérance!

« Il partit, et revint tard et fort triste. Aucun des domestiques de M. John, aucun de ses hôtes (il avait parlé à tout le monde), ne pouvait se souvenir le moins du monde de cet homme. Le télescope était là sans qu'on sût d'où il venait; le tapis était encore étendu, la tente était encore dressée au même endroit : les valets vantaient la richesse du maître, mais personne ne savait d'où lui étaient venues ces belles choses. Quant à lui, il se complaisait à tout cela, et ne s'inquiétait pas de l'ignorance où il était sur l'origine de ces objets. Les jeunes gens qui avaient monté les chevaux, les avaient em-

menés dans leurs écuries, et ils exaltaient la libéralité de M. John, qui leur en avait fait cadeau. Voilà tout ce que je pus savoir de Bendel, dont le zèle et la conduite méritaient des éloges, malgré son peu de succès. Je lui fis signe de me laisser seul.

« J'ai, me dit-il, rendu compte à mon maître de ce qui lui importait le plus. Il me reste encore à m'acquitter d'une commission que m'a donnée ce matin quelqu'un que j'ai rencontré devant la porte, au moment où je sortais pour l'affaire dans laquelle j'ai si mal réussi. Voici les propres paroles de cet homme. *Dites à M. Pierre Schlémihl qu'il ne me reverra pas ici, car je passe la mer, et je suis appelé à l'instant même au port pour profiter d'un vent favorable. Mais après une révolution d'an et jour j'aurai l'honneur de venir le trouver moi-même, et de lui proposer une autre affaire, qui peut-être lui paraîtra plus acceptable. Rappelez-moi respectueusement à son souvenir, et portez-lui mes remercîmens.* — *Je lui demandai qui il était; mais il répondit que vous le connaissiez bien. Comment était-il?* m'écriai-je avec un pressentiment, et Bendel me décrivit trait pour trait l'homme à l'habit gris; c'était mot pour mot le portrait de celui dont il avait fait la recherche. *Malheureux*, m'écriai-je en joignant les mains; *mais c'était cet homme lui-même.* A l'instant, et comme si des écailles tombaient de ses yeux: *Oh oui, oui, c'était lui! lui-même*, s'écria-t-il avec effroi. *Aveugle, imbécille que j'étais, de ne l'avoir pas reconnu. Oh mon Dieu, je ne l'ai pas reconnu, j'ai trahi mon maître.*

« Il pleurait, et éclatait en amers reproches contre lui-même; son désespoir me faisait pitié. J'essayai donc de le consoler et de lui répéter que je ne faisais nul doute de sa fidélité; puis je l'envoyai au port pour retrouver, s'il était possible, les traces de cet homme étrange. Mais ce jour-là beaucoup de bâtimens, retenus jusques-là par des vents contraires, avaient enfin mis à la voile, en prenant chacun la

direction d'une autre partie du monde. L'homme gris n'avait point laissé de trace; il s'était évanoui comme une ombre.

CHAPITRE III.

« A quoi servirait-il de donner des ailes à celui dont les membres sont retenus par des chaînes ? elles ne feraient qu'augmenter son désespoir. J'étais couché, malade, languissant, privé de toute communication humaine; et près de cet or, cause de mon isolement, je ne trouvais que des imprécations pour le maudire, puisqu'il me séquestrait ainsi de la société. Gardant pour moi seul mon triste secret, je tremblais devant le dernier de mes valets et j'enviais son sort, car il avait une ombre; il pouvait se montrer au soleil. Je demeurai donc dans ma chambre jour et nuit, rongé par la douleur; mon cœur en était déchiré.

« Il était encore un être qui se consumait de chagrin sous mes yeux : Bendel ne cessait de se reprocher en silence d'avoir manqué à la confiance de son bon maître; de n'avoir pas reconnu celui qu'il devait chercher, et auquel il voyait bien que mon sort était lié. Quant à moi, je ne pouvais lui en faire de reproche; car je m'expliquais ce fait par la nature mystérieuse de l'inconnu.

« Pour ne rien négliger, j'envoyai un jour Bendel chez un des peintres les plus célèbres de la ville, et lui fis cadeau d'une bague ornée de brillans, pour l'engager à me venir voir. Il arriva, je renvoyai mes gens, et après avoir fermé la porte, je m'assis près de lui : je commençai par l'éloge de son talent, je lui demandai le plus grand secret, et lui avouai enfin la triste situation où je me trouvais.

« *Monsieur le professeur*, lui dis-je, *pourriez-vous bien peindre une ombre postiche à un homme qui a perdu la sienne de la manière la plus malheureuse du monde? — Vous voulez parler de votre ombre naturelle. — Oui, sans*

doute. — Mais par quelle maladresse, reprit-il, *par quelle négligence avez-vous donc pu perdre votre ombre? — Dire comment cela se fit?* répliquai-je, *est une chose assez indifférente pour le moment*, et j'eus l'impudence d'ajouter, *que l'hiver précédent, ayant fait un voyage en Russie, il y faisait un froid si extraordinaire, que mon ombre était restée gélée contre terre, sans que je pusse la dégager.*

« *La fausse ombre que je pourrais vous peindre*, reprit le professeur, *ne serait jamais que de celles que le moindre mouvement vous ferait perdre. Celui qui a si peu su conserver l'ombre qu'il avait apportée en naissant, ne saurait en garder une postiche. Que ceux qui n'ont pas d'ombre n'aillent point au soleil, c'est le plus sûr et le plus raisonnable.* — Il se leva, et s'en alla en me jetant un regard perçant, que mes yeux ne purent supporter. Je retombai dans mon fauteuil, et me cachai le visage de mes mains.

« J'étais encore dans cette attitude quand Bendel rentra; en voyant le triste état de son maître, il voulut se retirer respectueusement. Je l'aperçus, et, succombant sous le poids de la douleur, je sentis le besoin de communiquer mes peines. *Bendel*, m'écriai-je, *Bendel! oh toi, le seul qui comprennes et respectes mes souffrances sans m'interroger; toi qui compatis à mes maux, viens, approche et sois l'élu de mon cœur. Je n'ai point fermé pour toi les trésors de ma richesse; je ne te cacherai point non plus l'immensité de mes douleurs. Bendel, ne m'abandonne point, je suis riche, généreux, bon; tu crois que le monde devrait m'honorer, et tu me vois fuyant le monde pour m'enfermer loin de lui. Bendel, ce monde m'a jugé, il m'a repoussé; toi aussi peut-être, toi-même tu t'éloigneras de moi quand tu connaîtras mon horrible secret. Bendel, je suis riche, généreux et bon; mais, oh Dieu puissant, je n'ai pas d'ombre. — Pas d'ombre?* s'écria ce bon jeune homme tout effrayé, et des larmes coulèrent de ses yeux. *Malheur à moi, d'être né pour servir un maître*

sans ombre. — Il se tut, et mon visage resta caché dans ses mains.

« *Bendel*, ajoutai-je après un long silence et d'une voix tremblante, *tu possèdes mon secret; il dépend de toi de le trahir. Va, dépose contre moi.* — Il paraissait lutter fortement avec lui-même; enfin il se jeta à mes pieds, me prit la main et la baigna de ses larmes. *Non*, s'écria-t-il, *non, le monde en pensera comme il voudra; ce n'est pas pour une ombre que je quitterai mon bon maître. Je préférerai ce qui est bien à ce qui est prudent; je resterai près de vous, je vous prêterai mon ombre. Partout où je le pourrai, je vous serai utile, et quand cela me sera impossible, nous pleurerons ensemble.* — Peu accoutumé à tant de dévouement, je lui sautai au cou; car j'avais la conviction que mon or n'était pour rien dans sa résolution.

« Depuis ce moment mon sort et mon genre de vie changèrent un peu. Il est impossible de dire combien Bendel faisait d'efforts pour cacher mon défaut. Partout il était devant moi et près de moi, et à la moindre apparence d'un danger imprévu, il me couvrait de son ombre; car il était beaucoup plus grand et beaucoup plus fort que moi. Je hasardai donc de rentrer dans le monde, où je recommençai à jouer un rôle. Ce n'était pas, il est vrai, sans recourir à beaucoup d'originalités et de caprices, mais cela va bien aux riches. D'ailleurs tant que la vérité demeurait cachée, je ne rencontrais que les égards et le respect dus à mon or; enfin j'attendis avec plus de calme la visite que devait, après an et jour, me faire le mystérieux inconnu.

« Je comprenais bien qu'il ne fallait pas continuer d'habiter une ville où l'on m'avait déjà vu sans ombre, où je pouvais être trahi aisément. Peut-être aussi n'étais-je préoccupé que de la manière dont je m'étais présenté chez M. John; c'était pour moi un souvenir pénible. Je résolus donc de ne faire ici que des essais, afin de m'en tirer d'autant mieux ailleurs.

Toutefois il y eut pour ma vanité un sujet de différer quelque temps mon départ : c'est dans le caractère humain l'endroit où l'on peut le plus sûrement jeter l'ancre ; elle trouve toujours prise.

« Cette belle Fanny que j'avais retrouvée en maison tierce, m'accorda quelque attention, sans se rappeler de m'avoir jamais vu ; car j'avais maintenant de l'esprit et du sens. — On écoutait quand je parlais ; vraiment, je ne savais comment m'était venu tant de mérite, tant de facilité, pour conduire et dominer la conversation. Je vis bien l'impression que j'avais produite sur la belle, et cela fit de moi précisément ce qu'elle voulait, un fou......, et je la suivais toujours à travers le crépuscule et l'ombre ; je n'avais d'autre orgueil que de la rendre fière de moi ; mais malgré tous mes efforts je ne réussis point à faire passer cette ivresse de ma tête dans mon cœur.

« Mais à quoi bon te raconter tout au long cette histoire si vulgaire. Ne m'en as-tu pas récité toi-même beaucoup d'autres ? La catastrophe fut tout originale, inattendue pour moi, pour elle, pour tous.

« Par une belle soirée, ayant, selon mon usage, invité à mon jardin quelques personnes, je me promenais avec ma souveraine, bras dessus, bras dessous, à une certaine distance de la société, et je m'efforçais à faire le beau parleur. Les yeux modestement attachés contre terre, elle pressait doucement ma main, qui serrait la sienne. Voilà tout à coup que la lune quitte les nuages. Fanny ne voit qu'une ombre étendue devant nous : saisie d'effroi, elle me regarde, puis la terre, comme pour réclamer de l'œil l'ombre qui manquait. Ce qui se passait en elle, se peignait si singulièrement sur sa figure, que j'eusse infailliblement éclaté de rire, si une sueur froide ne m'eût couvert le dos.

« Je la laissai évanouie, et passant comme un trait à travers mes hôtes étonnés, je gagnai la porte. Là j'entrai dans la première voiture venue parmi celles qui stationnaient en cet

endroit, et je retournai à la ville, où pour mon malheur j'avais laissé Bendel. Il fut effrayé de me voir : un mot lui découvrit tout, et sur-le-champ on chercha des chevaux de poste. Je ne pris avec moi qu'un seul de mes domestiques ; un madré coquin, nommé Rascal, qui avait su se rendre nécessaire par son habileté, et qui ne pouvait rien savoir de l'événement de ce jour. Dans la même nuit je fis encore trente milles. Bendel resta pour faire mes affaires, répandre l'or et emballer mes effets. Le lendemain quand il me rejoignit, je me jetai dans ses bras, en lui jurant de ne plus faire de folie et d'être plus prudent à l'avenir. Notre voyage fut continué d'un trait, nous franchîmes les frontières et les montagnes, et ce ne fut qu'au revers opposé quand j'eus mis ce boulevard entre cette terre de malheur et moi, que je consentis à me rendre à des bains peu fréquentés pour m'y reposer des fatigues de ma route.

(La suite au prochain numéro.)

Universités allemandes.

I.

IÉNA.

Les universités allemandes, ces établissemens si renommés et cependant encore jusqu'à ce jour si mal connus, sont loin, comme on le croit souvent, de présenter partout un caractère uniforme. Elles vivent de leur vie propre, elles ont chacune un cachet, un mode d'existence spécial, une constitution, une physionomie, des habitudes enfin qui leur sont particulières. Ce serait se tromper que de regarder ces grands foyers d'instruction et de connaissances répandus sur le sol allemand comme copiés ou modelés, pour ainsi dire, les uns sur les autres. Voilà ce qui les rend très-difficiles à étudier; car on ne peut les juger toutes ensemble par analogie.

L'Allemagne a vingt-une universités, situées dans les villes de

Berlin.	Prussse.
Breslau.	
Bonn.	
Greifswalde.	
Halle.	
Kœnigsberg.	
Erlang.	Bavière.
Munich.	
Wurzbourg.	
Fribourg.	Bade.
Heidelberg.	
Prague.	Autriche.
Vienne.	
Gœttingue.	Hanovre.
Tubingue.	Wurtemberg.
Leipzig.	Royaume de Saxe.
Giessen.	Hesse-Darmstadt.
Marbourg.	Hesse électorale.
Iéna.	Saxe-Weimar.
Rostock.	Mecklenbourg.
Kiel.	Holstein.

Nous ne mentionnons pas dans cette liste la haute école de Münster, où le nombre des facultés n'est pas complet, et l'université de Pesth, qui n'appartient pour ainsi dire pas à l'Allemagne. Chacune d'elles est essentiellement différente des autres; partout la vie, les mœurs, les habitudes, la science même, y revêtent une forme pour ainsi dire locale. Voilà une des principales raisons qui nous engagent à parler de quelques-unes d'entre elles, et nous commencerons par celle d'Iéna.

Les divers États qui composent la Confédération germanique entretiennent une ou plusieurs universités, suivant leurs ressources, ou bien plusieurs petits États se réunissent pour en soutenir une. Telle est celle dont nous nous occupons présentement. Autrefois les différentes branches de la maison de Saxe contribuaient aux frais de l'université d'Iéna, en proportion de l'étendue de pays qu'ils possédaient. Si depuis cette époque quelques branches se sont éteintes, si de petites principautés sont passées entre les mains d'autres maîtres, du moins cet état de choses n'a point changé. Encore aujourd'hui l'université d'Iéna est entretenue à frais communs par le grand-duché de Saxe-Weimar, le duché de Saxe-Gotha, celui de Saxe-Altenbourg, etc.[1]

Lorsqu'on a vu les universités du pays de Bade placées dans les jolies villes de Fribourg et de Heidelberg, on est tout étonné, surtout si l'on arrive à Iéna par la route qui conduit à Weimar, de trouver une petite ville de 5000 ames, à rues étroites, encaissée dans un cercle de montagnes crayeuses. A part les jours où les marchés et les fêtes publiques amènent dans cette ville quelques hôtes des environs, il y règne un silence qui invite au recueillement et à l'étude, et l'étranger, habitué au mouvement des grandes et populeuses cités, doit penser aussitôt que si les 4 ou 500 étudians qui composent

1 Le grand-duché de Saxe-Weimar-Eisenach y contribue pour la moitié; le duché de Saxe-Cobourg-Gotha, pour un quart; Altenbourg, Meinungen, etc., pour l'autre quart.

l'université n'y faisaient de temps en temps un peu de bruit, il serait impossible de vivre dans cette solitude; car à Iéna vous avez l'air d'être totalement séparé du monde, il n'est pas facile d'y arriver, et encore plus difficile d'en sortir. Toutefois, bien que vos premières réflexions ne soient pas à l'avantage de cette petite ville, vous surmontez bientôt le sentiment qui peut résulter pour vous d'une pareille impression; car dans peu d'endroits l'étranger reçoit un accueil plus cordial, une hospitalité plus franche.

Il est facile de concevoir qu'une pareille ville n'ait pour population que les professeurs, les étudians et les marchands en petit nombre, qui vivent des uns et des autres. Cet isolement et pour ainsi dire ce parcage des hautes écoles dans les petites villes, s'il a ses inconvéniens, a aussi ses avantages; car si, d'un côté, il empêche les élèves de prendre beaucoup d'idées de la vie pratique, d'un autre côté il invite au travail, facilite les rapports entre les étudians et les professeurs, et en fait pour ainsi dire une même famille; lorsque les cours sont terminés, il n'y a entre les uns et les autres que la distance du mérite et du savoir.

Iéna, la première université protestante [1], dut sa fondation à l'électeur Jean-Fréderic. Ce prince, qui avait dans sa jeunesse étudié à Wittemberg, y avait pris de bonne heure le goût des sciences et des lettres, qu'il cultiva même avec assez de succès, pour que Mélanchthon dît de lui : *qu'il étudiait, lisait et écrivait avec plus d'ardeur que lui-même, et que*

1 L'université protestante de Marbourg fut, il est vrai, fondée en 1527, c'est-à-dire vingt ans plus tôt, par le landgrave Philippe de Hesse. Si nous avons appelé celle d'Iéna *la première université protestante*, c'est que dans un temps où le catholicisme était encore puissant en Allemagne, le but spécial et l'intention avouée de son fondateur, étaient d'en faire un asyle pour ceux qui professaient la religion réformée. De plus, à cette époque Iéna était encore pleine des souvenirs de Luther, qui, en 1524, avait soutenu dans l'auberge à l'Ours sa fameuse thèse contre Karlstadt, et avait plusieurs fois prêché dans la chapelle du château. Aujourd'hui Marbourg a deux facultés de théologie, l'une catholique, l'autre protestante.

les professeurs les plus laborieux de Wittemberg. Il fut pendant toute sa vie le constant appui de la réforme, ce qui fit dire de lui aux historiens du temps : *qu'il était la consolation des protestans et une épine dans les yeux des papistes.* Ce fut en 1547, c'est-à-dire vingt-quatre ans après que la première imprimerie y eût été établie par Martin Rheinhart, de Eywelstadt près Wurzbourg, que le prince commença à fonder cette université. C'est ce que nous apprend une lettre de Mélanchthon à Jean Stigel, dans laquelle il s'étonne *qu'au milieu des troubles qui agitaient le pays, l'électeur pût penser à l'érection d'une nouvelle académie.* Aussitôt que l'on sut qu'il y avait à Iéna une université, les jeunes Allemands et les docteurs s'y rendirent en grand nombre. En 1548, la semaine après le dimanche d'*Oculi*, Jean Stigel y vint de Wittemberg avec plusieurs étudians, et y commença ses cours en même temps que Victorius Strigel, qui était à la même époque arrivé d'Erfurt avec ses élèves. Le 19 Mars de la même année on fit l'inauguration solennelle de l'université en présence des trois princes de la maison de Saxe et de leur cour. Stigel y lut avant midi un discours, où il traitait de l'utilité de l'étude de l'éloquence, et après midi Strigel retraça les causes qui dans ce temps d'orage, où le défenseur de la religion avait été traîné en captivité, avaient pu l'engager à fonder une nouvelle école.

Elle fut établie dans les bâtimens du cloître de Saint-Paul, où habitaient encore trois moines, qui furent renvoyés. La nouvelle académie prospéra bientôt, et le nombre des élèves augmentait de jour en jour; aussi la tranquillité fut-elle bientôt troublée par des querelles entre les membres des corporations et les étudians. L'arrestation par la police urbaine de quelques-uns de ces derniers, qui avaient fait du bruit, amena bientôt des discussions violentes entre le sénat académique et les magistrats. Déjà le 19 Juin 1548 on avait rendu un décret qui portait, que les étudians coupables de

quelques infractions aux lois ne devaient pas être mis en prison par les magistrats, mais que le recteur avait seul le droit d'exercer sur eux une juridiction, et d'appliquer des peines qui ne pouvaient être que disciplinaires. En 1550, quelques arrestations ayant encore eu lieu, les professeurs se plaignirent à la cour, qui rendit un décret par lequel elle interdisait formellement aux magistrats le droit d'arrêter les étudians. Ces priviléges attirèrent à l'université d'Iéna une foule de professeurs et d'élèves, et lui acquirent dès le commencement une éclatante renommée. L'enseignement pouvait s'y gloirifier d'un grand nombre d'hommes célèbres. Déjà en 1547, Christoph Hoffmann y tenait ses cours de philosophie. La théologie y était enseignée par Nicolas de Amsdorf, dans lequel les protestans vénéraient l'éditeur des œuvres de Luther, et aussi par Mélanchthon, qui y resta deux ans pendant que la peste désolait Wittemberg, d'où vint le proverbe: «Là où est Philippe, là est Wittemberg» (*wo Philipp ist, da ist Wittemberg*). Les juristes étudiaient sous le chancelier Grégoire Heynse, de Brück (mort en 1551), sous Pleicard Sindringer, qui y mourut la même année, et sous le conseiller Basile Monner. Le docteur Johann Schrœter, qui eut deux de ses fils pour collègues, et dont les descendans furent tous professeurs jusqu'en 1760, y était venu de Vienne enseigner la médecine en 1554. Trois ans plus tard, c'est-à-dire un an avant la fondation de l'université de Rostock, le corps des professeurs reçut avec joie dans son sein le fameux Janus Cornarius. Les mathématiques y avaient pour interprète Michael Stiefel et Nicolas Packmeister, et la philologie y était dignement professée par Veit Ortel, de Windsheim en Franconie, helléniste de grande réputation. L'électeur était mort le 3 Mai 1554; mais ses fils entourèrent l'université de la même protection. Deux ans après ils y appelèrent même un nouveau professeur de philosophie: ce fut Rosa, de Hellingen près Cobourg.

Si les étudians d'Iéna ont toujours été cités comme les plus laborieux peut-être de tous ceux qui fréquentent les universités allemandes, ils ne sont pas moins renommés pour leur adresse à tirer des armes et à manier la rapière; et même, pour ne pas perdre l'habitude, ils se battent quelquefois dans les rues, et cassent les lanternes à coups de pistolet. Cette méthode est infiniment préférable à celle employée par les étudians de Gœttingue, qui les brisent à coups de cannes.

Toutefois leurs goûts devaient être autrefois bien plus belliqueux, bien plus bruyans. Dans les anciens registres-matricules conservés dans les archives de l'université, on lit au premier volume, quelques lignes après la formule du serment demandé à chaque étudiant : « Afin que personne ne prétende ignorer les statuts et les réglemens en vigueur, après que les élèves auront prêté le serment académique, on les exhortera à la piété et à la sobriété, on leur recommandera de se comporter sagement, de ne point porter d'armes, de ne point dévaster les jardins, de ne point faire le siége des maisons, de ne provoquer personne, de ne point faire de tumulte sur les places publiques, et de s'abstenir de courses et de vociférations nocturnes. »

On doit bien penser qu'une pareille université a dû apporter le plus grand soin dans le choix de ses maîtres d'armes; aussi ont-ils toujours été très-renommés. La famille Kreussler en a donné un grand nombre non-seulement à Iéna, mais à plusieurs autres universités allemandes, notamment à celles de Giessen et de Leipzig. On a même leur généalogie, ainsi que leurs portraits. Cette collection, restée pendant long-temps en possession de la famille, était enfin, après plusieurs ventes successives, tombée entre les mains d'un roulier. Le professeur Gœttling, ayant trouvé un jour l'occasion de les acheter à vil prix, eut l'heureuse idée de les placer dans une des salles de la bibliothèque, où ils figurent vis-à-vis d'un pareil nombre de médecins.

L'université d'Iéna a, comme un grand nombre d'autres en Allemagne, des dotations et revenus qu'elle administre elle-même, et qui servent à une partie de son entretien. Ils se composent: 1.° du fermage et des revenus des biens d'Apolda et de Remda; 2.° du revenu de la forêt de Remda et de celui d'un petit bois situé à Walterndorf; 3.° des fermages de quelques petites possessions éparses dans les villages voisins; 4.° des legs qui lui ont été faits. Il faut encore y comprendre une prairie assez considérable et d'un excellent rapport, située près de Blankenhain, dont Napoléon lui fit présent pour consoler les professeurs et les étudians de la défaite d'Iéna. Toutefois sa dotation et ses revenus seraient bien insuffisans, si l'État n'y ajoutait chaque année des sommes assez considérables, mais qui devraient encore être augmentées si les professeurs y recevaient un traitement plus en harmonie avec leurs fonctions et leur science. Ainsi, par exemple, en 1816, d'après Güldenapfel, les membres des différentes facultés recevaient annuellement:

	thaler	bgr.	fr.	c.
Le 1.er et le 2.e professeur de théologie	459		(1721	25)
Le 3.e	371		(1391	25)
Le 1.er professeur de jurisprudence . .	355	11	(1333	10)
Les 2.e, 3.e et 4.e — — . .	353		(1323	75)
Le 5.e . . . . . — — . .	318		(1192	50)
Le 1.er professeur de médecine . . .	398		(1492	50)
Le 2.e — — —	318		(1192	50)
Le 3.e — — —	314		(1177	50)
Ceux de physique, de mathématiques, de logique et de méthaphysique . .	284		(1065	00)
Ceux de morale et de politique. . .	276		(1035	00)
Le professeur de langues orientales .	328		(1230	00)

Dans les derniers temps ces traitemens ont reçu, il est vrai, une légère augmentation; quelques-uns se sont élevés jusqu'à 5 et 600 thaler et au-delà, très-rarement jusqu'à 1000. Les bâtimens de l'académie sont exempts d'impôts, et les

professeurs jouissent aussi sous ce rapport de certains priviléges. Ainsi ils ne paient point la taxe personnelle, et sont exempts d'impôts pour la maison qu'ils habitent avec leurs familles (édit du 6 Décembre 1680); ils peuvent ne point loger les soldats, et leurs fils sont affranchis du service militaire. Les exceptions de droits dont ils jouissaient autrefois relativement aux marchandises ou aux boissons qu'ils faisaient apporter pour leur consommation, n'existent plus aujourd'hui.

Les revenus de l'université étant, comme on l'a vu, fort peu de chose, il semblerait que les trois ou quatre petites principautés qui l'entretiennent à frais communs[1], devraient lui accorder annuellement une subvention d'autant plus considérable; tout au contraire, les allocations qu'elle reçoit sont si mesquines, qu'elle n'a par exemple pour sa bibliothèque que la somme dérisoire de 200 thaler (750 fr.)[2]. Bien que ces 200 thaler soient loin de suffire aux frais de reliure, à l'entretien des anciens livres et à l'achat des nouveaux, la bibliothèque d'Iéna a pu, par des dons successifs, se mettre en état de suffire aux besoins de l'enseignement. Elle fut commencée en 1504 par l'électeur de Saxe, Fréderic-le-Sage, qui en 1514 en permit l'usage public aux étudians. Depuis 1547 elle s'accrut successivement : 1.° de celle de Dominicus Arumæus, professeur ordinaire de Droit, qui la lui légua par son testament du 24 Septembre 1636; 2.° de celle du professeur Gaspard Sagittarius, qui, par un codicille du 7 Février 1694, lui fit présent non-seulement de tous ses livres, tant reliés que brochés, et de tous les écrits qui composaient sa bibliothèque; mais encore de toutes ses médailles grecques, romaines et alle-

1 La plus riche est sans contredit la petite université de Greifswalde, qui possède, entre autres, en bien-fonds une étendue de près de quatre milles carrés.

2 Celle de Halle reçoit annuellement pour sa bibliothèque 2000 thaler (7500 fr.); celle de Stuttgart, 6000 florins (12,929 fr. 30 c.); celle de Darmstadt, 4000 florins (8619 fr. 52 c.), etc.

mandes, ainsi que toutes celles qu'il avait héritées du professeur Jean-André Bosius, son collègue; 3.° de celle de Paul-Chrétien Birkner, d'Erfurt, qui, par son testament du 19 Novembre 1741, disposa en sa faveur de tous ses livres, qui furent apportés à Iéna le 20 Juillet de l'année suivante; 4.° de celle du professeur Gottlob Buder, dont ses collègues ont par reconnaissance placé le portrait en pied dans la salle des manuscrits; 5.° de la *Kirchen-* ou *Klosterbibliothek*, composée de quelques centaines de volumes, mais possédant surtout beaucoup d'*incunables* et un manuscrit de Térence, qui lui fut donnée par les magistrats de la ville. 6.° Lorsque la société allemande, fondée en 1730, s'éteignit après la mort de son dernier directeur, le conseiller intime Suckow, elle fit présent à l'université de sa bibliothèque, qui renfermait environ 6 à 700 volumes, concernant la vieille littérature allemande. 7.° et 8.° Il faut encore y joindre la belle collection du professeur d'histoire J. A. Bosius, qui fut achetée en 1676 pour 2000 thaler, et celle du professeur Danz, qui, pour la modique somme de 3000 écus, laissa à l'université sa riche et précieuse bibliothèque : aujourd'hui elle se compose de 80 à 90,000 volumes, et possède entre autres un assez grand nombre d'ouvrages historiques, une superbe collection d'éditions grecques et latines, sorties de l'imprimerie d'Alde Manuce; plusieurs manuscrits français et latins très-bien conservés, et une Bible peinte par Lucas Kranach, l'ami, le compagnon de Fréderic-le-Sage. Le premier bibliothécaire fut George Rorarius. D'abord diacre à Wittemberg, il avait aidé Luther à faire sa traduction de la Bible, et s'était ensuite retiré en Dannemarck à cause des troubles que fit naître la ligue de Smalcalde; mais il en revint bientôt à la prière de l'électeur Jean-Fréderic. Son successeur actuel est le professeur Gœttling, philologue et surtout helléniste distingué, et qui s'acquitte des fonctions qui lui sont confiées avec un zèle au-dessus de tout éloge.

Outre les ressources qu'offre à l'étude cette bibliothèque, il faut encore compter trois journaux qui paraissent dans cette petite ville : 1.° la *Jenaische Literatur-Zeitung*, espèce de magasin scientifique et littéraire; 2.° la *Minerva*, 3.° les *Miscellen* (Mélanges). La *Minerva* est le plus ancien recueil périodique d'Allemagne; fondé originairement par Archenholz, il est aujourd'hui continué par le docteur Fréderic Bran.

Iéna possède plusieurs horloges, et en cela elle ressemble à beaucoup d'autres villes; mais peu de personnes savent pourquoi l'une sonne toujours un demi-quart d'heure avant les autres. Cette irrégularité, qui surprend au premier abord n'est qu'apparente; elle est calculée pour la commodité des professeurs et de ceux qui suivent leurs cours. Lorsque la première, qui est celle de la ville et que les étudians appellent dans leur langage le *Philister*, sonne, ceux-ci sortent de leurs maisons avec leurs cahiers sous le bras; quelques minutes après sonne celle de l'université ou, autrement dit, le *Bursche*. Alors les professeurs se rendent à leur auditoire, où ils trouvent leurs élèves réunis et prêts à écouter leurs leçons.

Dans les siècles précédens cette université était une des plus fréquentées de l'Allemagne; car nous lisons dans ses annales que dans un espace de 228 ans, c'est-à-dire depuis le semestre de Pâques 1558 jusqu'à celui de la Saint-Michel 1786, on inscrivit sur les registres 90,689 étudians, savoir:

Au 16.e siècle, de 1558 à 1600 . . .	10,851
Au 17.e siècle, de 1600 à 1700 . . .	39,402
Au 18.e siècle, de 1700 à 1786 . . .	40,436
TOTAL . . .	90,689

Pendant cette longue période, les inscriptions les plus nombreuses furent,

Pour le semestre de Pâques ou d'été:

En 1712 . . . 504
En 1715 . . . 509

Pour le semestre d'hiver ou de Saint-Michel:

En 1711 280
En 1717 286
En 1733 289
En 1752 294

Ses plus faibles furent,

Pour le semestre d'été:

En 1640 49
En 1637 56

Pour celui d'hiver:

En 1611 33
En 1636 36
En 1626 et 1656 . . . 46

Nicolaï écrit dans un de ses ouvrages, qu'au commencement du dix-huitième siècle on y avait compté jusqu'à 4000 étudians. Pendant la guerre de sept ans, ils étaient encore de 13 à 1400. En 1778 et 1779 ils étaient d'un peu plus de 500, et de 1784 à 1786, la moyenne était de 769. Aujourd'hui le nombre n'est plus si considérable. Au semestre de Pâques 1833 il y en avait encore 532, et pour celui d'hiver 1833 à 1834 il n'est plus que de 485 [1]. Si ce nombre n'est

1 Nous ne savons pas au juste le nombre de ceux qui fréquentent l'université voisine de Leipzig; mais nous pouvons donner le mouvement de celle de Halle pendant l'année 1833. Pour le semestre de Pâques de cette même année il y avait 888 étudians inscrits.

A la Saint-Michel ont quitté . . . 197
Reste . . . 691
Du 29 Juin au 24 Décembre 1833 se sont fait inscrire . . . 151
Par conséquent nombre actuel 842
Il y a donc eu pour le semestre d'hiver une diminution de . 46
Ces 842 étudians se partagent ainsi qu'il suit:

Théologiens . . . 521
Juristes 162
Médecins 95
Philosophes . . . 64

Somme égale . . . 842.

Celle de Berlin compte aujourd'hui 2001 étudians.

point aussi élevé qu'il était autrefois, il ne faut pas croire que l'on y étudie moins, ou que l'université soit dégénérée de son ancienne gloire; mais de nouvelles écoles se sont élevées peu à peu sur tous les points de l'Allemagne, et le nombre des étudians se divise naturellement entre elles. Iéna compte aujourd'hui dans son sein 66 professeurs et docteurs enseignans dans des cours privés (*privatim docentes*), qui se répartissent

En 29 professeurs ordinaires,
18 professeurs extraordinaires,
Et 19 docteurs *privatim docentes.*[1]

Dans ce nombre on pourrait citer un grand nombre d'hommes remarquables par leur science et leurs talens. Sans vouloir en donner la liste complète, nous en mentionnerons seulement quelques-uns dans cette rapide revue. Parmi les professeurs ordinaires on distingue, dans la faculté de théologie, le conseiller ecclésiastique H. A. Schott, l'une des colonnes de l'Église protestante, et Baumgarten-Crusius, à qui l'on doit une histoire fort estimée des dogmes. La science du Droit y est représentée par Martin, l'un des maîtres de Mittermaier, criminaliste renommé, et peut-être le premier processualiste de l'Allemagne; par le conseiller intime C. E. Schmidt; par Ortloff, auteur d'un ouvrage remarquable sur la loi salique[2];

1 En 1816 il n'y en avait que 47, savoir: 21 professeurs ordinaires, 13 professeurs extraordinaires et 13 docteurs *privatim docentes*. Toutes les universités dont nous avons parlé dans cette revue, sont plus sages que celle de Munich, qui ne veut plus à l'avenir admettre aucun *Privat-Docent.*

2 Ortloff, *Von den Handschriften und Ausgaben des salischen Gesetzes;* Cobourg, 1819. Bien que l'auteur ait la modestie de considérer son ouvrage comme une œuvre de jeunesse, il n'en reste pas moins avec ceux de Wiarda *a*), de Feuerbach *b*), et avec les travaux de Türk *c*), une des meilleures sources où l'on puisse étudier l'histoire de cette loi.

a) Wiarda, *Geschichte und Auslegung des salischen Gesetzes.* Brême, 1808.

b) E. A. Feuerbach, *Die* Lex Salica *und ihre verschiedenen Recensionen.* Erlangue, 1831.

c) Türk, *Kritische Geschichte der Franken bis zum Tode Clodwigs, und dessen Forschungen auf dem Gebiete der Geschichte.* Rostock et Schwerin, 1830.

par Heimbach, connu dans le monde savant par son édition des Basiliques. Stark est sans contredit, avec Langenbeck de Gœttingue, un des plus habiles chirurgiens d'Allemagne, et dans l'art des accouchemens il ne peut avoir pour rival que Jœrg de Leipzig. La chimie y est enseignée par Dœbereiner [1], à qui l'on doit plusieurs découvertes aussi utiles qu'ingénieuses; la philosophie, par Fries et Reynold; l'agronomie, par Schulze, et le nom de Luden est européen. Chaque faculté a encore un certain nombre de professeurs dits extraordinaires; celle de philosophie compte à ce titre dans son sein le professeur O. L. B. Wolf, à la fois improvisateur, poète, romancier, auquel toutes les littératures de l'Europe sont familières, et qui possède une connaissance si approfondie de la vieille poésie française. Parmi les *Privat-Docenten* nous citerons surtout le docteur Fischer, qui fait un cours privé de Droit politique.

Iéna, comme plusieurs villes d'université, possède une société latine; ce n'est autre chose qu'un petit club de professeurs, et même, si nous en parlons ici, ce n'est que pour rappeler qu'en 1797 le comte Daru en fut élu président. La société, en l'appelant à cette fonction, voulut rendre hommage au talent du traducteur d'Horace.

Telle est l'université d'Iéna. Bien qu'elle compte un moins grand nombre d'étudians que ses voisines de Halle et de Leipzig, elle peut cependant lutter avec elles sans désavantage. L'esprit qui l'anime est même plus élevé, plus large, plus indépendant que celui qui règne dans celle de Leipzig. L'Allemagne se souvient encore que ce furent les professeurs de cette université qui forcèrent Thomasius à s'exiler, et à

1 Dœbereiner est né à Hof le 15 Décembre 1781. Cette petite ville, située sur les confins de la Saxe et de la Bavière, a aussi vu naître deux hommes devenus célèbres dans les annales de l'absolutisme bavarois, le docteur Wirth et le docteur Kurz. Ce dernier, condamné à une longue détention dans une forteresse près d'Augsbourg, pour avoir inséré dans un journal dont il était l'éditeur (*die Zeit*) quelques lignes que la censure avait biffées sur le manuscrit, était un des meilleurs élèves de feu Abel Rémusat, et a publié plusieurs travaux intéressans sur la langue chinoise.

rassembler ses auditeurs à Halle, parce qu'au lieu de faire ses cours en latin, comme c'était alors l'usage, il voulait forcer les Allemands à penser et à écrire dans leur langue maternelle. Ce fut encore Leipzig qui eut la petitesse de refuser au jeune Leibnitz un diplôme de docteur, que l'université d'Altdorf eut la gloire de lui conférer. Aujourd'hui encore elle a peu de rapports avec les autres universités allemandes. Il est vrai qu'elle trouve facilement à recruter des professeurs dans les rangs de ses nombreux *Privat-Docenten;* mais le gouvernement est trop souvent enclin à lui expédier de Dresde des professeurs qui, bien que savans, ont surtout le mérite d'être bien notés au ministère, et rarement on appelle un homme renommé du sein d'une université étrangère. Toutefois nous devons faire une exception en faveur de G. Wæchter, habile criminaliste, récemment enlevé à Tubingue, et qui, par son jeune et précoce talent, est une des gloires de l'université de Leipzig. [1]

Nous n'avons voulu faire ici qu'une esquisse rapide, et nous serions heureux, si, toute incomplète qu'elle est, elle pouvait porter quelques-uns de nos compatriotes à visiter ces foyers d'instruction qui exercent tant d'influence sur l'Allemagne; car, nous devons le dire, la science et le travail, voilà le beau côté des pays qui composent ce qu'on est convenu d'appeler, en style d'almanach et de journaux, la confédération germanique.

1 L'université de Leipzig fut fondée en 1409.

P. A. de La Nourais.



Nouvelles et Variétés.

LES SÉPULTURES.[1]

Aujourd'hui, vers le soir, j'ai encore fait une promenade dans le parc, puis, fatigué, je me suis assis sur le tombeau de l'inconnu, en face de la chapelle, où moi-même je reposerai un jour. Semblables à des chauves-souris, toutes sortes de pensées de nuit me traversaient la tête. Entre autres je réfléchissais à cette singulière bizarrerie des hommes, grands et petits, qui leur fait attacher tant de prix à leur sépulture, et je songeais aux modes si variés d'ensevelir les morts. L'histoire des sépultures, me disais-je, est celle des phases diverses de l'humanité.

Dans ce moment la pleine lune se levait, couleur de pourpre, sur les créneaux de la vieille tour du château, et semblait éclairer pour moi les siècles passés.

Les limites terrestres s'avanouirent devant mon imagination. Je me sentis tout à coup transporté dans les temps anciens, et, comme si mes yeux en eussent été réellement témoins, je vis rendre les derniers honneurs à un chef de barbares qui avait régné sur ces lieux. De grands feux étaient allumés; des centaines de guerriers d'une taille gigantesque et couverts de peaux d'animaux sauvages s'agitaient en désordre autour d'une colline de forme régulière qui venait d'être construite, et au pied de laquelle paraissait une noire ouverture, destinée à recevoir le corps inanimé. Les uns hurlaient

1 Fragment de l'ouvrage intitulé : *Tutti-Frutti*, par l'auteur des *Lettres d'un défunt*. (Voir le *Bulletin bibliographique*.)

et se lamentaient, d'autres buvaient dans des crânes ennemis. Dans un lieu séparé, sous un vieux chêne, des prêtres, horribles à voir, étaient ardemment occupés à des cérémonies sanglantes. A un signal donné par eux, un long cri de bataille, reproduit par intervalles, couvrait les gémissemens des malheureuses victimes, immolées en l'honneur du chef sur un autel de pierre.

Je détournai le regard de cette scène d'horreur, et aussitôt une nuit épaisse, comme une toile, tomba devant moi, et le sommeil s'apesantit sur mes paupières.

Quand je me fus réveillé, le théâtre était changé. Le paysage s'était éclairci et était devenu moins sauvage. En face de moi, sur un bûcher élégamment dressé, était couché le corps sans vie de l'aventurier romain Mosca, dont parlent nos anciennes traditions, comme ayant été jeté jadis sur ces bords. Le parfum de précieuses épiceries remplissait l'air, et tout autour étaient pittoresquement groupés les compagnons du défunt, entremêlés çà et là de quelques indigènes, déjà à moitié civilisés. Des prêtres encore présidaient à la cérémonie; où ne seraient-ils pas? des victimes étaient encore immolées; mais le sang des animaux seul rougissait la terre aux pieds des dieux devenus plus humains.

Et la scène changea de nouveau. Me voici au milieu de ce temps féodal et romantique qu'aiment les poètes et les artistes, et que détestent les modernes libéraux.

Revêtu de sa brillante armure, sa fidèle épée au côté, reposait dans un cercueil un preux chevalier. Son cheval de bataille, drapé en noir, une troupe de cavaliers pesamment armés, avec un pavillon noir, la belle châtelaine en pleurs, à cheval et accompagnée de deux nobles enfans, qui tour à tour regardaient leur mère avec tendresse et la foule avec orgueil, suivaient la bière. Le prêtre païen, avec sa robe longue et blanche, s'était transformé en un moine brun et bien nourri, la croix victorieuse à la main, et monté douce-

ment sur une mule. C'est ainsi qu'au son d'une musique guerrière, mais voilée, passa devant moi le long convoi pour se rendre à l'église placée en haut lieu, où bientôt, au bruit des trompes, le caveau funèbre se ferma pour jamais sur l'orgueilleux baron.

En ce moment il me semblait voir un arlequin traverser la scène, digne prologue de ce qui allait suivre : le temps moderne commença. L'avouerai-je? C'était un de mes propres aïeux que je voyais couché devant moi sur un magnifique lit de parade, sur des coussins de soie. C'est encore un chevalier, un chevalier même de Saint-Jean de Jérusalem; mais la petite robe rouge, la culotte courte et blanche, à laquelle se joignaient des bottes à revers on ne saurait moins pittoresques, rappellent plus le tailleur et le cordonnier modernes que les vieux chevaliers. Douze candelabres d'argent, les volets fermés, éclairent jour et nuit le cadavre; et dans quel lieu encore? C'est dans la salle à manger qu'est exposée la noble dépouille. Déjà atteint par la corruption, six vassaux, véritables décombres d'un édifice qui croule, portent enfin, à minuit, à la lumière de cent flambeaux, dans un cercueil tendu de velours, le comte mort dans le tombeau de la famille. Il y trouve nombreuse compagnie. Se lèveront-ils à sa rencontre, ceux qui l'on précédé, pour saluer le nouvel hôte, et pour l'initier aux mystères de la tombe?

Qui oserait répondre à cette question? Qui a jamais approfondi où cesse réellement la vie et où commence la mort véritable? Le côté nocturne de la nature nous demeure voilé à jamais; le côté éclairé par le jour lui-même est une énigme pour nous.

D'où vient cette horreur indéfinissable que nous inspirent les morts, eux qui sont absolument hors d'état de nous nuire? D'où viennent les terreurs de la nuit, la crainte de ce qui a eu vie et nous apparaît sans chair et sans os? Tant qu'on est jeune, on défie la peur. Un jour je me fis ouvrir la trappe

qui, au milieu de l'église, conduit au caveau de mes aïeux; je renvoyai hardiment tout le monde, et j'y descendis seul à minuit. J'avais fait d'avance mettre à découvert trois cercueils. Il me serait impossible de dire dans quel état je me trouvai. Ce n'était pas de la peur, ce n'était pas de l'horreur et de l'effroi, ce n'était pas de la tristesse: c'était tout cela réuni; je frissonnais, j'étais glacé, et il me semblait que j'étais sans vie moi-même. Mon aïeul, mort à l'âge de 86 ans, fut le premier sur qui je portai mes regards. Ses cheveux blancs, dans sa boîte de plomb, s'étaient de nouveau teints en blond. Sa tête n'avait pas conservé son ancienne position sur le coussin; elle s'était tournée vers moi, et ses yeux calcinés me regardaient fixement, comme pour me reprocher d'être venu témérairement troubler le repos des morts. Je me consolais cependant en me persuadant que cet excellent homme, s'il revenait à la vie, ne m'en voudrait pas. Il avait été trop débonnaire pour cela, et même trop libéral. Je passai.

Dans un second cercueil gisait, enveloppé de haillons brodés d'or, un long squelette qui fut jadis un homme puissant: il avait été colonel dans la guerre de trente ans, et grand-bailli dans le margraviat de la Lusace. Son noble portrait est encore dans la galerie de mes ancêtres; il est représenté là au moment où, sous le commandement de Pappenheim, à la tête de ses cuirassiers, il poursuit des Suédois fugitifs. Vaine grandeur!

Le troisième cercueil enserrait une femme, qui de son vivant s'appelait la belle Ursule. La petite tête de mort avait contracté une vilaine couleur brun-foncé; le reste du corps était couvert d'un long manteau merveilleusement conservé, de soie couleur de feu et à franges d'argent. J'allais le soulever; mais il me prévint: au premier attouchement il tomba en poussière, et une légion de cloportes — Dieu sait comment elles étaient venues là — fourmillaient sous ma main sur ces ossemens poudreux. Je contemplai ensuite toute cette longue file de

cercueils et les morts qu'ils renfermaient; je demeurai long-temps immobile et comme privé de sentiment. Enfin je tombai à genoux, et une fervente prière fit fondre en douces et douloureuses larmes la glace qui avait tenu mon cœur engourdi. Tout ce qu'il y avait eu en moi d'effroi, d'horreur et de sentimens lugubres, se dissipa devant Dieu : il ne me resta qu'une tristesse calme et paisible. Je baisai sans dégoût la tête froide de mon bon vieux grand-père; j'en détachai une boucle de cheveux, et si dans ce moment-là il lui avait plu de se lever et de saisir ma main, je n'en aurais pas été épouvanté. Puissance merveilleuse de la prière! Je sentis alors que, si elle ne détourne pas de notre tête les malheurs qui nous menacent, du moins elle nous donne la force de résister au danger, et qu'en nous mettant en une communication intime avec Dieu, elle nous élève par là même au-dessus de tous les périls terrestres. Comment une vertu si puissante ne serait-elle qu'une illusion!

Je reviens à mes sépultures. J'ai vu le passé; jetons un regard sur l'avenir. Je vais m'ensevelir moi-même. Mais comment m'y prendrai-je? Le temps présent s'applique à reproduire poétiquement les faits réels du passé; mais cette poésie romantique est fortement alliée de scepticisme. Le mot privilége est devenu un mot mal-sonnant; on ne veut plus entendre parler que de droits communs à tous les hommes. L'égalité est encore plus séduisante que la liberté, et déjà, quant à l'essentiel, la barrière qui séparait les différentes conditions sociales est tombée.

Ainsi donc ce ne sera pas par mes vassaux, qui rient à ce nom seul, que je me ferai porter à ma dernière demeure. Qu'on ne me parle pas non plus de l'ancien caveau de famille que j'ai visité dès mon vivant; et, pénétré de l'esprit du temps, j'ai de trop bons sentimens pour désirer de pourrir au cimetière placé au milieu de la commune, et de contribuer pour ma part à faire naître les épidémies. Non, je veux que

mes bons et robustes Wendes [1], à la subsistance desquels j'ai pourvu ma vie durant par l'ouvrage que je leur ai donné, me portent sur les montagnes, et qu'ils m'enterrent à la place où je me plaisais le plus; et je veux que ce dernier service qu'ils me rendront, leur soit compté pour deux journées de travail. Si là, au lieu d'être mis en terre, je pouvais être livré aux flammes, mes vœux seraient comblés; mais je crois que l'Église ne le permettrait pas. Elle ne brûle que les vivans; il est vrai que depuis long-temps elle ne le fait plus; mais c'est notre faute, non la sienne. Je ne veux pas être enterré à la lueur des flambeaux, mais au grand jour, et la musique, qui ne devra pas manquer, ne sera point lugubre; ce sera plutôt celle du comte Ory par Rossini, ou le chœur des chasseurs de Weber. A quoi bon le deuil et les lamentations? Dieu ne vit-il pas, alors même que nous sommes morts? Ce n'est donc pas une fin, mais un commencement, pas une mort, mais une naissance qui est à célébrer.

Si je dois être exposé, je proteste solennellement contre tous ces ridicules travestissemens que notre époque affectionne, que ce soit un uniforme bien juste qui incommoderait jusqu'aux morts, ou l'absurde frac moderne avec la veste et les pantalons. Et si par aventure quelqu'un se permettait de me décorer d'un ordre ou d'un ruban, je lui donne d'avance ma malédiction pour avoir osé insulter à un cadavre. Il n'y a, selon moi, qu'une seule manière convenable de revêtir les morts : c'est de les couvrir d'un blanc linceul, semblable à celui dont le ciel habille l'année endormie. Que l'amour ensuite puisse soulever encore une fois le drap mystérieux, et que la curiosité se cherche une autre pâture. Pour l'amour il n'y a pas de mort! pour lui rien ne se défigure, il vit dans l'empire éternel de la beauté. Ah! s'il m'était réservé, le sort

1 Les paysans de la Lusace, où sont situées les terres du prince de Muskau, descendent des anciens Wendes, l'une des tribus de la grande famille des peuples slaves. *Note du Traduct.*

digne d'envie, qu'un cœur aimant battît encore pour moi après que le mien aura cessé de battre, qu'une larme mélancolique vînt tomber sur mon visage décoloré, et qu'une main tremblante posât sur ma tête une dernière couronne de roses, oh! j'en dormirais mieux, j'en reposerais plus doucement!

Que deviendra l'amour, le dévouement, quand un siècle encore sera venu s'ajouter aux siècles passés; quand règnera dans toute sa force ce temps industriel dont nous voyons déjà poindre l'aurore, avec son régime d'argent et de vapeur; quand seront passés sans retour l'âge barbare, l'âge classique, l'âge romantique et notre âge aussi, cet âge de confusion et de vaine imitation, et quand L'UTILE seul règnera sur les hommes?

L'enchanteur me touche une dernière fois de sa magique baguette. Je revois les lieux à l'embellissement desquels j'ai voué la meilleure partie de ma vie. Ciel! quel spectacle s'offre à mes regards! La rivière qui traversait mon parc est devenue navigable; des chantiers, des blanchisseries, des tendoires, de vilaines choses utiles ont remplacé mes prairies jadis émaillées de fleurs, mes bois sombres et touffus. Le château — en croirai-je mes yeux? — par Jupiter! il a été transformé en filature. « Où est l'habitation du maître? » m'écriai-je avec impatience. — « Dans cette petite maison qu'entoure un jardin potager et fruitier, » me répond-on. — « Et tout cela n'appartient donc plus à mon arrière-petit-fils? » — « Oh non; tout cela a été partagé entre cent propriétaires au moins. Comment un seul aurait-il tant de biens sous le règne de l'égalité et de la liberté! »

Je m'avance vers la petite maison, dont les murs s'ouvrent aussitôt pour mes yeux, et j'y aperçois encore un témoignage de la puissance de la mort. Dans le coin d'une chambre est couché dans son lit l'ex-maître du logis. Il est seul, abandonné de tous. — « Mon père est mort, dit le fils à un homme qui est auprès de lui; il est bien réellement mort, portez-le dehors! »

Quelle sépulture, cher lecteur! Tu demandes où l'on porta le père mort! Eh, bon Dieu, où le portera-t-on, si ce n'est là où il sera le plus utile : dans les champs, auxquels il servira d'engrais. W.

Un dîner d'association à Berlin.

Il existe à Berlin une société fondée pour la propagation de l'industrie et pour les encouragemens à donner aux découvertes utiles et aux entreprises de commerce. Cette société se compose de plus de mille membres, choisis dans toutes les provinces du royaume, et apportant de toutes parts leurs offrandes d'argent, ou le fruit de leur expérience, vers un même centre d'action, qui est Berlin. Chaque membre doit payer annuellement une somme de 40 francs, ce qui, joint aux souscriptions du roi et des princes, et aux dons du gouvernement, ne laisse pas que de faire au bout de l'année un capital assez considérable. Avec ces diverses cotisations, la société met des sujets au concours, distribue des prix et des médailles, achète les nouvelles machines, et fait l'essai des nouvelles découvertes. Comme on le pense bien, ses efforts ne doivent pas s'arrêter seulement à telle ou telle branche d'industrie; et son sentiment de patriotisme ne doit pas être poussé jusqu'à ne lui rien laisser voir de bien au-delà des frontières prussiennes. Non, elle s'est fait au contraire un but très-large; elle entretient des correspondances actives avec la France et l'Angleterre, et sait récompenser les artistes étrangers, comme ceux de sa nation. L'établissement où sont renfermées ses machines est très-vaste, riche, bien entretenu, curieux à visiter. C'est là que l'on doit prendre une idée du génie inventif de l'homme, et de l'ardeur qui le pousse à essayer tout ce qui peut accroître ses forces; tout ce qui peut le rendre maître de la nature. Là se trouvent rangés, par catégories, les divers instrumens d'arts, d'agriculture et

de métiers; puis tout ce qui tient à la lutte de l'homme avec les élémens, tout ce qui comprime l'air, tout ce qui sert à éteindre le feu, tout ce qui ouvre les entrailles de la terre. L'organisation et la surveillance de cet établissement sont placées sous les ordres d'un conseiller d'État, et sous les ordres peut-être encore plus immédiats du roi.

Chaque année, la société arrête ses comptes, fixe son budget et donne un grand dîner, auquel un des membres me fit l'honneur de m'inviter. Là se réunissent ordinairement plus de quatre cents personnes : artistes, négocians, fonctionnaires, agriculteurs, hommes de la noblesse, hommes du tiers-état. Vous figurez-vous en France une assemblée en si grand nombre, et composée d'élémens aussi hétérogènes? Que de divisions de partis! que de rivalités d'opinions! de quelle sonnette faudra-t-il que le président se serve pour maintenir l'ordre, et faire cadrer tant bien que mal le tout dans une sorte de demi-harmonie! Car les uns arriveront pour porter un toast à Lafayette, d'autres au juste-milieu; ici à Henri V; là, au gouvernement des États-Unis; et plus loin, à la république une et indivisible.

A la société industrielle de Berlin la chose est beaucoup plus simple; tout le monde arrive avec une idée, celle de dîner; et avec une autre, celle de boire à la longue vie et à la prospérité du roi. Je ne sais si chaque membre doit fournir en entrant un certificat de royalisme pour lui et les convives qu'il amène, mais chacun agit du moins comme s'il l'avait fourni.

Les tables sont rangées autour de la salle, de manière à aboutir toutes à une espèce d'arc de triomphe, où se trouve le buste du roi, les armes du roi, et des guirlandes de fleurs, et des couronnes de lauriers pour le roi. Auprès de son couvert, chaque convive trouve un cahier de chansons, composées pour cette circonstance; et au milieu de la salle, le maître de chapelle et quelques autres musiciens forment

un chœur de chant, auquel bientôt tous les assistans joignent leurs voix. Entre chaque service, il y a une pause, et à chaque pause une chanson. La première, qui arrive quand l'on a mangé le caviar, est pour le roi; la seconde pour le roi; la troisième pour le roi; la quatrième pour le roi, et ainsi de suite jusqu'à la fin. Il est difficile de se figurer, quand on n'en a pas été témoin, l'enthousiasme vraiment religieux avec lequel tous les convives répètent ce cri: Gloire à toi, souverain de notre patrie; gloire à toi, notre roi! Gloire à toi. Il y a encore de l'esprit du moyen âge dans cette admiration toute passive pour le souverain; et comme un retentissement du moyen âge, dans ces verres qui s'entrechoquent, au milieu des cris énergiques de *Patrie* et de *Royauté*. Une de ces chansons qui excitait le plus d'enthousiasme, et qui me semble aussi renfermer la substance des autres, est celle-ci:

« Je suis Prussien. Voyez mon étendard blanc et noir. Mes aïeux moururent pour la liberté, voilà ce que signifient ces couleurs. Ah! jamais je ne craindrai de combattre comme eux; que la tempête nous vienne, ou que le soleil nous luise, je suis Prussien et veux rester Prussien.

« Avec amour et respect je m'approche du trône. Mon père est là, qui me parle avec bonté; et comme un fils demeure fidèlement attaché à son père, moi je m'attache à mon roi, et ne crains rien. Les liens de l'amour sont pleins de force. Gloire à ma patrie. La voix du roi résonne dans mon cœur, je suis Prussien et veux être Prussien.

« Chaque jour ne vient pas avec des rayons de soleil. Parfois un nuage couvre le ciel; parfois un pressentiment sinistre nous arrive. Mais personne ne pourra lire sur mon front que tous mes vœux ne sont pas réalisés. Beaucoup de gens sont venus à moi avec des paroles douces et séduisantes. Mais leur bonheur n'est qu'un mensonge, et leur liberté un vain mot. Je suis Prussien et veux être Prussien.

« Si l'orage gronde autour de moi, si l'éclair luit dans les ténèbres, je me souviens que le monde a vu de plus grands orages; et ce qui ne tremblait pas alors, c'était le courage du Prussien. Que la foudre tombe, et brise le chêne et le rocher; moi je demeurerai ferme. Je suis Prussien et veux être Prussien.

« Là, où l'amour et la fidélité se consacrent au roi; là, où le peuple et les princes se tendent la main, là doit fleurir le vrai bonheur de la nation; là, nous voyons grandir et se fortifier la patrie. Amour et fidélité au roi! Que nos liens se resserrent, que notre résolution se maintienne! Je suis Prussien et veux être Prussien. »

Il ne faut pas croire que toutes les démonstrations de royalisme se bornent à ces chansons; il y a encore des toasts qui passent avec une sorte de frénésie amoureuse de table en table; et des discours qui équivalent à de longs et beaux panégyriques, des discours dans lesquels on fait toute l'histoire du vieux margraviat de Brandebourg, toute l'histoire de la Prusse, et que les assistans écoutent avec une grande patience. Puis, quand on a chanté le roi, il faut chanter le prince royal, et après le prince royal, ses frères, et ensuite leur famille, leurs aïeux et leurs petits-fils, leurs oncles et leurs tantes, et la terre où ils sont nés, et les héros de leur pays.

Quand on a bien tout chanté, il se fait très-tard, et toutes les bouteilles sont vides. L'assemblée lève la séance aussi dignement que possible; et l'étranger peut se dire, qu'il n'a pas vu seulement un repas de société industrielle, mais une cérémonie religieuse, dont le conseiller d'État B. est le pontife, et le professeur S. le prédicateur; une cérémonie, où le roi est Dieu, les princes archanges et chérubins, et à laquelle toute l'assemblée assiste avec une foi exemplaire et une vraie dévotion. X. Marmier.



Bulletin bibliographique.

LITTÉRATURE.

Damen-Conversations-Lexicon : Dictionnaire de conversation pour les femmes, publié à Leipzig, sous la direction de M. Ch. Herlossohn.

Nous n'en sommes plus au temps où des préjugés sans nombre s'opposaient à l'éducation des femmes; où une dame du grand monde eût craint de se montrer savante, et où l'on rangeait dans une coterie de pédantisme toute femme qui ne redoutait pas d'offrir quelque érudition. Les comédies de Molière ont fait justice de ces soi-disant beaux-esprits qui dénaturaient le bon goût et la science; et nous n'avons guère plus de respect aujourd'hui pour les soirées de l'hôtel Rambouillet que pour les romans tant vantés de M.lle Scudéry. Il y a eu en France parmi les femmes excès de prétentions, excès de fausse modestie, excès de vanité littéraire, excès d'ignorance. Notre grande erreur était de ne point vouloir admettre de terme moyen, et de placer une femme dans un Parnasse de *bas bleus*, ou de la renfermer dans un cercle d'occupations domestiques, aussi strictes que monotones. Le jour de la justice n'est-il pas venu pour elles? L'esprit de civilisation, dont nous proclamons si haut les bienfaits, n'aurait-il pris sur ses ailes qu'une moitié du genre humain pour laisser l'autre en arrière? Ou serions-nous assez vains, nous autres hommes, pour croire qu'à nous seuls il appartient de poursuivre les merveilles de l'art, de dérouler les annales de la science, tandis que nous renverrions, comme les Grecs, nos femmes coudre des vêtemens ou filer de la laine? Non, il était dans l'essence du paganisme d'admettre de telles distinctions entre l'homme et la femme, et d'établir l'esclavage dans les rapports conjugaux, comme il l'établissait dans

l'échelle sociale. Il était aussi tout naturel qu'au temps de barbarie des hommes aux passions farouches, qui ne vivaient que du rude métier de la guerre, traitassent leurs femmes avec le dédain que la force brutale exerce envers la faiblesse passive. Mais le christianisme apportait avec lui d'autres idées, qui devaient grandir et se développer avec lui. Et comment la religion qui brisait les fers de l'esclave, la religion démocratique, comme l'appelle un philosophe célèbre, eût-elle pu admettre dans l'intérieur des familles ce qu'elle ne tolérait plus sur le forum? Comment, après avoir accueilli le principe d'égalité entre les hommes, aurait-on voulu établir une si grande disproportion entre les hommes et les femmes; ceux-là maîtres, celles-ci esclaves; ceux-là, appelés à jouir de toutes les magiques créations de l'art et de la poésie, et celles-ci, cloitrées dans leur chambre de travail. Non, l'émancipation des femmes devait venir, et elle est venue, non pas encore comme les Saint-Simoniens la demandaient, mais comme la loi naturelle la réclame, par les efforts intelligens qu'elles ont faites, par les rapports d'art, de science, de pensée qui existent entre les deux sexes.

Et maintenant, seconder ces efforts, encourager les femmes dans leur noble émulation, leur donner nous-mêmes autant que possible les moyens de développer ces facultés instinctives dont la nature les a douées : c'est le devoir de tout esprit éclairé, c'est la loi du christianisme et de la civilisation.

Parmi le grand nombre de livres recommandables qui ont été dirigés dans ce but, nous croyons devoir signaler le *Dictionnaire de conversation* qui paraît à Leipzig. Le prospectus que nous avons sous les yeux indique d'une manière précise toutes les branches d'instruction auxquelles la femme doit atteindre, et si l'œuvre se continue comme elle est annoncée, ce sera pour toute mère de famille une encyclopédie complète et presque indispensable. Le livre est divisé en cinq parties principales : 1.° La religion et tout ce qui y a rapport; la mythologie, l'histoire des cultes, des prêtres, des hermites, des fées, des sylphes, etc. 2.° La *femme* dans ses devoirs de famille; les soins de sa maison; l'éducation des jeunes filles; les ouvrages de femme; la cuisine; les devoirs d'épouse et de mère. 3.° La femme dans ses rapports avec le

monde; musique; lecture; jeu; établissemens d'instruction; littérature. 4.° La femme dans le monde historique; biographies; reines; héroïnes; caractères remarquables. 5.° La femme dans la culture de l'art et des sciences; poésie; peinture; musique; danse: biographies.

Des savans, des littérateurs, des artistes, sont chargés, chacun dans leur genre, de la rédaction de ce dictionnaire; des femmes même y ont pris part pour un grand nombre d'articles, qu'elles seules sont en état de faire d'une manière sûre et complète, et le nom bien connu dans la littérature allemande du docteur Herlossohn est déjà une garantie de succès pour l'ouvrage.

Le dictionnaire, imprimé in-8.° sur beau papier vélin, paraitra par livraisons de huit feuilles. Chaque livraison coûte 6 gros (1 fr.). On souscrit à Strasbourg, chez F. G. Levrault, rue des Juifs, n.° 33. Nous rendrons compte des premières livraisons.

Tutti-Frutti, aus den Papieren des Verstorbenen: Tutti-Frutti, extrait des papiers du défunt; deux volumes in-8.° Stuttgart, chez Hallberger, 1834. Prix: 15 fr.

Le nom de l'auteur des *Lettres d'un défunt*, traduites en français et en anglais, n'est plus un secret depuis long-temps. Tout le monde sait maintenant que le prétendu mort est plein de vie, et qu'il s'appelle le prince Pückler de Muskau. S'il pouvait encore rester le moindre doute à cet égard, on trouverait, dans la nouvelle publication que nous annoçons, des indices suffisans pour détruire le charme de l'anonyme et le piquant d'une fiction désormais sans but.

D'abord on voit par la préface que l'auteur des *Lettres* prétendues posthumes a lu la traduction française de son œuvre, qu'il trouve fort insignifiantes les notes que le traducteur y a ajoutées, et qu'il s'étonne qu'on l'ait accusé à la fois d'aristocratie et de libéralisme, voire même de sentimens démocratiques. Ensuite on voit qu'il se défend avec beaucoup d'esprit contre les accusations du feuilleton de la *Gazette d'État de Berlin*, qu'il lit avec un grand intérêt, surtout pour mieux s'endormir le soir.

Enfin il déclare qu'il va publier maintenant une partie des Mémoires du prince de Muskau, dont le secrétaire et le porte-feuille lui sont ouverts.

Le libraire du *défunt* a déchiré le voile d'une manière plus grossière, en annonçant avec toute la naïveté d'un marchand, dans un même prospectus avec les *Tutti-Frutti* et les *Lettres d'un défunt*, un ouvrage intitulé : *Essai d'une théorie du paysage artificiel, suivi d'une description de Muskau*, par le prince de Pückler-Muskau.[1]

L'ouvrage intitulé *Tutti-Frutti* est, comme le titre l'annonce, un recueil très-varié de pensées et d'observations sur diverses matières, de boutades, de courtes relations de petits voyages ; ce sont des Mélanges de philosophie, d'économie politique et rurale, de politique locale et générale, de religion, de morale et de poésie en prose.

C'est d'abord une lettre au conseiller de légation prussien, M. Varnhagen von Ense, sur les diverses critiques qu'ont subies les *Lettres d'un défunt ;* c'est ensuite une *Visite à Herrnhut*, où le noble auteur dit autant de mal que de bien de cette secte, qui, ainsi que les quakers et les anabaptistes, s'est améliorée avec le temps. Viennent après cela des morceaux divers, tirés au hasard du porte-feuille *du mort*, et parmi lesquels se trouve celui dont nous donnons la traduction dans la présente livraison. Un autre morceau, destiné à prouver l'utilité des grandes propriétés et les inconvéniens du système des morcellemens, nous apprend, en passant, que la seigneurie de Muskau est située dans la Haute-Lusace, et qu'avec la seigneurie de Branitz, qui appartient au même seigneur, elle compte quarante-cinq villages sur dix milles carrés. Quelquefois c'est une simple pensée, un trait de satire, une anecdote. Plusieurs de ces morceaux mériteront d'être traduits.

Ce sont ensuite des scènes et des souvenirs extraits du journal de l'auteur. Le tout serait bon à traduire : une anecdote où paraissent M.me Gay et sa fille, M.me Gail et M.lle Lenormand ; un éloge du prince de Metternich, qui n'est point une satire, avec des détails sur tous les personnages remarquables qui figurèrent au congrès

1 *Andeutungen über Landschaftsgärtnerei, verbunden mit der Beschreibung ihrer praktischen Anwendung in Muskau, vom Fürsten von Pückler-Muskau.*

d'Aix-la-Chapelle en 1818; et la relation d'un voyage aérien fait en 1817 en compagnie de l'aéronaute Reichhard.

Tel est le contenu du premier volume; le second commence par une lettre au *lecteur bénévole*, qui est encore une réponse à la critique. Nous trouvons ensuite un petit roman, plein d'intérêt, intitulé : *la Fuite dans les montagnes*, dont nous ne dirons rien, parce que nous nous proposons d'en donner ailleurs une analyse, et autant que possible une traduction. Les événemens sont un peu mélodramatiques; il y a des orages, de vieux châteaux, un brigand très-original, des rencontres romanesques, des meurtres, des apparitions : c'est une mystification complète, mais de celles qui amusent et intéressent.

Le *nouvel Alcibiade*, qui vient après la *Fuite dans les montagnes*, renferme les voyages prétendus d'un neveu de Tavernier, et ne paraît qu'un cadre imaginé par l'auteur pour faire passer ses idées sur la religion sous le nom du docteur *Alcibiade*. Son entretien sur ces graves matières avec un Émir arabe est immédiatement précédé du récit de la mort d'un ours monstrueux, tué par lui non loin de Bucharest; récit que nous recommandons aux amateurs de la chasse héroïque.

Enfin, sous le titre *Lettre d'un Prussien à la comtesse de R....u à Copenhague*, qui termine le second volume, l'auteur expose rapidement son opinion sur la Prusse, sur Berlin, sur la cour et sur la ville. Nous donnerons, dans une prochaine livraison, la substance de ce fragment remarquable. W.

HISTOIRE.

Geschichte der Deutschen, etc.: Histoire des Allemands des plus anciens temps jusqu'à nos jours, par *Wolfgang Menzel;* nouvelle édition, entièrement refondue en un volume. Stuttgart et Tubingue, chez Cotta.

Cette nouvelle édition d'un ouvrage justement estimé paraîtra, à dater de Pâques, en six livraisons, et ne coûtera que 6 florins. La première édition parut en trois volumes, à Zurich, chez Gess-

ner, de 1824—1827. Il deviendra ainsi plus accessible à un grand nombre de lecteurs, et remplira mieux son but, qui est de nourrir dans tous les Allemands le sentiment de leur nationalité et de leur commune patrie. Il pourrait servir de modèle à une histoire populaire des Français.

Die frei- und heimlichen Gerichte Westphalens, etc. : Les tribunaux francs et secrets de la Westphalie, essai sur cette histoire, rédigée d'après les archives de la ville de Francfort, par *F. Ph. Usener.* Francfort-sur-le-Mein, chez Sauerlænder, 1832.

L'antique esprit des populations germaniques se conserva longtemps en Saxe. Ce pays admit, après toutes les autres provinces de l'Allemagne, l'organisation féodale et la suzeraineté territoriale, et conserva, bien avant dans le moyen âge, ces tribunaux francs, dépendant immédiatement de l'empereur et non d'un prince subalterne. C'est de la Saxe que partit la grande organisation des tribunaux secrets, qu'il faut regarder comme une réaction de l'antique germanisme contre l'aristocratie nouvelle, fondée sur le pouvoir féodal. Les archevêques de Cologne reçurent en 1382 de l'empereur Wesceslas l'intendance des tribunaux francs de Westphalie, en vertu d'une autorisation officielle. Les tribunaux secrets eurent, à l'époque de leur splendeur, plus de 100,000 affiliés. Aussi quand on était cité devant ces juges mystérieux, était-il fort dangereux de ne pas obéir. La Westphalie garda longtemps ses tribunaux secrets, et la dernière séance eut lieu en 1811. A cette époque, le gouvernement français détruisit les derniers vestiges de cette institution extraordinaire.

Chronik der freien Stadt Bremen : Chronique de la ville libre de Brême, par *Carsten Miesegæs;* trois volumes. Brême, 1828—1833.

Le premier volume de cet ouvrage rappelle, en résumant l'histoire des anciens Germains, que la ville de Brême fait partie du

tout appelé aujourd'hui Allemagne. En 788 Charlemagne fonda un siége épiscopal dans cette ville pour la conversion des Saxons et des Frisons; c'est à peu près de cette époque que date la première mention faite de la ville de Brême par les historiens des antiquités germaniques. Cette cité riche et puissante, qui donna le jour au chroniqueur Adam, se débarrassa peu à peu, mais à prix d'argent, de l'autorité épiscopale à laquelle elle était soumise, et les prélats aimèrent mieux vendre leurs priviléges les uns après les autres, pour des sommes considérables, que d'en garder la jouissance sans profit réel. Quand se forma la puissante ligue des villes anséatiques, Brême se hâta d'en faire partie, et sa prospérité alla toujours croissant, jusqu'au moment où sa lutte longue et infructueuse contre les Frisons rebelles vint y mettre un terme. Les émeutes occasionées par la réforme, mais surtout les ravages de la guerre de trente ans, portèrent à la grandeur de Brême des coups encore plus sensibles.

Die hessischen Ritterburgen, etc. : Les châteaux féodaux de la Hesse et leurs possesseurs, par *G. Landau*. Cassel, chez Lauckhard, 1832.

Les nobles châtelains de la Hesse, comme ceux du reste de l'Europe, mettaient fort bien en usage leur dicton favori ; poignez le vilain, il vous oindra; oignez-le, il vous poindra. Quant aux industrieux habitans des communes, ils les pillaient et dépouillaient de leur mieux. En 1400 ces nobles brigands s'introduisirent dans la petite ville de Brückenau, enfermés dans des tonneaux, mais furent arrêtés aux portes quand ils voulurent sortir chargés de butin, et au lieu des dépouilles bourgeoises, ils ne reportèrent dans leurs repaires fortifiés que les traces de la vindicte citadine. Les preux chevaliers étaient les *Schinderhannes* de l'époque.

(*Morgenblatt*)

CRITIQUE.

Zur Geschichtschreibung und Literatur : Histoire et littérature, rapports et critiques littéraires, par *K. A. Varnhagen von Ense.* Hambourg, chez Perthes, 1833; 618 p. in-8.°

Ces jugemens d'un des critiques les plus distingués de l'Allemagne forment un ouvrage aussi varié qu'instructif. Insérés d'abord dans les *Annales de Berlin* et dans d'autres feuilles périodiques, ils seront consultés avec fruit pour l'histoire littéraire des dix dernières années. Les ouvrages français qui se trouvent ici appréciés par M. Varnhagen, sont : l'*Histoire de la révolution française*, par M. Mignet, à qui le critique reproche d'avoir resserré violemment un immense tableau dans un cadre étroit; — l'*Histoire de France, depuis la fin du règne de Louis XVI jusqu'à l'année* 1825, par M. de Montgaillard, qui n'a donné ni une histoire, ni des mémoires; — les *Mémoires inédits de Loménie, comte de Brienne*, par F. Barrière; — les *Mémoires du duc de Rovigo*, pour servir à l'*histoire de l'empereur Napoléon*, écrits, dit M. von Ense, avec l'intention évidente de dire la vérité, mais sous l'empire d'une prévention continuelle; — l'*Histoire de l'assemblée constituante*, par A. Lameth, que le critique allemand juge avec une extrême sévérité, et qu'il n'hésite pas à nommer un ouvrage faible et mauvais; — les *Mémoires de M. de Bourrienne*, pauvre et commun d'esprit, sans philosophie et sans talent; — l'*Histoire du congrès de Vienne*, par l'auteur de l'Histoire de la diplomatie française (M. de Flassan), à qui M. Varnhagen reproche trop de préventions nationales, et une ignorance complète, ou le dédain de tout ce qui n'est pas français; — l'*Histoire de France, depuis le* 18 *Brumaire jusqu'à la paix de Tilsit*, par M. Bignon; ouvrage contre lequel, malgré les grands avantages qu'il lui reconnait sur beaucoup d'autres du même genre, le critique allemand ne peut s'empêcher de protester encore, comme étant conçu et exécuté dans l'intérêt exclusif de la cause à laquelle M. Bignon aurait dévoué son talent, à savoir la cause de la France napoléonienne, sortie de la France républicaine, et tendant vers la monarchie; — les *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État*,

sur les causes secrètes qui ont déterminé la politique des cabinets dans les guerres de la révolution, que M. Varnhagen regarde comme une spéculation de quelque fabricant de livres, et peut-être comme l'ouvrage de plusieurs *teinturiers*, qui laissent grossièrement entrevoir l'intention de faire envisager leur production comme née des mémoires du chancelier prince de Hardenberg; supposition que rien ne justifie, malgré le mérite de certaines parties de ce livre; — enfin les *mémoires, correspondance et ouvrages inédits de Diderot.*[1]

Les ouvrages anglais, jugés par le critique de Berlin, sont: l'*Histoire de Napoléon Bonaparte*, par Walter Scott, œuvre dont M. Varnhagen reconnaît toute la faiblesse; — la *Correspondance de sir John Sinclair*, un des hommes les plus sages, les plus actifs et les plus heureux de notre époque; — les *Voyages dans le nord de l'Allemagne, par Henri Dwight* (New-York, 1829), voyageur américain, dont nous avons dans le temps entretenu nos lecteurs.[2]

Les ouvrages allemands dont notre critique s'est occupé, sont trop nombreux pour être tous cités. Les plus célèbres sont: les *Mémoires de M. de Gagern;* la *Vie publique et privée* du célèbre publiciste Schlœzer, par son fils (Leipzig, 1828, deux volumes); — la *Correspondance de Schiller et Gœthe;* — la *Correspondance de Jean-George Forster* (Leipzig, 1829, deux volumes); — la *Correspondance de Jean-Paul avec son ami Chrétien Otto* (1829, deux volumes); — l'*Histoire de l'Allemagne sous les empereurs francs*, par Stenzel (1827—1828, deux volumes); — les *Lettres d'un défunt;* — le *Supplément aux Confessions de Gœthe*, par lui-même (*Tag- und Jahres-Hefte, als Ergänzung meiner sonstigen Bekenntnisse*, 1830, deux volumes); — les *Mémoires allemands de M. de Rumohr* (*deutsche Denkwürdigkeiten*, 1832, trois vol.); — les *Contes de Louis Achim d'Arnim* (*Landhausleben*, 1826); les poésies de Rückert, celles de Heine, plusieurs nouvelles de Tieck, les *Souvenirs de voyage de Heine*, etc.

1 Nous avons donné un extrait de ce jugement dans la *Nouvelle Revue germanique*, première Série, t. XI, p. 79.

2 Voyez *Nouvelle Revue germanique*, première Série, t. IV, p. 300; t. V, p. 177.

LEVRAULT, *éditeur-propriétaire.*

MARS 1834.

Études biographiques.

II.

EULOGE SCHNEIDER.

Deuxième et dernière partie. [1]

La révolution d'Alsace, en la prenant même à l'époque de la terreur, avec son tribunal criminel et sa propagande, ne présente pas le caractère d'atrocité que l'on retrouve dans quelques autres villes de France; telles, par exemple, que Lyon, Nantes, Arras, etc. Ce n'était pourtant pas, il faut le croire, la faute de ses proconsuls; car Saint-Just et Lebas étaient bien de nature à faire assaut de cruauté avec les Lebon et les Carrier. Mais le peuple alsacien ne donna pas assez de prétextes à leur mission sanguinaire, et quand ils voulurent sévir contre lui, ils durent se créer pour cela des motifs, qu'ils ne trouvaient en réalité ni dans sa patience, ni dans sa morne résignation.

Du reste, cette révolution a eu, comme celles de nos autres provinces, ses montagnards et ses Girondins; ses jacobins et ses modérés, et ses trois phases bien marquées, qui s'échelonnent l'une sur l'autre : le temps de l'Assemblée nationale et Dietrich; celui de la Convention et Schneider : et plus loin encore, Saint-Just et Monnet, qui écrasent l'influence de Schneider, comme Robespierre a écrasé celle de Danton. On pourrait encore, en poursuivant ces analogies, trouver le journaliste effréné de Paris dans Laveaux; et l'implacable Marat dans ce Teterel, qui, non content d'abattre

1 Voyez p. 99.

des têtes d'hommes, demande très-sérieusement qu'on abatte aussi la flèche de la Cathédrale de Strasbourg, *parce qu'elle blesse l'égalité.*

Mais, s'il est triste de parcourir ces dernières pages où sont inscrits les excès de tous genres dont la belle et pacifique Alsace devint la victime, on revient avec d'autant plus de joie sur ses premiers jours de révolution. Alors les tentatives du peuple pour briser ses anciennes entraves étaient pleines de grandeur et de majesté. Ce n'était pas la lutte d'un parti contre un autre parti, qui excitait de toutes parts tant d'enthousiasme; c'était l'aurore d'une régénération sociale; c'était le succès d'un principe politique, admirable dans sa conception, immense dans ses résultats; c'était le réveil d'une grande nation; c'était son cri de liberté. Les poètes allemands le faisaient retentir au milieu de leurs vieilles forêts; les poètes anglais aux bords de la Tamise; l'Amérique, dont nous venions de seconder les efforts, nous saluait avec amour et reconnaissance; et les provinces de France, franchissant les barrières dans lesquelles on les avait jusqu'alors tenues distinctes l'une de l'autre, s'élançaient à la fois pour travailler ensemble à la cause commune, pour ne plus former qu'un peuple.

L'Alsace, avec son vieux levain de républicanisme, avec ses souvenirs de villes libres, ne pouvait rester en arrière de ce mouvement général; et dans aucune autre partie de la France, peut-être, la révolution ne trouva d'échos plus rapides, de partisans plus nombreux et plus dévoués. Presque aussitôt après la formation des sociétés populaires à Paris, il s'en organisa une à Strasbourg, qui compta en peu de temps plusieurs centaines de membres. On se réunissait dans les grandes salles du café du Miroir : un président ouvrait la séance, et deux secrétaires en écrivaient les résultats. On discutait sur les mesures les plus utiles à prendre pour assurer la tranquillité de la ville, pour appuyer les travaux de l'As-

semblée nationale. On avait établi des correspondances actives entre Paris et les provinces, et l'intérêt que l'on portait à ces séances était tel que souvent les avenues de la salle, le vestibule, les escaliers, la cour et la rue, étaient remplis d'une foule de monde, accourue là pour connaître plus tôt le sujet des délibérations.

Déjà on avait formé la municipalité, établi un comité de surveillance permanent, et organisé la garde nationale.

Le 13 Juin 1790, cette garde nationale voulut prêter serment à la constitution, et appela à cette solennité tous ses frères d'armes des provinces voisines. Paris lui envoya six députés; la Franche-Comté, la Lorraine lui adressèrent des bataillons entiers; de 200 lieues il lui arriva des drapeaux, et de près ou de loin, environ 160 députations, qui furent reçues avec la musique militaire et des salves de canon.

Dans une grande plaine, à laquelle on donna le nom de Plaine de l'alliance (*Bundes-Aue*), on éleva une large terrasse de gazon, au milieu de laquelle fut placé l'autel de la patrie; et aux quatre coins on planta des chênes, qui se couvrirent bientôt de bannières nationales. Là, par une belle matinée, au bruit des cloches de toutes les églises et des fanfares, vingt mille hommes armés se trouvèrent réunis. Ils formaient trois colonnes, qui vinrent se ranger en bataille autour de la terrasse. En même temps on voyait arriver sur la rivière de l'Ill une petite flottille, qui portait environ 400 dames de Strasbourg; puis, on reçut les jardinières avec leurs robes blanches, leur corset vert, qui déposèrent sur l'autel de la patrie des guirlandes et des couronnes de fleurs; puis les pêcheurs, portant deux belles carpes du Rhin, qui pesaient chacune vingt-cinq livres.

Après cela, parurent les jardiniers de la ville, avec une charrue conduite par un enfant, et accompagnée de six vieillards. Sur cette charrue était placée une grosse gerbe de

blé, comme un emblême de la richesse du peuple. Les enfans la prirent et la portèrent sur l'autel de la patrie.

Enfin, le canon annonce que la cérémonie va commencer; les tambours battent; les troupes présentent les armes; les étendards s'agitent dans les airs, et un chœur de jeunes filles, accompagné de la musique militaire, entonne un cantique de reconnaissance:

« Élève-toi, ô notre chant, élève-toi vers le trône du Très-Haut. Qui donc n'aimerait pas à rendre hommage à Dieu, quand de loin et de près nos frères viennent avec nous célébrer le bonheur de la liberté. Glorifiez-le, remerciez-le. Que notre chant retentisse sur la terre et dans les cieux!

« Nous nous livrons à la concorde, nous ne voulons former qu'un cœur. O bénis notre pacte d'amitié, Dieu d'amour et de clémence; bénis-le pour le bien de la patrie. Amen! Amen! Jurez-le, citoyens; jurez-le, soldats; jurez que ce pacte d'alliance sera pour nous éternel. »

Quand le chant fut fini, les chefs de la garde nationale prêtèrent serment: d'être fidèles à la nation, à la loi, au roi; de défendre de tout leur pouvoir la constitution, de se soutenir l'un l'autre, et de s'acquitter avec zèle et ponctualité des devoirs qui leur seraient confiés. Alors chaque officier s'en alla lire à sa section la formule du serment; et de rang en rang, de bataillon en bataillon, on entendit crier: vive la nation, la loi et le roi!

Ensuite les dames de la ville s'approchèrent de l'autel de la patrie, et prêtèrent serment de fidélité à la constitution; puis vint le bataillon des enfans, qui promirent d'employer tous leurs efforts à se rendre dignes de porter aussi le nom de citoyens. La fête dura trois jours, et le dernier surtout mérite d'être signalé par une cérémonie qui témoigne la naïveté d'idées que l'on avait à cette époque de confiance et d'enthousiasme. Deux enfans étaient nés ce jour-là; l'un de parens protestans; l'autre de parens catholiques. Pour

montrer l'accord qui devait désormais régner entre les deux religions, on résolut de baptiser ces enfans sur l'autel de la patrie. On convoqua encore une fois la garde nationale, et l'on porta en grande pompe les nouveau-nés dans la plaine de l'alliance. L'un reçut les noms de Charles-Patrie, premier enfant de la plaine, heureux associé de la confraternité; l'autre, ceux de France-Fréderic-Heureux-Citoyen; après quoi, l'officier commandant leur mit à chacun une cocarde nationale; le pasteur protestant et le prêtre catholique, qui les avaient bâptisés, s'embrassèrent tous deux cordialement, et les drapeaux de l'armée s'abaissèrent sur leurs têtes.

Dietrich était alors maire de Strasbourg; Dietrich, homme intègre, homme droit et éclairé. Par son ancienne position, par sa place dans le monde, on pouvait le suspecter de tenir au parti de la cour; mais il était avant tout dévoué à son pays, et partisan d'une révolution qui semblait devoir en assurer le bonheur. L'époque où il fut investi de ses fonctions de maire, était orageuse et difficile; il sut comprendre toute l'étendue de sa tâche. Pendant le temps de son administration, il se montra sans cesse actif, clairvoyant et zélé. Quand il avait passé toute sa journée à prendre de salutaires mesures pour le maintien de l'ordre, toute sa soirée à discuter contre les fougueux orateurs du club du Miroir, on le voyait encore poursuivre pendant la nuit des travaux interrompus, et se préparer à soutenir un nouvel assaut le lendemain. Il était du reste dignement secondé dans ses nobles efforts par les membres de la municipalité qu'on lui avait adjoints; par ces dix-huit administrateurs, et ces trente-six notables, presque tous choisis parmi ce que Strasbourg comptait alors de meilleurs citoyens. La désorganisation de cette municipalité et l'éloignement de Dietrich furent pour la ville le signal de tous les malheurs qui allaient fondre sur elle.

Les commencemens de l'année 1790 s'étaient passés avec

calme, mais non pas cependant sans présenter de loin quelques lueurs sinistres, indices de l'orage. La majorité de la population alsacienne se livrait de bonne foi aux espérances que lui faisait concevoir la réforme annoncée par l'Assemblée nationale; et les deux partis catholique et protestant, qui jusque-là s'étaient tenus sur la défensive, l'un en face de l'autre, tendaient à se rapprocher et à jouir ensemble des fruits de la liberté. Bientôt des mesures de rigueur vinrent de nouveau jeter la division entre ces partis. La fermeture des cloîtres, la vente de leurs biens, les premières marques de suspicion contre le clergé, exaspérèrent les catholiques, et les rendirent plus défians à l'égard de la révolution qu'ils ne l'avaient été, ou qu'ils n'avaient voulu le paraître jusqu'alors.

En même temps arrivent le prince de Condé et Mirabeau, le frère de l'orateur, qui s'en vont, avec un corps de troupes, s'établir de l'autre côté du Rhin, et de là tentent d'organiser la contre-révolution. Leurs efforts ne pouvaient pas être bien redoutables, car la masse de la nation était contre eux; mais leur camp était cependant devenu un lieu de réunion, une espèce de Coblentz, où se rendaient les hommes craintifs et les mécontens, les prêtres et les nobles. Tout ce monde de gens irrités avait des correspondances secrètes avec l'intérieur de la France; on publiait des proclamations; on envoyait dans les provinces frontières des émissaires, qui devaient effrayer le peuple, et le soulever en faveur de la monarchie. Alors des troubles sérieux éclatent dans plusieurs villes de l'Alsace, notamment à Schlestadt, Haguenau, Colmar. On les attribue aux menées du camp de Condé, et le cas paraît assez grave pour que trois commissaires royaux soient envoyés de Paris, afin de s'enquérir des faits et d'aviser aux moyens de prévenir de tels désordres.

Ces commissaires étaient Hérault, avocat général; Foissey, président du district de Nancy, et le colonel Dumas. On les

accueillit à Strasbourg avec joie, car leur mission n'avait rien d'effrayant; c'était plutôt une mission de paix et de bon ordre. Ils passèrent une semaine environ à Strasbourg, et se rendirent à Colmar, où le peuple et la garde nationale ne se montrèrent d'abord guères disposés à les bien recevoir. Mais ils agirent avec prudence, et le calme se rétablit.

Cependant on venait d'exiger le serment à la constitution des prêtres catholiques, et cette mesure excite de violentes récriminations. Les uns quittent leur église, en jetant l'anathème contre les révolutionnaires; les autres s'apitoyent amèrement sur le sort de la France; quelques-uns, animés d'un zèle vraiment apostolique, se cachent pour exercer en secret leur ministère; mais la loi qui les condamne à la déportation, ne souffre aucun délai, et les commissaires royaux sont là pour la faire exécuter. Le cardinal de Rohan, évêque de Strasbourg, ayant émigré, on vendit tous ses biens; et le 25 Mars 1791, l'évêque constitutionnel, Antoine Brendel, fut installé en grande pompe à sa place.

Le 23 Juin, on apprit la fuite du roi, et il y eut dans toute la ville un mouvement d'inquiétude et de stupeur générale. Aussitôt toutes les gardes sont doublées; les soldats équipés et prêts à se mettre en marche; défense faite aux citoyens de passer la frontière; et pas une voiture, pas un voyageur n'entre en ville, sans être soumis à une rigoureuse investigation. En même temps la populace court chez le commandant de la forteresse, le baron de Klinglin, que l'on soupçonnait être d'accord avec les royalistes; et comme il s'était déjà évadé, on met le scellé sur tous ses papiers, et l'on brûle sur la place publique son effigie, et celle des généraux Bouillé et Heumann.

Trois jours après, on ordonnait une grande fête, pour célébrer l'arrestation du roi; et le 25 Septembre, encore une nouvelle fête, pour se réjouir du serment qu'il a prêté à la constitution. C'est alors que tout Strasbourg put être

témoin d'un de ces traits de mœurs dont on ne trouve d'exemples que dans l'antiquité : un grand repas, préparé pour les vieillards indigens et les enfans orphelins ; et le maire Dietrich, avec sa femme, avec les membres de la municipalité et les principaux habitans de Strasbourg, allant eux-mêmes de table en table servir leurs pauvres convives.

Hélas ! de long-temps on ne devait voir en Alsace une fête aussi noble dans ses motifs, une solennité si pure et si belle. L'effervescence de Paris prend de jour en jour un caractère plus alarmant ; à l'intérieur, la discorde souffle de toutes parts ; au dehors, la guerre nous menace.

A Strasbourg, on fond les cloches des églises et des couvens, pour en faire de la monnaie ; on organise le bataillon de volontaires. Le maréchal Luckner arrive pour prendre le commandement de l'armée du Rhin ; le général Lemorlier celui de la ville. Cependant Dietrich est encore réélu maire ; et les citoyens de Strasbourg font frapper à cette occasion une médaille d'or. Une telle conduite à l'égard de cet administrateur, qui avait toujours agi avec tant de droiture et de noblesse de caractère, témoignait encore du bon esprit des Strasbourgeois. Mais bientôt la division éclate au sein de l'assemblée du peuple ; les uns se prononcent pour les Feuillans de Paris, et à leur tête est Dietrich ; les autres pour les Jacobins, et leur chef est Schneider.

Schneider, parti de Bonn, comme nous l'avons vu, pour remplir à Strasbourg les fonctions de vicaire-général, a d'abord prêché quelquefois à la Cathédrale ; puis il a laissé de côté ses sermons, ses devoirs de prêtre, pour se jeter au milieu de la révolution, et prendre une part active à tous les événemens. Devenu membre de la société populaire, il s'est mis en tête du parti le plus violent ; il est devenu l'orateur et le tribun de cette portion du club, qui veut en finir brusquement avec tout ce qui s'appelle noblesse, prêtrise, monarchie. C'est lui qui s'élève sans cesse contre Dietrich ;

c'est lui qui tonne contre l'administration patiente de la ville, contre l'esprit modéré des administrateurs et des notables; c'est lui qui proclame qu'une partie de la société populaire, la partie vraiment saine et patriotique, ne peut plus entrer en délibération avec cette autre partie faible et craintive, tout entachée de feuillantisme et de modérantisme. En vain Dietrich cherche-t-il à paralyser, par ses paroles pleines de sagesse et de dignité, cette fougueuse interpellation; en vain tente-t-il de ramener le club à des idées de concorde; ses efforts restent impuissans; la dissolution a lieu; les modérés s'en vont chercher ailleurs un lieu de réunion où ils trouvent plus de liberté; les jacobins restent dans la salle du Miroir. Ce premier succès avait déjà singulièrement enflé leur courage; une nouvelle victoire vint encore ajouter à leur triomphe. Laveaux, le journaliste, un des dignes émules de Schneider, prononça un jour dans la société un discours qui ne tendait à rien moins qu'à produire des troubles dangereux, et à soulever le peuple contre ses magistrats. Là-dessus il fut arrêté, mis en jugement et puis acquitté; et les jacobins le reçurent avec des transports d'enthousiasme, comme un martyr de la bonne cause.

Cependant le 20 Juin 1792, Strasbourg protestait encore contre l'attentat des Faubourgs, par une adresse à l'Assemblée nationale, couverte de plus de 4000 signatures, et où l'on trouve les passages suivans : « Nous vous prions au nom de la patrie, qui repose son espérance sur vous; au nom de la liberté, dont vous êtes les soutiens; au nom du peuple que vous représentez, nous vous conjurons de remonter jusqu'à la source de ces désordres qui se sont passés sous vos yeux, d'en punir sévérement les auteurs, et de publier une loi contre cette corporation d'anarchistes, que l'on désigne sous le nom de jacobins; et qui, si on ne l'arrête pas à temps, précipitera la France dans un abîme de malheurs et de misère. Non, cette méprisable tourbe d'agitateurs et les émis-

saires qu'elle envoie dans les provinces, ne composent pas la nation. La nation est lasse de leur impudence; la nation attend de ses représentans l'extinction de ces monstres politiques. »

Cette fois les jacobins de Strasbourg étaient vaincus, et les feuilles qui leur servaient d'organe, le *Courrier* de Laveaux, et l'*Argus* de Schneider, ne purent arrêter l'effet de cette énergique adresse. Mais le 10 Août leur rendit de nouveau la supériorité : alors c'en était fait de la monarchie, la république l'emportait; les citoyens de Strasbourg, qui avaient juré fidélité au roi et à la constitution, et qui voulaient garder leur serment, baissèrent tristement la tête, et la société du Miroir commença à gouverner. Sur sa demande, quatre commissaires extraordinaires arrivent à Strasbourg, suspendent de leurs fonctions les membres de la municipalité, et appellent Dietrich à rendre compte de son administration.

Dietrich, menacé d'un mandat d'arrêt, passe les frontières, et va chercher un refuge en Suisse. La Convention le déclare émigré et traître à la patrie. Pendant ce temps, les électeurs de Haguenau, réunis pour nommer un député, lui donnent deux fois de suite leurs suffrages, à l'exception peut-être de quarante voix sur 550. L'arrêt de la Convention lui pèse; il ne veut pas être déclaré traître à la patrie; il rentre en France, et se remet entre les mains de la justice. On le conduit à Paris, et de là à Besançon, pour y être jugé. Malgré les efforts acharnés de ses ennemis, et les fausses dépositions de quelques témoins, il est acquitté sur tout ce qui a rapport à son administration. Mais on le reprend aussitôt comme émigré; on l'emmène de nouveau à Paris, et il meurt confondu avec d'autres victimes tout aussi innocentes que lui. Tandis que ce drame s'accomplit, de nouvelles élections ont lieu à Strasbourg, pour remplacer les membres de la municipalité, interdits par les jacobins; et le peuple, comme pour protester contre cette injure faite à ses magistrats, les réélit

presque tous, et choisit pour maire M. Turckheim, homme loyal et intègre, citoyen dévoué, bien digne de succéder dans ses fonctions à Dietrich, dont il partageait les nobles principes et les vertus. De telles élections n'étaient guères de nature à satisfaire le club du Miroir. Il y eut alors une des séances les plus orageuses que l'on eût jamais vues. Les tribuns populaires tonnèrent contre ce qu'ils appelaient les trames royalistes de Dietrich, et les coupables manœuvres de ses amis. Aussitôt l'on manda de nouveaux commissaires, et cette fois arrivent Rühl, Dentzel, Couturier, qui cassent les élections, et confient la charge de maire à Monnet.

Monnet était un jeune homme de vingt-quatre ans, sans aucune expérience en administration; mais hardi, ambitieux, intrigant, et résolu de tout sacrifier pour en venir là où le portait sa soif insatiable de pouvoir et d'argent. Membre influent du club des jacobins, il eût voulu plus tard écraser ce club, pour que rien ne gênât sa dictature. Attaché d'abord à Schneider, il devint par la suite l'un de ses ennemis les plus redoutables, et l'amena par une pente insensible jusqu'au bord de l'abîme, où il n'eut plus besoin que de lui donner une secousse pour le précipiter. Plus heureux qu'un grand nombre de ses anciens confrères du club, il ne porta pas sa tête sur l'échafaud; il échappa au règne de la terreur, par la terreur même qu'il inspirait. Après le 9 Thermidor, il fit parvenir à la Convention une adresse de félicitation sur la chute de Robespierre, qu'il traitait alors de *tyran;* et quand, au mois de Fructidor, le représentant Foussedoire vint à Strasbourg, Monnet fut arrêté, mais presque aussitôt remis en liberté.

A partir de l'installation de Monnet comme maire, la révolution marche à grands pas. Le 30 Juillet, Strasbourg est mis en état de siége. On double les réquisitions; on met à sec les caves et les greniers; et l'on aggrave les punitions contre ceux qui ont encore le désir pourtant bien naturel de

garder quelque chose pour eux et leur famille. Puis, comme si les décrets de la Convention, l'œil de lynx des jacobins, n'inspiraient pas une assez grande terreur, on donne une nouvelle impulsion au tribunal criminel, et Schneider, qui a été nommé accusateur public, fait établir sur la place la guillotine en permanence, et prononce ce terrible discours:

« Strasbourg a un tribunal criminel; mais ses juges montrent trop de faiblesse et d'indulgence. Ils devraient être sévères, comme la justice de Dieu. Point de grâce! C'est un poison. La justice, voilà ce qui doit être la vertu d'une véritable république. Car les républicains doivent exercer la justice, comme le fait la nature, qui, sans s'inquiéter si elle ravage des provinces entières, si elle renverse des villes, sans regarder ni à droite, ni à gauche, s'en va toujours son chemin, et jette ici la force vitale; là, le feu qui dévore; ailleurs, l'inondation qui engloutit. Aujourd'hui, la nature est encore pleine de force; mais où sont les quatre fameuses monarchies?

« Le département du Bas-Rhin fourmille d'ennemis de la république, lâches et cachés; quelques-uns cherchent à ébranler le nouveau temple de la liberté; d'autres travaillent sourdement à remuer sa base. Que le glaive de la justice les frappe tous également, car tous sont également coupables. Un tribunal sévère, inexorable, s'élève contre ces hommes; qu'ils agissent avec crainte ou témérité, qu'importe? Des juges fermes et inflexibles, comme l'éternelle nature, doivent prononcer leur condamnation sans peur et sans faiblesse. Ils doivent se tenir avec une épée flamboyante, comme le chérubin à l'entrée du paradis, et frapper sans miséricorde tous ceux qui résisteraient à la loi.»

Mais les paisibles habitans de Strasbourg, malgré cette éloquence hébraïque, ne pouvaient s'habituer à ce tableau de la guillotine, érigée comme un monument public au milieu de la place. Une nuit, il se fait dans la ville une grande

rumeur; des cris de vengeance retentissent, des chants séditieux résonnent dans les rues. Le peuple se rassemble; les bons bourgeois se mettent à leur fenêtre; les jeunes gens accourent prendre part au tumulte. La foule arrive sur la place d'Armes, où était érigé le terrible instrument de mort. On l'ébranle, on l'enlève de terre, on le charge péniblement sur un chariot; puis tout le monde se remet en route, en criant, en hurlant, en prononçant des paroles de mort. On arrive devant la demeure de Schneider, et la voiture s'arrête; quelques jeunes gens brisent les roues, descendent la guillotine, l'installent sous les fenêtres de l'accusateur public. Et la foule se met à crier : Schneider! Schneider! A la guillotine, Schneider! On enfonce sa porte, on pénètre chez lui. Mais Schneider, prévenu à temps de cette tentative, avait eu le bon esprit de se réfugier chez un de ses amis; et l'on ne trouva dans sa maison que deux vieilles femmes, dont les têtes ne pouvaient équivaloir à la sienne.

Quelque temps après, il devait prendre sa vengeance d'une manière sanglante. Saint-Just et Lebas arrivent à Strasbourg. Le tribunal révolutionnaire s'organise : Taffin, prêtre renégat, en était le président; Wolf et Clavel, les juges; Schneider, le juge et l'accusateur public. Vu, l'urgence du moment et le danger de la république, ce tribunal devait appeler les causes, entendre les parties, condamner ou absoudre, et faire exécuter son jugement, le tout dans l'espace de vingt-quatre heures. Le second jour de son installation, Saint-Just appelle Taffin : « Eh! bien, lui dit-il, combien de têtes d'aristocrates avez-vous déjà fait tomber? » Et Taffin, qui dans un jour et une nuit n'avait pas encore eu le temps de s'habituer à une telle rapidité d'exécution, s'excuse sur les arrangemens préliminaires qu'il a fallu prendre, sur l'examen de quelques pièces de conviction. — « Bah! répond Saint-Just, que me chantez-vous là de pièces de conviction? Les crimes des aristocrates vous sont-ils si peu connus que vous ayez

besoin d'en venir encore à toutes ces formalités. Voilà vingt-quatre heures que vous êtes assemblés, et vous auriez déjà pu envoyer vingt-quatre personnes à la guillotine.»

Schneider était réellement le mobile et le dictateur de ce tribunal. Les autres se mouvaient par son impulsion comme des machines. Un jour le tribunal était assemblé pour juger une cause assez importante; car il ne s'agissait de rien moins que de condamner un homme à mort, ce qui n'était pas, il est vrai, bien difficile dans ce temps-là. Dès l'ouverture de l'audience, Clavel s'endort profondément; quand les débats sont terminés, on le tire par le bras pour qu'il donne au moins son opinion; et le voilà qui se réveille en sursaut, et s'écrie, en se frottant les yeux, je vote comme Schneider. Alors viennent les réquisitions sans nombre et sans mesure; alors les amendes ruineuses; les perquisitions cruelles; les condamnations arbitraires : alors cette haine farouche et stupide contre tout ce qui se distingue par sa naissance, par sa fortune ou par ses talens. On s'en allait brûler les tableaux, déchirer les images. On dressait des échelles contre les murs de la Cathédrale, c'était pour abattre les belles statues en pierre qui la décorent, parce qu'elles représentaient des saints, ou qu'elles portaient des couronnes. Alors un voyageur, assis à une table d'hôte de Strasbourg, et tremblant de se compromettre, n'osait prier son voisin de lui présenter un plat de reines-Claude, et demandait des citoyennes-Claude. La misère était effrayante parmi le peuple; on avait commencé par requérir toutes les provisions de vin et de blé; on demandait ensuite l'argenterie. Il y avait peine de mort pour celui que l'on aurait surpris à enterrer une cuillère, un gobelet en argent. Un jour, les représentans du peuple prescrivaient à la municipalité de leur fournir 10,000 paires de souliers dans l'espace de vingt-quatre heures; et les agens de la municipalité s'en allaient de maison en maison, chez ceux qui étaient assez riches pour

avoir deux paires de souliers, et leur en prenaient une. Une autre fois, on demandait tous les manteaux; une autre fois on frappait une corporation d'ouvriers d'une amende de quelques centaines de mille francs. Enfin, on en vint à imposer à la ville un prêt de neuf millions. Avec ces levées de subsides en tout genre, les représentans du peuple et leur affidés se trouvaient bien logés, bien vêtus, et avaient toujours une excellente table. Ils envoyaient de temps à autre quelques sommes au trésor public; mais la plus forte part restait entre leurs mains.

Schneider, qui s'était rendu si redoutable par ses arrêts de mort, ne l'était guères moins par sa manière de formuler une amende. Par exemple, les brasseurs de Strasbourg, convaincus d'avoir toujours été dominés par l'amour du gain (voyez quel crime!), sont condamnés à payer, dans l'espace de trois jours, 255,000 livres, sous peine d'être déclarés rebelles à la loi. Pour le même motif, les boulangers devaient payer 314,000 livres. Un aubergiste, accusé d'avoir vendu vingt sous une bouteille de vin, qui n'en valait que quinze, paiera 40,000 francs; un marchand, que l'on soupçonne d'exercer l'usure, paiera 50,000 fr.; un boulanger, que l'on déclare ennemi de l'humanité (je ne sais quelle mauvaise cuisson il avait pu faire pour mériter un tel titre), paiera 30,000 fr.

De son côté, Clavel, monté sur un petit cheval gris, s'en allait rôder le long des rues de Strasbourg, et prononçait des jugemens qui, pour être formulés en plein air et sans le secours du greffier, n'en étaient pas moins sur-le-champ exécutables. Par exemple, un pauvre bourgeois en sortant le matin, a oublié de prendre sa cocarde. — Bon, dit Clavel, en arrêtant auprès de lui son cheval, tu paieras aujourd'hui même une amende de 150 francs; une fruitière fait quelque difficulté de recevoir un assignat à demi déchiré, Clavel l'aperçoit et la condamne à 200 fr. Un marchand a encore

sur son enseigne quelque chose qui ressemble à un diadème, à une fleur de lys mal effacée, 2 ou 3000 fr. d'amende. Après cela, le bon juge rentrait chez lui et trouvait tous ses débiteurs avec un sac à la main, attendant qu'il lui plût de leur donner quittance de l'argent qu'ils apportaient. Très-souvent la quittance n'énonçait guères que la moitié ou le tiers de la somme reçue, parce que de cette sorte les comptes de Clavel avec le trésor étaient plus faciles à régler, mais on ne se plaignait pas; car se plaindre était chose trop dangereuse.

Le 28 Brumaire, on célébra la fête de la *Raison.* Des membres des sociétés populaires de Metz, Châlons, Besançon, vinrent prendre part à cette cérémonie. Le cortége se rendit à la Cathédrale, que l'on avait eu bien soin de dépouiller de tout ce qui rappelait son ancienne destination. Le maire Monnet monta sur une estrade et proclama l'extinction de la prêtrise, l'abolissement de tous les préjugés. Ensuite des hommes qui avaient été autrefois prêtres ou religieux, vinrent abjurer en face du peuple leur croyance et leur caractère. Alors un membre de l'assemblée, prenant la parole, s'écria: « Quand un jour le voyageur arrivera à Strasbourg, et demandera où est la Cathédrale? Tout le monde lui répondra en riant: nous ne connaissons point de Cathédrale, point d'église, rien que le temple de la Raison et la société du peuple. — S'il demande ensuite où est l'évêque, où est le prêtre? On lui repondra : nous ne connaissons pas ces êtres-là [1]. Voulez-vous voir nos instituteurs, venez, et nous vous montrerons une bonne douzaine de braves sans-culottes. Et je parie que, si ce voyageur était le Christ, ou Martin Luther, il verserait des larmes de joie et s'écrierait: voilà ce que j'ai désiré, voilà ce qui doit être. »

Le soir de cette fête, la guillotine établie sur la place d'Armes fut illuminée, et l'on alla danser, autour du couteau sanglant, la carmagnole.

[1] Le mot *Thiere*, qui se trouve dans l'original, est un peu moins poli.

Je laisse de côté le détail de toutes les rigueurs exercées par les représentans du peuple; les visites domiciliaires, les arrestations, les déportations, les plans de noyades, à l'exemple de celles de Nantes, les emprisonnemens, exécutions, etc., pour en venir à ce qui regarde plus particulièrement Schneider.

Depuis que Monnet était maire, il avait trouvé en lui un adversaire d'autant plus dangereux, qu'il agissait non moins par ruses secrètes et détournées, que par des voies directes. La société populaire se partagea entre ces deux hommes. Je crois que l'on commençait à trouver Schneider un peu vieux, et que les jacobins les plus outrés se reposaient davantage sur Monnet. Il y avait d'ailleurs une haine prononcée entre les deux chefs, et cette haine suffisait sans doute à donner de plausibles motifs de division à leurs partisans.

Toute la question était donc, pour l'un comme pour l'autre, d'écraser son concurrent, pour arriver à une complète dictature. Mais comme ils voyaient la société du peuple trop exactement partagée, pour espérer jamais d'y obtenir une majorité assez imposante, force leur fut de chercher un soutien ailleurs. Schneider fit recruter dans les clubs des provinces voisines quelques-uns des hommes les plus décidés, qui devaient venir lui prêter l'appui de leur colère et de leur audace; mais Monnet, prévenu à temps, eut l'art de s'attacher ces hommes; en sorte que l'arme préparée par Schneider tourna contre lui.

Un jour on vit arriver à Strasbourg quarante ou cinquante de ces énergumènes, moitié tribuns, moitié soldats, qui prétendaient former un corps spécial et dominant, auquel on donna le nom de *Propagande*. Monnet et les représentans du peuple, qui étaient de son parti, les reçurent avec les plus grandes marques de distinction. On leur assigna aussitôt un logement dans le collége des Jésuites; on leur donna une garde d'honneur, des plantons et des cavaliers d'ordonnance pour porter leurs dépêches. Ils s'arrogèrent un grand

pouvoir, que ni le maire ni les représentans ne voulurent contrecarrer, parce qu'ils servaient leurs vues. Ainsi ils nommaient des commissaires, haranguaient les troupes, ordonnaient des réquisitions, et prêchaient au peuple le pillage des maisons des riches et le partage des biens. Puis ils firent leur entrée au club, le maîtrisèrent par leur impudence et leur ton résolu; et les jacobins qui n'appartenaient pas au parti de Monnet furent traités comme des ennemis de la révolution.

Le peuple reconnaissait les membres de la propagande à leur longue redingote, sur laquelle pendait un large sabre; à leurs moustaches épaisses; à leur bonnet rouge; et tout le monde tremblait en les apercevant. On leur donnait à chacun un traitement de 15 livres par jour; en outre une table bien fournie, et des provisions de café et de liqueurs. Le *Livre bleu* nous a conservé une partie de leur correspondance, qui montre que, s'ils étaient zélés à remplir leurs fonctions de propagandistes, ils n'oubliaient pas ce que la république leur devait pour tant de bons services. Un jour, ils écrivent :

« La propagande aurait besoin de légume *sèche*[1], comme *poids*, *nantille*, haricots et châtaigne, pour sa consommation, le maire est invité *de* vouloir faire délivrer ces articles.

« *Signé* MEULLER, *trésorier.* »

Une autre fois :

« La propagande *aurais* besoin que l'on *mis* en réquisition quelqu'un pour lui fournir du lait, du beurre et des œufs, qu'elle ne peut se procurer sans ce moyen. Le maire est invité *de* vouloir donner des ordres en conséquence.

« Citoyen maire,

« Notre petit tonneau de vin ordinaire est à sec, veuille donner des ordres pour qu'on le remplisse.

« GARNIER, *secrétaire.* »

1 Je ne change rien a l'orthographe.

« Citoyen !

« Envoie-nous vite du vin étranger ; on est à table et on crie contre toi, de ce que tu n'as pas fait la commission que t'a donné ce matin le maire. GARNIER. »

« Nous n'avons plus de vin de dessert, et il paraît que nous allons avoir tous les jours beaucoup de monde. Voudrais-tu donner des ordres en conséquence ? GARNIER. »

Quelque temps après, les propagandistes partirent ; et la ville de Strasbourg, après avoir acquitté leurs dépenses de luxe et leurs dettes, paya encore à chacun d'eux, pour les bons offices qu'ils lui avaient rendus, six francs par poste, jusqu'au lieu où ils voulaient se rendre.

Cependant, ni les coups d'État de cette étrange association, qu'on appelait propagande, ni les efforts de la moitié du club des jacobins, n'avaient pu encore contrebalancer l'influence que Schneider s'était acquise par son talent d'orateur et ses actes d'accusateur public. Monnet et les deux représentans Saint-Just et Lebas, qui voulaient à toute force le perdre, imaginèrent qu'il n'y avait pas de meilleur moyen pour lui enlever pied à pied tout son pouvoir, que de l'envoyer hors de Strasbourg, et d'agir pendant son absence sur ses partisans. On lui fit entendre que beaucoup de coupables échappaient à la justice, tant qu'elle demeurait stationnaire, et qu'il fallait, pour terrasser les ennemis de la révolution et effrayer leurs complices, promener la guillotine de village en village, et ne s'arrêter que pour faire tomber chaque fois qu'il le pourrait une tête d'aristocrate ou de modéré.

Schneider partit avec hardiesse pour remplir cette mission, mais non pourtant sans éprouver au fond du cœur quelque sinistre pressentiment. Son escorte autour de lui, la guillotine en avant, il s'en va à Obernai, à Barr, à Epfig, à Schlettstadt ; ici, s'arrêtant pour lever une contribution ; là, pour envoyer sans autre forme de procès des hommes à la guillotine ; et partout pour faire des arresta-

tions, et répandre sur son passage la douleur et l'effroi. Certes si, comme on le lui disait lorsqu'il partit, on n'avait attendu de lui qu'une sévérité républicaine, les farouches jacobins eux-mêmes n'auraient pu que le louer d'avoir si bien rempli sa tâche. Mais on voulait le perdre; on le faisait suivre par des espions; et le nombre de ses actes de violence et les plaintes de ses victimes devaient un jour devenir autant de chefs d'accusation contre lui.

Il était encore à Barr, lorsque Monnet, jugeant le moment favorable venu, lui écrivit de se rendre à Strasbourg, où les amis de la liberté avaient besoin de lui. Schneider obéit; il aimait une jeune fille; il aurait pu agir avec elle comme il l'avait fait envers tant d'autres, c'est-à-dire satisfaire par la terreur sa passion d'un moment; mais il sentait que le mariage était devenu pour lui une chose nécessaire, en ce sens qu'il achevait d'effacer son ancien caractère de prêtre, que ses ennemis lui reprochaient toujours. Il demanda donc cette jeune fille en mariage, et des témoignages authentiques prouvent, qu'elle y consentit de bon cœur. La noce devait se faire en grande pompe à Strasbourg. Schneider partit avec sa jeune épouse dans une riche voiture, attelée de six chevaux, précédé et suivi d'un piquet de la garde nationale à cheval de Barr, qui avait voulu lui servir d'escorte, et qui entra en ville au galop, et le sabre nu à la main.

Le lendemain, 24 Frimaire an II (14 Décembre 1793), à deux heures de la nuit, on pénètre dans la demeure de Schneider, on s'empare de lui et on l'attache à la guillotine, en vertu d'un arrêté des représentans du peuple, qui le condamnait à passer ainsi quatre heures, pour le punir d'avoir par un faste inouï *porté atteinte aux mœurs de la république.* Cette condamnation excita une grande rumeur à Strasbourg. Les habitans de la ville se portèrent en foule sur la place d'Armes, pour se repaître de l'humiliation de celui qui les avait si long-temps terrifiés; ses amis poussèrent de hauts cris,

et se répandirent en menaces et en imprécations contre Monnet et ses satellites. La société du peuple dressa même en faveur de Schneider un procès-verbal, qu'elle devait envoyer à la Convention, mais qu'elle n'envoya pas; et la maîtresse de Schneider, une marchande qui demeurait sous les Arcades, s'en alla rôder au milieu de la foule assemblée pour le voir à ce nouveau pilori, et noter tous ceux qui semblaient s'en réjouir, bien persuadée que son amant ne tarderait pas à reprendre l'exercice de son pouvoir, et n'oublierait pas alors de venger son injure.

Les représentans du peuple et Monnet observèrent en silence tout ce qui se passait; puis, quand ils virent que la condamnation de l'ancien dictateur du club n'excitait chez ses partisans que de vaines menaces et d'impuissantes rumeurs, ils le firent descendre de l'échafaud, mais pour l'envoyer sous bonne escorte à Paris. Il fut aussitôt incarcéré. Robespierre fit sur lui à la Convention un rapport, dans lequel il l'appelait le Caligula de l'Alsace. Cependant il paraît qu'on ne songeait encore qu'à le laisser en prison; mais il prit soin lui-même de se rappeler au souvenir de ses juges; il adressa des réclamations énergiques à la Convention; il fit agir ses amis, et, non content de cela, il entreprit d'écrire sur la révolution un ouvrage que l'on saisit dans sa prison, et qui ne se trouvait guères être d'accord avec les idées du parti terroriste alors tout-puissant. Robespierre, impatienté, demanda un jour qu'on le délivrât du prêtre de Cologne; et Schneider fut conduit à l'échafaud le 12 Germinal an II (1.er Avril 1794).

Quand on lui lut son arrêt de mort, il conserva tout son sang-froid, et se tournant du côté des juges, « vous ne pouvez pas, leur dit-il, faire un plus grand plaisir aux ennemis de la France, que de m'envoyer à la guillotine. » Puis il mourut, sans parler de Dieu, ni de religion.

Après lui, on avait arrêté à Strasbourg, Clavel, Teterel,

Wolf, Taffin, Jung, l'ancien membre de la municipalité, les deux frères Edelmann, et la plupart des Allemands qui se trouvaient dans la ville. Les uns furent mis à mort tout de suite; les autres, jetés dans des prisons, ne recouvrèrent leur liberté qu'après la chute de Robespierre. Monnet, délivré de son adversaire, maître absolu du club, maître aussi de Saint-Just et Lebas, par le singulier ascendant qu'il exerçait sur eux, devint alors le véritable despote de Strasbourg. Avec lui, l'arbitraire fut poussé à un tel point, le règne de la terreur prit un caractère si atroce, que l'on vint à regretter Schneider. Et cette horrible position dura jusqu'au 9 Thermidor.

Comme œuvre littéraire, il nous reste bien peu de chose de cette seconde partie de la vie de Schneider [1]. Quelques sermons qu'il prononça à la Cathédrale, et qui n'obtinrent pas grande vogue; quelques articles dans l'*Argus;* quelques discours prononcés en public, et dont la plupart ne sont venus jusqu'à nous que pour attester la fougue des passions, à laquelle il s'était complétement abandonné.

La révolution l'envahit tout entier; la révolution, qui lui avait d'abord élevé l'ame et ennobli les idées, l'entraîna de degré en degré du serment du jeu de paume aux massacres du 10 Août; de l'Assemblée nationale à la Convention; du règne de l'égalité au terrorisme. Il était arrivé sur un terrain glissant, il ne pouvait retourner en arrière; il fallait mourir ou marcher en avant. Il voulut se faire à sa position; il voulut être cruel, c'était le mot d'ordre; il voulut être injuste, c'était la règle. Il s'en alla voir couler le sang; il prit goût aux pleurs de ses victimes, aux cris de désespoir des condamnés; il repoussait toute supplication; il comprimait dans son cœur tout mouvement de pitié. Il se plongea dans la débauche la plus indigne; il se livra aux goûts les plus effrénés; il avait rejeté tout sentiment moral,

1 Voir le numéro précédent de la *Revue*.

il devait abjurer toute pudeur. Si, pour en venir là, il eut à lutter encore mainte fois avec lui-même, s'il dut déraciner avec peine dans son ame mainte idée généreuse, maint germe de vertu; s'il devint parfois cruel, par la nécessité où il était de le paraître, et s'il se livra à ces orgies pour s'étourdir sur ses remords, j'ai grande raison de le croire, et je connais un trait de lui, qui peint à la fois et son caractère et les tourmens secrets auxquels il était livré.

Dans la tournée qu'il fit, par les ordres des représentans du peuple, Schneider alla jusqu'à Colmar. Là, il entre dans le club, et annonce en pleine séance quelle mission il a à remplir. Alors un des membres de la société, un nommé Boeb, qui voulait jouer sa tête dans l'intérêt de ses concitoyens, se lève, et se tournant vers le tribun de la terreur: « Schneider, lui dit-il, nous ne voulons point de toi, nous abhorrons ta mission, tes satellites, tes projets; Schneider, toute la ville te repousse; tous les hommes de bien doivent te prendre en exécration, car tu es un infame. »

On conçoit qu'après cette sortie les amis du pauvre Boeb n'eurent rien de plus pressé que de le soustraire à la rage de Schneider, qui d'abord commença par demander sa tête. On parvint à le dérober à la surveillance des jacobins, aux perquisitions des gendarmes; et il était sur la route d'Allemagne avec un de ses amis, tous deux enfermés dans une voiture, lorsqu'ils entendent tout à coup le bruit d'un chariot qui les suit; puis, le galop d'un cortége de cavalerie. Je suis perdu, dit Boeb, c'est Schneider. — Laisse faire, lui répond son ami; cache-toi dans le fond de la voiture, je veux aller lui parler.

En effet, il descend, s'approche de Schneider, et lui adresse plusieurs questions insignifiantes; lorsque celui-ci, détournant subitement la conversation, lui dit: tu as quelqu'un avec toi dans ta voiture.

— Non, répond l'autre.

— Bah! j'en suis sûr, tu as Boeb.

— Eh bien! puisque tu le sais.... c'est vrai; mais que veux-tu faire attention à ce qu'il a dit? il n'y a lui-même pas songé.

— C'est bon, dis-lui qu'il s'en aille en paix, et qu'on ne l'inquiétera pas.

Et comme l'ami de Boeb le regardait tout étonné de cet acte de clémence.

— Oh! ne me regarde pas; ne fais point de réflexions, ajouta Schneider; il y a des momens où je n'ose pas m'envisager moi-même, où je n'ose pas songer à ce que je suis; car je suis un monstre. Et maintenant, ma bonne nature reprend le dessus; va, pars, hâte-toi, avant que je me repente d'avoir pardonné.

X. Marmier.



Histoire romaine.

PRINCIPES HISTORIQUES
DE LA POLITIQUE DES ROMAINS,

PAR M. CH. L. F. SCHULTZ.[1]

Quelque jugement qu'on porte sur le système de Niebuhr et ses hypothèses hardies, si nous mettons hors de cause le talent de l'historien, le génie poétique, le coup d'œil divinatoire que personne ne lui refusera, deux choses doivent aujourd'hui paraître également certaines. Car, après sa critique ingénieuse et puissante, il n'y a plus moyen de s'en tenir aux vieilles traditions convenues et acceptées de confiance sur l'origine de Rome et les révolutions de son gouvernement. Mais, d'un autre côté, il n'est pas moins certain que l'explication de Niebuhr est contestable; que ses inductions sont souvent insuffisantes et forcées; qu'en un mot, il est impossible de s'arrêter avec lui, et de ne pas soumettre à une révision nouvelle et sévère les sources de l'histoire romaine, aussi bien que les travaux de Niebuhr.

A ces causes déjà l'ouvrage de M. Schultz, dirigé en grande partie contre ce dernier, nous paraît digne de l'attention de nos lecteurs. Le point de vue particulier de l'auteur contribue encore à en faire à nos yeux un livre remarquable.

Les antiquités romaines ont été traitées principalement par des philologues, par des érudits, pour qui la langue n'avait

1 *Grundlegung zu einer geschichtlichen Staatswissenschaft der Römer;* un volume in-8.° Cologne, 1833.

point de secrets, mais qui n'entendaient rien au fond des choses. Les jurisconsultes qui, eux aussi, manquèrent souvent de coup d'œil pratique, se sont renfermés presque toujours dans les limites du Droit privé. Enfin, les penseurs politiques qui, comme Machiavel et Montesquieu, se sont occupés de l'histoire et de la politique des Romains, y cherchaient bien plutôt des applications actuelles ou des principes généraux qu'ils n'aspiraient à comprendre et à pénétrer, dans tous ses détails, le caractère particulier de la constitution de Rome.

M. Schultz avoue qu'il n'est nullement philologue; et pour qui sait à quel minutieux pédantisme aboutit trop souvent la philologie allemande, cet aveu paraîtra presque de bon augure. M. Schultz se flatte d'avoir pu, à l'aide de ses connaissances positives et pratiques en administration, en finances et en politique, débrouiller plusieurs parties de l'ancienne organisation de Rome, jusqu'ici mal comprises ou totalement négligées. Nous ne dirons pas qu'il y a réussi : il faudrait pour cela une étude plus approfondie que ne nous l'a permise une première lecture; mais les résultats auxquels il est parvenu, nous semblent assez importans pour qu'il ne soit pas permis à ceux qui s'occupent de ces matières de les ignorer. Presque toujours en opposition avec Niebuhr, il se rencontre assez souvent avec M. Hüllmann, dont l'ouvrage sur la constitution romaine a été analysé dans cette *Revue* [1], par le traducteur de Niebuhr, notre collaborateur, M. de Golbéry.

A part toutes les objections de détail que M. Schultz élève contre le système de Niebuhr, il y a au fond de son opposition scientifique une vive opposition de principes politiques : il attaque comme dangereux, comme subversifs, les principes de son adversaire, qui fut autrefois son ami; il lui impute une longue et continuelle injustice envers le patriciat. M. Schultz ne se cache point de sa tendance politique, et

1 Première Série, t. XIII, p. 216 et suiv.

l'aveu qu'il en fait dès la préface, nous avait d'abord rempli de défiance pour la valeur scientifique de son point de vue. Mais il y a eu de quoi nous rassurer dès les premières pages du livre, en lisant cette discussion si calme sur des questions de détail. Le point de vue général apparaît partout comme la conclusion légitime de recherches contestables, sans doute, mais désintéressées.

Ce qui caractérise la manière de voir de M. Schultz, ce qui l'oppose non-seulement à Niebuhr, mais à presque tous ceux qui ont écrit sur l'histoire et le gouvernement de Rome, c'est que la lutte entre les patriciens et les plébéiens, qu'on regarde généralement comme un développement, lui semble, à lui, une décadence. L'ancien ordre de choses, sous lequel il pense que Rome avait prospéré plus d'un millénaire, et dont nous ne retrouvons plus, dans les temps historiques, que des débris épars; cet âge d'or de la civilisation antique, avait été altéré, troublé; et de longues et cruelles oscillations s'ensuivirent, sans que les élémens désormais hostiles, que la ville éternelle contenait dans son sein, pussent retrouver l'équilibre. Il est certain que cette lutte, entreprise au nom de la liberté, suivant Niebuhr, et que M. Schultz flétrit comme une rébellion coupable, n'aboutit en définitive qu'à la tyrannie militaire et au despotisme impérial. Peut-être, cependant, cette grave contestation n'est-elle à de certains égards qu'une logomachie. Mais il sera toujours intéressant de voir comment M. Schultz reconstruit et réorganise sa Rome primitive; et si nous ne pouvons entrer dans le détail des preuves par lesquelles il cherche à établir ses assertions, nous entreverrons du moins l'aspect tout nouveau sous lequel se présentent, par suite de son hypothèse, les temps historiques de Rome.

Le chapitre I.er traite de la computation du temps, et en particulier du *lustrum*. Le lustre était une période régulière de cinq ans; et cette quinquennalité se retrouve dans les jeux

actiens et capitolins, ainsi que dans la célébration périodique des jeux olympiques, fort différens de la chronologie commode, mais arbitraire, des olympiades de quatre ans, adoptée par des chronographes grecs postérieurs. M. Schultz tient à ce rapprochement; car il croit à l'unité primitive de la civilisation antique, comme nous croyons aujourd'hui à l'unité de la civilisation européenne.

M. Schultz établit le rapport intime qui existait entre la période lustrale et le système des intercalations. Il prétend, contre Niebuhr et tous les autres, que le calendrier lunaire de la Rome primitive était, non de 10 mois, faisant 304 jours, mais de 12 mois et de 355 jours. Pour déterminer le nombre des jours intercalaires, on se réglait sur un cycle de 1461 ans (la grande année des Égyptiens), ou plutôt de 1460 ans, avec 365 jours intercalaires; de telle sorte que, pour maintenir l'accord entre l'année lunaire et le cycle solaire, on aurait dû intercaler chaque année commune 10 jours, chaque cinquième année 11 jours, et chaque vingtième année 12 jours. Par des motifs politiques, on s'écartait souvent de cette proportion rigoureuse; on intercalait plus ou moins, ayant soin toutefois de rétablir l'équilibre à la fin du cycle, dont la dernière année était seule nécessairement et toujours une année intercalaire (*annus semper intercalaris*). On sait que César, en corrigeant le calendrier, régla que chaque quatrième année serait bissextile; mais Auguste dut revenir à l'ancien système des intercalations quinquennales. C'est du moins ce que M. Schultz s'efforce de prouver par un passage de Suétone[1], et par d'autres argumens.

Mais à quoi bon, direz-vous, ces recherches minutieuses? le voici : la quinquennalité des intercalations répond à celle du lustre lui-même; et celui-ci n'était pas seulement une période, c'était encore, au renouvellement de chaque pé-

1 *In Cæsare*, c. 40.

riode, une époque solennelle de la vie religieuse, civile et politique. C'est à cette époque que se faisaient tous les réglemens de comptes entre particuliers, le renouvellement des baux des biens ruraux, le recensement des personnes et des fortunes, la censure des mœurs, la promulgation et la mise à exécution des lois importantes, la revue du peuple rangé en bataille (*exercitus*), les jeux solennels, les triomphes, et enfin l'expiation et la purification religieuse (*februum*). Quand tout cela était fait, le lustre était terminé (*lustrum conditum*), et l'on fixait la bande [1] d'airain à l'autel, dans le temple de Jupiter Capitolin (*clavus fixus*).

Cette époque lustrale, dès le temps de l'expulsion des Tarquins, paraît avoir duré 18 mois. C'est pourquoi, lorsque la censure cessa d'être permanente, il suffit d'élire des censeurs tous les cinq ans, pour rester en fonctions 18 mois. De ces 18 mois, les six premiers faisaient partie de l'ancien lustre, et les douze autres du nouveau; d'un autre côté, ils se répartissaient, d'après la période julienne, sur trois années différentes. Ainsi l'époque lustrale qui coïncida avec l'établissement de la république, dut comprendre, suivant l'ère de Varron, les mois de Septembre, Octobre, Novembre et Décembre de l'an de Rome 245, l'an 246 tout entier, et les mois de Janvier et Février de l'an 247; l'époque lustrale suivante tomba par conséquent sur les années 250, 251 et 252. M. Schultz parcourt ainsi toute l'histoire romaine, s'arrêtant de cinq en cinq ans, pour retrouver soit la mention expresse de la célébration du *lustrum*, soit des circonstances dont il est permis de l'inférer. Et il prouve que, depuis le troisième siècle de la fondation de Rome, c'est-à-dire depuis l'établissement de la république, cette célébration a eu lieu presque sans interruption jusqu'à la fin du septième. Depuis lors, c'est-à-dire depuis environ le temps

1 C'est ainsi, et non par *clou*, que M. Schultz croit devoir traduire *clavus*.

de Jules-César jusqu'à Constantin, le *lustrum* n'a plus été célébré régulièrement que tous les dix ans; par exemple dans les années 706, 716, 726, etc. L'an de Rome 1066, Constantin établit le cycle des indictions, répondant à trois lustres ou quinze ans.

Puisque l'institution du *lustrum* était en pleine vigueur à l'époque de l'expulsion des rois, et que le changement de constitution n'en altéra point la régularité, il faut bien que ce fût dès-lors une institution ancienne, solidement établie et passée dans les habitudes du peuple. Premier argument en faveur de l'hypothèse d'une Rome primitive, où existaient dans toute leur force et dans leur ensemble les institutions dont la république nous montre l'affaiblissement successif, la décomposition et la ruine. L'histoire des rois, telle que les traditions nous l'ont conservée, n'offrira plus alors que quelques épisodes plus saillans de cette primitive histoire; et l'on est fondé à croire que la chronologie de cette période a été déterminée d'après le nombre des *clavi fixi*, et qu'au lieu de 244 ans, il faut dire 244 lustres, ou 1220 ans.

Ce sont là des visions, dira-t-on; mais M. Schultz, qui ne l'ignore pas, n'en est que plus occupé d'accumuler sinon des preuves, du moins des inductions qui donnent à son hypothèse une certaine vraisemblance. Bien plus, il semble défier l'incrédulité critique des érudits, en rattachant chaque hypothèse à une série d'autres hypothèses; et l'on ne saurait nier qu'elles ne forment toutes un ensemble bien uni, bien concordant, où des faits incontestables se présentent sous un jour nouveau, dont on est tout surpris de se sentir suivre avec plaisir la lueur peut-être trompeuse.

Cette Rome avant Rome, cette Rome pélasgique, que Niebuhr nous représente comme un petit bourg sans importance, jusqu'à ce que sa réunion avec Quirium et Lucerum la transforme et la constitue, nous apparaît ici riche, puis-

sante, commerçante, coulant des siècles fortunés à l'abri de ses pacifiques institutions. La civilisation primitive de Rome n'était pas, suivant M. Schultz, un fait isolé; mais toute l'Italie y participait, et dans la Grèce même, l'époque d'Homère n'était point l'aurore d'une culture postérieure : au contraire, tout ce que la poésie et les arts ont produit de plus parfait dans les temps historiques, ne fut que le retentissement et le reste d'une période de grandeur qui s'en allait, et dont Homère nous représente l'apogée.

Il y avait dans cette première antiquité un élément en quelque sorte patriarcal, qui a pâli et puis disparu devant l'élément civil. A Rome, nous trouvons les familles et les *gentes*, dont la signification se perd peu à peu sous la république, à mesure que leur règne exclusif est miné par le plébéianisme. Le père de famille était maître et protecteur, prince et patron de sa maison; sous lui, sa femme, ses enfans, ses cliens; et il s'employait d'autant plus consciencieusement pour chacun de ses subordonnés [1], que l'obéissance et le dévouement de ceux-ci étaient sans bornes. Il n'y avait, dans l'État, aucun individu dont la place ne fût déterminée d'une manière équitable par la naissance, et qui eût ou le pouvoir ou le besoin de changer à volonté de condition.

Dans cet état de choses, le petit commerce, et partant les achats et ventes au comptant, étaient à peu près impossibles. Les biens-fonds de la *gens*, de la famille, et les travaux de leurs divers membres, suffisaient pour l'ordinaire à leurs besoins; et les produits étaient répartis entre tous par le chef, suivant l'équité des vieux usages. Les transactions de famille à famille, de *gens* à *gens*, ou même avec l'étranger, se faisaient à crédit par l'intermédiaire du chef, qui tenait compte ouvert (*nomen*) à chacun de ses subordonnés. Le solde ne se payait réellement qu'à de grands intervalles,

1 *Patronus si clienti fraudem fecerit, sacer esto* (Loi des XII Tables). — *Fraus innexa clienti....* (ÆNEID., l. VI).

à des époques fixes, au *lustrum*. La tenue de livres aux fins de cette comptabilité générale et régulière, et l'importance de la *litterarum obligatio*, sont attestées par Cicéron, Frontin et Gaius.

De ce point de vue, l'emploi de l'airain en barres (*æs rude*), au lieu d'argent monnayé, loin d'être une preuve de l'enfance des arts et de la civilisation, indiquerait au contraire des relations très-compliquées, jointes à la solidité du crédit et à la stabilité des institutions. Pour des paiemens opérés à de si longs termes, et jamais pour de petites sommes, puisqu'on les laissait s'accumuler, la monnaie n'eût été qu'incommode. Mais lorsqu'il commença d'exister dans l'État une classe nombreuse d'hommes indépendans, peu fortunés, et par suite dépourvus de crédit, il ne suffit plus de porter en compte les dettes et les créances; il fallut pourvoir aux moyens d'opérer des paiemens au comptant. Il est remarquable que le même roi (Servius Tullius), dont les institutions civiles commencèrent d'ébranler l'ancienne organisation de la clientelle et de la gentilité, est celui auquel on attribue aussi la première introduction de l'airain monnayé.

Malgré ce grand changement, le système monétaire des Romains, que M. Schultz examine dans son second chapitre, conserva toujours une grande fixité : la base du système, l'unité de convention, à laquelle se rapportèrent, à toutes les époques, les diverses monnaies, resta constamment la même, l'*as* ou la livre d'airain. M. Schultz fait sur cet objet de savantes recherches, où les bornes de cette analyse ne nous permettent pas de le suivre. Nous regrettons de ne pouvoir transcrire au moins le tableau historique des monnaies romaines et de leur valeur, qui termine ce chapitre. La plus ancienne indication est celle de l'airain en barres des temps primitifs; la plus récente est de l'an de Rome 1064, époque où Dioclétien régla le titre des monnaies altérées sous ses prédécesseurs.

Dans le troisième chapitre, M. Schultz passe à l'évaluation des fortunes par le cens. On sait quelle peine ont donnée aux critiques les classes et centuries de Servius Tullius. La découverte de la République de Cicéron semblait devoir mettre fin aux controverses; mais par malheur le passage relatif à cette importante question se trouva défectueux. Alors vint Niebuhr, qui, en désespoir de cause, proposa de rétablir ce passage de la manière la plus arbitraire. M. Schultz, plus réservé, n'intercale qu'un seul mot[1], et concilie de la sorte le témoignage de Cicéron avec celui de Denys d'Halicarnasse, qui compte en tout 193 centuries. Voici comment il les répartit entre les diverses classes.

1.re Classe (suivant Cicéron)	89	centuries
Chevaliers (suivant Cicéron)	6	—
2.e Classe (suivant Denys d'Halicarnasse) .	22	—
3.e Classe (suivant Denys et Tite-Live) . .	20	—
4.e Classe (suivant Denys)	22	—
5.e Classe (suivant Tite-Live)	33	—
Dernière centurie, appelée improprement 6.e classe[2]	1	—
Total. . .	193	centuries.

1 Voici le passage; le changement proposé par M. Schultz se borne à ajouter le mot *sufficiant.*

Nunc rationem videtis esse talem, ut equitum centuriæ cum sex suffragiis sufficiant, *et prima classis, addita centuria, quæ ad summum usum urbis fabris tignariis est data, LXXXVIIII centurias habeat: quibus ex centum quatuor centuriis, tot enim reliquæ sunt, octo solæ si accesserunt, confecta est vis populi universa; reliquaque multo major multitudo sex et nonaginta centuriarum neque excluderetur suffragiis, ne superbum esset, nec valeret nimis, ne esset periculosum* (*De Rep., II,* 22). Niebuhr propose de lire : *N. r. v. e. t. ut, prima classis, a. c. q. a. s. u. u. f. t. e. d., LXXXI centurias habeat: quibus ex CXIV centuriis, t. e. r. s., equitum centuriæ cum sex suffragiis solæ si accesserunt, etc.*

2 Aucun auteur latin ne lui donne ce nom, il n'y a que Denys d'Halicarnasse qui le lui donne par méprise. Lorsque cette centurie était appelée à donner son suffrage, on la convoquait avec cette formule : *ne quis civis suffragii jure privaretur.* La corruption des premiers mots a fait donner à la centurie le nom de *Ni quis scivit.* Voyez pourtant *Festus s. h. v.*

Toutefois M. Schultz pense que le nombre des centuries attribuées à chaque classe, dut varier suivant les changemens plus ou moins sensibles qui se firent dans la distribution de la richesse publique; comme aussi la fortune requise pour avoir le droit de voter dans chaque classe, dut s'élever à proportion de l'augmentation de la somme totale des fortunes particulières, indiquée par chaque recensement. C'est par cette hypothèse qu'il cherche à expliquer les divergences qui se trouvent dans les chiffres que les anciens nous ont transmis. La proportion seule entre les diverses classes restait invariable, et le minimum de fortune pour faire partie de la première, étant 1, le minimum pour la seconde était $\frac{3}{4}$; pour la troisième $\frac{1}{2}$, pour la quatrième $\frac{1}{4}$, pour la cinquième $\frac{1}{10}$. De là le tableau suivant :

PREMIÈRE ÉPOQUE.	DEUXIÈME ÉPOQUE.	TROISIÈME ÉPOQUE.
as.	as.	as.
1.re Classe . . 100,000 (Tite-Live)	110,000 (Pline)	125,000 (Aulu-Gelle)
2.e Classe . . 75,000 (Tite-Live)	82,500?	93,750?
3.e Classe . . 50,000 (Tite-Live)	55,000?	62,500?
4.e Classe . . 25,000 (Tite-Live)	27,500?	31,250?
5.e Classe . . 10,000?	11,000 (Tite-Live)	12,500 (Denys d'H.)

Il reste encore à examiner quelle était la condition des citoyens peu fortunés, *proletarii*, *capite censi*, *accensi*, etc. M. Schultz s'efforce de prouver que pour jouir pleinement des droits de citoyen, il fallait posséder une fortune fixée, suivant la distinction des trois époques ci-dessus, à 20,000, 22,000 ou 25,000 as au moins; c'était là le *caput civis*, qui était toujours égal au cinquième du minimum voulu, pour faire partie de la première classe. Quiconque n'atteignait pas au *caput civis*, n'était compté pour quelque chose dans l'État, que par sa réunion avec un ou plusieurs autres qui se trouvaient dans le même cas : on les appelait *accensi*. Les *accensi*, comme on voit, composaient en partie la cinquième classe (ceux qui étaient inscrits comme possédant

de 10,000 à 20,000 as); et la centurie *Ne quis civis* en entier (ceux qui n'avaient que 1500 à 10,000 as). Au-dessous de 1500 as, on ne cadastrait plus les fortunes, mais uniquement la personne et sa capacité civile : de là les *capite censi*, qui paraissent avoir été les mêmes que les prolétaires, quoique Aulu-Gelle les en distingue. Enfin, le minimum, pour être inscrit dans les registres du cens à quelque titre que ce pût être, était une fortune de 375 as, ce que Aulu-Gelle appelle *nullum æs*, et Cicéron *omnino nihil.* Celui qui se trouvait dans ce cas (*incensus*), était arrêté et vendu publiquement [1], à moins qu'il ne se fût mis volontairement dans la dépendance et sous le patronage de quelque autre citoyen. Quant aux *ærarii*, dont Niebuhr fait une classe particulière, c'étaient ceux que les censeurs avaient privés pour un temps de la jouissance de leurs droits, et soumis à un tribut double.

Mais le cens n'avait pas seulement un but politique, celui de régler le droit de suffrage, la quotité de l'impôt et l'obligation du service militaire; il avait encore une importance en quelque sorte commerciale, comme régulateur du crédit public (*fides publica*). C'était comme une banque commune, personne n'hésitant à faire des affaires avec un citoyen jusqu'à concurrence de la somme pour laquelle il était porté dans les registres du cens. La garantie du crédit se trouvait dans une procédure rigoureuse et expéditive. Tous ceux qui étaient inscrits au cens, avaient la propriété quiritaire de leurs biens et la faculté de contracter *per æs et libram*, de s'obliger par le *nexum*. Au moyen de ce contrat, qui avait beaucoup d'analogie avec notre contrat de change, le débiteur était lié (*nexus*) si fortement, qu'en cas de non-paiement tous ses biens étaient saisis. S'ils se trouvaient insuffisans, il

1 Voyez Ulp., fragm. XI, §. 11. Mais du temps de Cicéron on ne procédait plus ainsi que contre ceux qui s'étaient soustraits frauduleusement au cens (*pro Cæcina*, c. 34).

était lui-même livré à son créancier, jusqu'à ce qu'il fût parvenu à se libérer par son travail. Quoi qu'en dise Niebuhr, les patriciens étaient soumis, aussi bien que les plébéiens, à cette contrainte par corps, et à l'espèce d'esclavage temporaire qui en était la suite (*manicipium*): les cliens ne pouvaient l'être. D'une part, ils étaient inhabiles non pas à contracter, mais à contracter *per æs et libram;* de l'autre, leur patron leur devait secours, assistance et protection.

Par ce que nous avons dit plus haut du commerce de la Rome primitive, on voit que le cens a dû exister dès avant Servius Tullius, puisqu'on ne pouvait se passer d'une institution qui était la base du crédit. Mais les données manquent pour déterminer d'une manière précise ce qu'il était dans sa forme primitive. On sait seulement que les citoyens y étaient inscrits par curies, et non par centuries; puis, on y portait les chefs de famille, en vertu du droit qu'ils tenaient de la naissance. Le crédit que chacun d'eux obtenait, était tout personnel; tandis que dans la suite il inclina de plus en plus à devenir réel et proportionnel aux biens cadastrés. La fortune, en effet, dut devenir et le titre à l'admission au cens, et la mesure du crédit, lorsqu'un grand nombre de colons étrangers se furent établis à Rome, et que les cliens commencèrent à briser les liens qui les attachaient à leurs maîtres. Telle fut l'origine du plébéianisme, qui se lie à l'établissement du cens de Servius Tullius. Mais alors on vit l'aristocratie d'argent s'élever à côté de l'aristocratie de naissance, et elle aspira à son tour à consolider, à perpétuer l'élévation précaire qu'elle devait à ses richesses. Elle ne put y réussir qu'en se faisant conférer les droits de la gentilité, que les nobles plébéiens défendaient ensuite avec plus d'opiniâtreté que les patriciens eux-mêmes. Cette fusion des deux aristocraties retarda, mais ne put empêcher la ruine de l'antique constitution.

Les principes sur lesquels reposait la conservation de celle-

çi, c'étaient les droits des familles, des *gentes*, le *jus gentium;* telle est, suivant M. Schultz, la signification primitive de ces mots. Plus tard, comme cette organisation patriarcale était commune à toute l'Italie et à la Grèce ancienne, et qu'elle s'y conserva même plus long-temps qu'à Rome, où la rigueur du Droit civil la remplaça de plus en plus, on appela *jus gentium*, les principes de droit communs à tous les peuples, et enfin le Droit naturel. Ce droit primitif était fondé essentiellement sur la bonne foi (*bona fides*, *fiducia*); aussi est-il appelé quelquefois par les auteurs *jus æquum;* et l'équité prétorienne ne fut que l'adoucissement du Droit civil rigoureux, par un retour vers les anciens principes. Dans l'origine, le sort des cliens, et même des esclaves, était très-doux: si le patricien usait de rigueur envers le plébéien qui, après s'être soustrait à la clientelle, devenait insolvable, il ne faisait que lui appliquer les mêmes règles dont les patriciens usaient entre eux en pareil cas. Mais les plébéiens parvenus se montrèrent bien plus impitoyables.

Parmi les nombreuses hérésies de M. Schultz, nous devons signaler la suivante, qui se rapporte ici. Selon lui, le *connubium* fut permis entre patriciens et plébéiens jusqu'à la loi des XII Tables. Transaction entre les patriciens et la nouvelle noblesse plébéienne, cette loi rendit plus profonde la séparation des plébéiens obscurs d'avec les *gentes*, auxquelles les nouveaux nobles s'associèrent; aussi Tacite l'appelle-t-il *finis æqui juris* [1]. Le règne du Droit civil rigoureux commença.

Nous ne suivrons pas plus long-temps M. Schultz dans les recherches curieuses auxquelles il se livre sur ces divers objets dans le chapitre IV, intitulé : Des droits publics. Il y traite encore la question du prêt à intérêt et de l'usure, qui exerça une si puissante influence sur l'histoire politique de Rome. Enfin, il étudie les divers degrés des droits civils

1 Ann., liv. III, c. 27.

et politiques; le droit des Latins, le droit italique, le droit municipal et le colonat. Sur ces divers objets il s'écarte souvent, non-seulement du système de Niebuhr, mais encore des opinions émises par M. de Savigny.

Le cinquième chapitre est consacré aux domaines de l'État (*ager publicus*), au mode de leur exploitation, au système des impôts et à l'organisation militaire. Le sixième chapitre, intitulé : Dernières formes, termine l'ouvrage. L'auteur y montre quel fut, depuis Dioclétien, le sort des anciennes institutions, et comment elles ont été conservées, ou bien altérées et détruites. Tandis qu'ainsi le monde antique périssait, les premiers progrès du christianisme préparaient l'avénement des temps modernes.

Et maintenant nous nous demandons, si plus d'un savant dédaigneux ne nous prendra pas en pitié pour l'attention que nous avons accordée à l'ouvrage de M. Schultz, et l'importance que nous lui avons reconnue. N'importe; car il nous semble, qu'au milieu de toutes ces hypothèses, de ces paradoxes, de ces hérésies, de ces visions, comme on les appellera peut-être, il y a d'abord une ample moisson à recueillir d'observations justes, de critiques fondées, de rapprochemens neufs, d'aperçus ingénieux; puis une foule de questions que d'ordinaire on effleure à peine, sont ici traitées bien ou mal, on en jugera, mais traitées à fond; et c'est beaucoup. Reste la grande hypothèse sur les temps primitifs, à laquelle M. Schultz rattache tous les détails de son investigation critique, quoique leur mérite soit indépendant de cette hypothèse, et subsiste quand bien même elle devrait être abandonnée. Nous pensons que l'existence d'une Rome primitive n'est plus contestable: elle était prouvée par les travaux de Niebuhr avant que M. Schultz eût pris la plume. Quelle fut sa constitution politique et sociale, c'est ce que les travaux de ce dernier pourront nous aider à reconnaître, autant que l'obscurité primitive de toute histoire le permet. Cette constitution, quelle qu'elle fût, puisqu'elle a

eu durée et qu'elle a survécu en partie sous la république, a dû répondre aux mœurs de la nation, aux besoins du temps, et contenir des principes de justice, de liberté et d'humanité. On ne fera plus croire à personne qu'une organisation politique, qu'elle soit patriarcale, sacerdotale, féodale ou autre, ait été toujours et nécessairement absurde, oppressive et tyrannique, par cela seul qu'elle n'avait pas le bonheur d'être constituée en république et gouvernée suivant des principes démocratiques ou des recettes libérales. La république romaine, qui vit s'anéantir cette organisation primitive de Rome, fut donc, en ce sens, une époque de négation, de destruction et de décadence. Mais M. Schultz reconnaît lui-même que, par l'extension rapide qu'avaient prise les plébéiens, les circonstances étaient totalement changées, et que l'ancien ordre de choses ne pouvait plus suffire aux besoins nouveaux. On voit que cette décadence était, à d'autres égards, sinon un progrès immédiat, une amélioration appréciable pour le temps même où elle s'opéra, du moins sans contredit une nécessité, et une transition vers des progrès ultérieurs. Nous avons donc eu raison de dire que, sous ce rapport, la querelle entre Niebuhr et M. Schultz n'était peut-être qu'une logomachie.

Henri Klimrath.

Litterature.

PETER SCHLÉMIHL.

CHAPITRE IV.[1]

« Dans ce récit il me faudra passer rapidement sur un temps auquel je m'arrêterais avec délices, si je pouvais par une sorte de conjuration faire renaître dans mes souvenirs l'esprit qui me possédait alors. Mais cette vivacité de couleurs qui animait cette époque de ma vie, et qui seule pouvait l'animer, est désormais perdue pour moi; et quand je recherche en ma poitrine ce qui la soulevait alors si puissamment; quand je réclame ces douleurs, cette félicité et ces illusions, c'est comme si je frappais contre un rocher qui ne fait plus jaillir d'eau limpide; car le dieu s'est éloigné de moi. Ah, que je vois maintenant le passé d'un œil différent! J'aurais dû, à ces bains, soutenir tragiquement un rôle héroïque; mais en véritable débutant qui ne sait pas sa pièce, voilà que je me prends à une paire d'yeux bleus. Les parens, trompés par le rôle, s'efforcent de hâter la conclusion, et cette vulgaire intrigue finit par des dédains. C'est là tout; tout absolument. Cela ne me paraît plus qu'absurde et misérable, et ce qu'il y a de plus horrible, c'est que je puisse trouver absurde et misérable ce qui me faisait si vivement, si fortement battre le cœur. O Mina, je pleurais alors de te perdre, et je pleure aujourd'hui d'avoir perdu jusqu'à

1 Voyez p. 140.

l'image que tu avais laissée en moi-même. Suis-je donc devenu si vieux? Oh triste raison! Que ne me revient-il une seule pulsation de ce temps, un seul moment de cette enivrante illusion! Mais non, je suis abandonné sur les flots amers d'un océan désert, et, depuis long-temps, la dernière goutte de champagne s'est élancée de ma dernière bouteille.

« J'avais envoyé Bendel en avant avec quelques petits sacs d'or, pour me préparer dans cette ville un logement conforme à ma situation. Il y avait répandu beaucoup d'argent, et s'était exprimé d'une manière énigmatique sur l'étranger de distinction qu'il servait, car je ne voulais pas être nommé. Cela donna de singulières idées à ces bonnes gens. Dès que ma maison fut prête pour me recevoir, Bendel revint me chercher; nous nous mîmes en chemin.

« A peu près à une lieue de la ville, en un lieu que le soleil éclairait en plein, la foule en habits de fête nous barra le chemin; la voiture s'arrêta, et l'on entendit la musique, les cloches et le canon. Des *vivat* redoublés faisaient retentir les airs, et je vis se présenter à ma portière un chœur de jeunes filles d'une rare beauté. Mais toutes s'effaçaient devant l'une d'elles, comme devant le soleil s'effacent les astres de la nuit. Du milieu de ses compagnes elle s'avança, se mit à genoux en rougissant, et me présenta, sur un coussin de soie, une couronne de laurier, d'olivier et de roses. En même temps elle prononça les mots de *majesté*, *respect*, *amour*, toutes choses que je ne compris pas, mais dont l'accent charmait mon oreille et mon cœur. Il me sembla que ce n'était pas la première fois que cette apparition divine s'offrait à mes regards. Le chœur s'en mêla; il chantait les louanges d'un bon roi et le bonheur de son peuple.

« Tout cela, mon ami, se passait en plein soleil. Elle était toujours à genoux à deux pas de moi, et moi, privé de mon ombre, je ne pouvais franchir l'abîme, je ne pouvais me jeter, à mon tour aux genoux de cet ange. Il me fallut cacher au

fond de ma voiture ma honte, ma peur et mon désespoir. Enfin Bendel s'ingénia pour moi et s'avisa d'un moyen; il sortit par l'autre portière. Je le rappelai, et tirai de la cassette que j'avais sous la main une riche couronne de diamans qui avait été destinée à la belle Fanny. Il s'avança, et dit que son maître ne pouvait ni ne voulait recevoir ces honneurs; que dans tout cela il y avait nécessairement une méprise, ce qui n'empêchait pas qu'on ne remerciât les habitans de cette ville de leur bonne volonté. Toutefois il accepta la guirlande de la jeune fille, et mit à la place la couronne de diamans; puis il lui offrit respectueusement la main et la releva; enfin faisant un signe de la main il éloigna le clergé, les magistrats et toutes les députations, et après avoir ordonné à la foule de se séparer et de faire place aux chevaux, il s'élança de nouveau dans la voiture. Nous passâmes au galop sous un arc de triomphe de feuilles et de fleurs, et tandis que nous entrions en ville, le canon ne cessait de gronder. La voiture s'arrêta devant ma maison, je sautai lestement à ma porte en traversant la multitude attirée par la curiosité de me voir. Le peuple criait des *vivat* sous mes fenêtres, ét je fis pleuvoir les doubles ducats. Le soir toute la ville fut spontanément illuminée.

« Je ne savais encore à quoi attribuer toutes ces démonstrations, ni pour qui l'on me prenait: je chargeai Rascal de s'en informer. Il apprit qu'on savait, à n'en pas douter, que le roi de Prusse traversàit le pays sous le nom d'un comte; l'on avait même reconnu mon aide-de-camp, qui s'était, disait-on, trahi involontairement. La joie avait été portée à son comble quand on eut l'assurance de me posséder dans la ville même. On comprenait bien à présent que je voulais garder le plus strict incognito, et qu'il y avait eu de l'indiscrétion à soulever le voile dont je me couvrais. Cependant ma colère avait été mêlée de tant de bonté, de tant de grâce, que je pardonnerais sans doute en faveur de l'intention.

« Mon drôle trouva le tour si plaisant, que tout en répri-

mandant ces bonnes gens, il fit son possible pour les maintenir dans leur erreur. Il m'en fit un rapport très-comique, et comme il m'en vit tout égayé, il riait de sa propre méchanceté. L'avouerai-je, j'étais un peu flatté, quelle qu'en fût l'occasion, d'être pris pour un personnage si révéré.

« J'ordonnai de préparer une fête pour le lendemain sous les arbres devant ma maison, et je voulus qu'on y invitât toute la ville. La mystérieuse vertu de ma bourse, les efforts de Bendel et l'esprit inventif de Rascal, y réussirent malgré le peu de temps que nous avions pour nous y préparer. C'était vraiment chose admirable de voir comment tout s'arrangeait en si peu d'heures. La magnificence et la profusion y revenaient, et l'éclairage était si bien disposé, que je me trouvais en sûreté partout. Je n'eus besoin de songer à rien, et je n'eus qu'à louer mes serviteurs.

« Cependant le jour tombait, mes hôtes parurent et me furent présentés. Il n'était plus question de *Majesté;* mais ce n'était qu'avec un profond respect, une entière humilité qu'on demandait : *Monsieur le comte*, *que faut-il que je fasse*, et depuis lors je demeurai *monsieur le comte Pierre*. Dans le tourbillon de cette fête mon cœur ne demandait qu'une seule femme; enfin elle parut, celle qui méritait la couronne et qui la portait en effet. Elle suivait modestement ses parens, sans paraître savoir qu'elle était la plus belle. On me présenta M. l'inspecteur des forêts, sa femme et sa fille. J'eus beaucoup de choses agréables et obligeantes à dire aux parens; mais j'étais devant leur fille comme un petit garçon qu'on vient de gronder, et je ne pouvais bégayer un seul mot. Enfin d'une voix tremblante je la priai d'honorer cette fête, et d'y occuper le rang que lui assignait la couronne dont elle était parée. Dans son embarras elle me pria d'un regard touchant de vouloir bien l'épargner; mais plus confus qu'elle-même, je la suppliai d'accepter l'hommage de son premier sujet. Cette distinction de la part du comte fut pour tous les assistans

une loi qu'ils se firent un plaisir d'exécuter. La majesté, l'innocence et la grâce, unies à la beauté, présidaient à cette fête joyeuse. Les heureux parens de Mina s'imaginaient que c'était uniquement pour les honorer que je distinguais autant leur fille. Sur la fin du repas j'étais dans une indéfinissable ivresse : je fis réunir dans deux vases couverts tout ce que j'avais acheté de bijoux, de pierres précieuses, de perles fines, quand j'avais voulu me débarrasser de mon or, et je les fis distribuer au nom de la reine à toutes ses compagnes et à toutes les dames. En même temps on jetait continuellement de l'or au peuple qui se tenait en dehors de l'enceinte.

« Le lendemain matin Bendel me confia que les soupçons que depuis long-temps il avait contre la probité de Rascal, s'étaient désormais convertis en certitude. Celui-ci avait fait disparaître des sacs d'or tout entiers. *Qu'importe*, répondis-je, *laissons ce butin à ce pauvre diable, je prodigue volontiers mon or à tous, pourquoi ne le ferais-je pas aussi pour lui. Hier il m'a bien servi, ainsi que tous les nouveaux serviteurs que tu m'as donnés, je dois à leurs soins une fête fort joyeuse.*

« Il n'en fut plus question. Rascal resta le premier de ma maison ; mais Bendel était mon ami, mon confident. Il était accoutumé à me voir d'inépuisables richesses, et il n'en recherchait pas les sources. Entrant dans ma pensée, il imaginait des occasions d'étaler mon opulence et de prodiguer mon or. Quant à ce pâle et hypocrite inconnu, tout ce que Bendel en savait, c'est que je ne pourrais être racheté que par lui de la malédiction qui pesait sur moi. Il me voyait craindre celui sur lequel reposait mon unique espérance, et il savait fort bien la persuasion où j'étais que cet inconnu pourrait me trouver partout, tandis que je ferais vainement des efforts pour le découvrir.

« La magnificence de ma fête et la manière dont je m'y étais conduit, entretinrent d'abord les crédules habitans de

cette ville dans leur première opinion. Cependant on ne fut pas long-temps à savoir par les gazettes que le prétendu voyage du roi de Prusse n'était qu'une nouvelle dépourvue de fondement. Mais une fois proclamé roi, il fallait bien que je restasse un roi, et même un monarque des plus riches, des plus majestueux qu'il y ait jamais eu. Le monde n'a pas sujet de se plaindre de manquer de souverains, et de nos jours moins que jamais. Ces bonnes gens, qui n'en avaient pas encore vu, s'évertuaient à deviner, tantôt j'étais le roi d'un pays, tantôt celui d'un autre; mais le comte Pierre restait toujours le même.

« Un jour apparut parmi les baigneurs un négociant qui avait fait faillite pour s'enrichir. Il jouissait de l'estime générale, et promenait autour de lui une ombre bien large, quoique un peu pâle. Il venait faire ici parade de la fortune qu'il avait acquise, et il lui passa par la tête de lutter contre moi; mais j'eus recours à mon petit sac, et en peu de temps j'eus mené le pauvre diable si bon train, que, pour sauver sa considération, il lui fallut faire une nouvelle banqueroute et s'enfuir au-delà des montagnes. J'en fus donc débarrassé. Mes libéralités ont fait dans ce pays beaucoup de vauriens et d'oisifs.

« En dépit de la magnificence royale et des prodigalités qui me soumettaient tout le monde, je vivais dans ma maison d'une manière très-simple et très-retirée. Je m'étais fait une loi de la plus rigoureuse prudence : nul autre que Bendel ne devait sous aucun prétexte pénétrer dans les appartemens que j'habitais. Tant que le soleil donnait, j'y restais enfermé avec lui, et l'on disait : *Monsieur le comte travaille dans son cabinet*. A ce travail se rattachaient les nombreux courriers que pour la moindre chose j'envoyais ou je recevais.... Le soir seulement j'admettais des visites, en ayant soin de réunir la société sous les arbres ou dans mon salon qu'on éclairait selon les instructions de Bendel. Quand je sortais, il fallait que Bendel eût toujours sur moi des yeux d'Argus; c'était

ordinairement pour aller au jardin de l'inspecteur des forêts, car mon amour était devenu toute mon existence.

« Oh, mon bon Chamisso, j'espère que tu n'as pas encore oublié ce que c'est que l'amour. Je laisse ici beaucoup de choses à faire à ton imagination. Mina était vraiment une aimable, une excellente et pieuse enfant: j'avais enchaîné toutes ses pensées, et dans son humilité elle ne comprenait pas comment elle était digne d'attirer mes regards. C'est de toute la force d'un jeune cœur innocent qu'elle me rendait amour pour amour. Elle aimait comme une femme, en faisant entière abnégation d'elle-même, en s'oubliant, en ne songeant qu'à celui qui était sa vie. Elle ne s'inquiétait pas du malheur qui pouvait en résulter; en un mot, elle aimait réellement.

« Mais moi, quelles heures cruelles j'ai passées! oui cruelles, mais dignes d'être regrettées. Combien de fois j'ai pleuré dans les bras de Bendel, lorsqu'après la première ivresse l'égarement faisant place à la réflexion, je me contemplais moi-même. Moi privé d'ombre, et qui par une méchante hypocrisie perdais cet ange, et l'attirais à moi par le mensonge et la fraude. Souvent je prenais la résolution de m'accuser moi-même; enfin je me jurais par les sermens les plus saints de m'arracher d'elle et de fuir. Alors revenaient les larmes, et je combinais avec Bendel les moyens de la revoir encore au jardin. D'autres fois, me trompant moi-même, je me berçais de belles espérances, fondées sur le prochain retour de l'homme gris, puis quand j'avais voulu vainement me le persuader, je me remettais à pleurer. J'avais bien calculé quel jour reviendrait ce terrible homme; car il avait dit que ce serait après *an et jour*, et je croyais à sa parole.

« Les parens de Mina étaient de bonnes gens bien respectables, qui sur le retour de l'âge aimaient tendrement leur fille unique. Ils n'aperçurent notre liaison que quand elle était déjà fort avancée, et ils ne savaient que résoudre. Jamais

auparavant ils n'avaient rêvé que le comte Pierre pourrait s'occuper de leur fille; et voilà qu'il l'aimait et qu'il en était aimé! La mère avait la vanité d'imaginer la possibilité d'un mariage et d'en faciliter la conclusion; mais la saine raison du vieillard n'admettait point ces idées exagérées. Tous deux étaient convaincus de la pureté de mon amour. Ils ne pouvaient que prier pour leur enfant.

« Voici qu'il me tombe sous la main une lettre que Mina m'écrivait alors. Oui, ce sont ses traits; je veux te la copier.

« « Je suis une fille bien faible, bien folle, d'avoir pu imaginer que mon bien-aimé, parce que je lui suis tendrement, bien tendrement attachée, ne pourrait affliger sa pauvre amie. Oh tu es si bon, si incomparablement bon! mais ne t'y méprends pas. Il ne faut pas que tu me sacrifies rien, que tu aies seulement la pensée d'un sacrifice. Oh Dieu, je me haïrais moi-même si tu le faisais. Non, tu m'as rendue infiniment heureuse, car tu m'appris à t'aimer. — Ma destinée n'est pas que le comte Pierre m'appartienne, il appartient au monde. Je serai fière quand on dira : c'était lui, et le voilà encore, voilà ce qu'il a fait. Ici ils l'ont adoré, là ils l'ont déifié. Tiens, quand j'y songe, je t'en veux d'oublier tes hautes destinées auprès d'une faible enfant. Pars, ou je serai malheureuse de cette idée, moi qui te dois tant de bonheur, tant de béatitude. N'ai-je pas aussi enlacé dans ton existence une branche d'olivier et un bouton de rose, comme je les avais tressés dans la couronne que je te présentai? Je te porte dans mon cœur, mon bien-aimé : ne crains pas de me quitter, je mourrai pour toi si heureuse, si indiciblement heureuse. » »

« Tu imagineras facilement combien ces mots me durent percer le cœur : je déclarai que je n'étais point ce que l'on me croyait, que je n'étais qu'un homme riche, mais infiniment malheureux. J'ajoutai qu'il y avait sur moi une malédiction qui serait le seul secret que je voulusse lui cacher, tant que je pourrais espérer de la voir lever. Que ce qui empoison-

nait mes jours, c'était la pensée de l'entraîner avec moi dans l'abîme; elle, l'unique lumière, l'unique félicité, l'unique ame de ma vie. Elle pleura sur mon malheur. Oh elle était si aimante, si bonne, avec quel plaisir elle se fût sacrifiée tout entière pour racheter une seule de mes larmes!

« Cependant elle était bien loin de donner une juste interprétation à mes paroles. Elle soupçonnait en moi un prince frappé d'une mesure sévère; elle me croyait un personnage élevé, proscrit, et son imagination s'ingéniait à lui dépeindre son amant sous des couleurs héroïques.

« Un jour je lui dis: *Mina, le dernier jour du mois prochain peut changer mon sort.* Elle appuya en pleurant sa tête sur ma poitrine. *Si ton sort change, qu'au moins je te sache heureux. Je ne forme point de prétentions sur toi; mais si tu es malheureux, attache-moi à ton malheur: je veux t'aider à le supporter.*

« *Mon amie, mon amie, rétracte cette parole inconsidérée que la précipitation vient de t'arracher. Si tu connaissais ce malheur, si tu savais quelle est cette malédiction; sais-tu seulement quel est ton amant, sais-tu ce que .... Ne me vois-tu pas frémir convulsivement, n'ai-je pas un mystère à te cacher?* Elle tomba à mes pieds en sanglotant, et répéta sa prière avec serment.

« Je dis à l'inspecteur des forêts qui venait d'entrer, que mon intention était de lui demander la main de sa fille le premier du mois prochain, et que je fixais ce délai, parce que d'ici là il pouvait se passer bien des choses qui influeraient sur ma destinée. J'ajoutai qu'il n'y avait d'immuable que mon amour pour sa fille.

« Quand le bon homme entendit sortir ces mots de la bouche du *comte Pierre*, il fut comme saisi d'effroi. Il me sauta au cou, puis il parut tout honteux de s'être si fort oublié; enfin il s'avisa de douter, de considérer, de questionner. Il parla de dot, de sûreté, d'avenir de sa chère en-

fant. Je le remerciai de m'y avoir fait penser, et je dis que je désirais me fixer dans ce pays, où je paraissais être aimé, y mener une vie dégagée de souci. Je le priai donc d'acheter sous le nom de sa fille les plus belles terres qui seraient à vendre, et d'en assigner le paiement sur ma caisse. Cela lui donna beaucoup d'occupation; car partout où il se présenta, un étranger l'avait devancé. Il n'acheta guères que pour un million. Au fond le soin dont je le chargeais n'était qu'une ruse innocente pour l'éloigner; j'en avais déjà pratiqué de semblables, car j'avoue qu'il m'importunait. La bonne mère, au contraire, était un peu sourde, et n'ambitionnait pas comme lui l'honneur d'entretenir monsieur le comte.

« La mère se joignit à nous, et l'on me pressa de prolonger plus avant dans la soirée le temps que je leur donnais; mais je ne pouvais plus m'arrêter une minute. Déjà je voyais à l'horizon apparaître la lune : mon temps était écoulé. Le lendemain au soir je retournai chez l'inspecteur des forêts. J'avais jeté mon manteau sur mon épaule, mon chapeau était enfoncé sur mes yeux. Je marchai droit à Mina. Quand elle leva les yeux et m'aperçut, elle fit un mouvement involontaire : tout aussitôt me revint à l'esprit l'événement de cette nuit affreuse, où sans ombre je m'étais montré au clair de lune. C'était bien elle? m'avait-elle reconnu? Elle demeurait silencieuse et pensive; sur ma poitrine il y avait comme un poids de cent livres.... Je me levai, elle se jeta en pleurant dans mes bras, et je partis.

« Depuis ce jour je la trouvai souvent en larmes; mon ame s'attristait d'idées sombres et toujours plus sombres. Les parens seuls semblaient nager dans une mer de félicité. Le jour décisif s'approchait, apportant la crainte et le vague de l'incertitude comme un nuage qui recèle le tonnerre. Déjà la veille de ce jour fatal était venue ...., à peine si je pouvais respirer. Par précaution j'avais rempli quelques coffres d'or, je veillais pour attendre la douzième heure.... Elle sonna.

J'étais assis l'œil fixé sur l'aiguille de la pendule, comptant les minutes, les secondes comme autant de coups de poignards. Je tressaillais au moindre bruit que j'entendais. Le jour parut, et les heures se succédaient pesantes comme le plomb; il fut midi, la soirée vint, puis la nuit. Les aiguilles marchaient, l'espérance fuyait; enfin il sonna onze heures sans que rien arrivât, puis les dernières minutes de la dernière heure s'écoulèrent, et peu après le premier coup, et encore le dernier coup de la douzième heure. Alors je retombai sur mon lit sans espoir, en laissant échapper un torrent de larmes; car c'était le lendemain que je devais demander la main de ma bien-aimée, moi qui désormais étais à jamais privé d'ombre. Vers le matin un sommeil pénible me ferma les paupières.

CHAPITRE V.

« Il était bien matin encore quand je fus éveillé par un bruit de voix qui se faisait entendre avec véhémence dans mon antichambre : je prêtai l'oreille. Bendel défendait ma porte; Rascal jurait qu'il ne recevrait pas d'ordre de ses pareils : il insistait pour entrer dans ma chambre. L'excellent Bendel lui représentait charitablement que si ces paroles arrivaient à mon oreille, il risquait de perdre un service avantageux. Rascal menaçait de le frapper et de pénétrer de force dans mon appartement, si l'accès lui en était plus long-temps refusé.

« Je m'étais habillé à demi; puis ouvrant la porte avec colère: *que veux-tu, misérable?* dis-je à Rascal. Il recula de deux pas, et répondit froidement: *Je voulais, M. le comte, vous prier très-humblement de me faire voir enfin votre ombre: le soleil jette un si bel éclat dans votre cour.*

« Je demeurai comme frappé de la foudre, et fus long-temps sans recouvrer la parole. *Comment un valet peut-il ....*

Un valet, dit-il avec calme en m'interrompant, *un valet peut être un fort honnête homme, et il peut ne pas vouloir servir un homme sans ombre. Je demande mon congé.*— Il me fallut alors faire vibrer une autre corde. *Mais Rascal, cher Rascal, qui t'a inspiré cette malheureuse idée? comment peux-tu penser ....?* Il poursuivit sur le même ton : *Il y a des gens qui prétendent que vous n'avez point d'ombre. En un mot, il faut que vous me montriez votre ombre, ou que vous me donniez mon congé.*

« Pâle et tremblant, mais plus réfléchi que moi, Bendel me fit un signe, et j'eus recours à l'or, qui concilie tout : l'or même avait perdu sa vertu, Rascal le jeta à mes pieds. *Je n'accepte rien de qui n'a pas d'ombre*, dit-il en me tournant le dos, et il s'en alla lentement le chapeau sur la tête, en sifflant un air. Bendel et moi nous étions comme pétrifiés; sans idée, sans mouvement, et le regard fixé sur lui.

« Puis, après un profond soupir et la mort dans l'ame, je me résolus enfin à rompre le silence, et à comparaître dans le jardin de l'inspecteur des forêts comme un criminel devant ses juges. Je me plaçai dans le berceau qui portait mon nom, et où, cette fois encore, j'étais attendu. La mère vint à moi d'un air joyeux et satisfait. Mina s'était assise, elle me parut blanche et belle comme la première neige qu'aux jours d'automne on voit caresser les dernières fleurs, mais qui se fond immédiatement après pour devenir bien amère. L'inspecteur des forêts, un papier à la main, se promenait d'un air agité, et semblait comprimer beaucoup de sentimens, qu'attestaient tantôt la rougeur, tantôt la pâleur de son visage ordinairement impassible. Quand j'entrai il vint à moi, et d'une voix entrecoupée il dit qu'il voulait me parler à moi seul. L'avenue par laquelle il m'engageait à le suivre, conduisait à une partie du jardin bien découverte et bien éclairée par le soleil. Je m'assis sans dire un seul mot, et il y eut un long silence, que la mère elle-même n'osa interrompre.

« L'inspecteur parcourait toujours à grands pas le bosquet; tout à coup il s'arrêta devant moi, regarda son papier, puis fixant sur moi un regard interrogateur: *Serait-il donc vrai, monsieur le comte, qu'un certain Pierre Schlémihl ne vous fût pas inconnu?* — Je me tus. — *C'est*, ajouta-t-il, *un homme d'un excellent caractère et doué de facultés remarquables*, *lequel*, poursuivit-il, *a perdu son ombre!* — Il attendait ma réponse avec emportement. — *Et si j'étais moi-même cet homme-là?* — *Oh mon pressentiment, mon pressentiment!* s'écria Mina, *oui, il y a long-temps que je le sais, il n'a pas d'ombre.* — Aussitôt elle se jeta dans les bras de sa mère, qui, la serrant d'une manière convulsive, la gronda d'avoir pour son malheur si long-temps renfermé un tel secret en elle-même. Cependant Mina s'était comme Aréthuse changée en une source de larmes, le son de ma voix les fit couler plus abondantes, mon approche leur donna la violence d'un torrent.

« Et vous n'avez pas craint, dit avec colère le forestier, vous n'avez pas craint de la tromper, de me tromper moi-même! Et vous prétendez aimer celle que vous avez tant abaissée. Voyez comme elle pleure, comme elle se débat. Oh, c'est affreux, affreux!

« J'avais tellement perdu le sens, que sans trop savoir ce que je disais, je répondis qu'au bout du compte une ombre n'était qu'une ombre; qu'à la rigueur l'on pouvait s'en passer, et que ce n'était pas la peine de faire tant de bruit. Mais je sentais si bien le vide de tous mes argumens, que je finis par me taire sans qu'il eût daigné m'honorer d'une réponse. J'ajoutai seulement, que ce qu'un jour on avait perdu, pouvait une autre fois se retrouver.

« Il reprit avec emportement : *Expliquez-vous, expliquez-vous, comment avez-vous perdu votre ombre?* — Il me fallut imaginer un nouveau mensonge. *C'est*, dis-je, *qu'un malotru passa un jour si brusquement à travers mon ombre qu'il m'y fit un grand trou : je l'ai donnée à rac-*

commoder, car l'or vient à bout de beaucoup de choses. Hier on devait me la rapporter.

« *C'est fort bien, monsieur, c'est très-bien*, répondit l'inspecteur des forêts. *Vous recherchez la main de ma fille, d'autres la recherchent aussi. En bon père je dois veiller à son bien-être. Je vous donne un délai de trois jours, pendant lequel vous voudrez bien vous procurer une ombre. Présentez-vous à moi dans trois jours avec une ombre qui vous aille bien, et vous serez le bienvenu; mais dès le quatrième, je vous en préviens, ma fille sera la femme d'un autre.* — Je voulus essayer de dire un mot à Mina; mais elle se serra en sanglotant contre sa mère, qui me fit signe de m'éloigner. Je partis donc d'un pas mal assuré: il me semblait que le monde se fermait derrière moi.

« Échappé à la bienveillante surveillance de Bendel, j'errai à l'aventure dans les forêts et dans les champs. Une sueur froide découlait de mon front; et de ma poitrine s'échappait un sourd gémissement. Le délire s'emparait de moi. Je ne sais combien de temps avait duré cet état, lorsqu'au milieu des bruyères que le soleil brûlait avec ardeur, je me sentis arrêté par la manche. Je me retournai : c'était l'homme à l'habit gris, qui paraissait m'avoir poursuivi à en perdre haleine. Il m'adressa la parole en ces termes :

« *Je me suis annoncé pour aujourd'hui, mais vous n'avez pu m'attendre. Qu'importe? vous écouterez mon conseil, vous reprendrez votre ombre, qui est à votre disposition, et sur-le-champ vous vous en retournerez. On vous recevra bien chez l'inspecteur des forêts; tout cela n'était qu'une plaisanterie. Je me charge de Rascal, qui vous a trahi et qui brigue la main de votre fiancée. Le gaillard est mûr.*

« J'étais là comme endormi. — Quoi! pour *aujourd'hui?* Je calculai de nouveau le temps. Il avait raison, je m'étais constamment trompé d'un jour. Ma main chercha la petite

bourse pendue à ma poitrine : il devina ma pensée et recula de deux pas. — *Non, monsieur le comte, elle est en trop bonnes mains, gardez-la.* — Je le regardai d'un œil fixe, mon regard exprimait la surprise. Il continua : *Je ne veux de vous qu'une bagatelle, un souvenir, ayez la bonté de me signer ce billet.* — Or, sur un parchemin étaient écrits ces mots : *En vertu de ma présente signature, je lègue mon ame au porteur après qu'elle se sera séparée de mon corps.*

« Saisi d'un muet étonnement, je portai les yeux alternativement sur le billet et sur l'inconnu à l'habit gris. Cependant il avait recueilli dans une plume fraîchement taillée une goutte de sang qui coulait d'une égratignure que des épines m'avaient faite à la main, et il me la présenta.

« *Qui donc êtes-vous?* demandai-je enfin. *Qu'importe, ne le voit-on pas bien? un pauvre diable, une espèce de savant, de physicien, qui ne reçoit de ses amis pour tant de talens que de l'ingratitude, et qui n'a d'autre plaisir au monde que ses petites expériences. Mais signez donc. Ici à droite mettez-y* PIERRE SCHLÉMIHL. — Je secouai la tête. *Pardonnez*, lui dis-je, *je ne signe point cela, monsieur.* — *Vous ne signez pas?* dit-il avec surprise. *Et pourquoi pas? — J'éprouve quelque scrupule à risquer mon ame pour mon ombre. — Quoi, des scrupules?* et il éclata de rire. *Oserais-je vous demander qu'est-ce donc que votre ame? l'avez-vous jamais vue? Et que pensez-vous en faire lorsqu'une fois vous serez mort? Félicitez-vous de trouver un amateur qui veuille bien vous payer de votre vivant un prix réel de la survivance de cet X d'algèbre, de cette puissance galvanique, de cette activité polaire, enfin de cette chose si folle quelle qu'elle soit. Ne vous donne-t-on pas votre propre ombre, qui vous procurera la main de votre bien-aimée. Irez-vous volontairement, quand vous pourriez accomplir tous vos vœux, abandonner à ce misérable*

coquin de Rascal et lui livrer cette pauvre et innocente créature? Non, non, il faut que vous en jugiez par vos yeux. Venez, que je vous mette ce bonnet de nuage. (Il tira quelque chose de sa poche.) Et sans être vus, nous nous dirigeâmes vers le jardin.

« Je te l'avouerai, j'étais profondément humilié des railleries de cet homme, je le haïssais amèrement, et je crois que cette aversion, plus encore que mes principes ou mes préjugés, fut ce qui m'empêcha de racheter, au prix de la signature demandée, l'ombre dont j'avais si grand besoin. Faire avec lui le trajet qu'il me proposait, me paraissait chose insupportable : je me révoltais à l'idée de voir en présence de deux cœurs déchirés ce vilain sournois, cet ironique démon. Je regardais comme un arrêt du destin ce qui m'était arrivé; mon malheur était inévitable : je me retournai vers l'homme et lui dis : *Monsieur, je vous ai vendu mon ombre pour cette bourse, qui est vraiment excellente; mais je m'en suis assez repenti. Au nom du Ciel, pouvons-nous résilier le marché?* (Il secoua la tête et prit un air très-sombre.) *Je ne vous vendrai donc plus rien de ce que je possède. Fût-ce pour racheter mon ombre : je ne signe rien. Vous devez bien penser d'après cela que le déguisement auquel vous m'engagez serait bien plus amusant pour vous que pour moi. Veuillez donc m'excuser, et séparons-nous.* —

« *Je suis fâché, monsieur Schlémihl, de vous voir rejeter par caprice l'affaire que je vous offrais amicalement. Une autre fois je serai peut-être plus heureux; au revoir. A propos il faut que je vous montre que je ne laisse pas dépérir les choses que j'achète, et que je les conserve avec soin.*

« Tout aussitôt il tira mon ombre de sa poche, et l'étalant avec adresse sur la bruyère, il la mit à ses pieds du côté par où donnait le soleil, si bien qu'il marchait entre ses deux ombres, la sienne et la mienne; car la mienne était

contrainte à lui obéir, et s'accommodait à tous ses mouvemens. En revoyant, après un si long temps, ma pauvre ombre assujettie à un si vil service, tandis que pour ce maudit homme j'en subissais l'étrange et douloureuse privation, je me sentis défaillir le cœur, et je me mis à pleurer amèrement. Mon odieux interlocuteur se pavanait de ma dépouille : il eut l'impudence de renouveler sa proposition.

« *Il est encore temps de la ravoir : un trait de plume, et vous sauvez la pauvre Mina des griffes d'un maraud pour la recevoir dans les bras de monsieur le comte très-honoré, très-respecté.... Je l'ai dit, un trait de plume.* Mes larmes coulèrent avec une nouvelle violence; mais je me détournai en lui faisant signe de s'éloigner.

« Bendel, qui dans son inquiétude avait suivi mes traces, arriva dans ce moment. Lorsqu'il me vit ainsi pleurer, et que mon ombre, qui ne pouvait être méconnue, lui apparut en la possession de ce mystérieux étranger à l'habit gris, il résolut de me réintégrer sur-le-champ dans ma propriété, quand même il lui faudrait employer la force. Mais il ne savait pas manier un objet si délicat; il apostropha donc mon homme, et sans beaucoup de questions lui intima l'ordre de me rendre mon bien sans délai. Au lieu de répondre, l'homme gris tourna le dos au pauvre Bendel et s'en alla; mais Bendel, en levant son bâton d'épines, lui fit sentir toute la vigueur de son bras nerveux. Il le suivait pas à pas et le frappait à coups redoublés, en réitérant toujours sa sommation. L'autre, comme s'il était accoutumé à être ainsi traité, baissait la tête, se voûtait les épaules, et d'un pas assuré, sans proférer une parole, continuait son chemin à travers la bruyère, emmenant à la fois mon ombre et mon fidèle serviteur. Long-temps encore j'entendis, à travers la solitude, résonner le bruit des coups, et quand il se fut perdu dans le lointain, je demeurai comme auparavant seul avec mon malheur.

CHAPITRE VI.

« Solitaire au milieu des bruyères, je donnai un libre cours à mes larmes, pour soulager mon pauvre cœur d'un poids qui m'oppressait d'une indicible anxiété. Je ne voyais pas de bornes, point de fin à l'excès de mes misères, et je m'abreuvais du poison nouveau que cet homme avait versé dans ma blessure. Quand je rappelais à mon esprit l'image si chère et si douce de Mina, quand sa pâleur et ses larmes me la montraient comme je l'avais quittée, je voyais tout à coup s'interposer entre elle et moi l'insolente et moqueuse image de Rascal. Je me cachai le visage et courus à travers le désert; mais cette horrible apparition ne me quittait pas, elle courait avec moi jusqu'à ce qu'enfin je perdis haleine, et tombai à terre, en me roulant et en arrosant le sol de mes larmes.

« Et tout cela pour une ombre! Et il ne fallait qu'un trait de plume pour la ravoir! Je ne faisais que songer à cette proposition, à mon refus. Tout était bouleversé en moi-même: je n'avais plus ni jugement, ni sentiment.

« La journée s'écoula: j'apaisai ma faim en mangeant des fruits sauvages, ma soif, en buvant à un torrent. La nuit vint, je me couchai sous un arbre. La fraicheur du matin me tira d'un sommeil pénible, pendant lequel je m'entendais râler comme un mourant. Il fallait que Bendel eût perdu ma trace, et je m'en réjouissais; car je ne voulais pas retourner parmi les hommes, j'avais résolu de les fuir comme le font les animaux de la forêt. Je passai ainsi trois jours remplis d'anxiété.

« Dans la matinée du quatrième je me vis au milieu d'une plaine sablonneuse qu'éclairait le soleil, je m'assis sous ses rayons sur des débris de rochers; car désormais je voulais jouir de l'aspect de cet astre dont j'avais été si long-temps privé.

En silence je nourrissais mon cœur de son propre désespoir. Tout à coup un bruit léger me fit frisonner : prêt à fuir je regardai sans voir personne. Mais une ombre d'homme glissait près de moi sur le sable ; elle était assez semblable à la mienne, et paraissait errer à l'aventure après avoir été séparée de son maître. Un violent désir s'éleva en moi-même. Puisque tu cherches ton maître, m'écriai-je, tu seras mon ombre, et je sautai vers elle pour m'en emparer ; je croyais que si je réussissais à la joindre de manière à l'adapter à mes pieds, elle y resterait accrochée, et finirait par s'habituer à moi.

« Mais tout aussitôt l'ombre prit la fuite, et il me fallut lui donner une chasse pour laquelle je ne pus trouver assez de vigueur que par le désir de me tirer de la terrible position où j'étais. L'ombre dirigeait sa course vers une forêt encore assez éloignée, mais dans laquelle elle se serait infailliblement dérobée à ma vue ; je m'en aperçus, et la peur stimula mon ardeur. Je gagnais visiblement sur cette ombre, et je m'approchais de plus en plus ; elle ne pouvait plus m'échapper. Tout à coup elle s'arrêta et se tourna vers moi. Comme un lion qui se jette sur sa proie, je m'élançai d'un saut rapide pour en prendre possession ; mais voilà que je me heurte rudement contre un corps, et je reçois dans les reins et d'une invisible main les coups les plus violens que mortel ait jamais sentis.

« L'effet de mon effroi fut de serrer fortement dans mes bras l'être invisible qui était devant moi. Mais la rapidité de ce mouvement me fit tomber étendu tout du long, et je me trouvai couché sur un homme qui devint enfin visible.

« Tout s'expliquait naturellement : il fallait que cet homme eût d'abord porté, puis jeté l'invisible nid d'oiseau, qui rend invisible aussi celui qui le tient, mais qui laisse apercevoir son ombre. Je parcourus le sol des yeux, et bientôt je vis l'ombre du nid invisible. Je m'emparai de cette précieuse proie, et sans être vu ni par moi-même, ni par mon ombre, je saisis le nid à deux mains.

« Après s'être relevé, mon adversaire cherchait des yeux son vainqueur, et à retrouver son ombre sur le sable; car il n'avait pas eu le loisir de s'apercevoir, avant le combat, que je n'avais pas d'ombre, et il ne pouvait pas le présumer. Quand il se fut bien convaincu que toute trace était perdue, il s'abandonna à son désespoir et s'arracha les cheveux. Quant à moi, la conquête de ce trésor me rendait à la fois la possibilité et le désir de revenir parmi les hommes. Je ne manquais pas de prétexte pour excuser à mes propres yeux cet infame vol, et pour échapper à toute idée de ce genre, je m'éloignai sans plus regarder ce malheureux, dont j'entendis encore longtemps la voix lamentable.

« Je brûlais de retourner au jardin du directeur des forêts, et de juger par moi-même de la vérité de ce que m'avait dit mon odieux inconnu; mais je ne savais pas où j'étais, et je montai sur une hauteur voisine pour reconnaître le pays. Parvenu au sommet, je vis à mes pieds la petite ville et le jardin. Mon cœur battait violemment, et mes yeux se remplirent de larmes d'un autre genre que celles qu'ils avaient versées jusqu'alors, car j'allais revoir Mina. Une inquiète sollicitude accéléra mes pas. Je passai, sans être vu, à côté de quelques paysans qui revenaient de la ville; ils parlaient de moi, de Rascal, du forestier; je ne voulus rien entendre, je passai rapidement mon chemin.

« J'entrai dans le jardin avec toute l'anxiété d'une vive attente; là j'entendis comme un éclat de rire; j'en frissonnai, et quand je voulus voir qui c'était, je ne pus découvrir personne autour de moi. Je m'avançai, tout à coup retentit à côté de moi le bruit de pas d'homme; mais il n'y avait rien de visible, et je me crus trompé par mon oreille. Il était bien matin encore, il n'y avait personne *dans le bosquet du comte Pierre*, le jardin était encore vide, je parcourus les allées, je vins jusqu'à la maison, et me plaçai au grand soleil sur un banc en face de la porte. Il me semblait que mon invisible

cauchemar s'asseyait à côté de moi. Bientôt la clef tourna dans la serrure, la porte s'ouvrit, et le directeur des forêts sortit, tenant à la main des papiers. Je sentis comme un nuage me passer sur la tête, puis quand je regardai autour de moi, oh terreur! l'homme à l'habit gris était assis à côté de moi, et me regardait avec un rire satanique. Il avait étendu son bonnet magique de sa tête à la mienne, et à ses pieds étaient étendues son ombre et la mienne. Il jouait négligemment avec le parchemin qu'il tenait à la main, et tandis que le directeur des forêts se promenait du haut en bas, en s'occupant de ses papiers, il s'inclina familièrement vers mon oreille en murmurant ces mots:

« *Ainsi vous avez accepté mon invitation, et nous voilà deux têtes dans un bonnet! C'est bien, fort bien! Mais vous allez me rendre mon nid d'oiseau. Vous n'en avez plus que faire, et vous êtes trop honnête homme pour vouloir le retenir; ne m'en remerciez pas, et soyez persuadé de tout le plaisir que j'ai eu à vous le prêter.* » — A ces mots, il le prit sans que je pusse l'en empêcher, et se moqua de moi avec tant d'éclat, que le directeur des forêts se retourna pour voir d'où partait ce bruit.

« *Vous conviendrez*, continua-t-il, *que ce bonnet est bien plus commode; il couvre non-seulement l'homme, mais encore son ombre, et tout autant d'autres personnes qu'il en veut prendre avec lui. Tenez, aujourd'hui même j'en conduirai deux autres.* — Et il rit de nouveau. — *Rappelez-vous bien, Schlémihl, que ce qu'on ne veut pas faire de bonne grâce, il faut finir par le faire de force. Je crois que vous ferez bien de m'acheter ceci, et de reprendre votre future tandis qu'il est encore temps. Croyez-moi, laissons Rascal faire le balancier de potence, ce nous sera chose facile tant que nous ne manquerons pas de cordes. Vous aurez encore mon bonnet par-dessus le marché.*

« La mère sortit de la maison, et la conversation commença.

Que fait Mina? — Elle pleure. — Quel enfantillage, il n'y a rien à changer. — Non, sans doute; mais la donner si vite à un autre, oh, mon mari! vous êtes cruel envers votre enfant. — Non, vous voyez cela sous un faux jour, ma femme. Elle n'aura pas cessé de pleurer, qu'elle sera la femme d'un homme très-riche et très-honoré, et elle se réveillera de sa douleur comme d'un rêve, en remerciant et Dieu et nous-mêmes. Vous le verrez. — Dieu le veuille. — Sans doute elle a des biens considérables; mais croyez-vous bien qu'après le scandale de cette liaison avec un aventurier, il se présente de sitôt un parti aussi convenable que celui que lui offre Rascal. Savez-vous bien quelle est la fortune de M. Rascal? Il a pour six millions de biens dans le pays, tous libres de dettes et payés comptant. J'en ai eu les titres en main. C'était toujours lui qui achetait à ma barbe tout ce qu'il y avait de mieux. Il a de plus en porte-feuille des effets sur M. John pour environ trois millions et demi. — Il faut qu'il ait beaucoup volé! — Te voilà bien avec tes singuliers discours. Il a fait de sages économies là où on jetait tout par la fenêtre. — Mais un homme qui a porté la livrée! — Quelle bêtise, il a du moins une ombre sans reproche. — Tu as raison, mais .....

« L'homme à l'habit gris se mit à rire et me regarda; la porte s'ouvrit, et Mina en sortit. Elle s'appuyait sur le bras d'une femme de chambre; des larmes s'échappaient de ses beaux yeux. Elle s'assit dans un fauteuil préparé pour elle sous les tilleuls, et son père se mit sur une chaise à côté d'elle, et lui prenant la main, il lui adressa ces paroles prononcées avec douceur, mais qu'elle écouta en pleurant toujours plus fort.

« *Tu es ma bonne, ma chère fille, et tu seras raisonnable; tu n'affligeras point ton vieux père, qui n'a d'autre pensée que ton bonheur. Je comprends bien, mon amie, que tu sois très-émue: tu as échappé à ton malheur d'une*

manière miraculeuse. Avant que nous ayons découvert cette honteuse supercherie, tu as trop aimé cet être indigne. Je le sais, Mina, mais je ne t'en fais pas de reproches. Moi aussi, chère enfant, moi aussi je l'aimais, tant que je l'ai cru un grand seigneur. Tu juges bien assez par toi-même combien tout a changé. Il n'y a pas un chien qui n'ait son ombre, et mon unique enfant, ma fille chérie, voudrait d'un homme qui ..... Non, tu n'y songes plus. Écoute, Mina, écoute, un autre demande ta main. Il ne craint pas le soleil celui-là; il est considéré; à la vérité, ce n'est pas un prince, mais il a dix millions; c'est dix fois plus de fortune que tu n'en as. C'est un homme qui rendra ma chère enfant fort heureuse. Ne me réponds rien, ne résiste pas. Sois bonne et obéissante, et repose-toi de ton avenir sur l'amour de ton père. Promets-moi de donner ta main à M. Rascal. Dis .... veux-tu me le promettre?

« Elle répondit d'une voix éteinte : *Je n'ai plus de volonté, plus de vœu désormais sur la terre. Qu'il en soit comme l'ordonne mon père.* Aussitôt on annonça M. Rascal, qui entra audacieusement. Mina était évanouie. Mon odieux compagnon jeta sur moi un regard courroucé, et murmura ces brusques paroles: *Et vous pouvez supporter cela? Qu'avez-vous donc dans les veines au lieu de sang?* Puis d'un mouvement très-rapide il m'égratigna la main, le sang coula. *C'est vraiment*, dit-il, *du sang rouge. Eh bien donc, signez.* J'avais à la main la plume et le parchemin.

CHAPITRE VII.

« Je m'abandonne à ton jugement, mon cher Chamisso, et je ne chercherai point à le séduire: moi-même j'ai long-temps exécuté sur moi-même une sentence sévère; car j'ai nourri dans mon cœur le ver rongeur; sans cesse ce terrible moment de mon existence était présent à ma pensée, et je ne pouvais y songer qu'avec un déchirement de cœur. Oui, cher ami, il

suffit que par légèreté on pose le pied en dehors du droit chemin pour être entraîné aux voies les plus détournées, et pour s'égarer de plus en plus. En vain celui qui est sorti de la bonne route, lève les yeux au ciel pour retrouver les astres qui doivent le guider; il n'a plus de choix, il est sur un talus dont il lui faut suivre la pente, il appartient à Némésis. Après la faute qui avait attiré tant de malédiction sur moi, j'avais eu la témérité de mêler ma destinée au sort d'un autre être; que me restait-il à faire que d'accourir en sauveur, pour apporter le secours qu'on réclamait de moi, là où j'avais semé la perdition? car la dernière heure sonnait. — Ne vas pas juger assez mal de moi, cher Adelbert, pour croire qu'aucun prix m'aurait paru trop élevé; mais mon ame était remplie d'une indicible haine contre l'énigmatique et tortueux personnage qui m'obsédait: toute association avec lui me révoltait. Comme cela m'était arrivé souvent dans ma vie, un événement prit la place d'une action. Dans la suite je me suis réconcilié avec moi-même, j'ai appris d'abord à respecter avant tout la nécessité, et qu'est-ce qui lui appartient plus que l'action consommée, que le fait accompli; puis j'ai appris à vénérer aussi cette nécessité comme un sage décret de la Providence, qui influe sur l'immense machine dans laquelle nous ne sommes engrenés que comme des rouages qui reçoivent et donnent le mouvement. Ce qui doit être, arrivera; ce qui devait être, est arrivé, et rien ne se fait sans cette loi, qu'il me fallut respecter dans ma destinée et dans celle des personnes qu'elle atteignit de son influence.

« Soit contention de mon esprit sous l'empire de sensations si violentes, soit que mes forces physiques fussent épuisées par les fatigues extraordinaires des jours précédens, soit, enfin, que la présence odieuse de l'homme gris excitât un soulèvement dans tout mon être, je tombai en un profond évanouissement, et pendant long-temps je demeurai sans mouvement, et comme étendu dans les bras de la mort.

« Des trépignemens de pied et des juremens furent, quand je revins à moi, les premiers sons qui frappèrent mon oreille. J'ouvris les yeux; il faisait nuit, et mon odieux compagnon s'occupait de moi en m'accablant d'injures. — *N'est-ce pas là se conduire comme une vieille femme? Allons, qu'on se lève, et qu'on accomplisse sans hésiter ce qu'on a résolu. Ou bien, a-t-on changé d'avis, préfère-t-on pleurer?* — Je me levai péniblement, et regardai autour de moi sans proférer une parole. Il était fort tard; de la maison bien éclairée du directeur des forêts partaient les sons d'une belle musique, et des groupes isolés parcouraient les allées du jardin. Plusieurs personnes s'avancèrent et prirent place sur le banc où j'avais été d'abord. Elles parlaient de l'union contractée le matin même entre Rascal et la fille de la maison. C'en était donc fait.

« J'écartai de la main le bonnet de l'inconnu qui me couvrait aussi la tête et nous rendait tous deux invisibles, puis je m'enfonçai au plus épais du bois, en prenant par le bosquet du *comte Pierre* le chemin qui conduit à l'issue du jardin. Mon démon me suivait. *C'est donc là*, criait-il, *c'est donc là, mon beau monsieur aux nerfs délicats, la récompense de la peine qu'on a prise de vous soigner toute la journée. C'est bien, monsieur le mutin, fuyez toujours; nous n'en sommes pas moins inséparables. Entendît-on jamais raconter qu'une ombre ait quitté son maître? Nous n'aurons de repos ni l'un ni l'autre. La vôtre m'entraîne à votre suite, jusqu'à ce que vous la repreniez en grâce, et que j'en sois débarrassé. Ce que vous n'avez pas voulu faire de bon gré, le dégoût et l'ennui vous contraindront de le faire plus tard. On n'échappe point à son sort.* — Il poursuivait toujours sur le même ton; j'avais beau courir, il était toujours là, parlant ironiquement d'or et d'ombre. Je ne pouvais rassembler une idée à moi.

« J'avais suivi des rues désertes pour arriver à ma maison.

Quand j'y fus parvenu, je pus à peine la reconnaître. Les fenêtres en étaient brisées, et il n'y avait point de lumière; les portes étaient fermées, et nul domestique ne se faisait entendre. L'inconnu rit tout haut. *Voilà ce que c'est*, dit-il; *mais votre Bendel y sera, on a eu soin de l'y renvoyer si fatigué, qu'il y a lieu de croire qu'il aura gardé la maison.* Puis, riant plus fort : *Oh, il aura bien des histoires à vous raconter. Adieu donc pour aujourd'hui et bonne nuit; nous nous reverrons bientôt.*

« Je sonnai à réitérées fois; enfin il parut de la lumière. Bendel demanda de l'intérieur, qui était là. Quand ce brave homme reconnut ma voix, il ne put contenir sa joie. La porte s'ouvrit, et nous nous précipitâmes en pleurant dans les bras l'un de l'autre. Je le trouvai très-changé, il était faible et malade. Quant à moi, ma chevelure était devenue toute grise.

« A travers mes appartemens dévastés il me conduisit vers un cabinet intérieur qui était demeuré intact, me chercha à boire et à manger ; puis, quand nous fûmes assis, il se remit à pleurer, en me racontant qu'il avait dernièrement battu l'homme gris qui était en possession de mon ombre; qu'il l'avait suivi si long-temps, si loin, qu'il en avait perdu ma trace, et que, de fatigue, il était tombé à terre. Il dit que, n'ayant pu me retrouver, il était revenu à la maison, et que bientôt après, le peuple, excité par Rascal, s'y était précipité, et avait brisé les carreaux et pillé les appartemens. Mes domestiques s'étaient dispersés. La police locale m'avait, comme à un suspect, ordonné de sortir de la ville, en me donnant vingt-quatre heures pour quitter le territoire. Bendel ajoutait encore beaucoup de détails à ce que je savais des richesses de Rascal et de son mariage. Il paraît que ce scélérat avait possédé mon secret dès le commencement, et qu'attiré par l'or, il avait su s'introduire chez moi, en se procurant dès-lors une clef qui ouvrait l'armoire où étaient mes trésors. C'était là la source d'une opulence qu'il pouvait désormais se passer d'augmenter.

« Bendel pleurait beaucoup en me racontant tout cela, puis il répandait des larmes de joie de me revoir, et de ce que je supportais avec calme et résignation un malheur qui pouvait m'avoir porté aux dernières extrémités. Le désespoir, en effet, avait pris en moi l'apparence de la tranquillité; je voyais mes maux sans remède; j'avais pleuré tout ce que j'avais de larmes. Il ne pouvait plus s'échapper aucun cri de ma poitrine. C'était donc froidement et presque avec indifférence que je me présentais, la tête découverte, à cet excès de misères.

« *Bendel*, dis-je alors, *tu connais mon destin. Si je souffre une peine cruelle, je ne suis pas exempt de faute. Il ne faut pas que tu lies ta destinée à la mienne, je ne le veux pas. Va seller mon cheval.* Je partirai seul, je te l'ordonne. Il doit y avoir encore ici quelques coffres remplis d'or; garde-les. Quant à moi, je veux errer dans le monde sans demeure fixe; et si jamais je retrouve une heure heureuse, si le destin me voit d'un œil moins sévère, je ne t'oublierai pas; car j'ai pleuré dans tes bras dans des momens bien difficiles et bien douloureux.

« Il fallut bien que l'honnête garçon obéît à ce dernier ordre de son maître, bien qu'il en eût le cœur brisé et qu'il en fût tout effrayé. Je demeurai sourd à ses prières, à ses représentations, aveugle à ses larmes. Il amena donc mon cheval. Je le serrai encore une fois contre ma poitrine, je sautai sur la selle, et m'éloignai dans les ténèbres de la nuit, sans m'inquiéter du chemin que suivrait mon cheval; car je n'avais plus sur la terre ni souhait, ni but, ni espérance. »

(La suite à un prochain numéro.)



Nouvelles et Variétés.

LA PRUSSE ET BERLIN EN 1832.

LETTRE D'UN PRUSSIEN A LA COMTESSE R.....U A COPENHAGUE. [1]

Berlin, le 1.er Janvier 1832.

Ma chère cousine,

M.me de Staël a dit de Berlin : « C'est une ville qui ne laisse pas de souvenir. » Cela prouve seulement que la femme la plus spirituelle même peut dire une sottise. Berlin n'éveillerait d'autre souvenir que celui de Fréderic-l'*Unique*, que je n'en concevrais guère de plus grand. Il est vrai que ce prince, s'il pouvait revoir Berlin aujourd'hui, trouverait sans doute à redire à bien des choses, mais aussi pour lui que de sujets d'étonnement et d'admiration!

Son auguste successeur, qui ne fut pas moins constant dans le malheur, ne laissa point déchoir la gloire de la Prusse. Sa puissance au dehors n'a point diminué. Au dedans fleurit l'industrie, et semblables à des veines pleines de vie, d'excellentes routes traversent le pays en tout sens, tandis qu'autrefois, pour retenir les étrangers, on ne pouvait compter que sur les bras et les jambes cassés, grâce à des chemins détestables. Les arts sont protégés et encouragés, et en dépit des malheurs du temps, la capitale de la Prusse s'est relevée plus grande et plus belle que jamais. Ce que Fréderic méprisait, comme trop au-dessous de lui, la littérature, la science et les arts nationaux font aujourd'hui de Berlin un des foyers de l'intelligence européenne, lequel répand ses rayons sur

1 Voir le numéro précédent, p. 188.

tous les pays voisins. Que signifient auprès de cela quelques pitoyables fauteurs de l'obscurantisme, quelques vices de l'organisation auxquels le temps portera facilement remède?

Aimée ou haïe, la Prusse doit inévitablement exciter un haut intérêt : elle est incontestablement en progrès de force et de puissance. Deux fois déjà l'étoile de la Prusse a brillé plus vive que toutes les autres. Une première fois, lorsque, sous le règne du grand Fréderic, elle résista aux plus grandes puissances de l'Europe; la seconde fois, alors que, brisant le sceptre de Napoléon, elle délivra l'Europe, pour des siècles peut-être, d'une servitude renouvelée et affermie par une main de géant. Nul doute que dans cette lutte terrible la Prusse ne fût l'ame des alliés. C'est à sa persistance, à son ressentiment, à son désespoir que l'on doit la chute du colosse d'airain qui, comme un démon effrayant, armé de la foudre, dominait menaçant sur la terre. La Prusse alors ne pouvait succomber sans périr. Elle a fait le plus, et elle a eu la moindre part dans les récompenses[1]. Mais aussi la Prusse n'aura jamais à regretter ce qui a été fait. Quant à ce qui n'a pas été fait, je ne n'en parle pas ici.

L'organisation de la Prusse peut laisser à désirer: sa bureaucratie est l'objet de justes critiques, et sa haute position politique un peu guindée l'oblige à des efforts militaires qui pourraient bien à la longue surpasser les forces réelles de ses habitans; mais cet état ne durera pas toujours, et pourra s'améliorer avec le temps. Là où règne la lumière, les défauts sont d'une importance secondaire, et avec elle, sous toutes les formes, quelque mauvaises qu'elles soient, il y a plus de garantie pour le bonheur des hommes que sous l'empire de la constitution la plus parfaite, si ce feu sacré ne l'anime et ne la vivifie.

1 Il est inutile de commenter ces paroles pour un lecteur français. C'est un Prussien qui parle; un peu d'exagération est permis au patriotisme. *Note du Traduct.*

Grâce à la lumière, tous les défauts, quelque grands qu'ils soient, disparaîtront nécessairement et sans violence, par le seul effort du temps, et tous les vœux des vrais libéraux, qui ne sont rien moins que des révolutionnaires en délire, se trouveront accomplis. Nous pouvons espérer pour toute l'Allemagne un meilleur avenir, et nous nous plaisons à nourrir la pensée que c'est la Prusse qui aura la mission de présider au mouvement de civilisation qui se prépare, de le diriger et de le modérer.[1]

Mais j'oublie, ma cousine, que j'écris à une dame aimable qui ne m'a pas demandé un cours de politique, mais seulement une esquisse de la vie qu'on mène ici. Je crains que vous ne vous soyez mal adressée. Je suis presque un ermite et vis peu dans le monde. J'essaierai pourtant de vous obéir autant que me le permettront les bornes d'une simple lettre. Imaginez-vous, en la lisant, que c'est quelque article de correspondance d'une feuille du matin ou du soir, et vous serez moins choquée de son insuffisance.

Je commencerai par la société la plus élevée. La cour est nombreuse; mais aussi tellement close et satisfaite d'elle-même, que peu d'étrangers sont admis à prendre part à ses réunions. Les Russes de condition sont seuls exceptés de cette exclusion; on a moins d'égards pour les étrangers des autres nations, qui du reste ne font jamais un long séjour ici. On s'occupe encore moins des nobles du pays qui viennent visiter Berlin. Cela est d'autant plus regrettable pour eux, qu'il règne à la cour beaucoup d'urbanité, de liberté et même

1 Ce rôle était en effet celui de la Prusse; mais s'en acquitte-t-elle comme on pouvait l'espérer? Le congrès de Vienne, qui paraît s'être donné la mission, non de diriger le mouvement, mais de l'étouffer, est-il sous la haute direction de la Prusse ou sous celle du prince de Metternich? Vouloir arrêter par la force un mouvement naturel, c'est être tout aussi révolutionnaire que de le précipiter violemment. Forcer par des obstacles un fleuve à déborder et à inonder ses rives, n'est-ce pas faire autant de mal que d'en précipiter le cours? *Note du Traduct.*

beaucoup moins de monotonie que dans les meilleures sociétés de la ville.

Les dames de la cour sont des plus aimables de Berlin. Plusieurs de nos grands seigneurs se distinguent par une haute élégance, par l'aménité de leurs mœurs, par leur esprit et même par leurs connaissances. Une cour où un Alexandre de Humboldt a été chambellan de service, est presque une académie, et il suffit de nommer le duc Charles de Mecklembourg et le maréchal de cour de Schilden, pour rappeler à ceux qui les connaissent tout ce que l'esprit a de plus élevé, et le rang de plus noble et de plus distingué.

Mais me sera-t-il permis, sans me faire accuser d'une servile adulation, de dire hautement que nos princes et nos princesses sont au premier rang, si ce n'est pour la science, du moins pour l'amabilité, la plupart des dernières aussi pour la beauté et les grâces? Ce qui est vrai, on doit pouvoir le dire. Il n'y a que des gens mal informés ou mal intentionnés qui aient pu reprocher à nos princes de manquer de sentimens généreux et libéraux.

Vous le savez, ma cousine, je ne suis rien moins qu'un courtisan, je ne le fus, ni ne le serai jamais. Mais je suis encore moins disposé à mentir, ou à me refuser à le reconnaître avec empressement et même avec un peu d'enthousiasme, lorsque, sur les sommités de la société, où trop souvent on ne voit que de la petitesse, j'ai eu le bonheur de rencontrer de la beauté et une grandeur véritable. Je ne voudrais pour rien au monde me compter au nombre de ceux qui, selon la mode du jour, sont plus disposés à croire le mal que le bien, lorsqu'il s'agit des grands de la terre. Quels contes absurdes n'a-t-on pas osé répandre dans les feuilles étrangères sur notre prince royal! Nous le dirons hautement: un parti dangereux, et qui s'agite dans l'ombre, sous des masques divers, s'est étudié à dénigrer systématiquement ce noble prince, et a cherché à faire naître des craintes chimé-

riques pour l'avenir. Certes, pour peu qu'on l'ait vu de près, on n'a pu s'empêcher de remarquer qu'il brûle de l'amour de sa patrie, qu'il met tous ses soins les plus assidus à se préparer aux devoirs augustes qui l'attendent, que dans les choses essentielles sa pensée est conforme à l'esprit et aux besoins de l'époque, et qu'il est aussi éloigné de toute intention d'oppression ou d'obscurantisme qu'aucun de ses pareils.

On a dit encore que le prince royal penchait vers le piétisme, et l'on en a en partie jugé ainsi, parce qu'on l'a vu favoriser certains personnages qui appartiennent notoirement à cette nuance religieuse. Mais une telle supposition est-elle fondée, est-elle vraisemblable? A qui persuadera-t-on que le petit-neveu de Fréderic-le-Grand, et l'un des hommes les plus éclairés de son pays, ait pu s'égarer à ce point? D'ailleurs, le prince royal a-t-il jamais, dans l'intérêt du piétisme, commis un acte d'intolérance, ou qui eût lésé un droit ou un titre individuel? Quant à moi, je n'ai jamais entendu parler de rien de semblable[1]. Au contraire, ses propres discours et l'intimité dans laquelle il vit avec celui qui a présidé à son éducation[2], et qui, certes, n'est pas un piétiste, me feraient croire plutôt que le prince héréditaire est vraiment pieux; qualité qui peut bien nous tromper sur la fausse piété d'autrui, mais qui préserve l'esprit d'un semblable égarement, et qui n'est pas de celles qu'il faille craindre dans un roi futur.

Je n'ai pas la prétention de vouloir faire l'apologie d'un prince placé si haut. Il n'en a pas besoin; mais lorsque la

1 On a dit long-temps et partout que c'est à l'influence du prince que le docteur Hengstenberg, un des chefs du parti dont il est ici question, a dû d'être nommé professeur à l'université de Berlin. Mais est-ce là un crime? L'auteur de cette note n'aime pas trop le parti dont le docteur Hengstenberg est le principal organe; mais il pense qu'il ne convenait pas, dans l'intérêt même des études et de la religion, et dans une université protestante, de refuser une chaire à une fraction très-nombreuse de la grande communion chrétienne. L'esprit exclusif est funeste partout. *Note du Traduct.*

2 M. Ancillon.

calomnie n'a pas craint de tracer publiquement un portrait si peu ressemblant d'un prince auquel nous lient le devoir et l'affection, je ne vois pas pourquoi il ne serait pas permis à un homme libre, qui ne dépend d'aucune cour et qui ne cherche aucune faveur, de lui rendre justice. Singulière manie de nos jours de pardonner des faiblesses humaines, la jeunesse et l'erreur à tout le monde, excepté aux princes! Et pourtant les princes, même constitutionnels, ne sont pas des anges!

Quant à moi, je voudrais que beaucoup de nos gentilshommes et de nos bourgeois ressemblassent aux fils de notre roi: qu'ils eussent autant que possible le savoir et la vivacité d'esprit du prince royal; le calme, l'intelligence et la loyauté tout allemande de son frère, le prince Guillaume; l'aménité chevaleresque et brillante du prince Charles; enfin la vigueur de jeunesse et la franche gaieté du plus jeune de la famille.

Le respect retient ma plume, et m'empêche de faire entrer les princesses dans ce tableau. Je dois me garder d'un enthousiasme qui ne me convient pas. Je dirai seulement que si nos princes sont dignes d'amour, ils sont en même temps dignes d'envie par leur bonheur domestique, et qu'on voit briller de toutes parts, dans notre famille royale, une grande beauté et toutes les vertus qui sont l'apanage des femmes.

Descendons maintenant d'un degré plus bas, et jetons un regard rapide sur la haute société de la ville.

Ici nous remarquons d'abord un certain défaut de sociabilité, en particulier entre le corps diplomatique et la société indigène; défaut qui provient en grande partie de l'éloignement où, à peu d'exceptions près, la diplomatie étrangère est tenue de la cour.

La société de Berlin n'a pas un caractère décidé; la mode n'y règne pas, et il n'y a pas non plus des puissances individuelles qui y donnent le ton. On n'y voit dominer aucun intérêt politique ou autre, pour ou contre lequel on puisse

prendre parti, et l'on n'est jamais bien chez soi, même dans une coterie. Partout et toujours on se trouve comme en *pique-nique*, et ce caractère d'isolement n'est effacé que momentanément par la grâce et l'amabilité de quelques amphitryons. La pauvreté générale contribue pour sa part à rendre la vie monotone; la diplomatie et la société du pays ne s'accordent qu'à restreindre de plus en plus leurs dépenses.[1] On ne trouve guère de luxe que chez les princes. J'ignore si c'est aussi une sorte de pauvreté qui a assigné partout le rôle principal dans les assemblées à un petit jeu de commerce fort ennuyeux. A peine est-on réuni, et a-t-on échangé quelques lieux communs, toute la masse de la société se décompose et se divise en diverses conglomérations autour des tables de jeu. La conversation est, à peu d'exceptions près, chose inconnue, et les Allemands y sont en général beaucoup moins propres que leurs voisins les Français. Mais là où les deux élémens ont pu se pénétrer, il en résulte un heureux mélange, dont, entre autres, les salons de notre ministre des affaires étrangères offrent un brillant modèle.

Ce qu'il y a à Berlin de plus vivant et de plus national, ce sont les bals. On y danse surtout beaucoup en carnaval, et, autant que j'en puis juger, avec beaucoup de grâce. Dans les derniers temps les bals de déjeûner sont devenus à la mode. Ils commencent dès onze heures et cessent vers la nuit: c'est un plaisir assez frais, surtout en hiver, et qui demande aussi une grande fraîcheur de visage. Celui qui ne sort habituellement que le soir, risque de rencontrer ici mainte beauté qu'il comptait parmi les jeunes filles, et qui au bal du matin se classe parmi les mères; et plus d'un teint dont jusque-là il admirait la blancheur, paraît au grand jour un peu orange. Pour la jeunesse dansante tout est bon; mais

1 Ceci a été écrit au commencement de 1832. Depuis, le corps diplomatique ayant été presque entièrement renouvelé, il y a eu amélioration à cet égard.

pour ceux qui, dans ces occasions, à peine réveillés, sont réduits à une partie de whist, cet amusement leur paraît extrêmement froid. Ces fêtes sont plus convenables en été, dans quelque beau jardin où l'on se rencontre dans un négligé élégant, comme je l'ai vu en Angleterre. Mais un pareil rêve de jour d'été n'est guère possible ici, où en général le goût de la belle nature n'est pas très-développé, par la simple raison que la belle nature est difficile à trouver dans la marche de Brandebourg. Un jeune officier, à qui je fis un jour cette observation, me répondit en riant : « Vous pourriez bien avoir raison. Voici ce qui m'est arrivé au dernier printemps avec mon général : Nous étions sur les bords du Rhin, et nous sortions de grand matin pour les manœuvres, dans une contrée ravissante. Le soleil levant dorait la forêt et les montagnes. Je m'extasiais sur ce magnifique spectacle, et cherchais à y rendre attentif le général, plongé dans de graves méditations. Il ne m'écoutait d'abord qu'à moitié, et me demanda enfin tout étonné : Que dites-vous ? — Peu encouragé par son regard, je répétai néanmoins ma phrase. — Au diable, monsieur ! me cria-t-il ; songez à votre service, et laissez-moi en repos avec vos *affaires personnelles !* »

Le jeune militaire est ici en général fort bien élevé et très-instruit. Il y a parmi eux de vrais oracles, dont les décisions sont sans appel, et quelques-uns se font remarquer par leur talent pour la caricature. Il est rare qu'ils en fournissent eux-mêmes les sujets. J'ai pourtant connu un élégant militaire qui, en montrant à ses amis le portrait de Catinat avec sa perruque longue, le leur désignait sous le nom du maréchal *Catilina*. Mais ce sont là des exceptions comme on en trouve partout. Le mal-entendu est d'ailleurs d'autant moins étonnant, que même dans la *Gazette d'État*, à l'époque de sa première jeunesse, il fut aussi un jour question de l'illustre général *espagnol* Catinat, ce qui parut si étrange au ministre qu'il changea aussitôt le rédacteur.

L'éloge que je viens de faire des jeunes gens ne s'adresse pas à tous les vieux, il s'en faut, et qui aime à observer, trouve parfois des choses assez comiques là où l'on devrait le moins s'y attendre. Le président actuel de la Colombie étant à Berlin, il y a deux ans, je fus témoin de la conversation suivante, tenue en mauvais français, que je traduis fidèlement telle que je l'ai entendue. On était à contempler un tableau de bataille, et l'on en vint à parler de Waterloo. « Oui, dit Santander, sans votre grand *Platoff*, Napoléon n'eût pas été vaincu dans cette bataille. » Le général prussien sourit d'un air très-capable et lui démontra son erreur. « Mais, continua-t-il obligeamment, vos campagnes ne sont pas moins remarquables. Quelles marches que celles de Bolivar! Marche sur Mexico et retour par le Chimborasso! et cela en si peu de temps, c'est presque incroyable! » — « Je vous demande pardon, répliqua Santander, en souriant à son tour d'un air un peu moqueur: Vous vous trompez de quelques milliers de lieues. Bolivar n'a jamais fait la guerre en Mexique, pays avec lequel nous ne pouvons guère avoir de collision; mais nos marches n'en méritent pas moins d'être appelées prodigieuses. La manière de faire la guerre en Amérique est en général tout autre chose que ce qui se voit chez vous, messieurs, et elle n'y est possible qu'avec des soldats qui savent vivre des mois entiers sans pain, sans viande, sans boissons spiritueuses, avec de l'eau et un peu de peau de bœuf séchée. » — Comment, s'écria notre général dans son jargon inimitable et avec le plus vif intérêt, comment pas de *bain?* pas de *poissons spirituelles*, pas même de l'*eau forte?* » Il était difficile pour le coup de garder son sérieux; mais M. Santander, comme s'il ne s'était aperçu de rien, répéta gravement: « Non, rien de spirituel, monsieur, pas même de l'eau forte. »

Pour ce qui est de la troisième société de Berlin, qui est plus nombreuse, plus mêlée, plus riche, je la connais trop peu, pour en juger avec connaissance de cause.

On rencontre fréquemment à la cour et dans les premières sociétés, les talens les plus distingués du monde artiste. C'est là un luxe noble et délicat; car le génie est à sa place en présence de toutes les grandeurs.

Il y a encore une sorte de réunions toute particulière; où toutes les classes de la société, depuis la plus élevée jusqu'aux dernières, se rencontrent : les hommes en habit noir et en *inexpressibles* de même couleur; les dames quelquefois avec une parure trop recherchée. Ce sont les bals dits de *Brühl*, d'après le nom de leur fondateur. Les bottes et la cravate noire n'entrent pas. On prétend aussi, que l'intendant des spectacles royaux mêle toujours aux quadrilles quelques danseurs déguisés pour amuser la noblesse par leurs sauts périlleux. Le reste de la société a toujours l'air assez ennuyé, jusqu'à ce que sonne l'heure de souper. La tournée autour des tables est fort amusante, mais non sans danger, à cause des bouchons de champagne, qui volent ça et là.

Au dernier bal de ce genre, auquel j'ai assisté, notre jeune prince Albert errait de salle en salle avec ses adjudans, sans pouvoir trouver une table vacante. Je ne pus m'empêcher de rire de C....va, qui à cette occasion s'écria avec enthousiasme : « Et voilà ce qu'ils appellent une monarchie absolue, où le fils du roi ne peut trouver de place pour souper, parce que toutes les tables sont occupées par ses bons citoyens. Qu'un Orléans constitutionnel laisse autrement prendre soin de lui! — Oui, répondis-je, c'est précisément ce qui étonne plus d'un étranger de voir que nous ne semblions en Prusse former qu'une seule famille, dont le roi est le père. C'est aussi pour cela que, grâce à Dieu, nous n'avons pas à craindre de révolutions, et que notre société, pleine de santé, n'a pas tous les ans besoin d'une saignée. »

Parlerai-je encore des autres rendez-vous de plaisir? Ils sont assez mesquins, et il n'y en a guères d'autres pour les classes un peu difficiles que les théâtres et les concerts. Car

les boutiques de Tivoli, auxquelles conduit une allée de pins rabougris, plantés à grand'peine dans le sable, seule végétation possible ici, et l'Élysée dans le jardin de la ménagerie, où l'on a trouvé moyen d'orner une salle de manière à ce qu'un mélange inouï de couleurs agisse sur vous comme l'ipécacuanha, ou le Colysée, d'une vulgarité colossale, ne sont des lieux d'amusement que pour les moins exigeans. Même le casino des nobles est mort de consomption, dit-on, après être tombé au point qu'à chaque fin d'année, à cause de trop nombreuses insolvabilités, on envoyait aux membres des cartes imprimées, pour les presser de s'acquitter de leur cotisation, sous peine de contrainte.

On aime et cultive beaucoup la musique à Berlin. On fréquente surtout ce qu'on appelle les Quatuor de Möser, où sont exécutés parfaitement les plus grands chefs-d'œuvre.

Je consacrerai prochainement un travail spécial aux théâtres; vous le reconnaîtrez au titre suivant: PEU SUR MOINS ENCORE. — Adieu; donnez de temps en temps un souvenir à votre fidèle DÉFUNT.

SOUVENIRS

Des plus belles heures pour les dernières consolations au lit de mort,

PAR JEAN-PAUL.[1]

Jean-Paul, à l'âge de trente ans, était maître d'école; quelques familles lui avaient confié leurs enfans par compassion pour sa misère; à l'âge de trente ans l'auteur du *Titan* faisait répéter la table de Pythagore à de petites filles! Et

[1] L'auteur de cette variété, M. DUESBERG, qui s'est fait connaître avantageusement par quelques notices biographiques insérées dans le *Journal de Paris* et la *Gazette littéraire*, a fourni entre autres à notre Recueil la traduction du Discours de Schiller, prononcé à l'université de Iéna en 1789, pour l'ouverture d'un cours d'histoire. (Voyez *Nouvelle Revue germanique*, première Série, t. IV, p. 375.)

pourtant il avait déjà écrit; on ne l'avait pas compris : Wieland, Herder, Gœthe, à qui il avait adressé quelques essais, ne l'avaient pas compris; Gœthe ne lui avait pas répondu, au pauvre magister de Bayreuth! Sous l'arrêt de ces trois puissances littéraires, le noble jeune homme ne baissa point la tête; son génie ne s'affaissa point dans une lâche défaillance; il se redressa avec colère, avec une fierté violente, avec une énergie démesurée; il s'exerça dans tous les sens.

Chose singulière! le talent de Jean-Paul avait échappé aux plus grands talens de son époque; les plus illustres parmi ses compatriotes l'avaient renvoyé à sa table de Pythagore, et un auteur médiocre perça du premier coup d'œil le mystère de son génie; ce fut un homme obscur qui le tira de l'obscurité. Richter avait envoyé le manuscrit de la *Loge invisible* à Moritz, écrivain presque oublié aujourd'hui. Au retour d'une excursion dans le *Fichtelgebirg*, Jean-Paul trouva chez lui le billet suivant : « *Berlin*, 19 Juin 1792. Quand vous seriez au bout du monde, quand je devrais affronter cent tempêtes pour pénétrer jusqu'à vous, je volerai dans vos bras. Où demeurez-vous? comment vous nommez-vous? qui êtez-vous? Votre livre est un diamant; je le garderai en gage jusqu'à ce que l'auteur se soit fait connaître. Tout à vous, Moritz. » Cette lettre était accompagnée de 100 ducats, prix du manuscrit. La *Loge invisible* parut quelque temps après, et c'est de cette publication que date la gloire de Jean-Paul. . . .

L'anxiété ambitieuse qui s'était emparée de Jean-Paul par suite des mécomptes qui l'avaient effrayé dès ses premières tentatives, ne le quitta plus : du moins ses ouvrages me paraissent pour la plupart écrits sous l'influence d'une critique intérieure qui tourmente incessamment sa pensée et son style. Quoi qu'il en soit, Richter, que l'on traita de barbare, est un artiste du premier ordre qui se surtravaille; c'est la science qui le défigure, c'est l'art qui lui donne l'air inculte. Ne

croyez pas que ce soit la tempête extinctive du génie qui le jette par momens dans le grand, dans le beau; Jean-Paul est de force à s'y maintenir, à rester *en panne* dans les plus hautes régions de la pensée. S'il ne le fait pas, s'il passe brusquement d'un ton à l'autre; si, après l'hymne, il vous donne la parade; si, après vous avoir déchiré l'ame, il vous donne des préceptes sur l'art de s'endormir ou de prophétiser le temps; si, au moment de l'émotion la plus douloureuse, il s'étudie à découvrir une similitude entre une loi de chimie ou un fait médical, et le sentiment qui lui arrache des larmes, c'est par ambition de virtuose, ce sont des *changemens à vue.* Dans ce dévergondage tout est calcul, tout est ruse, coquetterie d'auteur; ce qu'il sait vous faire prendre pour un chaos, c'est un ouvrage de marqueterie. Cette pluie d'images qui ruisselle sous sa plume, elle ne jaillit point instantanément; il les a amassées une à une dans ses lectures. Ses folies humoristiques lui ont coûté des études immenses. Rahel avait de la peine à reconnaître dans cet homme si paisible, si recueilli, si solennel, le bouffon qui l'avait si souvent amusé: c'est que naturellement sérieux, Jean-Paul ne plaisantait que par conviction esthétique.

Quant au style de Jean-Paul, il n'y a rien de pareil dans aucune littérature. Les formes si spacieuses, si ductiles de sa langue, il a besoin de les élargir, de les briser, de les déchirer sans cesse, pour y faire passer sa pensée avec toute cette tumultueuse cohue d'épithètes, de métaphores, d'allusions, de pointes, de calembourgs, etc., qui s'agite à l'entour. Vous rencontrez des phrases énormes qui ne sont que des propositions incidentes; des phrases se divisant et se sous-divisant à l'infini; des phrases à branches innombrables, auxquelles poussent d'innombrables rameaux. Vous voyez de longues et profondes périodes s'ouvrir devant vous, vous les voyez se couper et se confondre, puis se séparer pour se couper et se confondre encore : souvent il y a un tel entor-

tillement, un si étourdissant pêle-mêle de jeux de mots, de digressions, de citations, de parenthèses s'emboîtant les unes dans les autres, d'extra-feuilles, d'appendices, de codicilles, de *postscriptum*, etc., que ses compatriotes eux-mêmes ont de la peine à s'y reconnaitre. Richter n'en est pas moins un des auteurs les plus populaires en Allemagne : doué à la fois de la puissance d'abstraire, de créer et d'émouvoir avec ses rêveries, ses ravissantes peintures de l'amour, ses moqueries douces et cordiales, son érudition prodigieuse et ses pieuses extases, Jean-Paul est de tous les écrivains de l'Allemagne celui qui répond le plus complétement aux besoins de sa nation.

C'est surtout la partie religieuse des ouvrages de Richter qui me paraît admirable. Ici ses défauts habituels disparaissent ou s'adoucissent; l'imprévu, le sublime arrivent tout naturellement, l'architecture gigantesque de ses périodes se rétrécit, se régularise. Lorsque Jean-Paul joint les mains pour prier, lorsqu'un rayon d'en haut vient à frapper son ame, il en sort des accens mélancoliques et majestueux comme la sonnerie d'une cathédrale pendant une nuit de Noël; des mélodies ravissantes comme les soupirs de l'harmonie sous la main de l'ange des douleurs. Lisez les *Consolations au lit de mort*, que j'ai essayé de traduire ou plutôt d'imiter, et que j'ai sans doute bien mal imitées; mais si faible que soit mon travail, dites-moi si vous avez jamais trouvé rien de plus beau dans Châteaubriand ou dans Lamartine. Ces *Consolations* sont une espèce de prière ou d'hymne funèbre qu'un fils récite au lit de mort de son père, ministre protestant dans un village de l'Allemagne. C'est le soir; le vieillard s'est levé sur son séant : sur sa face amaigrie commence à poindre la blancheur terreuse de la tombe; son œil s'éteint par degré sous le dernier sourire du soleil. La chambre du mourant a les croisées ouvertes sur le jardin du presbytère; tandis que de lourds nuages roulent dans les flammes mouvantes du soir avec de solennels grondemens de tonnerre, Théophile, prêtre

lui-même, se tient debout près du lit de son père, et prononce ces admirables paroles :

« A l'heure sombre de la mort rappelle-toi le temps où les splendeurs de la création remplissaient ton ame. N'as-tu pas reconnu la grandeur de l'Être éternel ? L'infini ne s'est-il pas dévoilé à tes regards dans l'azur enflammé du jour, dans l'abîme resplendissant de la nuit ? Brise, par la pensée, les liens qui t'enchaînent à la terre, lance-toi à travers l'espace, et tu verras des mondes rouler à tes pieds, tu verras des mondes rouler au-dessus de ta tête, tu verras des mondes rouler partout autour de toi : tu les verras circuler en courbes flamboyantes, se presser en groupes sans nombre, se projeter à travers l'immensité comme les rayons incommensurables de l'astre universel ; tu verras jaillir ces cataractes de soleils dont les vagues sans fond et sans limites roulent de firmament en firmament, et s'épanchent incessamment dans les profondeurs de l'infini. En vain pendant toute une éternité tu volerais de soleil en soleil, de système en système ; en vain tu traverserais cet océan de mondes, en vain tu y plongerais pendant une éternité entière, jamais tu n'arriveras au fond de ses abîmes, jamais tu n'en atteindras le rivage !

« Rappelle-toi à l'heure de la mort les momens d'ineffable béatitude, où tu conçus la plus grande pensée qui puisse se révéler à l'être mortel ; où tu pensas Dieu, Dieu qui se manifeste par la puissance et par l'éternité, par l'amour et par la justice, Dieu qui n'a pu nous créer pour souffrir, car il nous a donné la pitié et l'espérance !

« Rappelle-toi les heures où tu priais, où se manifestaient à ton ame ces sublimes vérités : « Notre vie est portée par la vie universelle, un souffle divin anime notre globe ; tout germe, tout produit ; nulle part la chaîne des êtres n'est interrompue ; l'aigle et l'éphémère remontent de générations en générations jusqu'à leurs premiers ancêtres. Si l'ame pouvait périr, le

Christ ne serait qu'un cadavre immortel, et il n'y aurait d'impérissable que la poussière.

« Peux-tu oublier les grands hommes qui ont vécu avant toi, les dynasties de sages et de poètes qui ont régné tour à tour sur les peuples? Fortifie ton cœur par le souvenir de ces puissances intellectuelles qui t'ont précédé dans les régions mystérieuses de l'éternité.

« Pense au fils de Dieu, fils de l'homme; que la figure radieuse du Christ t'apparaisse au milieu des dernières ténèbres, et qu'il te guide auprès de son Père qui est aussi le tien. »

J. Duesberg.

UNIVERSITÉS.

Un oukase du 20 Novembre 1833 transporte le lycée de Volhynie de Krzeminiez à Kiew; il établit en outre une université dans cette ville, provisoirement composée d'une faculté des lettres et d'une faculté de droit, et placée sous la protection spéciale de S. Wladimir. Les revenus de tous les biens donnés précédemment par la noblesse de Volhynie et de Podolie au lycée de Volhynie, appartiendront à perpétuité à l'université impériale de S. Wladimir à Kiew.

— Le recteur actuel de l'université de Vienne est le professeur Cassian Hallaschka, prêtre de l'ordre des *écoles pieuses*, président de la faculté des lettres et directeur des études philosophiques.

— L'université de Pesth comptait dans le dernier semestre 1666 étudians; 83 étudiaient la théologie, 224 le droit, 406 la médecine, 390 la chirurgie, 68 la pharmacie, 56 l'art de l'accouchement, 47 l'art vétérinaire, 365 les langues anciennes et la philosophie, 27 les mathématiques. 1116 professent la religion catholique, 2 la religion grecque-catholique, 79 le rite grec, 124 appartiennent à la confession d'Augsbourg, 93 à l'Église réformée; 252 sont Israélites.

— L'université de Kiel en Holstein compte 294 étudians, celle de Leyden 745; Fribourg en Brisgau comptait, dans l'été 1833, 484 étudians, dont 75 étrangers au pays de Bade. — Munich a dans ce semestre-ci 745 étudians, parmi lesquels il y a 159 étrangers. — Tubingue compte plus d'élèves que Munich: ils sont au nombre de 756, dont 321 théologiens catholiques et protestans.

— *Lycée grec à Munich.* Depuis le mois d'Août 1833, il a été formé, au nom du gouvernement de la Grèce, dans la capitale de la Bavière, un lycée pour les jeunes Grecs de neuf à dix-huit ans, dont la direction a été confiée au célèbre F. Thiersch. La méthode suivie est celle usitée dans les colléges allemands. L'intention du gouvernement est de ne laisser cet établissement que pendant quelques années à Munich, et de le transporter ensuite en Grèce.

— Le docteur *Ramshorn*, professeur au gymnase d'Altenbourg, auteur de la Synonymique latine (Leipzig, 1833, deux volumes in-8.°), vient de recevoir du roi de Prusse la grande médaille d'or d'encouragement, avec une lettre de la main du roi.

STATISTIQUE.

Le recueil intitulé *das Ausland* (1833, n.ºs 345 et 346), renferme une notion très-intéressante sur les derniers agrandissemens de l'empire russe et sur l'accroissement de sa population. Depuis 1721 jusqu'en 1815, cet empire a acquis par différens traités 30,987 milles géographiques carrés, avec 15,094,915 habitans. A la fin de 1829 la population de tout l'empire était de 50,542,467 ames. D'après une longue expérience, l'accroissement est par an de 600,000 ames. La population de Saint-Pétersbourg était en 1832 de 449,368 habitans.

— La population de toute l'Europe se monte, d'après un calcul approximatif, à la fin de 1833, à 233 millions, y com-

pris celle de la Russie d'Asie, évaluée à un demi-million environ. Le pays le plus peuplé est la Belgique, où il y a 7815 ames par mille géographique carré; dans le duché de Lucques il y a 7494 ames par mille carré; dans le royaume de Saxe, 5814. En Espagne et en Portugal, il n'y a que 1729 et 1873 ames par mille carré.

— Le dernier dénombrement de la population de la Turquie d'Europe, fait depuis le passage du Balkan par les Russes, a donné les résultats suivans :

1. Osmanlis d'origine turque			700,000
2. Albanais (dont 400,000 Chrétiens).			1,600,000
3. Slaves (1/8 Mahométans)			6,000,000
4. Wallaques (confession grecque)			600,000
5. Arméniens.			100,000
6. Juifs.			250,000
7. Francs.			50,000
8. Bohémiens (*Zigeuner*)			200,000
9. Grecs :			
Dans la Grèce indépendante :			
La Morée	400,000		
Les Iles.	200,000		
Continent	270,000		
		870,000	
Thessalie et Épire. . . .	400,000		
Macédoine	300,000		
Thrace	200,000		
Iles (Candie, Samos, Rhodes, Chios, etc.) .	280,000		
		1,180,000	
			2,050,000
Total. . .			11,550,000
Si l'on retranche les Grecs affranchis.			870,000
Restent. . .			10,680,000
A quoi il faut ajouter la population des deux principautés, la Moldavie et la Valachie. . .			1,500,000
Total. . .			12,180,000

ANTIQUITÉS.

D'après des nouvelles de Naples, du mois de Décembre dernier, les fouilles promettent prochainement d'importantes découvertes. On venait de rencontrer des appartemens souterrains, dans lesquels on se flatte de trouver beaucoup d'objets intéressans et précieux. On espère surtout de découvrir bientôt l'atelier des statuaires, qui avaient été chargés de restaurer les statues endommagées par un tremblement de terre précédent.

— On fait dans ce moment-ci des fouilles dans les tombeaux antiques qui se trouvent en grand nombre autour de Kertsch dans la Nouvelle-Russie; 160 ouvriers y travaillent journellement.

Mort de Schleiermacher.

Tous les journaux ont annoncé la grande perte que vient de faire la science allemande. Le 12 Février dernier est mort à Berlin le D.r Fréderic-Ernest-Daniel Schleiermacher, professeur de théologie à l'université de cette ville, secrétaire de la classe philosophique de l'académie des sciences, prédicateur de l'église de la Trinité, etc., non moins célèbre en Allemagne comme philosophe religieux que comme philologue, auteur d'une excellente traduction de Platon; il était né à Breslau le 21 Novembre 1768.

Bulletin bibliographique.

BIBLIOGRAPHIE.

Repertorium der gesammten deutschen Literatur: Répertoire universel de la littérature allemande pour l'année 1834, publié, en société avec plusieurs savans et gens de lettres, par *É. G. Gersdorf*, bibliothécaire en chef de l'université de Leipzig. Leipzig, chez Brockhaus, 1834. Prix: 12 fr. le volume.

Il est superflu d'insister sur l'importance et la haute utilité d'une publication comme celle que nous annonçons. Les premiers numéros que nous avons sous les yeux répondent à l'attente que nous avions conçue de cette entreprise, d'après le nom de son auteur et aussi d'après celui du libraire qui s'en est chargé. Tous les ouvrages écrits en allemand seront annoncés, autant que possible, un mois après leur publication, et classés selon les branches auxquelles ils appartiennent. Les annonces sont accompagnées de jugemens portés par des juges compétens, et suivies, avec une pagination à part, de mélanges littéraires, de nouvelles, de nécrologies, etc. Il parait deux livraisons par mois, de six feuilles au moins chacune. Cinquante feuilles environ formeront un volume, lequel, avec la table des matières, coûtera *douze francs*.

Les deux livraisons de Janvier annoncent 218 ouvrages nouveaux, tous datés de 1834; savoir:

Pour la théologie 12
Pour la jurisprudence. 6
Pour la médecine. 12
Pour les antiquités classiques 9
Pour la géographie et l'ethnographie 6
Pour l'histoire. 13

Pour l'histoire de la civilisation.	1
Pour la biographie	1
Pour les mathématiques.	3
Pour la philosophie.	2
Pour les sciences physiques	7
Pour l'architecture	3
Pour l'économie politique	1
Pour la technologie	3
Pour la musique	1
Pour la pédagogique ou la science de l'éducation. .	8
Ouvrages destinés à l'enfance et à l'adolescence . .	22
Pour la science forestière	2
Langues et littératures étrangères	10
Langue allemande, poésie, romans, etc.	41
Almanachs et calendriers pour 1834.	54

Parmi les ouvrages de Théologie nous avons remarqué : une Apologie des miracles de Jésus-Christ, par le pasteur Wagner ; — un Commentaire sur l'épître de S. Paul aux Romains, par le D.r Glœckler ; — une nouvelle édition avec un commentaire latin des Épîtres aux Thessaloniciens et aux Galates, par le professeur Schott de Iéna, faisant partie du grand ouvrage qu'il publie avec le professeur Winzer de Leipzig, sous le titre : *Commentarii in Epistolas Novi Testamenti;* — sur l'opposition du catholicisme et du protestantisme (*der Gegensatz des Katholicismus und Protestantismus*), par le D.r Baur, professeur à Tubingue.

Jurisprudence : Histoire du Droit romain jusqu'à Justinien, par F. Walter, professeur à Bonn, première livraison : histoire de la constitution ; — Histoire et Institutions du Droit romain, pour servir aux leçons publiques, par Burchardi, professeur à Kiel.

Médecine : le troisième volume du grand ouvrage du docteur Neumann sur les *maladies de l'homme;* — une Monographie sur le mercure, essai thérapeutique du D.r L. W. Sachs, professeur à Kœnigsberg ; — Catéchisme de l'homéopathie, par le D.r Hartlaub de Brunswick, quatrième édition.

Antiquité classique : *Scriptores rerum mythicarum latini tres Romæ nuper reperti, etc., edid. et scholiis illustr. doct. G. H. Bode,* deux volumes ; — Considérations historiques et diploma-

tiques sur les ambassades des Romains, comparées aux modernes (en français), par Weiske; — la troisième édition du Précis de la littérature grecque et romaine, par A. Matthiæ.

Géographie : les Voyages d'un jeune Allemand du Nord dans le Portugal, l'Espagne et l'Amérique septentrionale, de 1827 à 1832, quatre volumes; — les Voyages dans les États-Unis et le Haut-Canada, par T. Bromme, deux volumes.

Histoire : le troisième volume du grand ouvrage de M. de Raumer sur l'histoire de l'Europe depuis la fin du quinzième siècle; — Saint-Simon et le saint-simonisme, alliance universelle des peuples et paix perpétuelle, par Maurice Veit.

Sciences physiques : une nouvelle Physique populaire (*Neue und ausführliche Volks-Naturlehre*) selon l'état actuel de la science, par le D.r Poppe, professeur de technologie à Tubingue, deuxième édition, avec 184 figures; ouvrage dans lequel le critique de Leipzig ne trouve de populaire que le titre; — la cinquième partie de la *Faune allemande*, par J. Sturm; — les Pétrifications de la marche de Brandebourg, par Klœden, directeur de l'École industrielle de Berlin.

Musique : Description historique et technique des instrumens de musique, par W. Schneider, avec 11 lithographies.

Philosophie : Essai d'une métaphysique de la nature intérieure (*Versuch einer Metaphysik der innern Natur*), par Henri Schmidt, professeur de philosophie à Heidelberg; c'est une psychologie qui méritera une attention spéciale.

Pédagogique : Un petit ouvrage intitulé : *Allgemeines Volksschulen-Krebsbüchlein, von Hildebrand Nachtlieb, Freiherr von Eulenhorst, der Zeit Pfarrer und Local-Inspector zu Dämmeringen bei Finsterwalde*, titre intraduisible, mais qui annonce satiriquement une vive critique de l'état de l'instruction populaire dans la Bavière, que l'auteur regarde comme gravement compromise par l'influence de l'obscurantisme et du parti rétrograde.

Langues et Littératures étrangères : un dictionnaire de poche grec-moderne-allemand et allemand-grec-moderne, par A. M. Anselm, deux volumes grand in-12.

Poésie, Romans, etc. : Les Poésies du chevalier Braun de Braunthal (*Morgen, Tag und Nacht aus dem Leben eines Dichters*); —

un recueil de ballades, de romances et de légendes, intitulé: *Œstreichisches Wunderhorn*, à l'imitation d'un recueil publié, il y a trente ans, par Arnim et Brentano; — Conrad de Wallenrod, histoire ancienne de la Lithuanie et de la Prusse, traduite du polonais de A. Mickiewicz par K. C. Kannegiesser; — Éric XIV, roi de Suède, poème dramatique en trois parties, par Ernest Willkomm; — le combat poétique de la Wartbourg (*der Sängerkrieg auf Wartburg*), conte romantique, par A. Bürk; — une édition en *un volume* des Œuvres de Théodore Kœrner, publiée par K. Streckfuss; — le troisième volume de l'intéressante Correspondance de Gœthe et Zelter; — une seconde édition des *Reisebilder* de Heine; — le troisième volume des Comédies d'Ernest Raupach; — les poésies et traductions poétiques du professeur O. L. B. Wolff de Iéna; — enfin le vingt-unième et le vingt-deuxième volume des Œuvres complètes de Ch. Spindler, renfermant Eugène de Kronstein.

PHILOSOPHIE SOCIALE.

Studien und Skizzen zu einer Naturlehre des Staates: Études et Esquisses pour servir à la physique de l'État, par le D.r *Henri Leo*; première partie, XII et 177 pages in-8.° Halle, chez Anton, 1833. Prix: 4 fr.

M. Leo, auteur de plusieurs ouvrages historiques estimés, et professeur à l'université de Halle, traite ici à peu près de la même science que celle que M. Buchez, dans son *Introduction à la science de l'histoire*, appelle physique ou physiologie sociale; seulement il la traite plus en historien et en simple observateur, tandis que M. Buchez s'en est plus occupé comme médecin et dans des vues réformatrices. Voici le plan suivi par M. Leo:

Introduction. *Chapitre premier:* Idée et objet de la science de la physiologie de l'État.

§. 1. *L'État.* Il est d'institution divine et non une invention humaine. Il existe aussi nécessairement et aussi primitivement que la société. Il est d'autant plus conforme à la nature, d'autant plus divin, que la réflexion s'en est encore moins emparée.

§. 2. *La physiologie de l'État :* c'est la science qui résulte de l'observation des élémens naturels de la vie politique et de leur développement progressif ; elle les présente en quelque sorte comme formant un système de vaisseaux dans lesquels l'esprit des peuples circule comme le sang dans les veines.

§§. 3 et 4. *L'État mécanique* dans son opposition avec *l'État organique.* Celui-ci est fondé sur la nature des choses, sur les besoins et les intérêts de la société ; celui-là sur un intérêt exclusif, accidentel et par conséquent sur la contrainte et la violence.

§§. 5. et 6. *De l'État systématique et de l'État non-systématique.* Il y a absence de système lorsqu'il n'y a pas encore de division en classes, ou lorsque les diverses classes ne sont pas hiérarchiquement unies entre elles, mais isolées et hostiles, ou, enfin, lorsqu'une seule direction est tellement prédominante que toutes les autres sont opprimées par elle. Telles sont, par exemple, les sociétés nomades, les sociétés divisées en castes, les monarchies militaires. Il y a système, lorsque toutes les directions de la vie se développent paisiblement les unes à côté des autres, et que les diverses classes forment un ensemble harmonique et organique.

§. 7. *Des directions élémentaires de l'État.*

§. 8. *Des élémens de la vie sociale.* Ces élémens sont dans l'État patriarcal les *troupeaux* et la *propriété foncière*; dans un État plus développé, *l'argent*, dans tous les temps la *puissance* prédominante du *vainqueur*, celle de la *pensée*, et *la crainte religieuse.*

§. 9. *Des États élémentaires,* fondés sur une seule direction et par conséquent *non-systématiques.* Ils sont de deux espèces :

1) *Organiques :* les États nomades et les États agricoles ;

2) *Mécaniques :* les théocraties, gouvernemens de prêtres ; les idéocraties, comme par exemple l'État de Robespierre, ou celui que rêvait Saint-Simon ; les États militaires et les gouvernemens de banquiers, comme par exemple celui de Florence sous les premiers Médicis.

§. 10. *Des États élémentaires brisés,* nés de la lutte des directions opprimées contre le principe dominant.

§. 11. *Des États organiques et systématiques* qui naissent de cette lutte.

Chapitre II. Des sources et des sciences auxiliaires de la physiologie de l'État.

S. 1. *Des Sources.* Les sources sont : 1.° la *phénoménologie*, c'est-à-dire la science de la nature du développement de l'esprit humain en général; 2.° *l'histoire universelle.*

S. 2. *Des secours ou des connaissances auxiliaires.* Les secours sont: 1.° l'économie politique; 2.° l'étude du Droit positif et de la législation; 3.° la littérature de la physiologie sociale. Sous cette dernière rubrique, M. Leo caractérise spécialement quatre écrivains politiques, qui représentent et résument, selon lui, autant d'époques :

1.° Aristote, qui parut sur la fin de la vie politique des Grecs;

2.° Machiavel, qui vit expirer la vie politique de l'Italie du moyen âge;

3.° Montesquieu, vers la fin de la lutte entre la politique italienne et les anciennes formes germaniques.

4.° Ch. Louis de Haller, qui marque l'époque des tentatives de contre-révolution et de restauration.

M. Leo est entré sur ces quatre écrivains dans des détails biographiques qui paraissent hors de proportion avec le reste du livre, et par conséquent déplacés ici. Il cite jusqu'aux ouvrages du père d'Aristote, parle de sa femme Pythias et de son pupille Nicanor, et beaucoup trop peu de sa Politique. Dans la notice consacrée à Machiavel, l'auteur expose l'idée fort juste selon nous, que l'auteur du *Prince* n'a voulu faire ni la satire de la tyrannie, ni une œuvre patriotique, mais tout simplement la physiologie du pouvoir monarchique absolu, tel qu'on le concevait alors, et qu'on s'efforçait de le réaliser en Italie. Nous approuvons beaucoup moins le jugement que M. Leo porte sur le grand ouvrage de Montesquieu. Il le résume ainsi : « L'Esprit des lois est une physiologie de l'État d'un style grandiose, mais qui, à cause de ce qu'il y a de faux dans sa base, manque de justesse dans presque toutes ses parties.»

Première Partie[1] : Des élémens de l'état.

Chapitre premier. L'Homme.

S. 1. *La famille.*

1 La seule qui ait paru.

§. 2. *Le mariage :* 1.° le mariage naturel : patriarcal, comme dans l'Orient et dans l'ancienne Germanie ; civil, comme à Athènes, en Italie ; 2.° le mariage moral : politique, comme à Sparte et dans l'État féodal ; religieux, comme parmi les Chrétiens ; 3.° le mariage immoral : sentimental, lorsqu'il est uniquement fondé sur l'amour ; enfin le concubinat. L'auteur appelle le mariage sentimental immoral, parce qu'il est fondé sur l'égoïsme. Cette qualification nous paraît plus que sévère, elle nous paraît fausse, puisque l'absence de moralité n'est pas encore l'immoralité, et que l'amour de soi n'est pas immoral en lui-même, mais seulement quand il cherche à se satisfaire aux dépens d'autrui.

§. 3. *La vengeance du meurtre*, considérée comme garantie de la famille ou de la tribu, et dans sa transition à la punition légale et à la vindicte publique.

§. 4. *L'ancien de la tribu*, d'abord comme simple chef de famille par suite d'une extension du droit de primogéniture ; ensuite comme chef d'une tribu ou d'un clan.

§. 5. *De la servitude dans la famille.*

Chapitre II. La propriété foncière.

§. 1. *La propriété héréditaire ou acquise.* Souvenirs historiques attachés au sol.

§. 2. *De la propriété foncière*, lorsqu'elle est la seule source de la subsistance :

1) Naissance des communes et des cantons ou marches.

2) Origine des servitudes.

3) Origine de la noblesse seigneuriale.

§. 3. *Mobilisation* de la propriété foncière.

§. 4. *De la noblesse terrienne et des paysans :*

1) Dans l'État patriarcal ;

2) Dans la théocratie ;

3) Dans l'idéocratie ;

4) Dans l'État militaire ;

5) Dans l'État commercial.

Chapitre III. L'argent.

§. 1. *L'argent comme représentant de tous les biens physiques.*

§. 2. *Influence de l'argent et du commerce* sur les rapports sociaux. Ils transforment les nobles en fabricans et les cultiva-

teurs en ouvriers. M. Leo fait ici cette observation remarquable: «L'homme qui possède et cultive ses champs, est un homme complet; l'industriel est un homme incomplet, qui ne poursuit qu'un seul intérêt.»

S. 3. *L'argent, dans son hostilité contre les souvenirs historiques.*

S. 4. *La noblesse d'argent et les métiers :*

1) Dans la théocratie;
2) Dans l'idéocratie;
3) Dans l'État militaire;
4) Dans l'État commercial.

Chapitre IV. LA VICTOIRE.

S. 1. *La puissance des armes;*

S. 2. *La captivité de guerre,* source de l'esclavage;

S. 3. *La défaite,* source de la subordination politique.

S. 4. *Du droit de conquête.* Force et légitimité.

S. 5. *Des effets de la victoire* sur les rapports politiques de l'armée à son chef, et des vaincus au vainqueur:

1) L'armée d'un peuple nomade et sa victoire;
2) L'armée d'un peuple agricole et sa victoire;
3) L'armée seigneuriale et féodale, et sa victoire;
4) L'armée de la théocratie (de sa caste guerrière) et sa victoire;
5) L'armée de l'idéocratie (conscription et insurrection) et sa victoire;
6) L'armée des États militaires (soldats mercenaires) et sa victoire;
7) L'armée des États industriels et commerciaux, et sa victoire.

Chapitre V. LA CRAINTE D'UN MALHEUR MORAL.

S. 1. *La crainte morale et religieuse.*

S. 2. C'est toujours la crainte d'un anéantissement moral.

S. 3. Domination des prêtres; rapports politiques à l'intérieur invariables. Origine des castes. Stabilité à l'intérieur.

S. 4. Nécessité d'un isolement absolu par les habitudes religieuses.

Chapitre VI. L'IDÉE.

S. 1. *Caractère de l'idéocratie;* fanatisme.

§. 2. *Origine de l'idéocratie.* Elle naît d'une théorie abstraite, qui trouve son prétexte dans les faits. Elle n'a aucune chance de succès et de durée, lorsque tous les besoins naturels et raisonnables se trouvent régulièrement satisfaits.

ANNONCE.

Lavater's Werke: Nouvelle édition des Œuvres de Lavater.

La librairie de Kranzfelder à Augsbourg vient d'ouvrir une souscription pour la publication d'une édition complète des Œuvres du célèbre Lavater. Cette publication intéresse le philosophe et le moraliste aussi bien que le théologien, les amis de la poésie comme les ames pieuses. Les plus beaux génies de l'Allemagne et les critiques qui ont le plus d'autorité, Gœthe, Herder, Wachler, s'accordent pour reconnaître en Lavater les qualités les plus essentielles de l'écrivain et du sage. Quelles que fussent ses faiblesses, la plupart de ses écrits, marqués au coin de l'originalité ou du moins d'une individualité très-remarquable, mériteront de passer à la postérité. La nouvelle édition de ses Œuvres sera précédée d'une biographie de l'auteur. Elle paraîtra par livraisons de six feuilles, chacune à 24 kr. ou 85 cent.

LEVRAULT, *éditeur-propriétaire.*

AVRIL 1834.

Études biographiques.

III.

MICHEL BEER.

Le secret de notre vie est le secret de Dieu. Nous essayons en vain de le pénétrer et de le résoudre; quand nous croyons entrevoir la lumière à travers le dédale qu'il nous présente, un accident arrive qui nous replonge dans le doute et l'obscurité; un coup de vent tourne la page que nous étudions; le livre tombe; le fil qui nous guidait se brise, et c'est à recommencer. Si un homme, après avoir laborieusement accompli sa carrière, s'endort dans sa vieillesse, et meurt avec ses membres cassés et ses cheveux blancs, nous cherchons à pallier notre ignorance, en disant que *c'est la loi de la nature.* Mais pour quelques-uns qui s'en vont ainsi de degré en degré à travers la longue et pénible échelle de la vie, combien d'autres qui s'arrêtent à moitié, combien d'autres qui tombent au premier pas! Hélas! combien de jeunes fleurs brisées avant que d'éclore! Combien d'arbustes vigoureux et pleins de sève que l'orage renverse, sans leur donner le temps de porter leurs fruits. Qui nous dira pourquoi cette différence? Qui nous dira où ces êtres, enlevés sitôt à ce monde, s'en vont achever de vivre? Où va le parfum de la fleur qui périt si vite? où va le chant de l'oiseau qui tombe avant que d'achever son cantique? Où va le rayon du soleil qu'un nuage nous dérobe? Où va l'esprit angélique de l'enfant, le souffle pur de la jeune fille, le courage du héros, l'ame de l'artiste?

Quelquefois des hommes nous apparaissent comme revêtus d'une mission. Nous les voyons jeter le plan de l'œuvre qu'ils entreprennent, et le vulgaire les regarde avec surprise. Ils se mettent à la tâche, ils développent leurs idées, ils tentent de si grands efforts, que le monde, malgré lui, commence à les regarder comme des êtres d'une nature supérieure. Chaque jour leur donne de nouvelles forces, chaque travail qui s'échappe de leurs mains prend une meilleure forme. On voit qu'ils avancent, qu'ils *progressent;* on commence à pressentir le but qu'ils poursuivent depuis long-temps, lorsque tout à coup la mort vient les saisir au milieu de leurs travaux. Ils tombent, laissant leur tableau incomplet, leur plan de réforme inachevé. Et c'est alors que l'on se demande pourquoi, oh! pourquoi cette vie d'abord si forte, si hardie et cette fin si prompte? Ont-ils donc parcouru plus vite que nous l'espace assigné à l'homme sur cette terre? ou leur mission était-elle seulement de nous tracer un lumineux sillon, de nous laisser une haute et profonde pensée, et puis de mourir? N'aviez-vous donc plus de madones à nous peindre, ô grand Raphaël, quand votre belle tête s'est endormie sur vos pinceaux? Ne pouviez-vous plus exprimer le sourire d'une vierge, la douceur d'une tête d'ange, bon et pieux Allégri de Corrège, quand vous êtes tombé, épuisé de fatigue, sur le chemin? N'avais-tu plus de chants sur ta lyre, ô Tasse? et toi, noble Burns, et toi, pauvre Chatterton, pauvre, frêle enfant des muses, qui t'ont donné l'inspiration poétique, et ne se sont plus souciées de ta fortune; et toi, Malfilatre, et toi, Millevoie? Quant à toi, Chénier, tu sentais encore la pensée bouillonnante au fond de ton cœur, tes rêves étaient encore si purs, si frais, si bien remplis de soupirs d'amour et de vers mélodieux et de tendres baisers. Qui donc vous a rappelées sitôt, saintes ames d'artistes et de poètes? où vous a-t-on reconduits, beaux rayons, qui avez brillé si vite sur cette terre obscure?

Hélas! c'est vrai, il y a grande pitié à voir une carrière

qui se termine si promptement, un jeune front qui pâlit sous sa couronne de laurier, un noble cœur qui cesse de battre, des yeux pleins de génie qui se ferment. Mais pourquoi ne pas croire aussi que ces hommes dont le destin nous étonne vont poursuivre glorieusement ailleurs l'existence qu'ils suivaient péniblement ici-bas? Pourquoi ne pas croire que le poète emporte là-haut les chants qu'il avait commencés parmi nous, avec sa couronne immortelle sur la tête, avec la lumière éthérée qui l'inonde, avec l'air pur qui vient se jouer entre les cordes de sa lyre et les nuages qui lui servent de trône, et les étoiles qui l'écoutent?

L'Allemagne a eu aussi à déplorer la perte trop prompte de plusieurs hommes dont elle devait se sentir fière. Bürger, Hœlty, Novalis, Schulze, Th. Kœrner, H. de Kleist sont morts de bonne heure, et dernièrement Michel Beer, à la fleur de son âge, lui a dit adieu. On avait fondé de grandes espérances sur ce jeune poète, dont le talent dramatique se développait avec une rare énergie. Gœthe encourageait ses efforts; les critiques les plus estimés, les littérateurs les plus illustres, les acteurs les plus en vogue, s'accordaient pour apporter à ses essais leurs suffrages et en même temps leurs conseils. Il y avait beaucoup à attendre de celui auquel la nature, la fortune (capricieuse divinité, dont le secours est plus nécessaire aux poètes qu'on ne le pense) avaient prodigué leurs faveurs. Il y avait beaucoup à attendre de celui qui, partant de *Clytemnestre*, en était venu si promptement à faire *Struensée*, et il est mort! Le plus jeune enfant d'une famille qui a laissé maint grand et beau souvenir parmi les littérateurs et les artistes, il formait pour les cheveux blancs de sa vieille et respectable mère une noble couronne avec ses deux frères, dont l'un, Meyer Beer, s'est fait, par ses compositions musicales, un nom européen, et dont l'autre, Guillaume, n'a pas craint d'aborder les hautes sciences astronomiques [1]. Et

1 M. G. Beer publie en ce moment à Berlin la première partie d'une

il est mort! L'Allemagne a répandu sur son tombeau des larmes et des couronnes de cyprès. La France peut bien lui donner un souvenir; car il aimait la France, et il y a passé par prédilection les plus belles années de sa vie.

Michel Beer naquit à Berlin le 19 Août 1800. Son père, mort il y a environ dix ans, était un riche banquier, qui ne devait pas seulement à sa fortune, mais aussi à ses connaissances et à son caractère, la considération dont il jouissait; et sa mère, dame de l'ordre de Louise, est une de ces femmes instruites, mais simples et modestes, dans la société desquelles on passe volontiers de longues heures. Le jeune poète grandit au milieu de cette réunion d'écrivains distingués et d'artistes qui fréquentaient habituellement la maison de ses parens. Il fit ses études à l'université, et manifesta de bonne heure les germes d'un véritable talent. A quatorze ans, il composait déjà des odes et des poésies fugitives, que des connaisseurs sévères n'écoutaient pas sans plaisir, et sans encourager de tous leurs vœux une nature si précoce. Un peu plus tard ses rapports avec Iffland, Bethman et quelques-uns des principaux acteurs de Berlin, lui inspirèrent le goût du théâtre. Il tourna alors toutes ses pensées vers l'art dramatique, et à seize ans il eut la gloire d'achever (ce qui ne se trouve pas souvent dans les annales littéraires) une tragédie en vers et en quatre actes, *Clytemnestre*. La pièce fut lue aux juges compétens, accueillie et jouée avec succès par M.me Crelinger et le célèbre Wolff, qui ne dédaignèrent pas d'en remplir les principaux rôles. Ce n'est certes pas, comme on peut bien le croire, une pièce d'un mérite absolu. On y trouve dans la marche générale de l'action comme dans les détails de graves défauts. On y sent à chaque pas l'imagination exaltée du jeune homme qui s'emporte dès que l'espace lui est ou-

carte de la lune, divisée en quatre sections, qui, au dire de quelques savans, doit compléter les précieux travaux de Lohrmann, et dépasser d'ailleurs de très-loin tout ce qui a été fait dans ce genre jusqu'à présent.

vert; la main inexpérimentée du peintre qui jette par couches épaisses les couleurs, qui dédaigne de s'arrêter aux nuances, d'achever les contours quand il a fait sa large esquisse, et qui ne sait pas encore graduer les ombres et ménager les teintes de son tableau pour en accroître l'effet. C'est le cavalier trop hardi qui abandonne les rênes à son vigoureux coursier, et se plaît à le voir franchir d'un bond impétueux les taillis et les crevasses de rochers, tandis que les spectateurs le suivent d'un regard effrayé. Les caractères sont dessinés à grands traits, mais avec des lignes interrompues et quelquefois manquant aux règles de proportions, et l'horreur du drame arrive trop tôt pour que le poète puisse espérer de porter notre attention à un degré toujours croissant d'intérêt. Cependant malgré ces défauts, ou plutôt à cause de ces défauts même, la tragédie de *Clytemnestre* annonçait en Michel Beer un talent d'une trempe toute dramatique. Il avait l'imagination assez vive, la force de conception assez prononcée, assez de chaleur et d'énergie pour faire concevoir qu'il n'en resterait pas à ce premier essai. Il fallait seulement que l'expérience vînt avec ses graves leçons tempérer cette fougue naturelle, donner une direction plus sûre à ses travaux, plus de netteté et d'art à ses compositions, plus de repos et de naturel à ses caractères. Il fallait que le poète eût mieux observé les hommes et la vie, et sans rien perdre de son énergie primitive, il pouvait mesurer d'un coup d'œil plus juste sa carrière, prendre un essor moins étrange au premier aspect, mais plus durable, faire comme le torrent, qui d'abord gronde, écume, bouillonne, se heurte contre les troncs d'arbres, se brise contre les rochers, et qui ensuite s'en va paisiblement remplir le lit que la prairie lui ouvre, et réfléchir dans son onde limpide les bois, les cieux, les bords rians qu'il parcourt, et le clocher du village et les murs du vieux château.

Le succès théâtral que Michel Beer avait obtenu si jeune, fut pour lui un puissant encouragement; il reprit avec une

nouvelle ardeur ses études, et chercha surtout à se familiariser avec la connaissance des auteurs classiques anciens et modernes. Un an après il produisit sa *Fiancée d'Aragon*, qui fut représentée sur plusieurs théâtres et accueillie favorablement par le public. On retrouve dans cette pièce le même genre de défauts et de beautés que l'on avait déjà remarqués dans *Clytemnestre*. C'est la même bouillante énergie, la même force de création, mais aussi la même inhabileté à prendre la juste mesure d'un caractère, la recherche des contrastes étranges; l'amour de l'effet dramatique poussé jusqu'à l'extrême, et les situations forcées et les invraisemblances. Le caractère souffrant, passif et résigné de Constancia ne peut manquer de nous intéresser; mais celui d'Hippolyte est trop atroce; c'est plutôt une furie qu'une jeune fille ardente et passionnée, comme le poète voulait nous la représenter. La mère de Constancia et d'Hippolyte est une de ces mères comme on n'en rencontre que dans les romans, très-rarement dans le monde réel, et le rôle qu'elle joue, et le rôle d'Alphonse et du peintre Octavio ne sont ni adroits, ni naturels. Ensuite le nœud de la pièce est établi sur une donnée trop mesquine et trop peu vraisemblable pour produire tant de grands événemens, et la fin de la pièce ressemble plutôt à une frénésie mélodramatique qu'à un noble dénouement de tragédie. Mais la pièce excite un intérêt profond et soutenu quand on la représente; les spectateurs seraient bien fâchés de ne pas la voir achever, et quand on en a commencé la lecture, il faut la poursuivre jusqu'au bout.

De *Clytemnestre* à la *Fiancée* il y avait progrès, et pour en venir de la *Fiancée* au *Paria*, le poète a fait un pas immense. La pièce est courte, mais brillante, rapide, fortement tissue, pleine d'ame et de feu. L'auteur a choisi pour sujet une idée morale et philosophique, et l'idée domine le drame, et le drame la développe avec des couleurs toutes orientales, avec une passion et un entraînement irrésistibles.

C'est encore l'histoire d'un Paria, l'histoire de l'homme maudit par les prêtres, condamné par la superstition, banni de la société, l'histoire fatale de cet homme qui naît avec une tache morale indélébile, qui ne peut racheter ni par son caractère ni par ses vertus la place qu'on lui enlève dans le monde, qui doit traîner à part comme un lépreux son existence flétrie, porter dans le désert sa demeure flétrie, et ne donner le jour qu'à des enfans maudits comme lui, chassés, haïs, persécutés comme lui. C'est l'histoire éternelle de cette guerre d'oppression contre le faible, des préjugés contre la lumière, de l'injustice et de l'ambition contre le droit naturel de tous, l'histoire d'une race d'individus qui peut s'appliquer à toutes les races, à toutes les époques, depuis le meurtre d'Abel par Caïn, depuis l'apparition du premier faux prophète, du premier imposteur. Le *Paria* de Michel Beer n'est ni le Paria philosophe de Bernardin de Saint-Pierre, ni le Paria héroïque de C. Delavigne. Plus malheureux encore, celui-ci a dû se retrancher dans une enceinte de rochers, dans un coin de terre ignoré, pour dérober sa vie aux hommes, pour échapper aux dangers dont il est menacé. La haine ne remplit pourtant pas son cœur, le sentiment de l'injustice révoltante dont il supporte le fardeau, ne lui présente pas ses semblables sous un jour odieux. Non, il les aime, il aime sa patrie, il voudrait combattre, et voir son fils combattre pour elle. Quand le jour tombe, quand la nuit vient le protéger de ses ombres, il se plaît à quitter son habitation solitaire pour s'en aller auprès de la demeure des vivans, pour voir le lieu qu'ils habitent, pour respirer l'air qu'ils respirent. Puis surtout il se plaît à pénétrer dans les cimetières, à voir sur le même sol la tombe du riche et celle du pauvre; car alors il peut penser du moins que tous les hommes sont égaux, et que là expirent pour lui les préventions du peuple, la haine du prêtre. Mais le drame vient le trouver dans ses pieuses rêveries, le drame arrive dans sa cabane, avec la jeune femme

qu'il a sauvée, avec la douce et tendre Maja, dont l'amour et la fidélité ne lui laissaient plus rien à envier aux races favorites de Brama. Le drame vient donc sous ce toit de bananiers, avec la fureur dans les yeux et le poignard à la main, avec des imprécations et du sang, et le pauvre Paria cède, courbe la tête, et meurt en invoquant le Dieu de bonté et de miséricorde qu'il a toujours vénéré et béni. [1]

Le *Paria* fut joué avec un grand succès sur les principaux théâtres d'Allemagne; il est resté au répertoire, et l'intérêt qu'il avait excité dès la première représentation, s'est toujours maintenu.

Après cette pièce, qui valut à son auteur les suffrages des hommes les plus éclairés de l'Allemagne et les applaudissemens universels du public, on ne vit pendant assez long-temps rien paraître de Michel Beer. Il se livrait à de nouveaux travaux, il étudiait en silence, il ne voulait pas compromettre par une œuvre faite trop rapidement le succès qu'il venait d'obtenir. Il combina habilement ses moyens, il mûrit avec soin son projet, puis un jour il publia *Struensée.* Depuis Schiller, depuis Gœthe, l'Allemagne n'avait peut-être pas vu une tragédie plus large, plus complète, mieux sentie, plus adroitement conduite et plus finement dialoguée. Là est l'espace, l'air, les personnages qui se meuvent à leur aise, les caractères franchement dessinés, les situations vraies; le drame qui se noue sans efforts, s'avance, se prolonge, arrive aux scènes d'intrigues, aux entretiens d'amour, aux conjurations et à la catastrophe par une pente rapide, mais graduelle. Le poète n'a pas fait de Struensée un coureur d'aventures uniquement occupé de ses bonnes fortunes, et aveuglé par le haut rang auquel il est parvenu, ni de la reine Mathilde une femme galante et sentimentale qui oublie de tenir le sceptre pour écrire des billets-doux, comme tout poète inexpérimenté eût bien pu le faire avec cette donnée si simple d'un fils de

1 Nous donnerons la traduction du *Paria* dans un prochain numéro.

pasteur de village qui devient ministre et favori du roi, et d'une reine qui se prend d'amour pour lui. Il s'en est tenu à ce que lui racontait l'histoire, et par là, loin de diminuer l'effet dramatique, il l'a plutôt maintenu dans toute sa force et sa majesté. Là Struensée est bien l'homme brave et généreux, qui agit toujours par un sentiment de spontanéité; l'homme du peuple, vainement revêtu de l'habit de courtisan; car jusque sur les marches du trône et au milieu du faste royal qui l'entoure, il se souvient de son village, de son pauvre père, de son humble vie d'étudiant. C'est le plébéien humilié par la noblesse, et qui veut à son tour humilier la noblesse; c'est le tribun hardi qui proteste par ses talens et par son courage contre les priviléges du blason et les honneurs héréditaires. Son grand tort fut seulement de ne pas connaître assez bien l'époque où il vivait, et le pays où il voulait établir ses réformes, de lutter avec trop peu de forces contre une noblesse toute puissante, et de parler le langage de la démocratie à un peuple qui n'entendait encore que celui de l'esclavage; sa grande faute fut de n'avoir pas revêtu avec l'habit de ministre le caractère fin et rusé du courtisan; de marcher à front découvert, et de se fier à ceux qui l'entouraient, comme il aurait pu le faire avant de connaître les hommes, simple étudiant de Halle.

La reine Mathilde est une jeune femme douce et timide, qui, trouvant à la cour un parti formé contre elle, repoussée par sa belle-mère, trahie par ceux auxquels elle accorde sa confiance, et ne pouvant compter ni sur l'affection de quelques-uns des principaux courtisans, ni sur le caractère faible et paresseux de son époux, accepte avec joie les services qui lui sont offerts par un homme dévoué, et partage toutes ses vues et s'abandonne à ses conseils.

L'auteur a introduit habilement aussi dans sa pièce le père de Struensée, bon, simple et religieux pasteur de village, qui arrive une fois pour représenter à son fils la voie dangereuse

dans laquelle il s'égare, et entendre de lui l'aveu de son amour pour Mathilde, et qui revient, à la fin du drame, pour lui donner les dernières consolations de la religion.

Peut-être pourrait-on reprocher au poète d'avoir esquissé trop légèrement la scène d'amour qui a lieu au bal entre Mathilde et Struensée; peut-être aussi le rôle de cette reine rappelle-t-il un peu trop celui de l'épouse de Philippe II dans *Don Carlos*, de même que le rôle de Koller rappelle celui de Buttler dans *Wallenstein;* mais ce ne sont là que de légères taches, à peine remarquées dans une œuvre aussi longue et aussi belle.

Struensée fut représenté à Munich, à Ratisbonne et sur quelques autres théâtres de la Bavière. L'époque à laquelle ce drame s'est passé est encore trop près de nous[1]; les familles dont le nom se trouve mêlé aux sanglantes circonstances de cette catastrophe sont encore trop puissantes. Elles usèrent de toute leur influence pour que la pièce ne fût pas jouée ailleurs, et la pièce ne fut pas jouée; mais elle obtint à la lecture d'autant plus de succès, et les littérateurs allemands la recherchèrent avec avidité.

En France cette pièce est aussi très-connue, plusieurs journaux en rendirent compte à l'époque où elle parut, et notamment la *Revue française*, où M. de Saint-Aulaire en publia une critique détaillée et en traduisit plusieurs scènes. Depuis, l'ouvrage de Michel Beer a donné lieu à un mélodrame, à un roman qui a eu du succès et qui méritait d'en avoir, et probablement aussi à la dernière pièce de M. Scribe, *Bertrand et Raton.*

En 1832 Michel Beer fit représenter à Munich sa cinquième tragédie : *la Main et l'Épée.* C'est un de ces drames à per-

1 Struensée fut jugé le 25 Avril 1772, et exécuté le 28. Il entendit son arrêt avec une rare fermeté : « Je veux croire, dit-il, que l'amour du bien a seul conduit mes juges à prononcer ma sentence de mort. » Et le même calme et la même dignité le suivirent jusque sur l'échafaud.

sonnages imaginaires, comme Lessing en a donné l'exemple dans son *Émilia Galotti*, drame à larges et faciles canevas, où le poète déroule tout à son aise ses créations fantastiques, sans crainte d'être arrêté par l'histoire, ni par la tradition. Le goût de ces pièces ordinairement très-tragiques, mais manquant de mesure et de limites arrêtées, a passé rapidement de la France à l'Allemagne. Si leur tendance est bonne, c'est ce que la suite nous fera voir; mais jusqu'à présent elles n'ont pas porté grand nombre de bons fruits. En se livrant à un tel genre de tragédie, on risque trop, à ce qu'il nous semble, de prendre pour l'effet d'une mâle énergie ce qui n'est souvent que le résultat d'une atroce conception, et de transporter tout le dramatique de la pièce dans les événemens, les meurtres, les suicides, l'échafaud et le sang qui coule, tandis qu'il peut se rencontrer à un bien plus haut degré dans le développement des caractères et la lutte des passions.

La Main et l'Épée, la dernière œuvre dramatique du jeune poète, n'est pas encore imprimée[1]. Je n'ai pas pu la lire, et je ne l'ai pas vu jouer; je ne me permettrai donc pas de porter un jugement sur cette tragédie. Je sais seulement qu'à travers le succès qu'elle obtint au théâtre, et les éloges des critiques, on lui fit le reproche d'être trop fortement trempée de l'esprit mélodramatique de notre jeune école.

Michel Beer a composé en outre une comédie qui annonçait en lui une grande aptitude à traiter ce genre de poésie; il laisse encore un recueil de pièces fugitives dont la plupart se distinguent par leur style pittoresque, vif et gracieux; plusieurs élégies, des odes et des sonnets; des inspirations de voyages en France, en Allemagne, en Italie, et des légendes remarquables pour la plupart par leur ton de fine ironie et

1 Le libraire Brockhaus de Leipzig s'occupe maintenant de publier une édition complète des OEuvres de Michel Beer, qui renfermera les pièces dramatiques dont nous avons parlé, et beaucoup de poésies encore ignorées et complétement inédites.

d'*humour*. Nous citerons entre autres celle qui a pour titre *Le pieux Rabbin.*

« Près de Damas, dans une pauvre maison de village, loin de ses frères, dans la retraite et le silence, vivait un pieux rabbin. Toute sa journée se passe à méditer les lois de Dieu, à se créer des pénitences, à s'imposer des jeûnes, à chercher dans les livres la religion qu'il doit pratiquer. Un jour, du milieu de ces livres jaunis, l'œil de Dieu semble le regarder en colère, et l'angoisse s'empare de son ame. La fête de Pâques approche avec son sourire de printemps; le pieux rabbin se hâte de mettre le pain béni sur la table, attendant qu'un convive vienne le partager; car la loi dit: tu exerceras les devoirs d'hospitalité. Mais personne ne vient, et le rabbin pleure, se frappe la poitrine, s'agenouille sur le seuil de sa porte, puis s'en va parcourir les rues pour trouver un convive qu'il puisse conduire dans sa cellule, et auquel il puisse donner la boisson et la nourriture. Tout à coup il aperçoit un pauvre vieillard qui mendie et s'avance avec peine, courbé sur son bâton. Il s'approche de lui, le salue, lui donne le baiser de paix, et l'invite à venir dans sa demeure. Là il s'empresse à le servir, il lui apporte de l'eau pour ses mains, et lui lave lui-même ses pieds couverts de blessures. Puis il lui présente son meilleur vin et lui donne son propre lit. Et quand le vieillard, bien rafraîchi, bien reposé, prend son bâton de voyage et veut s'éloigner en exprimant à son hôte toute sa reconnaissance, le rabbin se jette au devant de lui et lui dit: « Voyageur que le Ciel m'a envoyé, sois assez bon pour me faire l'honneur de passer encore une nuit et un jour dans ma cabane. » Mais pendant la nuit il se lève, prend un bâton noueux et s'en va battre de toutes ses forces le vieillard, tellement que le malheureux saigne des pieds à la tête, et s'écrie en tremblant: méchant rabbin, que t'ai-je fait pour que tu remplisses avec tant de cruauté envers moi les devoirs de l'hospitalité? Alors celui-ci se jette à ses pieds, lui baise

les mains, panse ses blessures et le veille jour et nuit, et lui demande pardon. Quand le mendiant fut guéri, il dit au rabbin : maintenant tu as rempli ton devoir de religieux, laisse-moi partir; mais le rabbin se jeta au devant de lui, et lui dit: « Voyageur que le Ciel m'a envoyé, sois assez bon pour me faire l'honneur de passer encore un jour et une nuit dans ma cabane. » Et pendant la nuit il se relève de nouveau, prend une hache et se dispose à tuer son hôte. Mais celui-ci s'éveille, arrache l'arme meurtrière des mains du rabbin, le jette à terre, et lui crie : quelle folie te prend donc ? Tu invites l'étranger à venir chez toi, puis tu le maltraites jusqu'à le couvrir de blessures, et quand il dort, tu veux le tuer?

« Le rabbin lève sur son hôte un œil égaré, la sueur de la mort couvre son front, et il lui dit: « Pardonne-moi, et écoute, voyageur que le Ciel m'a envoyé, écoute, ce que j'ai fait, c'était pour obéir au livre de la loi, qui nous recommande trois devoirs principaux : exercer l'hospitalité, soigner les malades, ensevelir les morts en priant pour eux. Tu entras dans ma cellule, et je remplis le devoir d'hospitalité; mais je n'avais point de malade, et je te rendis malade à force de coups; et je n'avais point de mort, et je voulais te tuer. O malheur, je sens que mon dernier jour est venu, et je n'ai pu remplir le dernier et le plus important des trois commandemens. — Alors il tombe, un ange descend auprès de lui, délivre son ame des liens de ce monde, et lui dit, en l'emportant vers sa patrie et en pleurant: « Insensés que vous êtes, le Seigneur ne vous a-t-il pas écrit clairement ses saintes lois au fond du cœur, et vous voulez les lire avec peine dans des livres obscurs. Vous courez après la lumière trompeuse de ce monde, et la clarté céleste luit sur votre tête. »

Michel Beer avait voyagé long-temps en Italie, et séjourné plusieurs années à Paris, où il était entré en relations intimes

avec la plupart de nos meilleurs écrivains. De retour en Allemagne, il se fixa à Munich. Il y trouvait dans la faveur particulière que le roi lui accordait, et dans ses rapports journaliers avec des savans, tels que Schelling, Thiersch, Schenk, un encouragement à ses travaux et des guides éclairés pour ses études. En 1832 il tournait avec joie ses regards vers la terre classique du Péloponèse. Il étudiait assidument le grec moderne, et se préparait à visiter le sol d'Athènes, les ruines de Sparte, la patrie de Sophocle et d'Euripide. Une maladie cruelle est venue tout à coup interrompre ces rêves poétiques, ces nouvelles espérances de gloire. Il est mort à trente-trois ans, à l'âge où d'autres hommes commencent à peine leur carrière, et où lui avait déjà tant fait pour la sienne.

Il a laissé après lui plus d'un regret, plus d'un ami qui n'oubliera pas de long-temps son ame honnête et loyale, son caractère tendre et élevé, plus d'un jeune homme studieux, plus d'un artiste auquel il tendait en secret une main généreuse; car son cœur était, comme l'a dit Schenk, plein d'amour et de bienfaisance. Ceux qui l'ont connu personnellement, l'ont pleuré; ceux qui ne connaissent que ses œuvres et qui prennent intérêt à la poésie, ont dû déplorer cette mort si subite, ces travaux d'art si tôt interrompus, ces puissans efforts d'une noble nature si tôt brisés. Au point de décadence où se trouve le théâtre allemand, Michel Beer pouvait opérer une grande réaction. Son *Paria* est un admirable essai, son *Struensée* est sans contredit un des beaux drames que l'Allemagne possède. Encore quelques années, et il pouvait faire de si grandes choses! La mort a été bien prompte à s'emparer de sa proie!....

X. Marmier.



Jurisprudence.

DE L'ÉTUDE DU DROIT EN ALLEMAGNE.

II.

DROIT ROMAIN.

(INSTITUTES ET PANDECTES.)

Le Droit romain est la base de toute étude comme de tout enseignement du Droit en Allemagne, mais non à titre de RAISON ÉCRITE : il est à la fois plus et moins que cela. On n'en est plus, en effet, à une admiration fanatique de chacune de ses dispositions positives; on sait que, comme logique appliquée et comme unité organique, soit dans le dogme, soit dans l'histoire, aucune autre législation ne saurait lui être préférée; mais parce qu'on connaît et qu'on apprécie ce point par où véritablement il excelle, on n'est pas réduit à lui prêter une fausse grandeur qu'il ne saurait avoir comme recueil des principes les plus conformes à la raison éternelle. D'un autre côté, l'autorité usurpée et fictive qu'il a perdue, est plus que compensée par l'autorité réelle et légale dont il jouit. Le Droit romain est le DROIT COMMUN de l'Allemagne.

Après qu'aux douzième et treizième siècles les glossateurs eurent renouvelé la jurisprudence par l'étude du Corps de Droit, les disciples formés à leur école firent pénétrer peu à peu dans les tribunaux du temps les principes de la législation romaine. Cette réception, cette naturalisation du Droit romain fut lente et laborieuse en Allemagne. Il faut lire, dans

Götz von Berlichingen de Gœthe, l'intéressante scène entre Oléarius, l'évêque de Bamberg, l'abbé de Fulde et le fou, si l'on veut voir résumées d'une manière vive et brève les répugnances instinctives du peuple allemand pour ce droit étranger qui pervertissait ses bonnes coutumes usées et accoutumées de long temps, et les causes qui, malgré sa résistance, durent amener le triomphe du Droit romain. N'étaient-ce pas, en effet, les lois de l'empereur romain Justinien, dont le chef du saint empire romain germanique était à tort ou à raison regardé comme le successeur? Puis ces lois, rédigées ou recueillies sous l'inspiration d'un pouvoir despotique, n'étaient-elles pas favorables au mouvement social qui tendait alors à la ruine de la féodalité par la centralisation des pouvoirs? Enfin, n'y trouvait-on pas une forme scientifique que le Droit coutumier était loin d'avoir su atteindre encore, et une richesse de décisions de tout genre telle que semblaient la réclamer les transactions devenues plus actives et plus compliquées par l'accroissement du commerce?

Quoi qu'il en soit, cette révolution se trouva accomplie au seizième siècle, et depuis lors le Droit romain n'a cessé d'être considéré comme le Droit commun de l'Allemagne. Son application est obligatoire dans les tribunaux de tous les pays qui n'ont pas de code général, mais seulement des coutumes provinciales, des ordonnances particulières, des statuts locaux, dérogeant au Droit romain sur quelques points sans l'abroger dans son ensemble. Les pays même qui, comme la Prusse, ont un code général et complet, ayant été régis long-temps par le Droit romain, n'ont pu se soustraire à son influence dans la rédaction de leurs nouvelles lois, qui en portent l'empreinte aussi bien que notre Code civil français. L'influence du Droit romain s'est même conservée plus puissante que chez nous, parce qu'il est presque le seul lien d'unité reconnu, en fait de Droit civil, pour les divers États qui composent le corps germanique. Bizarre phénomène d'une importation étrangère

devenant la ressource d'une nationalité vivace, mais toujours malheureuse!

Cette importance du Droit romain comme Droit commun de l'Allemagne explique assez le soin tout particulier avec lequel les jurisconsultes de ce pays se sont appliqués à son étude. C'est en Allemagne que le Droit romain est aujourd'hui cultivé avec le plus d'éclat et de succès; c'est en Allemagne qu'il nous faut chercher le dernier mot de la science sur le Droit romain, si nous ne voulons pas nous condamner à refaire péniblement par nous-mêmes ce que d'autres ont déjà fait, et perdre en efforts inutiles sur des difficultés toutes résolues, le temps et l'ardeur que nous pourrions consacrer à l'avancement de la science dans nos propres voies, mais riches des longs travaux, de l'expérience et de l'acquis de nos voisins.

L'Allemagne n'a pas toujours eu ce privilége. Depuis que le Droit romain, survivant à la ruine du monde antique, s'est ranimé dans l'Europe renouvelée par les Barbares, trois pays et trois époques ont brillé surtout dans son existence scientifique: l'Italie au douzième siècle, la France au seizième, et l'Allemagne de nos jours. Cette division n'est pas absolument rigoureuse; elle n'est qu'approximative sous le rapport géographique comme sous celui de la chronologie; mais elle marque les points culminans, les phases saillantes. On peut dire, en ajoutant deux écoles intermédiaires, l'une italienne, l'autre hollandaise, que toute l'histoire littéraire du Droit romain se résume dans ces cinq noms : les GLOSSATEURS, BARTOLE, CUJAS, HEINECCIUS et SAVIGNY.

C'est que l'étude du Droit romain a subi des destinées diverses; les méthodes ont changé avec le temps; elles se sont supplantées ou combattues les unes les autres. Pour comprendre l'état où cette partie de la jurisprudence se trouve aujourd'hui dans les universités allemandes, il faut savoir ce qu'elle a été en Italie et en France, et avoir suivi toutes ses vicissitudes en Allemagne, depuis l'époque où le Droit romain

y a été admis comme Droit commun. Le rôle et le caractère de chaque école nouvelle ne s'explique que par la génération successive des méthodes antérieures.

Née en Italie, l'école des GLOSSATEURS se présente à nous la première. Elle s'attache presque exclusivement à l'exégèse. De simples notes explicatives, placées en marge du texte (*glossæ*), des cours destinés à une interprétation plus détaillée (*lecturæ*), des résumés ou sommaires des titres (*summæ*), tels furent les principaux travaux de ces premiers docteurs du Droit romain au moyen âge. La base de leur exégèse était la critique du texte pour en rétablir la pureté; leur instrument était la logique. Avec cela, peu de conceptions indépendantes et hardies; mais une sagacité vive, pénétrante, infatigable, qui mettait en culture toute cette masse immense de textes enfouis et négligés jusque-là, et qui étaient devenus pour le jurisconsulte ce que la Bible était pour le théologien, une autorité supérieure, sans appel, qu'on s'efforçait de connaître, mais qu'on ne jugeait point.

On n'avait pas encore appris à écrire beaucoup et à disserter longuement. L'interprétation des glossateurs va droit au but, sans dévier du cas précis de la loi, sans se perdre jamais dans le vague. C'est par là qu'ils l'emportent même sur les meilleurs commentateurs qui ont suivi.

Mais à mesure que le nombre des nouveaux docteurs augmenta, que leurs travaux s'accumulèrent, cette verve exégétique s'affaiblit. HUGOLIN[1] fut le dernier qui écrivit des gloses de quelque importance. Alors vint ACCURSE (mort vers 1260), qui fit un choix entre toutes celles de ses prédécesseurs, et les réunit en un corps, appelé la *glose* par excellence (*glossa, glossa ordinaria*). Celle-ci, et même des ouvrages postérieurs, usurpèrent peu à peu la place des textes[2]; l'étude im-

1 Dans la première moitié du treizième siècle.

2 Jusqu'à ce jour l'autorité pratique du Droit romain en Allemagne

médiate des sources fut négligée; la science devint diffuse, prolixe; les ouvrages furent plus rares, les cours plus médiocres. Ajoutez les abus de la scolastique, qui firent invasion dans la jurisprudence à partir de Raymond Lulle, et la défigurèrent en un vide et vain formalisme. Les praticiens seuls furent préservés quelque peu de cet excès, rappelés qu'ils étaient au vrai par ce que la pratique a de vivant, d'actuel et de positif. Ce fut la gloire de BARTOLE, au quatorzième siècle[1], d'avoir porté quelques idées neuves et quelque animation dans l'exégèse qu'accablaient les formes dialectiques : il le dut sans doute aux fonctions d'assesseur, qu'il remplit quelque temps après avoir quitté l'école, et avant de se livrer au professorat. Mais ses commentaires tant admirés ne firent qu'augmenter l'amas déjà si confus des matériaux sur lesquels s'exerçaient alors les jurisconsultes. Le mal empirait chaque jour, et c'était déjà un grand mérite d'avoir su mettre un peu d'ordre dans ce chaos de citations et d'autorités, au moyen desquelles on s'efforçait d'établir l'opinion commune des docteurs : JASON (mort en 1519) n'en eut pas d'autre. Son disciple Alciat appartient déjà à la nouvelle école, dont le centre ne fut plus l'Italie, mais la France.

La renaissance des lettres et de l'étude de l'antiquité classique, préparée par l'invention de l'imprimerie, et accompagnée de la découverte et de la publication de la plupart des auteurs anciens, resta long-temps sans exercer d'influence sensible sur la jurisprudence, à telles enseignes, qu'on a pu douter si dans Cinus ou l'Arétin le philologue, le poète était le même individu que le jurisconsulte, tant celui-ci paraît encore barbare. En vain, pendant tout le quinzième siècle, une significative série de jurisconsultes et de philologues annonce-t-elle l'approche d'un mouvement novateur : leurs

est en quelque sorte subordonnée à l'autoritée de la glose, suivant la règle: *Quidquid glossa non adgnoscit, illud nec adgnoscit curia.*

1 Il mourut en 1357.

efforts restent encore isolés et sans influence sur l'école. Ce ne fut que peu à peu que celle-ci s'affranchit de ses traditions routinières, et, laissant là la glose et Bartole, s'en revint à l'étude vivifiante des sources elles-mêmes.

Ce fut un pas décisif. Dès-lors l'impulsion littéraire, communiquée rapidement à la jurisprudence, produisit cet épisode brillant et passager, qu'on appelle l'école française du seizième siècle.

L'école française fut encore en grande partie interprétative quant à la forme, comme le prouvent les Notes de Budée (Paris, 1508) et les Commentaires de Duaren sur les Pandectes (Lyon, 1554), ceux de Fr. Baudouin (Paris, 1546) et de Fr. Hotman (Bâle, 1560) sur les Institutes; mais au fond elle n'a plus rien de scolastique. Ce n'est plus seulement à la sagacité naturelle ou à la subtilité dialectique qu'elle s'adresse pour l'élucidation des monumens du Droit romain, mais à la philologie, à l'archéologie, à l'histoire, toutes choses dont ni les glossateurs, ni leurs pâles continuateurs n'avaient eu la plus légère idée. Humaniste, historique, savante, elle offre déjà, comme par pressentiment, le germe de presque tous les développemens ultérieurs de la science. Aymar du Rivail publie une histoire du Droit (Valence, 1515); F. L. Connan (Paris, 1552) et Hugues Doneau (Francfort, 1589—1597) osent s'écarter de l'ordre des matières suivi dans les Institutes ou les Pandectes, et composer des traités systématiques de Droit civil; le grand Cujas, enfin, commente non plus les Pandectes, mais Papinien, mais Paul, Ulpien, Modestin; en un mot, les grands jurisconsultes des deuxième et troisième siècles, dont il s'efforce de reconstruire les écrits (Lyon, 1570 et suiv.) : admirable tentative de restauration, que la mutilation des fragmens admis dans la compilation de Justinien rend malheureusement impossible !

Le défaut de l'école française, c'est surtout d'avoir été trop exclusivement littéraire, érudite, élégante, peu soucieuse de

l'application et de l'utilité immédiate des résultats obtenus par elle. Aussi, quelque brillant que fût l'enseignement de ses principaux représentans, rencontra-t-elle une vive opposition, et n'exerça-t-elle qu'une faible influence sur la pratique, même en France. Dans les autres pays de l'Europe, la nouvelle école obtint encore moins de crédit; à peine y compta-t-elle quelques partisans isolés, tels que l'Italien Alciat (depuis 1513), les Allemands Ulric Zase (depuis 1518) et Grég. Haloander ou Hofmann (1529), le Hollandais Hub. Giphanius (1596), l'Espagnol don Antonio Agustin (1543), etc.

Énumérer toutes les circonstances diverses qui contribuèrent à faire déchoir cette première école historique, nous mènerait loin de notre objet. Ce qui est certain, c'est que le mouvement de critique littéraire et de recherches historiques, auquel elle devait son éclat, ne tarda pas à se retirer de la jurisprudence, ou du moins de cette partie de la jurisprudence qui nous occupe ici, l'enseignement du Droit romain. Il est vrai qu'au dix-septième siècle Antoine Faure écrivit ses *Rationalia ad Pandectas* (Genève, 1604), et Jean de la Coste son Commentaire estimé sur les Institutes (Paris, 1659); Doujat représentait en quelque sorte l'histoire du Droit (Paris, 1678); Domat (1685) prétendit mettre les lois civiles dans leur ordre naturel. Depuis lors la langue française fut appliquée au Droit romain [1]; mais loin de lui rendre quelque vie en le popularisant, ce changement n'indique qu'un degré de faiblesse et d'impuissance de plus. L'école hollandaise nous écrasait. Nous n'avions au dix-huitième siècle pour l'histoire du Droit romain que le superficiel Ferrière (Paris, 1718), ou l'indigeste Terrasson (Paris, 1750); pour les Pandectes, que le remaniement de Pothier (Paris et Cahors, 1748—1752); pour les Institutes, personne. Nous ne voulons pas dire que les ouvrages que nous venons de citer fussent

1 Les Pandectes de Pothier font exception; elles sont en latin, et devaient l'être, vu leur objet.

beaucoup inférieurs à ceux qui se publiaient à la même époque en Allemagne ou aux Pays-Bas; mais ils restaient isolés, suivis d'aucun autre dont le nom seulement méritât d'être cité, et grâce à leur isolement, ces ébauches étaient admirées comme des monumens. La science dépérissait de jour en jour et tournait en routine : la pratique seule conserva quelque vie; et nous eûmes encore des magistrats éminens et même des législateurs, mais plus de jurisconsultes.

De nos jours, un léger mouvement ascendant s'est manifesté, à Paris surtout, dans l'étude du Droit romain : espérons qu'il annonce un progrès véritable sur une plus large échelle. Jusqu'ici, si l'on excepte quelques traductions, et les efforts de M. Lerminier pour nous faire entrevoir les travaux de l'Allemagne, nous vivons sur l'histoire du Droit romain de M. Berriat Saint-Prix, et sur les Institutes nouvellement expliquées par M. Du Caurroy de la Croix. Le livre de M. Berriat ne saurait être imputé à la nouvelle école : c'est au contraire un legs de ce qu'il restait d'instruction solide et de bonnes traditions dans l'ancienne; quant à celui de M. Du Caurroy, c'est de la très-bonne exégèse, mais rien de plus. Or, l'exégèse est un moyen, moyen excellent pour nous remettre en face des sources, nous en donner l'intelligence avec le goût de les étudier; mais elle ne saurait être une méthode définitive.

Pour achever cette esquisse de l'histoire littéraire du Droit romain hors de l'Allemagne, disons encore que, depuis le seizième siècle, la sagacité italienne n'apparaît, de son côté, que de loin en loin dans quelque bel ouvrage. L'enseignement languit, et il n'y a là rien d'étonnant. L'Italie jouit, en grande partie, de cette même organisation universitaire qui nous est commune, à nous Français, hommes de progrès, avec l'Autriche, que nous appelons dédaigneusement un pays rétrograde.

L'école des glossateurs avait interprété les sources par les sources elles-mêmes, par la comparaison et la concordance des diverses lois dont elles se composent; l'école qui suivit, et dont Bartole fut le représentant le plus illustre, s'appuya, dans son interprétation, sur la philosophie scolastique; et l'école française, enfin, sur la connaissance qu'elle s'était acquise, en philologie et en histoire, de l'antiquité classique. Toutes trois ont cela de commun, qu'elles ont surtout fait de l'exégèse. Mais l'exégèse n'épuise point la science, même celle du Droit positif, comme l'indiquent d'ailleurs les essais en divers genres dont déjà nous avons indiqué quelques-uns, en parlant des travaux de l'école française.

Si nous mettons à part la partie philosophique de la jurisprudence et sa partie pratique, l'étude théorique du Droit positif se divise elle-même en deux parties principales: l'une historique, dont nous ne nous occupons point pour le moment; l'autre dogmatique. La dogmatique constate, pour le Droit positif en question, les institutions diverses avec le détail des dispositions qui s'y rapportent, les principes avec leurs conséquences, les règles avec leurs exceptions. Dans ce travail, elle suit une double méthode, elle recourt à deux moyens, dont l'emploi simultané peut seul donner à la science l'étendue, la certitude et l'unité dont elle a besoin: ce sont l'interprétation des sources positives, légales, et la systématisation des résultats obtenus par l'exégèse. Le système, conception libre et hardie, ne s'établit pas en un jour dans son ensemble: il passe d'abord par la forme incomplète et timide du *compendium*.

Or, ces tendances diverses de la dogmatique se rencontrent toutes dans les deux écoles qu'il nous reste à étudier, et qui appartiennent à l'Allemagne, en y comprenant les Pays-Bas, qui se rattachent à l'Allemagne pour l'histoire littéraire du Droit romain. La première de ces écoles, qui est plus particulièrement hollandaise, affecte simultanément et succes-

sivement les formes du commentaire et du *compendium;* la seconde, école essentiellement allemande, se signale par sa tendance systématique. Toutes deux se sont livrées à des travaux sur l'histoire du Droit, mais la dernière semble avoir seule pénétré dans l'esprit même de l'histoire.

Il suffira de citer les commentaires d'Arnold Vinnius (Amsterdam, 1642) et d'Evrard Otton (Utrecht, 1729) sur les Institutes; ceux de Jean Voet (La Haie, 1716) et de Gérard Noodt (Leyde, 1716 et 1724), ainsi que les notes d'Antoine Schulting (Leyde, 1804 — 1809) sur les Pandectes; le commentaire de Wissenbach sur le Code (Franéquère, 1660 et 1664), et les notes de Hombergk zu Vach sur les Novelles (Marbourg, 1717). Tous ces auteurs, excepté le dernier, appartiennent à la Hollande. On voit aussi que ces ouvrages, en forme de commentaires, s'arrêtent avant le milieu du siècle dernier; car les notes de Schulting sont un ouvrage posthume; Schulting est mort en 1734.

Depuis lors le goût de l'exégèse se perd, les commentaires disparaissent, et font place à une autre sorte d'ouvrages, abrégés timidement systématiques, secs, superficiels, souvent faux, presque toujours insipides. Les *Sommes* des glossateurs et les *Paratitles* de Cujas, qui peuvent être regardés comme les précurseurs des premiers essais en ce genre, n'avaient au moins pas la prétention d'être des systèmes: comme résumés, comme argumens ou sommaires des titres du texte, ils avaient un but utile, et ils l'atteignaient. L'Allemagne aussi avait eu ses Paratitles sur les Pandectes, par Wesenbeck (1565). Le plus ancien *compendium* est le *Collegium argentoratense* de Meier, professeur de Droit à Strasbourg (1617). Ils deviennent fréquens, à partir des vingt à vingt-cinq dernières années du dix-septième siècle; mais ils n'atteignirent la perfection idéale du genre, que grâce à la méthode mathématique mise en vogue, au dix-huitième, par le soi-disant continuateur de Leibnitz, le baron Chrétien de Wolf. Dans

ces manuels on suivait livre par livre, titre par titre, l'ordre légal des Institutes ou des Pandectes, même dans ce que cette disposition des matières pouvait avoir d'irrationnel, de faux ou d'incommode. Mais sous chaque titre on plaçait, non pas un résumé de ce que contenait le titre correspondant de l'original, comme dans les Sommes ou les Paratitles; non pas le texte lui-même disposé seulement dans un ordre plus logique et plus lumineux, ce que Pothier eut la prétention de faire en France; mais une série de définitions, de divisions, de propositions, de corollaires, disposés par paragraphes, exactement numérotés par chiffres romains et arabes, et par toutes les lettres de l'alphabet; extraits d'ailleurs des diverses parties du Corps de Droit, et étayés de citations qui trop souvent, il faut le dire à la honte des auteurs même les plus estimés de cette catégorie, ou ne prouvaient rien, ou prouvaient, sinon le contraire, du moins tout autre chose.

Ainsi, suivant l'observation judicieuse de M. de Savigny[1], dans cette méthode, on s'attachait servilement aux sources pour l'ordre systématique, quelque vicieux qu'il pût être, et l'on abandonnait ce qui est la base et la condition première de toute connaissance solide du Droit, l'étude immédiate des textes, l'exégèse. Cependant, il faut être juste, et reconnaître à cette école un rôle de transition qui n'est pas sans mérite. Si l'on se fût éternellement renfermé dans le commentaire et l'interprétation des sources, la science restait stationnaire. Il fallait bien que la logique s'exerçât une fois sur l'arrangement des matières, et non plus exclusivement sur le sens et l'ex-

1 Cours (inédit) d'Institutes et d'antiquités du Droit romain fait à l'université de Berlin pendant le semestre d'été de 1832.—Nous devons la communication de ce cahier, écrit avec beaucoup de soin, à l'obligeance de notre compatriote, M. Victor Lobstein, qui a fait des études distinguées en jurisprudence et en philologie à Paris et à Berlin, et qui se trouve en ce moment à Rome, attaché à l'ambassade de France. M. de Savigny ne dicte point; mais son débit est assez lent pour permettre de prendre des notes qui reproduisent non-seulement la pensée, mais en grande partie les expressions mêmes du professeur.

plication littérale de chaque loi, de chaque disposition particulière; et dans cette direction nouvelle, elle ne put procéder dès le début avec cette rigueur et cette étendue, qui ne lui viennent en toutes choses qu'à mesure qu'elle avance et qu'elle s'enhardit. Lorsqu'on eut démêlé et classé tous les détails de chaque doctrine particulière, le moment arriva de faire le dernier pas, de s'affranchir de l'ordre légal, même dans sa partie la plus générale, et de s'abandonner à la recherche de combinaisons nouvelles, de systèmes indépendans.

On peut dire de cette école qu'elle a fait son temps : elle devait disparaître dès que l'esprit systématique qui l'avait produite, aurait étendu ses exigences, non plus à quelques détails, mais à l'ensemble de l'exposition dogmatique des principes du Droit romain. Mais elle a survécu aux temps de sa splendeur, et c'est de nos jours seulement que nous la voyons s'éteindre.

Les premiers manuels en ce genre, après celui de Meier, sont ceux de Huber (Franéquère, 1678) et de Boeckelmann (Heidelberg, 1679) suivant l'ordre des Institutes; de Lauterbach (1679)[1] suivant l'ordre des Pandectes. Les Pandectes de Lauterbach furent supplantées par celles de Just Henning Boehmer (1704), de Westenberg (1712), de Heineccius (1728), et surtout de Hellfeld (1764). Tous ces ouvrages ont eu un grand nombre d'éditions : Bœhmer a été réimprimé pour la dernière fois en 1790; Hellfeld en 1806; Westenberg en 1814, à Berlin, où il a servi de manuel pour les cours jusqu'en 1820, qu'il fut définitivement abandonné. Le dernier *compendium* suivant l'ordre du Digeste est celui de Malblanc (1801). L'auteur le suivit jusqu'à sa mort, arrivée en 1828, dans les cours qu'il donnait comme professeur à l'université de Tubingue.

Westenberg avait aussi écrit un manuel d'après l'ordre des Institutes (Amsterdam, 1699). Mais le plus renommé

1 Ouvrage posthume. Lauterbach est mort en 1678.

de tous ceux où cet ordre a été suivi, celui qu'on doit même regarder comme le type de toute cette école, ce sont les Élémens de HEINECCIUS (Amsterdam, 1725). Peu de livres de Droit ont eu autant de vogue, et l'ont soutenue aussi longtemps. Le nombre des réimpressions et des remaniemens qui en ont été faits, est prodigieux : nous en devons citer quelques-uns, parce qu'ils font comprendre les vicissitudes et la durée de l'école à laquelle ils appartiennent. Les dernières éditions qui reproduisent purement et simplement le travail de Heineccius, sont celles de Leipzig, publiées par Biener en 1789 et 1813, et celle d'Édimbourg, de 1822. Une traduction française a paru en 1805, et a eu en 1812 les honneurs d'une seconde édition.

La grande faveur dont le *compendium* de Heineccius a joui, depuis son apparition jusque dans ces derniers temps, n'était pas faite pour enhardir ceux qui vinrent après à entrer en concurrence avec lui; il était beaucoup plus sûr de se mettre sous son patronage. C'est ce que firent Hœpfner (1778, 5.ᵉ édit., 1806), Woltær (1785), Waldeck (1788, 4.ᵉ édit., 1806), et feu M. Arnold, professeur de Droit romain et doyen de la Faculté de Droit de Strasbourg (1812). Ils retravaillèrent les Institutes-modèles du professeur de Franéquère et de Halle, et les donnèrent au public avec des changemens plus ou moins considérables, plus ou moins heureux. Nous ne connaissons que GEBAUER (1752) et WOLTÆR (1807), qui aient composé des *compendium* suivant l'ordre des Institutes, postérieurs à celui de Heineccius et indépendans du sien.

Tout en reconnaissant aux travaux de cette école une valeur relative et transitoire, on ne saurait trop déplorer la fausse voie où elle a engagé la science par ces manuels bâtards qui n'étaient plus de l'exégèse, qui n'étaient pas encore des systèmes; qui empruntaient aux textes ce qu'il y a de moins important, l'ordre légal des titres, et négligeaient l'étude

directe des textes, l'interprétation de leurs dispositions elles-mêmes. Le *nec plus ultra* dans cette direction fut atteint par Hoepfner et par Glück. Le premier composa sur les Institutes de Heineccius un commentaire théorico-pratique, en un volume in-4° (1783, 8.e édition, 1818). L'autre entreprit en 1790 un vaste commentaire des Pandectes, d'après celles de Hellfeld, laborieuse entreprise qui compte déjà plus de trente volumes in-8.°, et qui est loin d'être terminée[1]. Sans doute ces ouvrages ne sont pas sans mérite et sans utilité; le second surtout est un immense répertoire, remarquable par la patience et l'érudition avec lesquelles toutes les controverses y sont rapportées, toutes les opinions confrontées. Mais l'idée qui les a produits, la malheureuse idée de commenter longuement des ouvrages qui n'étaient ni des textes, ni des traités, ni même des commentaires, dénote une déviation si grave, un égarement si complet dans le faux, qu'aucune perfection de détail ne saurait racheter le vice de la méthode.

Il était temps que cette école hollandaise et allemande, qui avait produit d'estimables commentateurs, mais qui s'était bientôt fourvoyée dans la fausse route du *compendium*, et que l'épuisement retenait dans une stérile admiration de son coryphée, Heineccius, et de quelques autres, fît place à une école jeune et pleine de vie, qui pût donner une impulsion nouvelle à la science. La nouvelle école se fit jour dans les vingt dernières années du dix-huitième siècle. Gustave Hugo, de Gœttingue, jeune homme alors, aujourd'hui patriarche, se plaça bientôt à la tête du mouvement qui a régénéré la jurisprudence en Allemagne. Il s'est manifesté depuis parmi les promoteurs de cette régénération et parmi leurs adhérens des dissidences assez graves, des luttes très-vives;

1 Depuis la mort de Glück, son œuvre est continuée par Mühlenbruch, qui a déjà publié trois volumes. — Ce commentaire est écrit en allemand, ainsi que celui de Hœpfner; les autres ouvrages que nous avons cités et qui appartiennent à cette école, sont en latin.

mais les principes fondamentaux sur lesquels elle s'est faite, règnent aujourd'hui sans conteste.

La nouvelle école allemande, au-dessus de laquelle plane le génie de SAVIGNY, se distingue surtout par son caractère historique; ce n'est pas le moment de nous étendre sur les travaux qu'elle a entrepris en ce sens, et par lesquels elle s'est acquis une gloire durable. Dans la dogmatique, elle s'annonce à la fois par une double tendance : réaction vers l'exégèse et progrès vers le système; c'était, à vrai dire, un double progrès.

L'exégèse n'est plus aujourd'hui en Allemagne une méthode d'enseignement : il n'existe point de cours dans lesquels on lise les sources, c'est-à-dire les diverses parties du Corps de Droit, pour les expliquer, les commenter d'un bout à l'autre; mais, dans tous les cours, on renvoie sans cesse les élèves aux sources; ce qu'on leur recommande, ce sur quoi l'on insiste avant tout, c'est l'étude directe et assidue des sources. Afin que les jeunes gens apprennent l'art de l'interprétation et ne manquent point d'un guide pour leurs études individuelles, on consacre un cours à des exercices pratiques d'exégèse (*exegeticum*), où le professeur explique un choix des passages les plus intéressans ou les plus difficiles du Corps de Droit. A cet effet il a été publié un grand nombre de Chrestomathies, qui contiennent un choix de ce genre plus ou moins étendu, plus ou moins bien fait. Nous citerons celles de SEIDENSTICKER (Gœttingue, 1798), de HUGO (Berlin, 1802), de CROPP (Heidelberg, 1815), de SAVIGNY, de HAUBOLD (Leipzig, 1820) et de PERNICE (Halle, 1824). Enfin, une foule de dissertations et d'ouvrages, où l'exégèse joue accidentellement un très-grand rôle, sont là pour attester avec quel soin et quelle ardeur la nouvelle école allemande s'applique à l'étude des sources. Les interprétations de M. de Savigny resteront comme des modèles; il est impossible d'interpréter avec plus de clarté, de sagacité, d'érudition et d'intérêt.

Il ne nous reste plus à parler que de la seconde forme de la dogmatique, du système : on nous pardonnera de le faire avec quelque étendue. C'est chez nous, en France, chose si insolite qu'un traité *systématique* de Droit civil; l'ordre légal du Code passe pour tellement sacré et inviolable; les formes du commentaire et du *compendium* exercent encore un empire si exclusif et si peu contesté, que la nouveauté seule du fait suffira, sans doute, pour justifier les développemens où nous allons entrer sur l'ordre systématique adopté par les principaux jurisconsultes de l'Allemagne.

Les premiers essais de s'affranchir de la servitude de l'ordre légal des matières, doivent être revendiqués pour l'école française du seizième siècle : nous avons cité plus haut les ouvrages de Connan et de Doneau. Vers la même époque, en Allemagne, deux professeurs de l'université de Heidelberg, Vulteius et Vigelius, se disputèrent vivement l'honneur d'avoir conçu un système indépendant, que le premier publia dans sa *Jurisprudentia romana* (Marbourg, 1590). Ce sont les précurseurs de l'école actuelle. Il faut y joindre la *Jurisprudentia Romano-Germanica* de George-Adam Struvius (vulgairement le petit Struv, 1670) au dix-septième siècle; et Berger, avec son *Œconomia juris* (1712), au commencement du dix-huitième.

Les inconvéniens de l'ordre légal n'échappèrent point même à ceux qui le suivaient le plus religieusement dans leurs manuels. Ils s'efforçaient d'y remédier par des introductions plus ou moins étendues, par des appendices ou *additamenta*. A la fin on s'enhardit : on effaça les numéros des livres et des titres; ici l'on supprima, là on intercala; on fit disparaître de maladroites transpositions; telle matière, qui n'était traitée qu'occasionellement et d'une manière secondaire, reçut dans le système une place principale; en un mot, le vieil esclavage de la routine qu'on décorait du nom de respect pour la loi, fut brisé.

Et néanmoins, pour la disposition des grandes masses, l'on se rattacha encore en quelque sorte, non pas aux Pandectes, mais aux Institutes, et la distribution des matières reposa tout entière sur ce passage de Gaius, répété par Justinien : *Omne jus, quo utimur, vel ad* PERSONAS *pertinet, vel ad* RES, *vel ad* ACTIONES.

De là trois sections, intitulées : JUS PERSONARUM, JUS RERUM, JUS ACTIONUM. L'expression *jus personarum* se trouve dans le Corps de Droit; mais Hugo a observé avec raison qu'il faut la traduire par théorie des personnes, et non par droit des personnes (*Personenrecht*), comme l'on fait vulgairement. Quant au *jus rerum* et au *jus actionum*, ce sont des termes fabriqués par les modernes.

Cette division, imitée des Institutes, fut suivie par HOFACKER (1785 et 1788), SCHMALZ (1793), HUGO (1799)[1], THIBAUT (1803, 7.e édit., 1828), KONOPAK (1807), HAUBOLD (1814), MÜHLENBRUCH (1823), etc.[2]

Tous ces auteurs placent dans une Introduction et dans une Partie générale, des notions préliminaires sur le *Corpus juris*, sur le Droit, sa nature, ses sources, sur la loi, etc. Le *Jus personarum* traite de la capacité civile des personnes et des rapports de famille. Mais une grande controverse fut engagée par Hugo sur l'étendue et les limites respectives des deux autres sections. Il prétendit, contrairement à l'opinion ancienne, que la théorie des choses ou des biens (vulgairement appelée le Droit des choses, *Sachenrecht*), ne devait

1 *Lehrbuch des heutigen römischen Rechts*, second essai, complétement remanié. — La première édition, intitulée : *Institutionen des heutigen römischen Rechts*, est de 1789; mais Hugo y suivait un arrangement des matières qu'il a abandonné depuis, et qui se rapprochait beaucoup, comme il l'a lui-même observé en plus d'un endroit, de celui que Heise a depuis développé et dont il sera question plus bas. La troisième édition du Manuel de Hugo (1805) porte le titre de *Pandectes*. Toutes les éditions suivantes portent de nouveau le titre de la seconde.

2 Hofacker, Haubold et Mühlenbruch on écrit en latin; Schmalz, Hugo, Thibaut et Konopak, en allemand.

comprendre que la propriété et les autres droits réels, puis les successions, mais non les obligations, qu'il convenait au contraire de réunir aux actions, sous le titre de Théorie des engagemens (*Lehre von den Foderungen*). Il a été suivi en cela par Haubold et par Mühlenbruch; mais M. Thibaut est resté fidèle à l'ancienne opinion, et M. de Savigny s'est également prononcé contre l'innovation de Hugo.

Les rapports de famille exercent une grande influence sur les biens : où placer les règles qui en naissent, et qui sont par conséquent relatives aussi bien à la famille qu'aux biens, aux biens qu'à la famille? De là, une nouvelle particularité du système de Hugo, qui place les théories du pécule, de la dot, etc., dans la seconde section; tandis que Thibaut, Haubold, Mühlenbruch, les réunissent à la première. Les tableaux suivans feront mieux comprendre, et mettront à même de comparer les systèmes suivis par ces divers jurisconsultes dans la partie spéciale de leurs cours et de leurs ouvrages.

I. Système de Hugo.

A. *Théorie des personnes.* (*Inst., lib. I, tit.* 3—26).

1) De la différence entre les hommes libres et les esclaves (ou de la capacité civile).

2) De la différence entre ceux qui sont *sui juris* ou *alieni juris* (dépendance de l'esclave, de la femme et de l'enfant à l'égard du maître, du mari, du père).

3) De la différence entre les personnes *sui juris* qui sont ou ne sont pas soumises à la tutelle ou à la curatelle.

B. *Théorie des choses.* (*Inst., lib. II, tit.* 1—25; *III,* 1—13).

1) Des droits sur les choses (propriété, servitudes, gages et hypothèques), indépendamment des rapports de famille et des successions.

2) De l'influence des rapports de famille sur ces droits.

3) Des successions, ou de la transmission des biens de celui qui perd la capacité civile, soit de son vivant, soit surtout à cause de mort.

C. *Théorie des engagemens.* (*Inst., lib. III, tit.* 14—30, *IV,* 1—18).

1) Des obligations nées d'un contrat, d'un délit ou de divers autres cas (*ex variis causarum figuris*).

2) Des actions ou de la faculté de poursuivre ses droits en justice.

3) De la procédure, ou des moyens et de la forme de cette poursuite.

II. Système de Haubold et de Mühlenbruch.

A. *Jus personarum*, c'est-à-dire de l'état et de la capacité des personnes, et de la famille (y compris l'influence des rapports de famille sur les biens).

B. *Jus rerum*, c'est-à-dire propriété, droits réels sur la chose d'autrui et successions.

C. *Jus obligationum*, c'est-à-dire des engagemens nés d'un contrat, d'un délit ou de diverses autres causes.

A ces trois sections, communes à tous deux, Haubold en ajoute deux autres:

D. *Jus actionum*, c'est-à-dire des actions, des exceptions, des interdits, de l'envoi en possession, de la restitution en entier.

E. *Jus judiciarium privatum*, c'est-à-dire de l'organisation des tribunaux et de la procédure.

III. Système de Thibaut.

A. Droit public.[1]

1) Droit constitutionnel. (*NB.* cette section est seulement indiquée et non développée par M. Thibaut.)

2) Droit gouvernemental.

a) Droit criminel. (*NB.* même remarque que pour le Droit constitutionnel.)

b) Finances (*de jure fisci*).

c) Police ou surveillance, particulièrement:

I. De la puissance paternelle, et du mariage comme mode d'acquérir cette puissance. (*Inst., lib. I, tit.* 8—12.)

II. Des tutelles et curatelles. (*Inst., lib. I, tit.* 13—26.)

1 Nous avons déjà averti nos lecteurs, dans notre premier article, du sens étendu que M. Thibaut donne au terme de Droit public. (Voyez p. 32, note 1.)

B. Droit privé.

1. *Droits réels*[1],

a) qui ne se rapportent pas aux biens (*libertas, ingenuitas, civitas*). (*Inst. I, tit.* 3—7.)

b) qui se rapportent aux biens, savoir:

I. Droits réels sur une chose singulière, ou propriété et droits réels sur la chose d'autrui. (*Inst., lib. II, tit.* 1—9.)

II. Droits réels sur une collection ou universalité de choses (les successions). (*Inst., lib. II, tit.* 10—25, *lib. III, tit.* 1—13.)

2. *Droits personnels* ou engagemens. (*Inst., lib. III, tit.* 14—30, *IV*, 1—5.)

C. Procédure. (*Inst., lib. IV, tit.* 6—18.)

Tous ces systèmes, même le dernier, ont cela de commun, qu'ils suivent en général, quoique très-librement, l'ordre des Institutes. On a fait de nos jours un pas de plus, on a complétement abandonné cet ordre, pour ne plus suivre que celui qui paraîtrait le plus logique, le plus simple, le plus fécond; en un mot, le mieux approprié à une exposition claire, méthodique et complète du Droit.

Trois considérations ont surtout amené ce nouveau progrès. Les successions figurent dans le système de Thibaut, ainsi que dans celui de Haubold et de Mühlenbruch, comme un droit réel sur une universalité de choses. Or, les legs et les fidéicommis à titre singulier, ne rentrent nullement sous ce point de vue; et pourtant la similitude des matières, le

1 Le terme *jus in rem* a été formé par les modernes à l'instar du terme classique *actio in rem*. Or, l'action *in rem* est, comme le prouve M. Thibaut, une action qu'on peut faire valoir envers et contre tous, de la manière la plus absolue, et non pas seulement d'une manière relative, comme l'action *in personam*, contre celui qui nous est personnellement et spécialement obligé par suite d'un engagement conventionnel ou autre. Il suit de là qu'un droit réel est un droit absolu, que nous pouvons invoquer envers et contre tous: or, la liberté, la qualité d'homme né libre, et le droit de cité appartiennent à cette catégorie. — Les jurisconsultes romains n'emploient le terme *jus in re* que pour désigner un droit réel sur la chose d'*autrui*, à l'exclusion du premier et du plus important de tous les droits réels, dans le sens moderne du mot, la propriété.

grand nombre de dispositions qui leur sont communes avec les successions à titre universel, ne permettent point de les en séparer. Ceci conduisit à faire des successions à cause de mort, qu'elles fussent universelles ou singulières, une section à part, distincte de celle des droits réels.

D'un autre côté, à la famille se rattachent une foule de dispositions qui ne concernent que le rapport purement personnel des membres de la famille entre eux, et puis ensuite beaucoup d'autres dispositions qui règlent l'influence de ces rapports sur les biens. Séparer ces deux sortes de dispositions, comme le fait Hugo, expose tout au moins à d'inutiles redites ou à de continuels renvois d'une section à l'autre. Thibaut, Haubold et Mühlenbruch les ont réunies; mais ils ont le tort assez grave de traiter ces matières qui supposent, dans leur application aux biens, la connaissance des droits réels et des obligations, dans la première partie de leurs systèmes, c'est-à-dire avant d'avoir expliqué ce qui est indispensable à leur intelligence. On fut donc amené à placer le chapitre de la famille immédiatement après les droits réels et les obligations, et avant les successions, qui, à leur tour, supposent la connaissance des chapitres précédens. Ce qui restait du droit des personnes, et qui ne se rapportait pas à la famille, fut renvoyé à l'introduction.

Enfin, l'on a considéré que la section relative aux actions se compose de deux subdivisions, l'une qui contient les principes généraux sur les actions, exceptions, etc., et leurs effets; l'autre, spéciale, qui définit les actions particulières qu'on peut intenter pour la poursuite et la protection de chaque droit particulier. Cette dernière partie ne saurait être traitée à part: c'est à l'occasion de chaque droit qu'il convient de faire connaître les actions et exceptions qui s'y rapportent. Mais il faut alors que la théorie générale des actions ait précédé toutes les autres; et c'est elle, par conséquent, qu'il y a lieu de mettre en tête du système.

C'est sur ces considérations qu'est basé le système de M. de Savigny, tel qu'il le suit dans son cours d'Institutes à l'université de Berlin, et tel que l'a adopté un de ses disciples, M. Pernice, professeur de Droit à Halle, dans le programme d'Histoire, d'Antiquités et d'Institutes du Droit romain, que nous lui devons (Halle, 1821; 2.e éd. 1824). On nous permettra d'en donner ici le tableau.

IV. Système de Savigny.

A. *Théorie générale des actions* (précédée d'un aperçu sur l'organisation judiciaire).

B. *Théorie des biens* entre vifs.

1) Droits réels.

2) Obligations.

C. *Théorie de la famille.*

D. *Théorie des successions.*

Un dernier système, peu différent de celui-ci, quoique basé sur d'autres considérations, a été publié par Heise[1], sous forme de programme (Heidelberg, 1807; 3.e édition, 1823), adopté par Wening-Ingenheim[2] et Schweppe, dans leurs ouvrages sur le Droit romain, et légèrement modifié dans les Manuels de Mackeldey[3], de Warnkoenig[4] et dans le Programme de Puchta.[5]

1 Arnold Heise a été professeur en Droit à Gœttingue et à Heidelberg; il quitta ensuite la carrière de l'enseignement pour la magistrature. Nommé conseiller à Hanovre en 1818, il passa de là à Lubeck, où il est président de la cour d'appel pour les villes hanséatiques.

2 *Lehrbuch des gemeinen Civilrechts;* Munich, trois volumes in-8.°— La première édition a paru en 1822 — 1825. Wening-Ingenheim, dont nous avons analysé, dans notre premier article, le Manuel encyclopédique, est mort professeur à Munich, en 1831.

3 Dans la septième édition de son *Lehrbuch des heutigen römischen Rechts;* Giessen, 1827.— Dans les six premières éditions Mackeldey avait suivi l'ordre des Institutes. L'auteur est professeur à l'université de Bonn.

4 *Institutiones juris romani privati*, et *Commentarii juris rom. priv.* Louvain, 1825.

5 *System des gemeinen Civilrechts;* Munich, 1832, un volume grand in-8.°— M. Puchta est professeur à l'université de Munich.

Heise partit de la division long-temps usitée de tous les droits en réels et personnels, pour prouver que cette division est incomplète. L'objet d'un droit réel, c'est telle ou telle chose déterminée; l'objet d'un droit personnel, c'est telle ou telle prestation d'une personne qui y est obligée envers nous. Mais, d'abord, il existe des droits d'un caractère si général et si indéterminé qu'on ne peut leur assigner aucun objet particulier : tels sont le droit de la locomotion, le droit de se marier, le droit de cité, la liberté, etc. Puis, il est une classe de droits que nous pouvons avoir sur une personne, mais dont l'objet n'est pas telle ou telle prestation accidentelle et particulière; leur objet est, au contraire, un rapport général et constant de subordination ou de réciprocité. Ces droits sont donc, comme Kant l'avait déjà observé, en partie personnels, en partie réels. Ce dernier caractère devient surtout évident, lorsqu'on considère que les droits qui résultent des rapports de famille (et c'est d'eux qu'il s'agit) exercent souvent une grande influence sur les droits des tiers, qui sont obligés de les reconnaitre et de les respecter; qu'ils ont donc ce caractère absolu qui est propre aux droits réels, dont ils se distinguent néanmoins par leur objet. Ceci nous donnerait les quatre sections suivantes : 1.° les droits indéterminés; 2.° les droits réels; 3.° les droits personnels ou obligations; 4.° les droits réels-personnels ou de famille. Suivant Heise, la première section ne saurait être traitée à part, précisément à cause de son caractère trop indéterminé et trop vague. Restent donc seulement les trois autres. Toutefois Puchta a fait, et avec raison, suivant nous, de la première un chapitre séparé, qu'il intitule : Des droits que nous avons sur notre propre personne, et qui correspond à peu près au chapitre de M. Thibaut, intitulé : Des droits réels qui ne se rapportent pas aux biens.

A ces trois ou quatre chapitres, Heise en ajoute encore deux, qu'il admet sur des considérations d'un autre genre. En

parlant des divers droits réels, personnels, etc., il montre comment chacun en particulier s'acquiert ou se perd. Mais il existe un mode général d'acquérir, et un mode général de perdre toute sorte de droits, ce sont les successions et la restitution en entier. Puchta n'accepte que le premier de ces deux chapitres complémentaires, réunissant l'autre à la partie générale.

Enfin, Mackeldey, qui les admet tous deux, en augmente encore le nombre par un dernier chapitre, où il expose ce que les Allemands appellent *Concurs* (*concursus creditorum*), c'est-à-dire la faillite, la déconfiture; en un mot, l'insolvabilité et ce qui s'ensuit, la distribution par contribution, etc. L'idée de ce chapitre ne nous semble pas heureuse: presque toute cette théorie est du ressort de la procédure, et ce qui rentre dans la sphère du Droit civil proprement dit, trouve naturellement sa place soit dans la partie générale, soit dans la théorie des engagemens.

La théorie générale des actions est comprise, d'après Heise et ceux qui l'ont suivi, dans la Partie générale. Warnkœnig seul fait exception: le chapitre où Heise traite de la restitution en entier, est consacré par lui à la théorie tant générale que particulière des actions.

Il nous reste à transcrire le tableau de ce système, avec ses principales modifications, et la terminologie propre à chaque auteur.

V. Système de Heise, modifié par Mackeldey, Puchta et Warnkoenig.

1. Heise. (*Warnkœnig.*)	2. Mackeldey.	3. Puchta.
		A. Droits sur notre propre personne.
A. Droits réels.	A. Des choses.	B. Droits sur des choses.
B. Obligations.	B. Des obligations.	C. Droits sur des actions ou prestations.
C. Droits réels-personnels.	C. De la famille.	D. Droits sur des personnes.

1. Heise. (*Warnkœnig.*)	2. Mackeldey.	3. Puchta.
D. Successions.	D. Des successions.	E. Droit sur la fortune (sur une collection de choses).
E. Restitution en entier. (*Suivant Warnkœnig:* poursuite et défense des droits.)	E. De la restitution en entier. F. De l'insolvabilité et de ses effets.	

Si nous cherchons à résumer en peu de mots les résultats obtenus par la comparaison de tous ces systèmes, nous verrons que ceux de Hugo et de Thibaut sont des dérivations diverses de l'ordre suivi dans les Institutes; que ceux de Haubold et de Mühlenbruch tiennent en quelque sorte le milieu entre les précédens; que le système de Savigny est sorti de celui de Hugo par transposition; que le système de Heise, au contraire, est une sorte de réaction contre celui de Thibaut. Ce sont principalement ces deux derniers systèmes entre lesquels se partage aujourd'hui l'Allemagne savante.

Les bornes et le but de cet article ne nous permettent pas d'entrer dans les développemens que réclamerait la disposition des détails sous chaque rubrique particulière. Là aussi se rencontrent entre les divers auteurs d'assez grandes divergences. Mais nous ne pouvons nous dispenser d'ajouter quelques mots sur l'étendue et la division de la Partie générale, qui précède nécessairement l'exposé des matières spéciales.

Ici nous rencontrons à l'instant deux systèmes tranchés: suivant l'un, la Partie générale ne doit comprendre que les notions absolument indispensables à l'intelligence du reste; presque tous les auteurs que nous avons cités, appartiennent à cette classe. Suivant l'autre, il faut généraliser le plus possible, afin de saisir chaque principe dans toute l'étendue dont il est susceptible, et rapprocher toutes les dispositions analogues, afin d'embrasser d'un coup d'œil toutes les appli-

cations et toutes les exceptions d'une règle, et ses modifications diverses suivant la diversité des matières spéciales sur lesquelles elle influe, et qui, à leur tour, influent sur elle. De ce côté se range M. Thibaut presque tout seul. Nous ne nierons pas que M. Thibaut n'ait quelquefois poussé sa méthode à l'extrême : c'est ainsi qu'il a fait passer dans la Partie générale presque tout ce qui se rapporte, non pas aux droits et obligations en général, comme il semble le croire, mais aux obligations personnelles seulement, aux engagemens soit conventionnels, soit nés sans convention, et qu'il eût été à propos de reléguer dans la section spéciale, relative à ceux-ci. Mais c'est une grande gloire pour M. Thibaut, que cette puissance de généralisation dont il a donné le premier l'exemple, et où il n'a guère eu d'imitateurs. Il y a là un résultat durable et précieux pour la science; et il serait à désirer que ceux qui, avec Heise, ont introduit une meilleure disposition des matières spéciales, eussent un peu moins négligé de continuer et de perfectionner, dans la Partie générale, les travaux d'un aussi illustre devancier.

Voici le plan de la Partie générale de M. Thibaut, intitulée : Des lois et de leurs effets.

I. Des lois et de la jurisprudence en général.
- A. Définitions et divisions.
- B. Sources des lois.
- C. Force obligatoire des lois, particulièrement en cas d'ignorance et d'erreur sur le fait ou sur le droit.
- D. Des lois sous le rapport de leur étendue. — Des priviléges.
- E. Des lois sous le rapport du mode de leur publication (édits, rescrits, etc.).
- F. Du rapport des lois entre elles, particulièrement en cas de collision (1. *posteriora derogant prioribus*; 2. statuts réel, personnel, mixte).
- G. De la durée des lois et de leur abrogation.

II. Du but des lois; en particulier, de l'interprétation, comme moyen d'atteindre ce but, qui est leur application.

III. Du produit des lois, c'est-à-dire des droits et obligations.

A. Des droits et obligations en général.
   1) Nature et effets des droits.
   2) Nature et effets des obligations.
   3) Confusion, concours et collision des droits ou obligations.
   4) Circonstances accessoires (condition, terme, modalité).
B. De la cause des droits et obligations.
   1) De leur naissance.
   2) De leur extinction, conservation et renaissance.
C. Des sujets des droits et obligations, c'est-à-dire des personnes.
   1) De la capacité naturelle et civile.
   2) D'une même personne comme sujet unique de plusieurs droits.
   3) De plusieurs personnes comme sujet multiple d'un seul et même droit, d'une seule et même obligation.
      a) De l'indivision.
      b) Des personnes morales, particulièrement des communes.
      c) De la solidarité active ou passive.
   4) Des qualités des personnes en tant qu'elles influent sur leurs droits (le sexe, l'âge, la parenté, l'honneur ou l'infamie, etc.).
D. De l'objet des droits et obligations, c'est-à-dire des actions.
   1) Des diverses sortes d'actions (possibles ou impossibles, licites ou illicites; *casus*, *culpa*, *dolus*, etc.).
   2) De l'objet des actions, ou des choses et de leurs diverses espèces (corporelles ou incorporelles, meubles ou immeubles, fongibles ou non, simples ou composées, divisibles ou indivisibles, principales ou accessoires: dépendances, impenses, fruits, dommages et intérêts, etc.).
E. De l'exercice des droits, et spécialement de la possession.

Ce n'est pas nous qui rabaisserons le mérite d'un ouvrage tel que celui de M. Thibaut; et cette partie générale contient des chapitres extrêmement remarquables: on en jugera jusqu'à un certain point par les titres de la table que nous venons de transcrire; mais il faudrait lire les développemens, que nous sommes forcé de supprimer ici. Nous aurions pourtant plus d'une observation à faire sur la distribution des

matières; le lecteur les fera de lui-même, par la seule comparaison de ce système avec les suivans.

Mais un grief que nous ne pouvons nous défendre d'élever contre M. Thibaut, c'est qu'il prend pour point de départ et pour fondement de tout son système l'idée de la *loi*, se rapprochant ainsi de la vieille école; tandis que la nouvelle pose comme principe le *Droit*, dont la loi n'est qu'une expression, une déclaration; la coutume en est une autre; l'autonomie une troisième. Sans doute, la loi, dans le sens philosophique du mot, s'identifie pour le jurisconsulte avec le Droit. Mais ce terme de *loi* a, en jurisprudence, un sens plus restreint; il ne désigne que l'une des formes, un des modes du droit positif; et il importe de se garder d'une terminologie qui a produit de si fâcheuses méprises, qui, en France comme en Allemagne, a matérialisé en quelque sorte le Droit, en le faisant naître et dépendre de la volonté arbitraire du législateur.

L'auteur du système rival de celui de M. Thibaut, Heise, dans son Programme, a trop abrégé le premier chapitre; dans les suivans, il assigne une place à toutes les questions essentielles qui sont du ressort de la Partie générale. Mais ceux qui ont développé son plan, tels que MM. Wening-Ingenheim et Mackeldey, n'en ont rempli le cadre qu'avec les notions les plus élémentaires, les plus indispensables. Loin de chercher, avec M. Thibaut, à généraliser le plus possible, ils semblent n'aspirer qu'à restreindre et à resserrer de leur mieux la sphère des principes généraux. C'est là un défaut réel, mais dont il serait injuste de rendre Heise responsable. Nous allons donner l'aperçu de la partie générale de son système.

I. Des sources du Droit (1. du Droit positif; 2. de l'influence des principes rationnels sur le Droit positif).
II. Des droits et obligations.
III. De la poursuite et de la protection des droits (actions, exceptions, cautions, jugemens, légitime défense).

IV. Des personnes.
V. Des choses.
VI. Des actions physiques et des actes juridiques.
VII. Des circonstances de temps et de lieu (domicile, absence; possession; délais, etc.).

La classification la plus heureuse et la plus simple des principes généraux nous semble avoir été suivie par MM. Puchta et Mühlenbruch. Ils en font l'un et l'autre deux livres : le premier traite *des sources du Droit*, ou du Droit *sensu objectivo;* il comprend le chapitre I.er de Heise, les sections I.re et II.e de Thibaut. Le second traite de la *matière du Droit*, ou des Droits (*sensu subjectivo*) et Obligations. Il embrasse les chapitres II — VII de Heise, et la III.e section de Thibaut.

Nous ne dirons rien de la Partie générale, dans le système de Hugo et dans celui de Savigny. Ce dernier n'y parle que des personnes, comme sujets des droits, et de la méthode. Il est juste de rappeler qu'il fait de la théorie générale des actions une section particulière de la partie spéciale. Hugo traite brièvement, 1.° des personnes tant physiques (ou individuelles) que juridiques (ou collectives); 2.° des choses physiques et juridiques (ou corporelles et incorporelles), 3.° des actions physiques et des actes juridiques. Voilà tout.

Nous n'avons plus qu'une dernière observation à faire, sur l'embarras où se sont trouvés la plupart des jurisconsultes d'assigner une place, dans leur système, à la théorie de la possession. Haubold, Mackeldey, Mühlenbruch, l'ont rangée parmi les droits réels, avec la propriété; ce qui, assurément, ne saurait être sa place véritable. Puchta est allé jusqu'à la ranger sous la rubrique des droits que nous avons sur notre propre personne, en d'autres termes, de la personnalité. Thibaut et Heise l'ont comprise dans la partie générale; mais la place secondaire qu'ils lui assignent, Heise surtout, répond-elle à l'importance de la matière? Nous ne le pensons pas. La possession, à laquelle il faut joindre le non-

usage et la prescription, c'est le fait qui s'oppose au droit, et néanmoins influe sur lui; qui tantôt le fonde, tantôt l'abolit, tantôt le modifie, et toujours en fléchit les principes rigoureux, surtout lorsqu'au simple fait se joint encore la bonne foi ou une durée suffisante.[1]

L'enseignement dogmatique et systématique du Droit romain, dont nous venons de parcourir les principales modifications, se fait en Allemagne dans deux sortes de cours, qui prennent des Institutes et des Pandectes et leur nom et leur caractère. Tant que l'exégèse avait été la seule ou la principale méthode d'enseignement, force était au professeur de consacrer des cours différens aux diverses parties du corps de Droit, Institutes, Pandectes, Code et Novelles, parce que la dogmatique n'était complète qu'à la condition de suivre et d'interpréter d'un bout à l'autre chacune de ces parties, dont il était impossible de réduire le nombre en les réunissant. Les premiers essais de systématisation, les *Sommes* des glossateurs, nous offrent de même des résumés de toutes les parties du corps de Droit; toutefois celles sur le Digeste et

1 De ces considérations et de la comparaison de l'arrangement des matières dans les systèmes des principaux jurisconsultes allemands, on pourrait déduire le système dont voici les principales divisions :

Introduction.
1) De la méthode.
2) Connaissances bibliographiques.

A. Principes généraux.
I. Du droit et de la loi.
II. Des droits et obligations.
III. Du fait et de son influence sur le droit.

B. Matières spéciales.
I. De la personnalité (droits individuels, capacité civile, actions préjudicielles, etc.).
II. De la propriété et de ses démembremens (droits réels).
III. Des engagemens, soit conventionnels, soit nés sans convention (droits personnels).
IV. De la famille (mariage, puissance paternelle, tutelle et curatelle).
V. Des successions.

le Code étaient les plus fréquentes. Il en est de même des Paratitles de Cujas, qui ne s'étendent qu'aux Pandectes et au Code. Enfin, le système du *compendium* acheva de simplifier la répartition de l'enseignement du Droit romain entre les divers cours.

Du moment, en effet, qu'on eut complétement abandonné l'exégèse; du moment que chaque manuel, quelque nom qu'il portât, contenait des extraits et des citations tirés de toutes les parties du Corps de Droit indistinctement, il ne pouvait plus y avoir entre les divers manuels que de deux sortes de différences : la première, quant à l'ordre systématique des matières; la seconde, quant au plus ou moins de développement que comportent l'enseignement élémentaire et l'enseignement approfondi. Or, les Novelles ne forment aucun système; celui du Code peut, en majeure partie, se ramener au Digeste. Il ne restait donc que l'ordre légal des Institutes et celui des Pandectes. Tous deux furent adoptés concurremment, l'un pour les premiers élémens, l'autre pour l'exposition complète et approfondie du Droit romain.

Lorsque, plus tard, l'esprit systématique se fut affranchi des entraves de l'ordre légal, et que chaque jurisconsulte se fut construit un système à lui, suivant l'ordre qui lui semblait le plus simple, le plus commode ou le plus rationnel, la différence que la contrariété de l'ordre légal avait laissé subsister entre les Institutes et les Pandectes, disparut. La seule qui restât, celle du plus ou moins d'étendue, du plus ou moins de détails admis dans chacun de ces deux enseignemens, ne posait qu'une limite incertaine, arbitraire, qui n'a pu être exactement observée. De là vient que la plupart des manuels ne portent plus aujourd'hui le titre ni d'Institutes, ni de Pandectes; et qu'on remarque entre eux, sous le rapport de l'étendue, la divergence la plus étonnante. Hugo a fondu ce qu'on avait coutume d'appeler Institutes, c'est-à-dire les notions élémentaires du Droit civil romain, dans son

manuel d'Encyclopédie du Droit[1]; son manuel approfondi, qui remplace les anciennes Pandectes, est lui-même d'une brièveté extraordinaire (un petit volume in-12). Au contraire les Pandectes de M. Thibaut ont deux volumes in-8.°; celles de Wening-Ingenheim en ont trois. Mackeldey a pris un moyen terme, qui lui a valu le reproche de n'être ni assez élémentaire pour le cours d'Institutes, ni assez développé pour les Pandectes.

Mais ce n'est pas seulement par leur plus ou moins d'étendue que diffèrent entre elles les Institutes de Justinien et sa compilation des Pandectes. Celles-ci ont un caractère manifestement pratique, tandis que les Institutes ont plutôt un caractère historique; différence qui s'accorde parfaitement avec leur destination diverse d'exposer toutes les finesses, de résoudre toutes les questions les plus compliquées du Droit actuellement en vigueur, ou d'initier, au contraire, les commençans aux premiers principes par l'explication de leur développement successif.

Là est le point de départ de la nouvelle ligne de démarcation, par laquelle on a tenté de nos jours de séparer, d'une manière précise, les cours d'Institutes et de Pandectes.

On appelle aujourd'hui Pandectes le cours destiné à l'enseignement approfondi du Droit romain, *en tant qu'il est resté jusqu'à ce jour la base du Droit commun de l'Allemagne*. Toutes les parties du Droit romain qui ont été expressément abrogées ou qui sont tombées en désuétude, sont donc hors de l'objet de ce cours. Les dispositions du Droit commun de l'Allemagne qui ne sont pas nées du Droit romain, ou ne s'y rattachent pas directement, en sont de même exclues, et renvoyées aux cours, soit sur le Droit canon, soit sur le Droit germanique.

De leur côté, les Institutes se sont insensiblement transformées en histoire et en antiquités du Droit romain, comme

1 Septième édition, p. 351.

le prouve l'exemple de Haubold, de Thibaut et de Savigny, pour ne citer que les noms les plus marquans. Leurs cours, leurs ouvrages historiques ou historico-dogmatiques, feront le sujet d'un prochain article.

Au terme de celui que nous venons de consacrer à l'enseignement dogmatique du Droit romain en Allemagne, et aux diverses phases qu'il a parcourues, nous ne croyons pas avoir besoin d'excuse pour les développemens peut-être un peu longs où nous sommes entré; car nous pensons, avec M. de Savigny, que la connaissance de l'histoire littéraire d'une science est la première et irrémissible condition du bon emploi des travaux antérieurs, de leur juste appréciation, et partant, doit être le point de départ de tout progrès nouveau. « Tout ce qui, dans une science, dit-il [1], naît d'un développement progressif, forme une unité, un tout organique, dont aucune partie ne saurait être bien comprise que par l'intelligence de ses rapports et de son enchaînement avec toutes les autres. Toute cette masse de travaux juridiques, au milieu desquels nous nous trouvons placés, ne peut être vivifiée et spiritualisée, en quelque sorte, qu'à la condition de l'étudier dans son origine, de remonter à ses premiers principes, et de la suivre dans toutes ses ramifications successives. Alors, mais alors seulement, il nous est donné de nous en servir librement comme de matériaux pour un nouvel édifice; alors l'indépendance et l'originalité de notre propre pensée, loin d'y périr, s'élève et se fortifie. Autrement nous serions accablés, dominés par cette masse informe, sans même nous en apercevoir. Nous en serions les esclaves, tandis que nous en devons être les maîtres. »

HENRI KLIMRATH.

1 Savigny, Histoire du Droit romain au moyen âge, t. VI, p. 409.

Agriculture.

HOHENHEIM. — SCHLEISHEIM.

Non fingendum enim aut excogitandum,
sed inveniendum quid natura faciat aut ferat.
BACON DE VERULAM.

Il n'est pas de voyageur qui, en passant par le Wurtemberg, n'ait été tenté de visiter l'école d'agriculture de Hohenheim, sans contredit la plus célèbre de l'Allemagne. Tharand, en Saxe, jouit, il est vrai, d'une renommée justement acquise; si nous ne la mettons pas à côté de celle du Wurtemberg, c'est qu'elle a spécialement pour but l'étude de l'agronomie forestière.

Hohenheim est aujourd'hui connu en Allemagne et à l'étranger de tous ceux qui se sont occupés d'économie rurale, et entretient des rapports constans avec des instituts analogues, notamment avec la ferme-modèle de Roville. Malgré cette célébrité, nous avons cru devoir, avant d'exposer son état actuel, consacrer quelques lignes à rappeler sa vieille histoire.

Hohenheim était autrefois un vieux château, berceau des seigneurs de Hohenheim, qui s'appelaient Bombaste de Hohenheim. Comme le nom l'indique, il était situé sur une hauteur, 600 pieds au-dessus du Neckar, 1400 au-dessus du niveau de la mer. Le peu que l'on sait sur leur famille, ne remonte pas plus haut que la seconde moitié du treizième siècle. On trouve pour la première fois un Conrad de Ho-

henheim, dans un document de 1270; et deux autres membres de la même famille, Hugues et Fréderic, vivaient en 1292. En 1408 l'on peut, pour ainsi dire, dater dans leur histoire le commencement d'une nouvelle période; car ce fut cette année que Hans et Marquart de Hohenheim reçurent le château à titre de fief. De 1493 à 1541 vécut le fameux Theophrastus Paracelsus Bombastus de Hohenheim, qui fut professeur à Bâle, et dont on voit le tombeau à Salzbourg. Le dernier de cette race fut George Bombaste de Hohenheim, chevalier de l'ordre de Jérusalem. En 1736 nous trouvons ce domaine possédé, après plusieurs ventes successives, par les héritiers du conseiller intime Weinreich. Quelques années plus tard, le vieux château fut presque entièrement détruit, il n'en resta plus que quelques ruines. Les bâtimens que l'on voit aujourd'hui, et qui forment l'école actuelle de Hohenheim, doivent leur construction au duc Charles: c'est, à proprement parler, à partir de cette époque que l'on peut dater sa renaissance et sa nouvelle histoire. En 1768 on commença, par les ordres du duc, à planter quelques jardins [1]; il se plut tant à les cultiver et à les embellir que, dans la seconde moitié du dernier siècle, ils passaient pour les plus beaux de toute l'Allemagne.

Arthur Young, le célèbre agronome anglais, dit, dans un de ses ouvrages, que l'agriculture, lorsqu'elle est bien comprise, bien appliquée, est à elle seule capable de donner à un pays la puissance, la richesse et le bonheur. Le roi de Wurtemberg était sans doute pénétré de ces idées lorsque, après les guerres longues et sanglantes dont l'Allemagne avait été le théâtre, il voulut réparer les maux dont avait souffert son nouveau royaume, plus encore par les progrès de l'agriculture, que par les encouragemens donnés à l'industrie. Le Wurtemberg s'est ressenti de cette tendance; car si ce pays

1 *Röder, Geographie und Statistik von Würtemberg; erste Abtheilung*, p. 12, 13. *Heilbronn, bei Class*, 1820.

est un des mieux cultivés de l'Allemagne, l'état des fabriques et de l'industrie laisse beaucoup à désirer. Quoi qu'il en soit, le roi fonda en 1817 une *Société centrale d'agriculture* (*Central-Stelle des landwirthschaftlichen Vereins*), et voulut en même temps lui concéder un des domaines royaux, afin que sous sa direction on pût former chaque année, par des exercices pratiques, un certain nombre de jeunes gens à l'application des nouvelles méthodes, et influer ainsi puissamment sur la culture et la prospérité du pays. On avait proposé le domaine de Denkendorf, à quatre lieues de Stuttgart, où l'on avait d'abord tenté de fabriquer du sucre de betteraves; mais au mois de Juillet 1818, le ministère des finances demanda à sa place la concession de Hohenheim. Ce domaine, d'une étendue beaucoup plus considérable, était par cela même bien plus propre au but pour lequel on le destinait.

L'institut agricole de Hohenheim fut fondé le 25 Septembre de cette année. Dès ce moment, le roi et son épouse la reine Catherine, ne cessèrent de l'entourer de leur bienveillance et de leur sollicitude. On lui donna d'abord la collection d'instrumens de physique qui avait appartenu à l'académie de Charles[1] (*Carls-Academie*); et, pour la compléter, la reine ajouta un don de 1000 florins (2,154 francs 88 cent.). Le roi lui fit, à plusieurs reprises, cadeau d'étalons qui venaient de ses propres biens; la reine surtout s'acquit des titres impérissables à la reconnaissance de cet institut naissant, en lui donnant un troupeau de bêtes à cornes de race hongroise, qu'elle avait reçue en présent de l'archiduc palatin. Hohenheim perdit sa protectrice le 9 Janvier 1819. Cette perte ne fut pas aussi sensible qu'elle aurait pu l'être, car le roi n'en continua pas moins à lui donner les marques les plus vives et les plus efficaces d'intérêt.

1 C'est dans cette académie que G. Cuvier fit ses premières études. Ses bâtimens en sont aujourd'hui occupés par le *Hofmarschall-Amt* et une partie des écuries du roi. *Mulis non musis.*

Hohenheim n'est pas seulement une école d'agriculture, c'est aussi une école forestière. En 1818, on avait fondé à Stuttgart un institut forestier, pour lequel l'État payait annuellement 5,500 florins (11,841 francs 85 cent.). Mais comme on s'aperçut bientôt qu'il ne répondait que très-imparfaitement au but pour lequel il avait été créé, et que d'ailleurs il coûtait beaucoup au gouvernement, il fut question de le dissoudre et de le réunir à celui qu'on venait de fonder. La connaissance de la culture et de l'entretien des forêts est d'autant plus utile aux agronomes, que presque toujours les grands domaines contiennent une certaine étendue de bois. Dans un tel institut l'enseignement devait aussi être plus approprié aux besoins des élèves; car dans les universités la science forestière n'y est le plus souvent présentée que du côté théorique.

L'école est à deux lieues de Stuttgardt et comprend, outre le domaine de Hohenheim, dont nous avons déjà parlé, une assez grande quantité de terres, situées sur les communes environnantes de Psienigen, Birkach et Kemnath, en tout environ 381 hectares[1]; à la tête est placé un directeur au nom de la société centrale d'agriculture, dont il est en quelque sorte l'agent et le représentant. C'est à elle que doivent être adressés tous les rapports, toutes les demandes; car elle correspond immédiatement avec le gouvernement, et c'est par elle que l'État est instruit des besoins de l'établissement, des innovations que l'on a faites, des changemens que l'on veut introduire. Les fonds sont administrés par un caissier responsable, qui doit présenter les comptes aux autorités supérieures. C'est aussi sur lui que repose le soin d'acheter tout ce dont l'institut peut avoir besoin et de ven-

1 D'après un mesurage récent, les terres qui dépendent de l'institut offriraient une contenance de 1001 *Morgen* (arpens) wurtembergeois, ainsi environ 381 hectares. Le *Morgen* valant à peu près 34 ares en mesure décimale française.

dre ses produits. Ce caissier, le directeur, un teneur de livres et un scribe, sont les seules personnes qui, à proprement parler, composent l'administration. Les autres sont les professeurs, qui ne sont chargés que de l'enseignement.

L'institut, tel qu'il existe actuellement, se propose d'abord de donner aux propriétaires, aux fermiers, aux intendans, à ceux qui doivent plus tard cultiver leurs propres biens ou ceux des autres, les connaissances nécessaires pour pouvoir les administrer de la manière la plus avantageuse et la plus capable de répandre autour d'eux de saines doctrines agricoles, et ensuite de former des élèves assez instruits dans l'économie forestière, pour pouvoir demander un jour à l'État une place dans l'administration de ses forêts. L'enseignement que l'on reçoit dans cet institut est si varié et en même temps si approfondi que les économistes peuvent aussi le fréquenter avec utilité; car à des cours nombreux, mais théoriques, viennent se réunir des expériences et des exercices pratiques. On a cherché à joindre, à combiner ensemble la pratique et la théorie, et si l'on n'atteint pas le but qu'on s'est proposé, ce n'est ni la faute de l'institut, ni celle des professeurs. Nous ne pouvons mieux prouver cette assertion, qu'en donnant ici le tableau des cours annoncés pour le semestre d'hiver 1833 — 1834.

Nous y avons joint les noms des professeurs qui en sont chargés.

Gœritz : Agronomie générale. — Culture des plantes. — Culture de la vigne.

Walker : Éducation des arbres à fruits.

Volz : Éducation des bestiaux et spécialement des moutons. — Connaissance de la laine et de ses propriétés.

Baumeister : Éducation des chevaux, et en particulier des étalons et chevaux de race.

Walker : Culture du mûrier. — Éducation des vers à soie.

Volz : De l'agriculture considérée comme science, de son organisation et de ses divisions — Tenue des livres.

Gœritz : Taxation des terres.
Gwinner : Encyclopédie forestière.
Gebhardt : Botanique forestière spéciale.
Gwinner : Culture des forêts, direction des forêts.
Gebhardt : Conservation des forêts. — Explication des lois relatives à l'exercice de la chasse. — Technologie forestière.
Gwinner : Taxation des forêts. — Droit forestier.
Gebhardt : Exercices écrits relatifs au maniement et à la pratique des affaires forestières.
Baumeister : Art vétérinaire.
Gœritz : Technologie agronomique — Préparation du sucre de betteraves.
Heigelin : Construction des routes. — Hydraulique.
Gwinner : Orologie.
Schumann : Botanique et physiologie des plantes.
Riecke : Chimie et physique générale.
Schumann : Chimie spéciale.
Riecke : Météorologie.
Baumeister : Zoologie.
Riecke : Géométrie pratique et théorique. — Théorie de l'arpentage et du nivellement jointe à des exercices pratiques.
— Arithmétique. — Estimation des forêts.
— Mécanique.
Gebhardt : Dessin des plantes.

Outre tous ces cours, qui forment un enseignement complet, les élèves peuvent encore prendre des leçons particulières d'économie politique, de français, de latin, d'équitation, de danse, d'escrime. Ceux d'entre eux qui se destinent au service forestier, trouvent auprès de quelques-uns de leurs camarades des répétitions gratuites.

Tous ces cours, dont nous avons plus haut donné la liste, se continuent également pendant le semestre d'été; mais comme il est bien difficile de pouvoir les suivre tous avec fruit dans une seule année, les élèves passent ordinairement deux, quelquefois trois ans à l'institut. Ceux qui veulent se

présenter aux examens, pour entrer ensuite dans l'administration des forêts, sont tenus d'y justifier d'un séjour de deux années.

Ces cours suffisent, comme on le voit, complétement à l'enseignement théorique; examinons maintenant quelles ressources offre Hohenheim sous le rapport de l'instruction pratique.

I. Nous placerons en première ligne les divers domaines dont nous avons déjà parlé; ils sont cultivés par les élèves mêmes de l'institut, qui n'emploient que les méthodes les plus nouvelles, et font l'expérience des inventions récentes.

II. Des champs d'une assez grande étendue, appelés *champs d'expériences* (*Versuchsfelder*), sont, comme le nom l'indique, destinés à des essais de tous genres. Le premier, d'une superficie de 8 hectares, est divisé en 72 parties, et contient plus de 140 espèces de céréales, d'herbes, de plantes utiles au commerce. C'est aussi là que l'on fait l'essai des plantes nouvelles, avant de les cultiver en grand.

Les deux autres, situés sur le Carlshof, présentent ensemble une étendue d'environ 6 hectares, et sont partagés en 51 divisions. C'est là principalement que l'on fait des essais sur les diverses espèces de plantes fourragères qui conviennent le mieux à la nourriture des bestiaux, et que l'on élève celles que l'on destine à donner de la graine. Un quatrième, d'une contenance d'environ 50 ares, permet aux élèves de s'exercer au maniement de la charrue et des autres instrumens et machines aratoires.

III. Une pépinière d'arbres à fruit, de 8 hectares 56 ares, contient 79,238 pieds, qui se répartissent de la manière et dans les proportions suivantes :

NOMS DES ESPÈCES.	A HAUTE TIGE.	NAINS.	NAINS sauvageons.	A HAUTE TIGE NON greffés.	SAUVAGEONS.	ARBRISSEAUX.	TOTAUX partiels.
Pommiers	8,020	966	1002	—	23,397	—	33,385
Poiriers	4,922	746	1193	—	16,251	—	23,112
Pyrus cydonia...	—	—	10	—	—	—	10
Cognassiers.....	—	—	50	—	—	—	50
Néfliers........	—	—	7	—	—	—	7
Cornouillers.....	—	—	11	—	—	—	11
Abricotiers	64	—	392	—	—	—	456
Pêchers........	73	—	75	—	—	—	148
Pruniers	272	—	1072	143	5,651	—	7,138
Cérisiers	652	—	449	157	222	—	1,480
Amandiers......	76	—	122	—	—	—	198
Noyers	262	—	—	—	—	—	262
Châtaigniers	77	—	—	—	—	—	77
Noisettiers......	86	—	—	—	—	—	86
Mûriers	9,218	—	—	—	—	—	9,218
Groseillers......	—	—	—	—	—	113	113
Id. à maquereau..	—	—	—	—	—	120	120
Framboisiers	—	—	—	—	—	1200	1,200
Vinetiers.......	—	—	—	—	—	6	6
Églantiers	—	—	—	—	—	161	161
Pieds de fraisiers .	—	—	—	—	—	2000	2,000
Sommes partielles.	23,722	1712	4383	300	45,521	3600	
						TOTAL:	79,238

Nous devons mentionner encore les plants de houblon, qui embrassent une étendue de près de 2 hectares, et où l'on élève 3414 pieds de six espèces différentes.

IV. L'institut possède aussi un jardin botanique, d'une superficie de près de 5 hectares. On y cultive la plupart des plantes qui sous quelque rapport peuvent intéresser l'agronome. Il renfermait l'année dernière 280 espèces d'arbres et d'arbrisseaux, et 340 autres espèces de plantes utiles, soit au commerce, soit à l'agriculture.

V. Les élèves agronomes, comme ceux de l'école forestière, ont également la jouissance d'une bibliothèque de près de 1500 volumes, composée presque totalement d'ouvrages d'économie rurale et forestière, à laquelle est joint un muséum, où l'on trouve une cinquantaine de journaux et écrits périodiques. Un cabinet de physique et un labora-

toire de chimie servent aussi à compléter l'enseignement pratique.

VI. Parmi les collections que Hohenheim a réunies pour l'instruction des élèves, une des plus remarquables est sans contredit sa collection de *strates* ou de couches terrestres. On y voit des échantillons de toutes espèces de terres, qui ont été recueillis non-seulement en Allemagne, mais même dans des pays éloignés : elle est d'autant plus intéressante, qu'à côté de chaque couche on a indiqué avec précision sur quelle strate elle était superposée, et qu'on trouve toujours en même temps quelques notions sur leur analyse géologique et chimique. A cette espèce de muséum l'on a joint une collection de semences forestières, et une autre d'objets d'histoire naturelle.

VII. Plusieurs étables contiennent un troupeau de 102 bêtes à cornes de différentes espèces. Le but principal que l'on s'est proposé n'est ni de retirer des avantages pécuniaires, ni de se procurer à meilleur marché les fumiers nécessaires à l'exploitation des terres ; on a surtout eu en vue l'amélioration et le perfectionnement des races indigènes. Aussi, chaque année, élève-t-on un certain nombre d'animaux qui sont destinés à être vendus. Les principales races qui composent ce troupeau, sont la race suisse du canton de Berne ; la race hollandaise ; celle de l'Allgau et du Limbourg [1], achetées toutes deux depuis 1829, et enfin celle de Schwytz ou du Rhigi. Le tableau suivant indique de quelle manière se répartissaient, en 1832, les 102 bêtes qui formaient le troupeau de Hohenheim.

1 Cette race ne vient point du Limbourg belge ou hollandais, mais d'un endroit qui porte le même nom, et qui est situé dans le Wurtemberg même, près de Stetten dans la vallée de la Rems.

	RACE SUISSE.	RACE HOLLANDAISE.	RACE DE L'ALLGAU.	RACE DU LIMBOURG.	RACE DE SCHWYTZ.	RACES DIVERSES.	TOTAUX PARTIELS
Vaches . . .	10	8	11	6	8	10	53
Bœufs . . .	2	2	4	3	3	3	17
Génisses . .	2	»	1	1	2	3	9
Taureaux .	1	1	1	1	1	»	5
Taurillons .	»	1	»	1	1	2	5
Bouvillons.	3	1	4	2	3	»	13
Sommes partielles.	18	13	21	14	18	18	Total : 102

Dans ce nombre nous n'avons point compté 22 bœufs qui servent aux travaux agricoles. Ces derniers viennent ordinairement de la forêt de Welzheim.

VIII. L'éducation des moutons, l'amélioration des races, et la connaissance de la laine et de ses propriétés, a toujours été un des buts les plus importans de l'institut de Hohenheim. Les bergeries de l'établissement sont même loin d'avoir été sans influence sur l'agriculture wurtembergeoise; c'est pourquoi nous avons cru devoir consacrer quelques lignes à rappeler les efforts qui furent faits à différentes époques, pour les amener au point où elles sont actuellement.

L'origine de ce troupeau remonte à l'année 1786, où le duc Charles le fit acheter partie en Espagne, partie en Roussillon; on n'en retira pas les fruits que l'on avait lieu d'espérer, car on eut la mauvaise idée de croiser ces moutons avec les allemands. Pendant long-temps ce troupeau fut placé sous la direction de la chambre des finances; il passait l'hiver dans le domaine de Hinterburg près Kirchheim, et l'été dans les prairies de Justingen, à environ 12 lieues de Hohenheim. On lui avait alors donné le nom de race de Justingen (*Justinger-Stamm*), qu'on lui a conservé depuis. Au mois d'Août 1818, le roi exprima le vœu que cette bergerie servît à l'amélioration des races indigènes, et fît partie du mobilier agricole de Hohenheim. Une ordonnance royale, du 17 Août 1821, prescrivit la réunion, qui ne s'effectua que

l'année suivante; les moutons devaient, comme auparavant, passer l'été dans les prairies de Justingen, et l'hiver, non plus à Hinterburg, mais à Hohenheim. Au mois d'Avril 1822 il se composait de 1018 têtes, dont 318 agneaux. C'est alors que, pour réparer la faute que l'on avait faite en croisant avec la race allemande les races espagnole et française, on résolut d'acheter un troupeau saxon; on choisit la race électorale, comme donnant la laine la plus fine; on acheta 50 brebis et 6 béliers, qui arrivèrent à Hohenheim dans l'automne de 1822.

Mais comme leur laine, bien que d'une ténuité et d'une finesse extrême, est en général un peu faible, on songea à faire venir d'autres moutons qui, en donnant une laine d'une finesse à peu près égale, mais un peu plus forte, seraient en même temps d'une constitution plus robuste et plus propres à la reproduction. La race de Rambouillet offrait ces deux avantages. En 1822, on en fit acheter un petit troupeau, et quelques années après, la race électorale reçut encore des accroissemens. Le roi permit que l'on fît venir des moutons de Lanska, où était une des plus vieilles races saxonnes. En 1832, les bergeries contenaient environ 1300 têtes; une moitié est nourrie sur le domaine de Hohenheim, l'autre dans les prairies de Justingen, afin de pouvoir constater d'une manière authentique les progrès obtenus dans l'amélioration des laines; l'on garde chaque année des modèles des plus belles, et l'on en prend note dans un registre destiné à cet effet. La même chose se pratique à l'institut bavarois de Schleisheim près Munich, où il y a aussi de très-belles bergeries, plus considérables même par le nombre que celles de Hohenheim.

Le directeur actuel Volz était autrefois chargé de la direction des bergeries, et encore aujourd'hui c'est lui qui enseigne dans ses cours l'éducation des moutons et la connaissance des propriétés de la laine; il fut un des premiers élèves de

Hohenheim; et après y être resté deux ans, il se rendit à Möglin, chez le célèbre agronome Thær, pour y étudier auprès de lui.

Si l'on fit toujours les plus louables efforts pour faire de cet institut un établissement-modèle; si l'on utilisa avec le plus grand succès ce qui pouvait augmenter encore la réputation dont il jouissait, il est aussi juste de dire que dans certaines occasions, notamment dans celle que nous allons citer, on fut parfaitement servi par le hasard et les circonstances. Avant que le troupeau de Justingen eût été réuni à Hohenheim, on avait généralement reproché à ses laines d'être mal lavées; pendant long-temps on ne les avait lavées que dans le ruisseau de Schmirch, qui traversait les prairies de Justingen; et si, autrefois, on avait été content de ses eaux, on s'aperçut plus tard qu'elles laissaient beaucoup à désirer; aussi, dès que l'on put connaître la vertu de celles de Linsenhofen, abandonna-t-on aussitôt le ruisseau de Schmirch.

A peu de distance de la petite ville de Neuffen, au pied de la montagne, est le village de Linsenhofen, près duquel le ruisseau de Steinach se précipite d'une hauteur de 5 ou 6 pieds; à l'époque du lavage, on divise l'eau en trois rigoles, par lesquelles tous les moutons doivent passer, de manière qu'il n'y ait aucune partie de leur corps qui ne soit complétement lavée. Le ruisseau est peu profond, et a en outre la propriété de s'échauffer souvent jusqu'à 18° Réaumur, et quelquefois davantage. C'est à ce degré de chaleur, qui en se combinant avec la chute s'augmente encore, qu'il faut attribuer la pureté et l'éclatante blancheur des laines de ce troupeau; les fabricans connaissent si bien ses avantages que, dans leurs achats, ils posent pour condition expresse, que les laines auront été lavées dans le ruisseau de Linsenhofen.

Les quatre races dont se composait en 1832 le troupeau de Hohenheim, présentaient un total de 1298 têtes,

qui se répartissaient de la manière indiquée par le tableau suivant :

	RACE DE JUSTINGEN.	RACE ÉLECTORALE.	RACE DE RAMBOUILLET.	RACE ALLEMANDE.	TOTAUX PARTIELS
Béliers vieux	28	39	4	1	72
Béliers jeunes	36	25	1	11	73
Mères-brebis vieilles.....	367	312	13	46	738
Agneaux	109	74	3	11	197
Moutons vieux.........	38	55	5	=	98
Agneaux	59	56	=	2	117
Sommes partielles.....	637	561	26	71	1295
Béliers de race anglaise ...	=	=	=	=	3
				Total :	1298

IX. Ordinairement l'institut n'achète point de chevaux, mais élève lui-même ceux qui doivent servir à l'agriculture; il en a toujours au moins une vingtaine, en en comptant quelques-uns qui sont destinés aux leçons d'équitation que veulent prendre les élèves; un troupeau de porcs et quelques chèvres à laine cachemire, complètent la série des animaux que possède cet établissement. — On s'y occupe aussi de l'éducation des vers à soie; et nous avons même déjà vu à l'article III qu'une des pépinières contenait 9218 pieds de mûriers. Le professeur Walker, qui expose dans un de ses cours la culture du mûrier et l'éducation des vers, s'est engagé à fournir annuellement un certain nombre de cocons. L'institut offre encore gratuitement des feuilles à ceux qui voudraient faire des essais, ou se livrer à cette branche d'industrie.

X. Dans une laiterie et une fromagerie se confectionnent le beurre et les fromages; une partie se consomme à Hohenheim, le reste se vend, pour le compte de l'établissement, à Stuttgardt et dans les communes environnantes.

D'autres bâtimens de l'institut sont destinés à la brasserie, et contiennent un local où l'on s'occupait précédemment de la fabrication des eaux-de-vie; on va cette année y faire du

sucré de betteraves : il a fallu beaucoup de peine et de bien grandes sollicitations pour obtenir que l'on introduisît à Hohenheim cette nouvelle industrie, qui, du reste, trouve jusqu'à présent peu de faveur en Allemagne. Les Allemands, gens d'ordinaire très-positifs, et qui ont pour principe de ne jamais rien risquer, prétendent qu'elle rend trop peu. Ce *positivisme industriel*, si je puis m'exprimer ainsi, qui est une des faces du caractère des Allemands, a été jusqu'ici très-préjudiciable à leur pays; car il est devenu, surtout de la part de l'Angleterre et de la France, le but et l'objet de toutes les spéculations commerciales : si dans les commencemens la fabrication du sucre de betteraves ne permet pas de réaliser des bénéfices très-considérables, elle a du moins une assez grande influence sur l'agriculture. C'était, il y a encore quelques années, un préjugé assez général, que la betterave ne pouvait venir que dans les terres où l'on a coutume de semer le blé; des essais récens ont démontré qu'elle pouvait également bien venir sur un sol d'une qualité inférieure et même dans des terrains sablonneux; en France on a fait à cet égard des expériences décisives : le duc Decazes a envoyé à M. Crespel, d'Arras, de superbes betteraves venues dans d'assez mauvaises terres, situées aux environs de Libourne. Dès-lors, en servant en partie à la nourriture des bestiaux, cette plante remplaçait économiquement les prairies artificielles, permettait d'élever et de nourrir une plus grande quantité de bétail, et en même temps de remplacer un produit étranger par un produit indigène. La fabrication du sucre de betteraves est dirigée à Hohenheim par un Français, M. Zeilzwolff, ancien élève de M. Mathieu de Dombasle : il est à espérer que le zèle avec lequel il s'acquitte des fonctions qui lui sont confiées et les résultats favorables qu'il ne peut manquer d'obtenir, feront peu à peu revenir les Allemands des préjugés qu'ils ont conçus contre cette nouvelle industrie.

Il est vraisemblable que l'institut ne s'arrêtera pas à ces

commencemens, et se livrera à de nouvelles exploitations industrielles, telles que la préparation de l'amidon, la fabrication des vinaigres, de la polenta, etc.

XI. Jusqu'ici nous n'avons parlé presque exclusivement que des agriculteurs; examinons maintenant quelles ressources offre l'institut, soit à ceux qui veulent connaître l'économie forestière, soit à ceux qui veulent se placer dans l'administration des forêts; non-seulement ils ont, comme les autres élèves, la jouissance de toutes les collections que renferme l'établissement, il y a encore quelques parties qui sont spécialement consacrées à leur enseignement.

En première ligne nous placerons une pépinière, qui renferme environ 600 espèces d'arbres exotiques; et comme les élèves doivent avoir sinon des connaissances spéciales, du moins une théorie générale de culture, quelques champs sont destinés à des expériences et des exercices pratiques.

Dans un bois situé à proximité, se font les démonstrations et toutes les études mathématiques d'arpentage, de cubage, etc.; ils ont encore la faculté de faire de fréquentes excursions dans les forêts voisines, elles se font ordinairement dans la Forêt-Noire. Les conservateurs et employés des forêts de l'État doivent dans ces occasions leur ouvrir les registres, les accompagner, et leur fournir tous les moyens d'instruction et de connaissances qui sont en leur pouvoir.

Pendant l'été on les exerce deux fois par mois au tir au fusil, et l'hiver on leur permet de chasser dans le parc et la faisanderie de la Solitude, à deux lieues de Hohenheim. Lorsqu'ils veulent passer les examens nécessaires pour entrer au service de l'État, ils ont les mêmes droits que ceux qui ont suivi les cours de l'université.

XII. Une fabrique d'instrumens aratoires occupe continuellement une vingtaine de personnes, et confectionne non-seulement tous les outils, machines ou instrumens qui doivent être employés à l'exploitation rurale de Hohenheim, mais

encore tous ceux qui dans les pays étrangers servent aux différens modes de culture. Elle en peut livrer annuellement de trois à quatre cents. Toutefois son but n'est pas seulement de faire au sein de l'établissement, au plus bas prix et avec la plus grande perfection possible, tous les outils et machines aratoires; elle offre encore aux agriculteurs qui se sont convaincus de la bonté ou de l'utilité d'un instrument, la facilité de se le procurer, sans avoir rien à redouter sur la manière dont il fonctionnera; car la fabrique n'en vend aucun qui n'ait été auparavant éprouvé. Elle comprend spécialement trois ateliers, un de charronnage, l'autre de maréchalerie, le troisième de serrurerie : on conçoit facilement quelle favorable influence elle exerce sur la culture du pays. En 1819, le directeur de Schwerz fit venir de Belgique la charrue de Brabant. On fut tellement convaincu de sa supériorité, qu'en 1821 — 1822 on en avait déjà envoyé trente-une à différens propriétaires du Wurtemberg. En 1826 on apporta un modèle de la charrue flamande; aussitôt on en confectionna un assez grand nombre, que l'on put livrer au prix modique de 18 florins (38 fr. 79 cent.). La charrue grangée y était connue, exécutée, éprouvée avant qu'on en parlât dans une moitié des départemens de la France. Cette fabrique reçoit de fréquentes commandes de toutes les parties de l'Allemagne, et fait des envois considérables dans les pays étrangers, notamment en Suède et en Russie.

Elle a aussi confectionné une collection de modèles. Cette espèce de musée agricole s'accroît d'année en année.

Comme on le voit, rien de ce qui peut servir à compléter et à perfectionner l'instruction des élèves n'a été oublié; aux avantages que présente la situation de Hohenheim, qui n'est qu'à deux petites lieues de Stuttgardt, il faut encore joindre celui de pouvoir faire des excursions dans les parcs royaux de Klein-Hohenheim et de Scharnhausen, et de visiter à volonté les domaines des environs, ainsi que le

haras royal de Weil, qui, outre les chevaux les plus fins, a aussi plusieurs superbes races de bétail.

L'institut, tel que nous l'avons dépeint jusqu'à présent, aurait encore laissé à désirer, s'il n'avait fait que donner à ses élèves des connaissances spéciales et approfondies, bien que l'on dût songer d'abord aux besoins que réclamait l'enseignement supérieur; ce n'était cependant pas tout encore, il fallait créer une certaine quantité de gens capables de comprendre les travaux de l'agriculture, assez intelligens pour les bien exécuter, assez instruits pour pouvoir souvent marcher sans guide : cette partie de l'établissement est exclusivement destinée aux paysans et à quelques jeunes gens de la classe moyenne. Après un séjour de deux ou trois années à Hohenheim, ils retournent dans leurs villages pour y cultiver leurs propres terres, ou entrent comme fermiers, comme intendans, comme économes auprès de grands propriétaires, et répandent autour d'eux les connaissances qu'ils ont acquises.

Ceux dont les moyens pécuniaires sont insuffisans, mais qui remplissent les conditions voulues par les réglemens, sont gratuitement admis; les autres doivent payer une modique pension. Presque tous ceux qui composent la première classe, entrent à leur sortie sur de grands domaines, ou dans des fermes comme charretiers, surveillans, etc. Ce sont eux qui à Hohenheim sont employés à tous les travaux de l'agriculture; à côté de cette instruction pratique ils reçoivent aussi un enseignement théorique : on s'attache surtout à les mettre en état de cultiver indépendamment des temps et des lieux, et de percevoir les plus grands revenus possibles, par l'application des méthodes les plus économiques et l'emploi des meilleurs instrumens. On leur apprend en outre l'arithmétique, l'écriture, l'arpentage, et on les exerce à écrire en allemand.

On n'exige généralement d'eux à leur entrée qu'un certificat de bonne conduite, et une constitution assez robuste

pour pouvoir s'employer à toute espèce de travaux de campagne; ils doivent aussi avoir déjà quelques notions d'écriture et d'arithmétique, et être âgés de plus de 17 ans. Ceux qui veulent être reçus gratuitement, doivent en outre prouver qu'ils sont déjà familiarisés quelque peu avec les travaux ordinaires de l'agriculture; leur cours d'études dure de deux à trois ans, suivant qu'ils ont plus ou moins de dispositions, et suivant les connaissances préparatoires qu'ils apportent en entrant. Ceux d'entre eux à qui l'on ne peut accorder de places gratuites, doivent avoir avec eux leurs vêtemens, et payer pour leur pension, la première année 60 florins (129 fr. 29 cent.), et pour la seconde 40 florins (86 fr. 19 ½ cent.); la troisième ils n'ont rien à payer. Pour cette modique somme ils sont instruits, logés, chauffés et éclairés.

Ils ne reçoivent, il est vrai, rien comme salaire pour le travail qu'ils peuvent faire dans l'établissement, mais seulement à titre de récompense ou d'encouragement; les plus laborieux peuvent de cette manière gagner de temps en temps quelque argent. Ces primes, données au travail et à l'activité, forment pour eux un petit fonds, qu'ils reçoivent à leur sortie.

Le nombre de ces élèves (*Landbaumänner*), est fixé à trente.

L'institut reçut, dans les commencemens, de l'État des subventions assez considérables, que l'on diminua peu à peu; dernièrement on lui allouait encore annuellement 10,000 florins (21,548 fr. 62 cent.). Cette année, à la demande même de la direction, cette allocation a été réduite de moitié, et bientôt la régularité et l'économie que l'on a introduites dans toutes les branches de service, permettra de se passer totalement des secours que l'on recevait autrefois du trésor public.

Après ce que nous venons de dire, il n'est pas difficile

de croire que l'institut de Hohenheim s'acquit, peu de temps après sa fondation, une grande renommée, et mérita bientôt la confiance des propriétaires et des agronomes; aussi l'on vit y arriver une foule de jeunes gens du Wurtemberg et de toutes les parties de l'Allemagne. De 1818 à 1830, 326 élèves en étaient sortis.[1]

Dans l'année 1831 — 1832, il reçut 105 jeunes gens; ce nombre se répartissait de la manière suivante:

A. Élèves.	
I. Agriculteurs.	
1) Wurtembergeois	24
2) Étrangers	38
II. Forestiers.	
1) Wurtembergeois	26
2) Étrangers	3
B. Hospitans (*Hospitanten*[2]).	
1) Wurtembergeois	9
2) Étrangers	5
Somme totale	105.

École agricole de Schleisheim.

La Bavière possède aussi à Schleisheim, à deux lieues de Munich, un institut à peu près semblable, du moins par son but, à celui de Hohenheim. Il y a peu d'États en Allemagne, où un pareil établissement soit plus nécessaire; car si la Franconie et le cercle du Rhin sont bien cultivés, on ne saurait en dire autant du reste du royaume, surtout de ce qu'on appelle la vieille Bavière, et de toute la partie qui s'étend depuis Lindau jusqu'à Munich, et de la capitale à Nurem-

1 Dans ce nombre nous n'avons point compté ceux qui ont fait partie de l'école forestière.

2 On appelle *hospitans* (*hospites*), ceux qui, sans se faire inscrire comme élèves, sont venus passer quelque temps à l'institut pour le visiter, ou pour examiner ses procédés de culture, mais sans prendre formellement part à ses travaux.

berg. Cet institut est loin, jusqu'à présent du moins, de pouvoir rivaliser avec celui que nous venons de décrire, bien qu'il ait à sa tête un agronome fort distingué. Le directeur, M. de Ruffin, a long-temps voyagé en France, en Angleterre, en Écosse, en Belgique, pour s'instruire partout des meilleurs procédés agricoles, les comparer ensemble, et examiner les diverses races de bétail que fournit chacun de ces différens pays. L'expérience qu'il a rapportée de ses longs et scientifiques voyages, rend ses leçons aussi utiles qu'intéressantes; il s'occupe en ce moment d'une entreprise qui, si elle réussit, aura pour les environs de Munich les résultats les plus favorables; il veut convertir en prairies quelques tourbières placées à proximité. Avec lui, les professeurs Vogel, Kraus et Hullischka, sont spécialement chargés des autres parties de l'enseignement. [1]

Schleisheim n'a pas plus d'une vingtaine d'élèves, tous agriculteurs; on ne s'y occupe point d'agronomie forestière.

Comme à Hohenheim, on s'est efforcé de réunir autant que possible la théorie et la pratique, et aussi à peu près par les mêmes moyens; toutefois nous devons dire que nous n'y avons vu aucune de ces collections qui offrent tant de moyens d'instruction et de connaissances aux élèves du Wurtemberg; ainsi, point de fabrique d'instrumens aratoires, point de collection géologique, de bibliothèque, de modèles : il y a bien une collection de machines, outils et instrumens agricoles, mais elle est bien moins complète que celle que l'on voit à Hohenheim. Nous devons ajouter aussi, que le climat, généralement assez froid [2] et chargé de brouillards pendant une grande partie de l'année, y permet difficilement la culture des arbres à fruits.

1 Nous aurions voulu donner ici la liste de ces cours avec les noms des professeurs, afin qu'on pût la comparer avec celle que l'on a lue plus haut; mais lorsque nous visitâmes Schleisheim, elle n'était pas encore publiée.

2 Munich est à 1700 pieds au-dessus du niveau de la mer.

Les étables et les bergeries sont, sans contredit, ce qu'il y a de plus remarquable : si les premières n'ont point, comme en Wurtemberg, un troupeau de race hollandaise, elles possèdent la race du Tyrol, qui manque à Hohenheim. Les bergeries y sont aussi plus considérables et ont un fort beau troupeau de race électorale; un local destiné à la fabrication des eaux-de-vie, une brasserie, une laiterie et une fromagerie, complètent l'établissement, et servent à l'instruction pratique des élèves. La dernière a même plus d'extension que celle de Hohenheim.

Si l'institut de Schleisheim est moins complet que celui que nous venons de nommer, il faut dire aussi que le gouvernement l'a bien moins favorisé; car il s'est contenté de lui assigner un domaine et ne lui alloue aucune subvention; il doit marcher avec ses propres ressources. Toujours est-il que, jusqu'à présent du moins, il a exercé sur l'amélioration et le perfectionnement de l'agriculture en Bavière, beaucoup moins d'influence que celui de Hohenheim sur celle du Wurtemberg. Il est à espérer que le temps, ainsi que le zèle et les efforts éclairés des personnes qui sont placées à sa tête, lui permettront sous peu de rivaliser avec celui du royaume voisin.

P. A. de La Nourais.



Nouvelles et Variétés.

JOURNAL DE VOYAGE.

VIENNE.

Wien ist in der That eine prächtige Stadt durch die Vorstädte. Zelter.

De Munich à Vienne il y a deux routes, très-belles et fort intéressantes à parcourir. La première surtout, qui passe par le romantique pays de Salzbourg, est la route privilégiée des peintres, qui ne se lassent pas d'admirer les sites rians, les points de vue pittoresques qu'elle leur présente; et des poètes, qui la suivent un livre de chroniques à la main. Car c'est là que revivent nombre de curieuses traditions populaires. C'est dans les flancs de l'Untersberg que les chevaliers de la Table ronde se sont choisi une demeure au milieu des grottes de cristal et des voûtes parsemées d'or et de diamans. Là aussi est un vieil empereur : les uns disent que c'est Charlemagne; les autres, Barberousse. En 1640, un paysan de Salzbourg, qui se trouvait égaré le soir auprès de l'Untersberg, pénétra dans une de ces cavernes, et après avoir fait maint long circuit, sans pouvoir trouver une issue, il arriva dans une salle spacieuse, toute tapissée de pierres fines, toute éblouissante de lumières; et là il aperçut distinctement l'empereur Barberousse, assis devant une grande table en marbre, avec une longue barbe blanche qui pen-

dait à ses pieds. Sa fille, qui était debout auprès de lui, prit cette barbe et la mesura deux fois autour de la table; alors le paysan apprit d'un des chevaliers de l'empereur qui se trouvaient là, que Fréderic devait rester dans cette caverne jusqu'à ce que sa barbe fît trois fois le tour de la table; après quoi, on le verrait de nouveau reparaître dans le monde.

Un autre paysan, qui pénétra aussi par hasard dans l'Untersberg, y découvrit une église sept fois plus grande que la cathédrale de Saint-Étienne à Vienne; et un moine vint à lui, et lui prédit tous les grands événemens qui arriveraient dans le siècle suivant.

Un troisième, enfin, a trouvé auprès de la montagne un de ces génies bienfaisans, comme on en voit apparaître dans les contes de Musæus, qui lui remplit ses sacs d'or et d'argent, et le rendit l'homme le plus riche de toute la contrée, jusqu'à ce qu'une des filles de ce paysan ayant refusé durement l'aumône à une vieille femme, toute cette fortune s'évanouit avec rapidité, comme elle était venue.

La seconde route qui conduit à Vienne, n'offre point à l'imagination du voyageur ces naïves épopées populaires, mais elle est remarquable aussi par la variété de tableaux champêtres qui la décorent. Là, de quelque côté que le regard se tourne, il se repose avec satisfaction, ou sur un frais coteau, parsemé de haies d'aubépine et de forêts de sapins, ou sur une vallée étroite, mystérieuse, dans laquelle serpente une eau blanche et limpide, comme celles de la Suisse. Là sont aussi des maisons bâties en forme de châlets; des pâturages où se trouvent de gros troupeaux, et derrière toute cette suite de prairies, de collines, de maisons riantes et de frais jardins, voilà comme un magnifique rideau cette grande chaîne du Tyrol, qui semble se jouer avec les nuages au-dessus desquels elle élève fièrement sa tête, et qui tour à tour apparait aux regards étonnés blanche ou bleuâtre, rose,

ou sombre, selon que le jour éclaire ses sommités couvertes de neige.

Il n'y a sur cette route que deux villes importantes : Braunau, qui se souvient encore avec un sentiment d'orgueil d'avoir vu séjourner dans ses murs Napoléon, et Linz, qui est une grande capitale, richement bâtie, avec une place superbe, qui rappelle les plus belles constructions de l'Italie; des édifices imposans; le Danube qui s'étend à ses pieds, comme un vaste lac; et les montagnes de Bohème, surmontées de vieux châteaux, qui lui forment une admirable couronne.

Vienne, enfin, que nous appelions de tous nos vœux, après avoir été torturés pendant près de trois jours dans un *Beiwagen;* Vienne apparaît de loin enveloppée de cette brume épaisse qui recouvre toutes les grandes villes, et précédée de cette file de charrettes, d'équipages, d'hommes à pied et à cheval, de ce mouvement empressé, de cette agitation inquiète qui annonce l'approche d'une capitale. Voici le faubourg si brillant de fraîcheur, de jeunesse; voici la plaine qui l'environne; voici le pont qui traverse le bras du Danube. Inclinez-vous maintenant, voici l'ancienne ville des Césars; l'ancienne capitale du duché d'Autriche; la ville de Vienne. Les rues en sont étroites et tortueuses; les maisons bâties assez irrégulièrement, et sans beaucoup de frais d'architecture. Cependant, de distance en distance, vous voyez apparaître des palais, des édifices qui vous annoncent qu'ici est la demeure des princes; la demeure habituelle des magnats de Hongrie et des riches seigneurs de Bohème. A votre gauche est le palais des empereurs, grandiose, mais sombre et presque sans ornement; ici le *Kohlmarkt*, où l'assomption de la Vierge, élevée au beau milieu de la place, avec des nuages en gypse, des anges en pierre, et des inscriptions sur des rubans dorés, vous apprend que vous avez quitté l'austère pays du protestantisme, pour tomber dans toutes les pieuses adorations du catholicisme. L'un des plus beaux monumens

de Vienne, est sans contredit l'église de Saint-Étienne; cette magnifique tour gothique, moins svelte, moins élancée, mais peut-être plus imposante que celle de Strasbourg, plus élégante que celle d'Ulm, plus majestueuse que celle d'Anvers. Cette magnifique tour, quand je l'ai vue long-temps, et toujours avec une nouvelle joie contemplée et étudiée, il me semblait que, placée ainsi au beau milieu de la ville, elle pourrait aussi me donner une image complète de la vieille Autriche. Car voyez cette masse de pierres sombre, forte, puissante, qui s'élève avec tant de dignité au-dessus de tout ce qui l'environne; n'est-ce pas l'ancien duché d'Autriche, qui reporte son histoire si loin, et qui garde fidèlement sa forme primitive, ses lois, son caractère, si grisâtres et si étranges que le temps les ait faits? Puis, autour de ce premier monument, voici d'autres édifices qui s'y adjoignent, mais non pourtant sans apporter dans l'ensemble quelque disparate. Et c'est ainsi qu'au sol autrichien se lient successivement la Hongrie, la Bohème, le Tyrol, qui gardent à côté de leur centre de réunion leur type distinctif, comme auprès de la tour de Saint-Étienne les petits clochers gardent leur style gothique d'une autre date, ou leur tournure byzantine. Puis, enfin, voilà qu'au-dessus de ces murailles noircies par les siècles, au-dessus de ces colonnettes et de ces saints de pierre, taillés par quelque maçon artiste du moyen âge, la civilisation moderne élève un toit de tuiles vertes et blanches, barriolées dans leur dessin, comme dans leur couleur. Et n'est-ce pas ainsi que l'esprit novateur de notre époque a essayé de s'infiltrer jusque dans le redoutable sanctuaire de la monarchie autrichienne? Mais le siècle a beau faire, la monarchie ne lui accorde que de ridicules concessions, et garde auprès de lui son allure impassible, comme la tour de Saint-Étienne garde sa fière contenance auprès de ces toits coloriés qui s'étendent devant elle.

Le meilleur moyen de juger de l'étendue de Vienne et

de la beauté de ses environs, c'est de faire le tour des boulevards. C'est de là qu'on aime à voir cette triple ceinture qui l'environne : ici, le Danube; un peu plus loin, la prairie parsemée d'arbres, couverte de gazon; et tout autour, ces riches faubourgs, dont les palais semblent pendant le jour servir comme de garde à leur reine; et qui, la nuit, avec les milliers de flambeaux qui les décorent, lui font comme une couronne étincelante de diamans. Vienne ne ressemble pas mal, on peut le dire, à ces bonnes mères de famille, qui ne se soucient plus de cacher leurs cheveux blancs sous les colifichets de la mode, mais qui prodiguent à leurs filles tous les trésors de la parure.

C'est ainsi que la brave vieille cité garde paisiblement ses rues obscures, ses murailles grisonnantes, ses maisons d'humble apparence; tandis qu'autour d'elle les faubourgs s'élèvent, s'agrandissent, et se revêtent de tout le luxe de la fortune, de toute la coquetterie de la jeunesse. Là sont les plus riantes et les plus riches habitations. Là, les palais de Schönbrunn, de Lichtenstein, de Schwartzemberg, le Belvédère, qui renferme la galerie de tableaux; le Prater, l'église Saint-Charles, qui n'a pas craint de mesurer son plan sur celui de Saint-Pierre de Rome; les jolis théâtres de la Léopoldstadt et de la Josephstadt, et les grands établissemens d'utilité publique, et les rues larges, bien alignées, et les places régulières et spacieuses. Du haut des boulevards on ne se lasse pas d'admirer le beau coup d'œil que présente cette grande plaine qui sépare la ville des faubourgs, et tous ces chemins qui la traversent, tout ce monde qui la parcourt, toutes ces voitures qui la sillonnent. Là, pendant l'été, les jours de fêtes et de dimanche, vous voyez arriver en foule de la cité et des faubourgs, du quartier Saint-Étienne et du quartier Saint-Charles, rentiers, hommes d'affaires, vieillards et enfans, nobles et roturiers, à pied, à cheval, en voiture; tout ce monde-là pêle-mêle, ou faisant une longue proces-

sion; le char de l'empereur derrière celui d'un maître cordonnier, et le cheval fringant d'un officier derrière la méthodique perruque d'un docteur; tout ce monde-là ne songeant qu'à revoir son Prater, à retrouver ses courses de chevaux, sa guinguette ou ses cafés, ses concerts, et son beau soleil. La journée se passe gaie, insoucieuse, et le Viennois est fier et heureux, parce qu'à la porte de sa maison se trouve une large plaine, où il peut conduire sa femme et ses enfans; et dans cette plaine une promenade publique, où il voit passer son empereur; et dans cette promenade un café, où il boit de la bière à quatre kreuzers, et où il entend exécuter une symphonie de Beethoven, ou une ouverture de Mozart.

En visitant l'Autriche, on revient de beaucoup de préjugés que l'on a conservés contre ce pays, et notamment de celui qui nous porte à plaindre les Autrichiens, parce qu'ils n'ont ni constitution, ni représentans; parce que nous les regardons comme les esclaves de la censure et de l'absolutisme. Le peuple autrichien ne sent, je crois, nullement toutes ces misères que nous nous plaisons à lui imposer. Dans les campagnes, comme dans les villes, le laboureur et l'ouvrier offrent généralement un air d'aisance et de satisfaction, que l'on ne retrouve guères ailleurs. En vous rapprochant d'eux, vos yeux ne rencontreront point ces demeures sales et délabrées, ce spectacle d'une misère hideuse et sans remède, comme on le voit encore dans le midi de la France; ni même, faut-il le dire, cette ignorance qui envahit encore la moitié de notre population. En Autriche, le plus pauvre apprenti, le plus obscur berger, sait tout au moins lire et écrire; si l'instruction du peuple ne s'élève guères plus haut, c'est qu'il ne le veut pas; car il en a les moyens, il en possède au moins les premiers élémens. Mais il ne lui faut pour toute distraction littéraire, que ses livres de contes et d'anecdotes populaires; et pour toute espèce de politique l'*Observateur autrichien*, qui lui donne les nouvelles de Vienne,

trois jours après la Gazette d'Augsbourg; et les nouvelles étrangères, huit jours après que l'on n'a plus aucun besoin de les savoir. Ce qu'il demande en outre, c'est que les tonneaux de bière continuent à se bien remplir; que le tabac de Hongrie lui arrive à bon marché; qu'on ne lui retranche pas un de ses dimanches, pas une des fêtes nombreuses que lui accorde le calendrier catholique; que ces jours-là, les jardins publics soient ouverts, et que le café ne manque pas. Le peuple de Vienne est surtout renommé pour son esprit et sa bonne humeur; et le théâtre de la Léopoldstadt est le lieu où il va se voir représenter et applaudir lui-même à ses bons mots.

La classe bourgeoise et les hautes classes de la société sont généralement très-instruites; les femmes surtout ont une vivacité d'esprit et une érudition remarquables. La langue française, qui est la seule admise dans les salons du haut commerce et de la noblesse, y est parlée avec tout autant de grâce et de pureté qu'à Paris; elles savent, en outre, y joindre, quand il en est besoin, l'italien, l'anglais, l'espagnol; et peuvent s'entretenir de la littérature de ces diverses nations avec une facilité qui prouve qu'elles ont pris le temps de l'étudier, et qu'elles sont douées du tact nécessaire pour les bien juger.

Sans doute, il ne faut pas s'attendre à trouver ici ce mouvement littéraire et scientifique qui s'opère dans toutes les branches, qui pousse de toutes parts aux découvertes importantes, aux grands ouvrages, au progrès, comme on le voit à Berlin; il ne faut pas non plus compter sur ces travaux artistiques, qui semblent renouveler pour Munich l'histoire d'Athènes ou de Florence: mais Vienne n'est cependant pas si dépourvue d'écrivains, qu'on le pense ordinairement, et ceux qu'elle possède mériteront toujours d'avoir une place distinguée dans les annales de la littérature. Là est Grillparzer, l'auteur de Sapho, et l'un des premiers auteurs dra-

matiques de l'Allemagne; le baron de Zedlitz, que ses *Todtenkränze* élèvent au premier rang des poètes lyriques, et qui semble devoir obtenir non moins de succès avec ses pièces de théâtre. Là est le comte d'A....., dont l'ame généreuse, poétique, et le noble enthousiasme, ont mis au jour ces *Promenades d'un poète viennois*, l'un des chefs-d'œuvre de l'Allemagne moderne. Là aussi est Frankl, jeune poète, qui fait concevoir de grandes espérances; Bauernfeld, dont on aime les fines et spirituelles comédies; le comte de Mailath, qui a fait revivre avec tant de bonheur les traditions de la Hongrie, et qui nous a donné un livre si riche de faits encore ignorés, si curieux et si intéressant, dans son histoire des Magyares. Au-dessus de tous il faut placer cet historien profond, ce grand orientaliste qui ressemble, comme Frankl l'a dit dans un de ses poèmes, à ce colosse de Rhodes, auprès duquel tous les autres monumens paraissaient si petits, M. de Hammer, le savant par excellence, le savant qui réunit dans sa vaste pensée une multitude de cordes, avec lesquelles correspond tout ce qui est art, poésie, philosophie, histoire; le savant qui, après vous avoir rendu la science sublime par la tendance qu'il lui donne, vous la rend si douce et si aimable par la bonté et l'affabilité de son caractère. Je n'oublierai jamais cette première soirée que j'ai passée avec lui à causer de ses travaux, et à le voir me dérouler avec tant de grâce et d'indulgence, à moi pauvre ignorant, ses trésors de l'Arabie, ses riches manuscrits turcs, et son magnifique poème de Sadi.

En retraçant cette brève énumération des écrivains viennois, il est surtout un nom que je n'écrirai pas sans un vif sentiment d'admiration et de respect, c'est celui de l'auteur d'Agathocles et des Suédois à Prague, celui de la femme qui a écrit tant de pages pleines d'intérêt, de force, de grâce, et qui a le moins connu quel prix il fallait mettre à ce qu'elle écrivait, je veux parler de Mme Pichler. Tout le bonheur

que l'on éprouve à voir le génie simple et modeste; toute la joie intérieure que l'on ressent à s'asseoir auprès d'une bonne mère de famille; tout le charme que l'on trouve dans une conversation spirituelle, mais franche, cordiale et sans prétention; tout cela, je l'ai connu, je l'ai savouré avec délices dans la maison de M.me Pichler. Il est impossible de voir cette excellente femme, avec son abord si prévenant, sa figure douce et vénérable, sans se sentir irrésistiblement entraînée vers elle. Il est impossible, quand on l'a connue, de la quitter sans regret. Je me suis assis à sa table, j'ai pris sur mes genoux ses trois jolis petits-enfans, qu'elle aime comme une bonne grand'mère qu'elle est; j'ai parlé avec elle de son nouveau roman, de sa Marie-Thérèse, de notre Saint-Louis, qui est son héros favori. Si jamais je retourne à Vienne, oh! puissé-je la revoir encore, et m'asseoir auprès d'elle, et lui causer long-temps de ce qui l'intéresse!

S'il n'y a pas à Vienne autant d'écrivains que l'on pourrait en attendre de la capitale d'un grand empire, il ne faut pas s'en prendre à l'impuissance intellectuelle des Viennois; mais plutôt à une sorte d'apathie dont ils ne se sentent nullement pressés de sortir. D'abord le gouvernement n'encourage point parmi eux les travaux littéraires; puis, pour ne pas écrire, ils n'en sont pas moins très au courant de tout ce qui se publie autour d'eux. J'ai connu à Vienne des hommes qui dépensaient en société plus d'esprit et d'érudition qu'il n'en faudrait à un grand nombre d'écrivains pour faire ce qu'on appelle une œuvre remarquable. Mais ils jouissent de leur esprit, comme un homme raisonnable jouit de sa fortune, sans afficher un luxe inutile, et sans chercher l'occasion de le prodiguer. L'érudition est pour eux, dans la vie, une propriété de plus; mais une propriété qu'ils ne songent point à réaliser en couronnes de laurier ou en *Banknotes*. Ils vivent d'une vie très-commode, s'occupent beaucoup de bals, de spectacles, de parties de campagne et de joyeuses réu-

nions; et de temps à autre, quand un étranger le veut à toute force, ou quand le caprice leur en vient, ils vous laissent voir leur érudition, comme on laisse voir une bague de brillans ou une belle pièce d'argenterie.

Une autre cause contribue cependant encore à les maintenir dans cette sorte d'éloignement, ou tout au moins d'indifférence pour tout ce qui leur donnerait une renommée littéraire, c'est la censure, qui s'exerce à Vienne avec une grande sévérité; la censure, qui soumet à son redoutable examen tout ce qui sort de la presse, aussi bien la poésie que la politique, aussi bien le roman que l'histoire. Pas un journal étranger, pas un recueil périodique, pas un livre n'entre en Autriche, sans être d'abord soumis à la censure, qui, pour une ligne suspecte, un mot trop hardi, le déchire sans pitié. Pas un ouvrage ne doit s'imprimer à Vienne, sans avoir d'abord comparu à la barre des nouveaux inquisiteurs; et pas un Autrichien ne doit envoyer son manuscrit à une presse étrangère, sans y avoir d'abord fait apposer le visa de la censure viennoise. Il est vrai qu'ici, comme en toute autre chose, le privilége de la fortune ou de la naissance reprend encore ses droits. Il est vrai, que le baron de Zedlitz s'est affranchi pour les *Todtenkränze* de la règle commune; et que le comte d'A. a fait imprimer ses poésies patriotiques à Hambourg, sans les mettre d'abord en communication avec la censure, qui aurait bien pu ne pas épargner beaucoup de vers de son ode à Metternich, ou de son ode à l'empereur. Il est vrai encore que, par faveur ou par contrebande, les libraires de Vienne reçoivent sans exception tous les livres les plus sévèrement prohibés; et que l'on trouverait chez eux, tout aussi facilement qu'à Paris, les ouvrages que la police ombrageuse, ou le clergé chatouilleux de la restauration avait proscrits. Mais ce sont là des infractions à la loi commune, auxquelles on n'arrive pas sans efforts et sans difficultés, et pour quelques hommes entreprenans, qui veulent

escalader la barrière, le reste aime mieux s'arrêter humblement devant la consigne qui en ferme l'accès.

La même censure, qui s'exerce avec tant de sévérité sur les livres et les journaux, tombe aussi sur les pièces de théâtre. A Vienne on ne joue pas les pièces de Victor Hugo, parce qu'elles représentent les rois et les reines d'une façon trop peu respectueuse pour ces augustes personnages. On ne représente pas le *Faust* de Gœthe, parce qu'il est regardé comme une œuvre anti-catholique et immorale; ni la tragédie d'Egmont, parce qu'elle jette trop d'intérêt sur un homme qui avait eu l'audace de se révolter contre son légitime souverain; ni la plupart des pièces qui ont paru en France depuis la révolution de Juillet, parce qu'elles sont trop empreintes de cet esprit diabolique qui a renversé le trône de la branche aînée des Bourbons. Mais on joue aussi souvent que possible la *Mort de Wallenstein* de Schiller, parce qu'elle représente le triomphe de l'empereur sur un sujet rebelle; les drames de Raupach, qui mettent en relief la gloire des Hohenstaufen, et les vaudevilles de M. Scribe, surtout ceux dont les héros sont comtes ou marquis. Si nous pouvions avoir en France des drames ou des comédies carlistes, comme nous avons des journaux carlistes, je suis sûr que ces pièces-là seraient promptement traduites à Vienne; et que la censure, oubliant cette fois ses lois d'étiquette, irait elle-même aider à dresser les décorations pour les voir jouer plus tôt.

Malgré les perquisitions rigoureuses qui s'attachent à tout ce qui doit paraître sur la scène, les sept théâtres de Vienne prospèrent cependant, grâce à l'amour tout particulier que les Allemands conservent pour le spectacle; l'annonce d'une pièce nouvelle est ici un événement qui met en rumeur longtemps à l'avance toutes les classes de la société. On en recherche l'auteur dans les salons; on en cause dans les magasins, dans les hôtels, dans les cafés. On s'en va de bonne

heure choisir une bonne loge, retenir des billets pour sa famille, pour ses amis, pour tous ceux à qui l'on a envie de causer un grand plaisir. Puis, le jour de la représentation venue, la salle est pleine; les loges sont resplendissantes de dames en grande toilette, et le parterre et l'orchestre sont tout hérissés de critiques, qui, le binocle sur les yeux et l'oreille tendue, s'efforcent de ne pas perdre une seule syllabe d'un seul vers, de ne pas omettre de compter un des gestes du héros, un des plis des vêtemens de l'héroïne.

Heureux le poète qui réussit, car après cela son nom résonne harmonieusement dans tous les cercles et se lit en grosses lettres dans tous les journaux. Que si la critique le condamne, il n'est point encore tellement à plaindre qu'on pourrait le croire. La haute société ne regarde plus comme une chose de bon ton d'aller voir sa pièce, mais elle l'abandonne à la bourgeoisie, qui s'en empare avec l'empressement d'un valet qui se revêt de l'habit encore neuf dont son maître ne se soucie plus. La gloire de l'auteur tombe d'un degré, mais elle se soutient. Les premières galeries se dégarnissent, mais les secondes et le parterre remplissent la caisse.

Les théâtres de Vienne sont beaux, quoique dépourvus de cette élégance qui brille dans ceux de Paris. Le plus grand et le plus recherché de tous est le *Burgtheater*. Il est fâcheux seulement qu'il soit si mal éclairé et si profond que, pour pouvoir se faire entendre jusqu'aux cinquièmes galeries, qui garnissent l'extrémité de la salle, les actrices n'auraient pas tort de prendre un porte-voix.

Là se trouvent quelques artistes bien remarquables, entre autres Löwe, dont on aime la fougue de caractère et l'énergie; Anschütz, plus posé, plus réfléchi, mais non moins acteur; M.lle Pecke, M.lle Müller, également renommées pour la grâce, l'expression de leur jeu; et M.lle Fournier, qui, toute jeune encore, a déjà élevé bien haut la réputation qu'elle s'était faite par ses débuts à Dresde et à Berlin.

L'opéra est surtout célèbre pour son orchestre, et les autres théâtres vivent le plus souvent des petites pièces de M. Angely, et des soi-disant traductions que leur livre sans pitié M. le baron de Kurländer.

Du reste, je n'entreprendrai pas de dire toutes les choses intéressantes que cette vieille et respectable ville de Vienne offre aux regards du voyageur. Ce ne serait pas assez de dépeindre tour à tour ces belles et curieuses galeries du Belvédère, et des princes de Lichtenstein et d'Esterhazy; ni ces églises qui méritent toutes d'être visitées; l'une pour le chef-d'œuvre de Canova qu'elle renferme; l'autre pour ses sépultures impériales; une troisième pour ses souvenirs; ni ce magnifique hôpital fondé par la bienfaisance de Joseph II; ni ce château de Schönbrunn, célèbre à plus d'un titre; ni tous ces autres édifices, qui semblent vouloir rivaliser d'éclat et de grandeur avec lui. Il faudrait encore pénétrer dans l'intérieur des sociétés, et vous montrer comme elles sont affables et prévenantes; comme l'étranger, qui y arrive avec le moindre titre de recommandation, y est bien accueilli; comme les savans, les banquiers, les fonctionnaires, ne s'y montrent ni avec cet esprit exclusif, ni avec cette raideur pédantesque, ni avec cette morgue basse et vaniteuse des gens de Munich. C'est qu'à Vienne la cour elle-même se distingue par la bonté de caractère et la simplicité des manières. L'empereur ne s'en va pas là, comme le roi de Bavière, faire faire amende honorable devant son portrait, à tout écrivain qui a mal parlé de lui. L'empereur ne veut pas, nouveau Gessler, que l'on s'incline de loin dès que l'on aperçoit l'ombre de son chapeau. L'empereur donne toutes les semaines une audience publique. Là viennent en pleine liberté tous ceux qui ont à lui parler, sans distinction de rang, de titre ou de costume. Alors le bon empereur s'en va de l'un à l'autre, écoute les plaintes de celui-ci, la supplique de celui-là; parle d'un côté la langue bohémienne; de l'autre, le moldave, le

slave, l'italien, le patois de Vienne, ou le dialecte populaire du Tyrol.

Qui donc n'aimerait pas ce bon empereur, ce bon vieillard qui a tant souffert? Il se conduit vraiment en père à l'égard de ses sujets. Qui donc en voudrait à l'Autriche de la ligne politique qu'elle s'obstine à poursuivre? L'Autriche, comme l'a dit M. Heine, s'est toujours montrée ce qu'elle est à présent. L'Autriche n'a jamais trompé personne par de fausses promesses de constitution, par de vaines démonstrations de libéralisme. Telle l'Autriche était à l'époque de la guerre de trente ans, telle nous la voyons aujourd'hui. C'est le même esprit de résistance contre toute espèce d'innovation; le même attachement à tout ce qui a été; la même ténacité à maintenir tout ce qui est.

Mais la Bavière a vu luire pour elle une auréole de liberté, et tout à coup un nuage a passé sur cette auréole. La Bavière a reçu avec des transports de joie une constitution, et cette constitution menteuse s'en va chaque jour par lambeaux. Eh bien! j'aime mieux le pont brisé qui me barre nettement le chemin, que la planche vermoulue qui trompe ma confiance. Il y a du moins dans la position de l'Autriche quelque chose de franc et d'assuré; il n'y a dans celle de la Bavière que malaise et incertitude. L'une est l'armée ennemie qui combat toujours pour le même principe; l'autre est le lâche général qui déserte ses alliés la veille de la bataille. Aussi l'empereur François n'a qu'à paraître pour voir sur son chemin tous les visages s'épanouir; et le roi Louis de Bavière ordonne qu'on l'honore, lui, sa voiture, ses chevaux et sa livrée.

Il y a cependant deux choses qui effraient singulièrement l'étranger arrivant pour la première fois à Vienne, c'est la douane et la police. La douane, il est vrai, est ici un corps inquisitorial, difficile, vétilleux, et procédant jusque dans les moindres détails avec une gravité et un ton de chancellerie

qui révolte la nature calme et résignée des Allemands, et à plus forte raison l'esprit impatient d'un Français. Mais il faut savoir aussi, que Cerbère était un rude animal, et qu'on l'apaisait pourtant avec un gâteau de miel. La douane de Vienne est la réalisation complète de l'ancienne fable mythologique. Pour peu qu'au lieu de lui adresser des reproches, des remontrances ou de beaux discours, vous veuillez bien mettre la main dans votre gousset, et y faire sonner quelques florins, vous allez voir dans cette douane si farouche, l'être le plus doux, le plus humble et le plus accommodant du monde. Il n'est pas besoin de prendre beaucoup de précautions pour user de ce remède; le marché se traite en pleine salle, comme dans un comptoir et devant témoins. Il y a même une sorte de tarif établi d'avance, et que l'on pourrait bien imprimer dans le Guide du voyageur à Vienne. Pour vous exempter de la visite d'un sac de nuit, 12 kreuzer; pour un portemanteau, 20 kr.; pour une caisse à chapeau, 30 kr.; pour une malle, 40 kr.

Moyennant cette taxe légère, que vous glissez dans la main de celui qui procède aux visites, on se contente de soulever le couvercle de votre malle, et quand vous y auriez mis une collection complète de la Tribune, les œuvres de Volney ou de Dupuy, l'histoire impartiale de la révolution de Juillet, et des projets de constitution pour l'Autriche, vous pourriez faire en toute sûreté transporter ce dangereux bagage à l'hôtel.

Après cela viennent pourtant des cas exceptionnels, qui nécessitent un autre traité de commerce et de plus longs pourparlers. Un de nos compagnons de voyage à qui l'on adressa, comme à nous tous, d'un ton bref cette question : qu'y a-t-il dans votre malle? eut l'imprudence de répondre qu'elle renfermait des livres. Alors c'était une affaire terrible. Il fallait prendre l'un après l'autre ces livres, les soumettre à la censure, les vérifier, les compter et les taxer; toutes choses qui demandaient de longs délais pour aboutir peut-être à une

confiscation, ou tout au moins à un droit énorme de plus de vingt florins. Quand nous eûmes bien réfléchi à cette suite d'inconvéniens, aussi fâcheux l'un que l'autre, nous résolûmes de chercher auprès des employés un autre moyen de salut, et comme mon compagnon de voyage ne parlait pas allemand, il me chargea de la négociation. Muni de ses pleins-pouvoirs je m'adressai à l'homme qui, pour quelques kreuzer, ne m'avait même pas permis de lui montrer ce que renfermait ma valise. — Voyons, lui dis-je, mon ami est pressé, et désirerait beaucoup que sa malle fût expédiée le plus tôt possible.

Cet homme commença par me faire un grand salut, car il vit que nous prenions un bon chemin; puis faisant un autre salut à mon compagnon, qui attendait avec anxiété le résultat de cette tentative; écoutez, me dit-il, il faut que je donne sur mes bénéfices quelque chose à mon patron; et, du reste, il faut que je vive; ainsi je crois que deux florins ne sont pas trop pour cette malle qui est si lourde. Et en conscience, je ne puis demander moins.

Nous rîmes beaucoup de la conscience de cet honnête employé, qui ne pouvait faire son acte de fraude à moins de deux florins; mais comme en effet ce n'était pas trop, nous les lui donnâmes. Là-dessus, il prit dans la malle, qui était pleine de livres, quatre ou cinq volumes des plus minces, les mit dans une balance, puis les ayant pesés; bah! dit-il, tout haut, monsieur n'a presque rien; à peine un poids de quelques livres. Le chef de bureau, auquel il s'adressait, fit un signe de tête pour ordonner qu'on nous laissât sortir. Puis on ferma la malle, et nous partîmes.

Mais avec la police, les choses ne se passent pas si vite. Il n'y a point ici de transaction à faire, d'employé à séduire. Il faut, bon gré, malgré vous, subir les formalités d'usage; répondre à une enquête minutieuse et sévère. On vous demande qui vous êtes; d'où vous venez; quel est le but de

votre voyage; quels sont vos moyens d'existence; vos lettres de recommandation. Si vous venez en droite ligne de Paris, votre interrogatoire prend encore un caractère plus sérieux; si par malheur vous portez le titre d'homme de lettres ou d'avocat, deux titres tout aussi mal sonnans l'un que l'autre pour l'oreille d'un employé de police autrichien, votre position commence à devenir très-épineuse. On va fouiller tous les dossiers, rechercher dans des masses de cartons, effrayantes à voir, si votre nom ne se trouve pas déjà marqué à l'encre rouge, si vous n'avez point signé quelque pernicieux article de politique dans un journal, si vous ne faites point partie de la société des amis du peuple, de la réunion des carbonari, ou de la *Burschenschaft*. Que si, enfin, votre nom se trouve encore intact de toutes ces mauvaises notes, on va vous délivrer lentement votre carte de sûreté. Mais alors même ne vous hâtez pas trop de chanter victoire. L'éveil est donné; les agens secrets vous connaissent, vous attendent, vous surveillent. La police vous entoure, vous suit partout, dans les rues, dans votre chambre, dans votre travail, dans votre sommeil. La police, c'est cet homme qui s'en vient d'un air si humble prendre le matin vos habits pour les brosser. C'est ce domestique de place qui porte vos lettres à la poste. C'est le marchand qui vous vend un foulard, ou un cahier de papier. C'est la fille de joie, qui vous accoste le soir au coin de la rue. C'est le sacristain, qui vous montre l'intérieur d'une église. C'est l'officieux voisin, qui vous présente à table la carafe d'eau, et au café, le journal. Car à Vienne, toutes les démarches les plus insignifiantes sont épiées; toutes les conversations méthodiquement analysées; toutes les lettres ouvertes; tout est jeté sous ce réseau si large, si compacte, si serré, que l'on appelle police; et je ne serais pas étonné que M. de Metternich lui-même, par le plaisir qu'il y trouve, ne se soumît aussi à cette surveillance générale, comme cet avare dont parle

Balzac, qui, pendant la nuit, se volait lui-même, de peur qu'on ne le volât.

Pour arriver en toute sécurité à Vienne, ce ne serait pas assez d'avoir un titre sonore et d'être bien connu pour ses principes aristocratiques; car l'homme est un être assez instable de son naturel; et l'on a vu plus d'une fois de grands seigneurs devenir très-libéraux. Le meilleur serait d'être sourd, aveugle et muet, ou tout au moins dans un état semblable à celui de ce savant prussien, dont on m'a raconté l'histoire. Ce pauvre savant avait tant travaillé, tant combiné de différens problèmes, tant écrit, que ses forces physiques s'affaissèrent sous l'influence dévorante de cette activité morale; et il tomba dangereusement malade. Après maint et maint remèdes, que ses veilles obstinées rendaient toujours inutiles, les médecins lui déclarèrent qu'ils ne répondaient plus de lui, s'il ne voulait se résoudre à ne pas tant travailler, et surtout à ne pas penser. — Et où irai-je donc pour ne pas penser? demanda le malheureux. — Eh bien! allez en Autriche.

Là-dessus, on lui donne un passeport pour Vienne, sur lequel on écrivit en gros caractères : *H. A., Privatgelehrter, condamné par les médecins à ne pas penser.* Quand la police de Vienne le vit venir, elle lui ouvrit les portes de la ville à deux battans, et lui envoya une garde d'honneur.

L'homme qui est placé en tête de tout ce monde de la police; l'homme qui en connaît tous les ressorts, qui en tient tous les fils, c'est M. de Metternich; c'est lui qui est vraiment le juge souverain et le maître absolu de l'Autriche. C'est de lui qu'émane toute ordonnance; c'est à lui que l'on porte en dernier ressort toute décision. Un mot de lui vous ferait porter en triomphe de l'extrémité des frontières de l'Autriche jusqu'à Vienne. Un mot de lui peut vous envoyer à Ollmütz. Je l'ai vu une fois, cet homme qui n'a plus pour pendant dans le monde que M. de Talleyrand; cet homme

dont la tête a blanchi dans les trames et les intrigues de la diplomatie; cet homme qui a signé l'acte de déchéance de Napoléon et l'acte de décès de son fils; cet homme qui chiffrait des dépêches, pendant que nos soldats se battaient à Austerlitz, à Madrid, à Iéna, à Moscou; et qui, après que toutes ces batailles ont été livrées, que toutes nos victoires ont eu ébranlé le monde, est sorti de son cabinet, l'homme diplomate, pour morceler le royaume de Saxe, pour envoyer l'empereur des Français à Sainte-Hélène, et se poser à sa place, chef de la Confédération germanique. Je l'ai vu une fois : c'était bien comme le poète viennois l'a dépeint, le ministre puissant devant lequel toutes les têtes s'inclinent, le courtisan aux paroles mielleuses, et aux saluts flatteurs. J'ai regardé long-temps cette tête calme et réfléchie, cette figure qui porte toujours une expression calculée, et qui est maintenant faite à ne rien dire de plus que ce qu'il veut qu'elle dise; ces lèvres qui vous sourient, tandis que l'œil vous observe et que le front reste impassible; on attendait qu'il parût, on regardait auprès de qui il s'arrêtait, on prêtait l'oreille à ce qu'il disait. Quand il eut fini sa cérémonieuse tournée, il alla, comme pour se reposer de cette longue contrainte, s'asseoir auprès de sa femme. Et sa femme, étincelante de diamans, jeune, belle, gracieuse, contrastait avec cette tête de diplomate, comme la jeune liberté des peuples contraste avec le principe suranné de l'absolutisme.

X. Marmier.



Bulletin bibliographique.

BIBLIOGRAPHIE.

Le Répertoire de Leipzig a annoncé jusqu'au 29 Mars dernier 548 ouvrages nouveaux, tous datés de 1834. Si de ce nombre nous défalquons les 218 dont nous avons parlé dans notre précédente livraison[1], il reste 330 publications nouvelles, distribuées ainsi qu'il suit :

Théologie	65
Jurisprudence	13
Médecine et physiologie	23
Philologie et antiquités classiques	15
Langues orientales	2
Géographie et ethnographie	6
Histoire et biographie	22
Économie et Droit politiques	15
Philosophie	11
Mathématiques	10
Sciences physiques	10
Beaux-arts	3
Technologie, commerce, économie domestique et rurale	21
Pédagogique	17
Langue allemande, poésie, romans, etc.	77
Langues et littératures étrangères	17
Journaux	3
	330

Parmi ces publications, les suivantes nous ont paru les plus remarquables :

1 Voir le numéro de Mars, p. 280.

Théologie : le Manuel de l'archéologie biblique, par le D.r Scholz, professeur à l'université de Bonn ; — la Symbolique du D.r Mœhler, professeur à Tubingue, troisième édition : dans cet ouvrage l'auteur met en regard les opinions consacrées des Catholiques et des Protestans sur les points controversés ; — les Sermons pour les jours de fête, avec des notes archéologiques, par Auerbach, candidat du ministère israélite (*Rabbinats-Candidat*) ; — les Propositions fondamentales et articles de foi de l'Église évangélique protestante (*Grund- und Glaubenssätze*), par Rœhr ; — le Précis de l'histoire de la religion chrétienne pour les Catholiques, par le D.r Reindl ; — la Mystique par Waibel, pour servir de supplément à sa Dogmatique chrétienne ; — *Opuscula theologica ad interpretationem Nov. Test. pertinentia, auct. doct. Olshausen;* — les Recherches sur le Pentateuque, par le pasteur Ranke ; — le Dix-neuvième siècle et le jugement, ou Tableau de la corruption morale de notre époque, par un ecclésiastique catholique ; — Commentaire et défense de l'Épître de S. Paul aux Éphésiens, par L. J. Rückert.

Jurisprudence : Le Droit de succession romain, par Hunger, professeur à Erlangue ; — les Principes de la législation prussienne sur le commerce, par Mirus de Berlin ; — *Thesauri latinitatis fontium juris civilis Romanorum specimen*, par Dirksen ; — le Manuel du Droit commun allemand, par Maurenbrecher, professeur à Bonn.

Médecine et Physiologie : Le grand ouvrage sur l'art de l'accouchement (*die operative Geburtshülfe*) du D.r Kilian, professeur à Bonn ; — la Sueur anglaise, mémoire médical pour servir à l'histoire du quinzième et du seizième siècle, par le D.r Hecker ; — l'Art de guérir au moyen de l'eau froide, par le D.r Fabricius ; — le Dictionnaire encyclopédique de la médecine pratique, traduit de l'anglais du D.r James Copland, par Kalisch ; — Mémoires pour servir à la physiologie de la vue, par le D.r Bartels.

Philologie et Antiquités classiques : Le second volume de la belle édition critique, avec commentaires latins, de Thucydide, par Poppo ; — le troisième de l'édition de Pline l'ancien, par Sillig ; — *Francisci Vigeri de præcipuis græcæ dictionis idiotismis liber; cum animadversionibus Hoogeveeni, Zeunii et God. Hermanni*

hic illic recognitis. Edit. IV, auctior et emendatior; — les Reliques mythologiques (*Mythologische Forschungen aus dem Nachlass*) de J. H. Voss, publiées par le D.r Brzoska; — la Science de l'antiquité, manuel pour les étudians, par le D.r S. F. W. Hoffmann, avec des planches, première livraison; — les Proverbes arabes, traduits et expliqués par J. L. Burckhardt, publiés par Ouseley, et traduits en allemand par H. G. Kirms; — Ariadné, ou l'art tragique des Grecs, dans son développement et dans ses rapports avec la poésie populaire, par O. F. Grappe.

Géographie et Ethnographie : Le Manuel du voyageur dans le Harz (*das Harzgebirge, in besonderer Beziehung auf Natur- und Gewerbskunde geschildert*), par Ch. Zimmermann; — la Description historique, statistique et topographique du royaume actuel de la Grèce, par Cammerer.

Histoire et Biographie : Un nouveau volume du *Corpus* des écrivains de l'histoire byzantine, entrepris sous la direction de feu Niebuhr, renfermant l'ouvrage de *Michel Ducas*, édité par Em. Bekker; — l'Histoire de la société secrète des frères noirs, formée à Iéna par les étudians vers la fin du dernier siècle, par Tyrtæus (pseudonyme), l'un des anciens chefs de l'ordre; — le premier volume d'une Histoire du pape Innocent III et de ses contemporains, par F. Hurter; — la seconde édition de l'Histoire ancienne et moderne de la croyance d'une communication entre le monde des esprits et le nôtre (*des Glaubens an das Hereinragen einer Geisterwelt in die unsrige*), par E. Simon; — une nouvelle Biographie de Wallenstein, d'après ses lettres et des documens tirés des archives de Vienne, de Berlin, de Munich et de la Bohème, par le D.r Fœrster; — une Vie de Fréderic-le-Grand, par J. D. E. Preuss, avec pièces justificatives, en quatre volumes; — l'histoire des sociétés secrètes des derniers temps, huitième livraison, relative à la Pologne; — une seconde édition des Intrigues démagogiques du pseudonyme *Rechtlieb Zeitgeist.*

Sciences politiques : Science politique générale (*allgemeine Staatslehre*), par D. G. d'Ekendahl, second volume; — la Prusse et la France, sous le rapport politique et économique, par Hansemann, négociant à Aix-la-Chapelle, deuxième édition; — le Système des douanes prussiennes (*der grosse preussisch-deutsche*

Zollverein), par G. J. Krause, conseiller d'État prussien; — l'État et l'Agriculture (*der Staat und der Landbau*), par F. Bülau, professeur à Leipzig.

Philosophie : Le Mensonge, pour servir à la science des maladies de l'ame, par J. Ch. A. Heinroth, professeur de médecine psychique à Leipzig (un volume de 500 pages grand in-8.°); — l'Idée de la liberté dans l'individu, dans l'État et dans l'Église, par le D.r Matthias, professeur à Marbourg, disciple de Hegel, qui se propose de rendre la doctrine de son maître plus généralement intelligible; — le Livre de la liberté, ou l'Esprit du dix-neuvième siècle, par un *Autrichien émigré*, ouvrage dédié à O-Connel; — une troisième édition de l'Introduction à la philosophie, de Herbart, professeur à Gœttingue, et une seconde édition de sa Psychologie; — la Religion et la Philosophie dans leurs rapports actuels, par J. H. Fichte (extrait des Annales de Heidelberg, critique de plusieurs ouvrages contemporains sur la philosophie religieuse); — Angelus Silesius et Saint-Martin (extraits, faits et annotés par M.me Varnhagen von Ense); — l'Arithmétique du langage, ou l'Orateur par lui-même, par Langenschwarz (connu comme improvisateur).

Sciences mathématiques et physiques : Mémoires sur l'anatomie et la physiologie des végétaux, par le D.r Hugues Mohl, professeur à Berne, première livraison (sur la construction et les formes du pollen); — Recueil de formules, de problèmes et d'exemples de l'arithmétique et de l'algèbre, par J. Salomon, deuxième édition; — Conseils pour l'expérimentation, et sur les moyens de se procurer à peu de frais un petit appareil de physique (*Anweisung zum physikalischen Experimentiren, und zur wohlfeilen Anfertigung eines kleinen physikalischen Apparats*), par F. A. Herr, professeur au gymnase de Wetzlar; — Dictionnaire de physique (*populäres physikalisches Lexikon*), par le D.r Marbach, troisième et quatrième livraisons du premier volume; — *Flora regni Borussici*, par le D.r Alb. Dietrich, second volume; — Dissertation de minéralogie et de technologie, par feu Arndts, professeur à Bonn, publiées par son fils.

Technologie, Économie rurale, etc. : Sur certains avantages encore trop peu connus de l'engrais vert, par le baron de Voght

(vieillard de 89 ans, le fondateur de l'administration de la bienfaisance publique à Hambourg et à Vienne); — Ce qu'il importe le plus de connaître de l'économie rurale actuelle (*das Wichtigste der damaligen Landwirthschaft*), par Michel Irlbeck, trois volumes; — Expériences de cinquante ans sur l'éducation, la nourriture, le pansement, etc., de tous les animaux domestiques; ouvrage tiré des papiers du marchand de bestiaux hongrois Ét. Janosch, et publié par G. Mayer, médecin vétérinaire, quatre volumes (ne coûte que 6 fr. environ); — un nouveau volume du Dictionnaire universel des marchandises, de J. C. Schedel, cinquième édition, publiée par O. Linné Erdmann, professeur à Leipzig; — les tomes 8, 10 et 11 de l'Encyclopédie de l'économie rurale, publiée par Leibitzer à Leipzig.

Pédagogique : Les Principaux défauts des écoles savantes dans le royaume de Saxe (*die wichtigsten Mängel des Gelehrtenschulwesens*, etc.), par Fr. Lindemann, directeur du gymnase de Zittau; — Sur la réforme de l'école en Saxe, par Græfe; — la Nouvelle loi française sur l'instruction primaire, traduite par Krœger; — la quatrième édition de l'ouvrage classique du D.r Zerrenner sur la direction à donner aux enfans dans leurs exercices logiques (*Hülfsbuch für Lehrer und Erzieher bei den Denkübungen der Jugend*), trois volumes; — sur l'Éducation industrielle (*über industrielle Bildung*), discours prononcé à l'ouverture de la nouvelle école industrielle de Bayreuth, par M. Hagen, premier bourguemestre; — Choix de poésies pour les jeunes filles, publié par Morgenstern; — l'École populaire (*die Volksschule*), ou Manuel de connaissances utiles pour les écoles primaires, par J. F. Zimmermann, tome premier.

Langue et Belle littérature allemandes : Le Salon, de Heine, premier volume; — Dictionnaire des synonymes allemands, par Genthe, un volume; — les Poésies de Hoffmann de Fallersleben (qui s'occupe beaucoup d'ailleurs et avec succès de l'histoire littéraire de l'Allemagne); — les Poésies épiques et lyriques de L. A. Frankl de Vienne; — un poème d'*Anton Passy*, intitulé *Meisterlosigkeit*, nom par lequel on désigne en allemand l'esprit mutin et volontaire des enfans, et que l'auteur, poète viennois et catholique, à ce qu'il paraît, applique au siècle actuel; —

Légendes et Nouvelles (*Sagen und Novellen*), traduites du hongrois par George de Gaal; — le dernier Taborite ou la Bohême au quinzième siècle, tableau historico-romantique par Herlossohn, deux volumes; — les Nouvelles du chevalier Braun de Braunthal; — le beau travail de Jacques Grimm sur le roman Renard (*Reinhart Fuchs*), et l'édition de Lübeck de 1498 de ce même roman (*Reineke Vos*), publié par M. Hoffmann de Fallersleben; — le poëme des Niebelungen, d'après le manuscrit du baron de Lassberg, avec un dictionnaire, par Schœnhuth; — un almanach poétique, intitulé *Charitas*, publié par Ed. de Schenk, et auquel ont contribué le roi de Bavière, P. de Martius, Rückert, etc.; — Bluets (*Kornblumen*), recueil de Nouvelles, par Zehnert; — Mil-huit-cent-douze, roman historique de L. Rellstab; — les Sélénites ou habitans de la lune, tels qu'ils sont, tiré des papiers d'un aéronaute, et publié par F. Nork (dans le genre des Lettres persannes, des Voyages de Gulliver).

Langues et Littératures étrangères. La langue et la littérature françaises sont plus cultivées en Allemagne que jamais. Il y paraît une foule de grammaires françaises, de choix de poésies et de prose, de contrefaçons de nos meilleurs livres. Le professeur Kaumann, de Liegnitz, publie un Manuel de la littérature française la plus récente; M. Weckers, de Mayence, une édition des Leçons de MM. Noël et de la Place, avec des notes et un dictionnaire. Parmi les ouvrages sur les autres langues et littératures étrangères, on remarque la Théorie du D.r F. Valentini, de Rome, professeur à Berlin, sur la prononciation italienne; une édition en un volume des Œuvres poétiques de Walter Scott, publiée à Francfort chez Brœnner.

HISTOIRE.

Historisches Taschenbuch: Almanach historique, publié par *Fréderic de Raumer*. Cinquième année. Leipzig, chez Brockhaus, 1834; un volume in-12.

Ce peuple d'Allemagne est plus qu'aucun autre épris de l'étude de l'histoire: le respect des vieux temps inspire le désir

de les connaître. Aussi n'est-il pas étonnant que nous y voyons naître et réussir tant de publications qui ont pour objet l'histoire à toutes ses époques, sous toutes ses faces, dans ses généralités les plus fécondes, dans ses détails anecdotiques les plus curieux. Histoire contemporaine, moyen âge, antiquité, rien n'échappe à cette ardeur d'investigation, et l'intérêt du public ne manque à aucun sujet historique. De là ces histoires presque monumentales, telles que l'histoire de la nation allemande par M. Luden; puis cette foule d'abrégés, de manuels; enfin un grand nombre de publications périodiques, telles que les Archives de l'histoire et de la littérature par M. le professeur Schlosser de Heidelberg; l'Annuaire patriotique de M. de Hormayr; l'Annuaire d'histoire contemporaine par M. Wolfgang Menzel de Stuttgart, et l'Almanach de M. de Raumer, dont nous annonçons ici la cinquième année.

Ce volume contient cinq pièces différentes, écrites par des auteurs différens, sur des sujets très-dissemblables, mais tous d'un grand intérêt.

Le premier morceau est intitulé : *Wallenstein, comme duc régnant et seigneur territorial.* L'auteur, M. Fréderic Fœrster, a déjà publié en 1828 un recueil des lettres officielles et confidentielles du grand général du dix-septième siècle, qui jettent un jour nouveau sur son caractère [1]. Cette fois l'auteur n'a plus pour objet de nous faire connaître le capitaine, le politique, l'ambitieux, sujet devenu la terreur de son empereur; d'un autre côté, ce n'est pas non plus précisément de sa vie privée qu'il nous entretient, pour laquelle nous pouvons recourir au livre publié par M. Schottky [2]. Il s'agit ici du possesseur d'une seigneurie féodale, qu'il organise, qu'il administre. Huit chapitres nous font successivement connaître : 1.° l'étendue du duché de Friedland, les villes, villages, terres et seigneuries dont il se composait; 2.° l'avénement du duc, l'organisation d'une chambre pour l'administration des finances, d'une chancellerie pour la justice, et le projet d'une représentation des trois États du duché; 3.° les soins du duc pour les églises, les couvens, les écoles; 4.° l'agriculture et

1 Voyez *Nouvelle Revue germanique*, première Série, t. II, p. 379.

2 Munich, 1831. (Voyez *Nouvelle Revue germanique*, première Série, t. XI, p. 283.)

l'industrie; 5.° les constructions et les jardins; 6.° la cour du duc, ses officiers, sa garderobe, etc.; 7.° les revenus du duc, les voies et moyens, les contributions, les exactions; 8.° la succession du duc et ses dernières volontés. — Tous ces détails intéressans ne peuvent guère s'extraire ni se résumer; et l'espace nous manque pour les donner avec quelque étendue.

La pièce qui vient après celle-ci est d'une nature assez différente : c'est un travail de M. le D.r Ch. L. Stieglitz, l'aîné, sur la *légende du docteur Faust*. Ce titre avait vivement piqué notre curiosité : nous devons dire que nous n'avons pas trouvé ce que nous espérions, et nous prévenons quiconque serait tenté de lire ce morceau, de ne s'attendre à rien qui ressemble à de la poésie. M. Stieglitz cherche à établir l'existence réelle d'un magicien Faust dans les premières années du seizième siècle, à le distinguer de tous ceux avec qui il a souvent été confondu, notamment de Fust, l'un des collaborateurs de Guttenberg, et à constater les quelques circonstances de sa vie qu'on peut regarder comme avérées. Puis il énumère les divers ouvrages sur la magie, qui lui ont, à tort ou à raison, été attribués, et donne la liste de tous les livres, dissertations, récits, légendes, poésies, drames, opéras, gravures, dont Faust fait le sujet. En première ligne se trouvent les ouvrages qui contiennent les mentions les plus anciennes, les plus sûres, et en partie contemporaines de l'existence de Faust[1]. L'inspection seule de cette liste prouve à quel point la légende de Faust devint de bonne heure fameuse par toute l'Europe, en France, en Angleterre, dans les Pays-Bas aussi bien qu'en Allemagne.

Faust est généralement rangé parmi les écoliers vagabonds. Voici en quels termes M. Stieglitz s'exprime sur cette classe de gens, principalement d'après la dissertation de Thomasius, *de vagantibus scholasticis*, et d'après l'Histoire des écoles et de l'éducation au moyen âge, par Ruhkopf:

«C'était alors la coutume en Allemagne que de jeunes ecclésiastiques séculiers parcourussent le monde pour gagner leur vie, en se faisant employer pour un temps comme maîtres d'école,

1 *Jo. Manlius collectanea locorum communium. Basil.*, 1600, *p.* 38. — *Phil. Begardi, Zeyger der Gesundtheyt* (Indicateur de la santé). Worms, 1539, etc.

ou dans les églises comme chantres et comme vicaires. A eux se joignaient des aventuriers, astrologues, devins, magiciens, chercheurs de trésors, qui étonnaient le peuple par leurs expériences physiques et chimiques, et abusaient les gens ignorans et crédules par leurs artifices.

«On leur donnait les noms de *scholastici vagantes*, *scolares vagantes*, en allemand, *fahrende Schüler*, c'est-à-dire écoliers errans. Ils profitaient de toute occasion de faire valoir leur art; aussi les voyait-on fréquemment aux lieux où des princes se trouvaient assemblés. La chronique de Limbourg[1] rapporte qu'à la diète de Francfort-sur-le-Mein, au mois de Mai 1397, le nombre des princes, comtes, seigneurs, chevaliers et écuyers qui y assistèrent s'éleva à 5182 personnes, et elle ajoute qu'il y eut en outre 450 écoliers errans, escrimeurs, musiciens, voltigeurs et trompettes[2]. Par quoi l'on peut voir aussi dans quelle classe de gens on rangeait ces écoliers. Le cas qu'on faisait d'eux ressort d'ailleurs du livre intitulé : *Schimpf und Ernst*, publié en 1519. «Des écoliers errans, y est-il dit, couraient autrefois le pays, portant du tricot jaune au cou, grands tricheurs de gens.[3] »

A la dissertation de M. Stieglitz se rapportent deux planches où sont reproduits au trait deux tableaux qui se trouvent dans la cave d'Auerbach à Leipzig, et qui portent l'un et l'autre la date de 1525. Ils ont été plusieurs fois restaurés. L'un représente Faust buvant avec des étudians aux sons de la musique; sur l'autre on voit Faust sortant de l'hôtel d'Auerbach à cheval sur un tonneau. L'inscription latine qui se trouve au bas du premier, est rendue à peu près inintelligible par quelques mots barbares dont elle est entremêlée. Au bas du second se trouvent des vers allemands qui rappellent que le docteur Faust accom-

1 *Hontheim*, *Prodromus hist. Trevirens.*, *p.* 1112, *col.* 1.

2 «*Daneben ahn fahrenden Schülern*, *Fechtern*, *Spielleuten*, *Sprengern und Trumpetern*, 450 *Perschohnen.*»

3 *Das Buch*, *Schimpf und Ernst genannt*, *welches durchläuft der Welt Handel*, *mit viel schönen und kurzweylichen Exempeln und Gleichnissen*, *Parabeln und Historien*, *etc.* Augsbourg, 1536, in-fol., p. XXIX. — La préface parle d'une première édition de l'année 1519. — Voici le passage dont nous n'avons pu traduire qu'imparfaitement l'énergie un peu cynique : «*Farend Schüler sind vor Zeitten im Land umbgegangen*, *die hetten gelen gestrikten Netz an den Halss*, *gross leutbescheisser.*»

plit cette chevauchée au moyen de son art subtil, par lequel il gagna le salaire du diable. Sur les deux tableaux Faust est assisté de son chien noir.

Nous dirons encore quelques mots du troisième morceau contenu dans l'Almanach historique de M. de Raumer. Dans cette étude *sur le principat d'Auguste*, M. J. W. Lœbell cherche à apprécier les causes et le caractère de la révolution insensible et soigneusement déguisée par laquelle Auguste fit passer Rome non-seulement d'un gouvernement libre au despotisme, ce qui était un fait accompli, mais de la forme républicaine à la forme monarchique. La cause principale réside, suivant l'auteur, beaucoup moins dans la corruption des mœurs des Romains, que dans la difficulté insoluble de la position d'une ville unique, dominant sur tout un monde, qu'elle ne pouvait cependant retenir dans l'obéissance qu'au moyen de grandes armées permanentes. Auguste réunit dans sa personne quelques-unes des anciennes magistratures républicaines, mais non toutes, mais non la principale, le consulat. Au contraire, l'an de Rome 731, il le déposa après en avoir été revêtu d'année en année depuis Actium, et refusa, malgré les instances du peuple de Rome, malgré les séditions qui eurent lieu dans la ville, de l'accepter les années suivantes. Il se rendit en Sicile, puis en Grèce, puis en Asie; et c'est alors qu'il paraît avoir nourri la pensée, indiquée par une ode d'Horace (la troisième du livre III), composée en 733 ou 734, de relever Troie de ses ruines et d'y transporter le siége de l'empire. Alors le peuple de Rome céda, Auguste revint, mais n'accepta plus que trois fois le consulat pendant tout le reste de son règne. C'est que, s'appuyant sur les provinces et sur l'armée, au moyen de la puissance proconsulaire, il éleva son pouvoir exceptionnel et impérial en dehors et au-dessus des vieilles magistratures républicaines de la ville de Rome, qu'il laissa déchoir et dépérir en les dédaignant. M. Lœbell explique en partie, et en partie réfute le passage de Dion Cassius (livre LIV, chap. 10), qui a seul pu donner lieu à la fiction de la dignité consulaire perpétuelle dont auraient été revêtus les empereurs.

Restent deux morceaux dont nous n'avons rien à dire ici : l'un est un article remarquable de M. Wachsmuth sur *les révoltes et*

les guerres des paysans au moyen âge; l'autre contient les troisième et quatrième *leçons* de M. Gans *sur l'histoire des cinquante dernières années*. Les lecteurs de cette *Revue* connaissent déjà ces leçons par la traduction qu'en a donnée l'un de nos collaborateurs, M. Richard[1]; nous nous proposons de donner prochainement celle du travail de M. Wachsmuth. H. K.

1 Voyez *Nouvelle Revue germanique*, première Série, t. XV, p. 218.

FIN DU PREMIER VOLUME. — DEUXIÈME SÉRIE.



LEVRAULT, *éditeur-propriétaire*.

TABLE DES MATIÈRES

DU PREMIER VOLUME. — DEUXIÈME SÉRIE.

1.er NUMÉRO.

Pages.

I. La Nouvelle Revue germanique en 1834. v

II. Études biographiques : I. Louis Uhland 3

III. De l'étude du Droit en Allemagne : I. Introduction et Méthode 21

IV. Couronnes funéraires. Chants de M. de Zedlitz. . . 43

V. *Nouvelles et Variétés :*

Journal de voyage : Munich 63

Littérature et Voyages, par M. J. J. Ampère . . 75

La noblesse de la Bohême 79

Cours de philosophie allemande à Paris 81

Histoire de l'empire ottoman, par M. de Hammer. 82

Nouveau moyen d'éteindre le feu 83

VI. *Bulletin bibliographique :*

Manuel d'une histoire générale de la poésie, par le D.r Rosenkranz; tome troisième 85

La Terre et ses habitans, manuel pour toutes les classes de la société, par Ch.-F.-Vollrath Hoffmann. 89

2.me NUMÉRO.

I. Études biographiques : II. Euloge Schneider, première partie 99

II. Couronnes funéraires. Chants de M. de Zedlitz (fin). . 118

III. Peter Schlémihl 140

IV. Universités allemandes : I. Iéna 159

V. *Nouvelles et Variétés :* Pages.
Les Sépultures 173
Un dîner d'association à Berlin 180
VI. *Bulletin bibliographique :*
Dictionnaire de conversation pour les femmes, publié à Leipzig, sous la direction de M. Ch. Herlossohn. 184
Tutti-Frutti, extrait des papiers du défunt 186
Histoire des Allemands des plus anciens temps jusqu'à nos jours, par Wolfgang Menzel 188
Les tribunaux francs et secrets de la Westphalie, etc., par F. Ph. Usener. 189
Chronique de la ville libre de Brême, par Carsten Miesegæs 189
Les châteaux féodaux de la Hesse et leurs possesseurs, par G. Landau 190
Histoire et littérature, rapports et critiques littéraires, par K. A. Varnhagen von Ense 191

3.me NUMÉRO.

I. Études biographiques : II. Euloge Schneider, deuxième et dernière partie. 195
II. Principes historiques de la politique des Romains, par M. Ch. F. L. Schultz 219
III. Peter Schlémihl 234
IV. *Nouvelles et Variétés :*
La Prusse et Berlin en 1832 : Lettre d'un Prussien à la comtesse R.....u à Copenhague 261
Souvenirs des plus belles heures pour les dernières consolations au lit de mort, par Jean-Paul. . . 271
Universités 276
Statistique 277
Antiquités 279
Mort de Schleiermacher. 279
V. *Bulletin bibliographique :*
Répertoire universel de la littérature allemande pour l'année 1834, publié, en société avec plusieurs savans et gens de lettres, par É. G. Gersdorf. . . 280

Pages.

Études et Esquisses pour servir à la physique de l'État, par le D.r Henri Leo; première partie . . 283

Nouvelle édition des OEuvres de Lavater 288

4.me NUMÉRO.

I. Études biographiques : III. Michel Beer 291

II. De l'étude du Droit en Allemagne : II. Droit romain . 305

III. Hohenheim. — Schleisheim. 338

IV. *Nouvelles et Variétés :*

Journal de voyage : Vienne 359

V. *Bulletin bibliographique :*

Répertoire de Leipzig 378

Almanach historique, publié par Fréderic de Raumer; cinquième année. 383

